

BUFFALO PUBLIC LIBRARY,
DEPARTMENT OF TECHNOLOGY

PRINTED IN FRANCE

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

720.5
P-B
1937 Jan.-June

D 96305



CONSTRUCTIONS EN MONTAGNE

ARCHITECTURE

LA DOCUMENTATION TECHNIQUE DE L'ÉCONOME TROUVE SA SYNTHÈSE DANS

LA SECTION DE L'ÉCONOME

RÉALISÉE et PRÉSENTÉE par M. LOUIS SAINSAULIEU, ARCHITECTE de L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU
SALON DES ARTS MÉNAGERS
DANS LE CADRE DE LA IV^E
EXPOSITION DE
L'HABITATION



V I S I T E Z

LA SECTION DE L'ÉCONOME

DU 28 JANVIER AU 14 FÉVRIER 1937

ET ASSISTEZ AUX

JOURNÉES DES ÉCONOMES

LES 4-5-6 FÉVRIER 1937

SOUS LE PATRONAGE DES MINISTÈRES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE



LARGES FACILITÉS DE TRANSPORT ET DE SÉJOUR

TOUS RENSEIGNEMENTS : COMM. GÉNÉRAL DES ARTS MÉNAGERS - GRAND-PALAIS - PARIS

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

ADMINISTRATION, RÉDACTION : 5, RUE BARTHOLDI, BOULOGNE (SEINE)

TABLE DES MATIÈRES. ANNÉE 1937

SOMMAIRES

N° 1	CONSTRUCTIONS EN MONTAGNE HABITATIONS INDIVIDUELLES Concours pour le chalet-refuge du Ski-Club de Paris. La construction en haute montagne. Les cités de sports d'hiver.	N° 7	U. A. M. (UNION DES ARTISTES MODERNES) Le pavillon de l'U.A.M. à l'Exposition 1937. Historique de l'U. A. M. Œuvres des artistes membres de l'U. A. M.
N° 2	LE BOIS DANS L'ÉQUIPEMENT DE L'HABITATION Constructions nouvelles. La 4 ^{me} Exposition de l'Habitat et le Salon des Arts Ménagers.	N° 8	EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS 1937 RÉUNION INTERNATIONALE D'ARCHITECTES.
N° 3	Problèmes d'urbanisme. Constructions nouvelles. Les agences d'architectes.	N° 9	L'ARCHITECTURE EN PALESTINE L'EXPOSITION DE PARIS 1937.
N° 4	LES JARDINS Jardins anciens d'Orient et d'Occident. Jardins français du moyen-âge à nos jours. Cités-jardins, jardins publics et privés. Architecture et mobilier pour jardins. Plantes et fleurs.	N° 10	L'ARCHITECTURE AUX PAYS DU NORD Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède. Leurs pavillons à l'Exposition de Paris 1937.
N° 5 et 6	PARIS 1937 Histoire de Paris. Paris d'aujourd'hui. Les services de la ville. Les grandes opérations d'urbanisme. Exposition Paris 1937.	N° 11	5^{me} CAHIER TECHNIQUE ISOLATION - FERMETURES Murs portants, remplissages, cloisons. Isolation thermique et phonique. Portes, fenêtres, volets, stores, persiennes, quincaillerie.
		N° 12	DÉFENSE PASSIVE STATIONS DE RADIODIFFUSION

ARCHITECTES, DÉCORATEURS, PEINTRES, SCULPTEURS

AUTEURS D'ŒUVRES RÉALISÉES EN FRANCE

AUTEUR	N°	Page	AUTEUR	N°	Page	AUTEUR	N°	Page
AALTO A. :			BARBE P. :			BELGIOJOSO (voir BANFI).		
Pavillon Finlande Expo 37	10	77 à 79	Hôtel particulier à Neuilly; villa, dancing, usine, intérieur, meubles	7	11	BERNARD F. :		
ADLER R. :			BARBERIS H. (voir MOLINIÉ).			Affiche	7	58
Reliures d'art	7	67	BARD H. (voir SOLOTAREFF).			BERNARD R. :		
ADNET J. (COULON et) :			BARILLET L. :			Salon de coiffure à Paris	3	62
Pavillon de St-Gobain expo 37	8	40	Vitreux	7	63	BERTRAND E. et P. :		
AILLAUD E. (KOHLMANN et VENTRE) :			BARRET M. :			Poste de radiodiffusion Radio-Cité à Gennevilliers	12	61
Pavillons de l'élégance et de la parure exposition 1937	8	36	Maison de week-end à Villefranche-sur-Mer	1	49	BERTRAND-ARNOUX :		
ALI-TUR :			4 ^{me} Exposition de l'Habitat	2	66	Jardin sur une terrasse	4	56
Pavillon de la Guadeloupe exposition 1937	9	64	Installations intérieures	7	14	BIGOT (voir MEYER-LEVY).		
ALYMOFF A. :			BASSOMPIERRE (DE RUTTE, SIRVIN) :			BISCOP P. (voir H. L. BLOCH).		
(Voir HAOUR, GUMPEL).			Cité d'H. B. M. à Châtenay-Malabry	5, 6	42	BLOCH H. L. (et BISCOP) :		
ANDRÉ J. et M. :			BASTARD :			Pont-passerelle de l'Alma exposition de 1937	5, 6	112
Musée et Institut de Zoologie à Nancy	7	7	Sculptures en cristal de roche	7	68	BLUMENTHAL M. :		
AUBERT A. (voir DONDEL).			BAUER O. :			4 ^{me} Exposition de l'Habitat	2	75
AUCOC B. :			Projet pour le pavillon de l'Autriche	8	86	BLUYSEN A. :		
Sièges en bois	2	20	BAZIN (voir LAPRADE).			Hôtel des Postes à Marseille	2	47
AUDOUL :			BEAUDOIN (et LODS) :			BONNIER J. (SALTET, DUBARD DE GAILLARBOIS) :		
Palais de l'Aéronautique exposition 1937	8	44	Cité d'H. B. M. de la Muette à Drancy	5, 6	45	Pavillon de la Marine Marchande exposition 1937	9	62
Postes de radiodiffusion Marseille P. T. T. et Nice P. T. T.	12	43 à 49	La lumière et le son sur la Seine à l'exposition 1937	5, 6	115	BONTE (voir MEUNIER).		
AZÉMA L. :			Pavillon de l'Aéro-Club à Buc	7	16	BOUDIER (R. MALLET-STEVENS et)		
Square Viviani à Paris	4	25	Ecole de plein air à Suresnes et cité d'H. B. M. de Bagneux	7	17	Pavillon des Tabacs à l'exposition 1937	8	35
Poste national de radiodiffusion dans le Cher	12	41	Projets d'habitations, écoles, aéro-gares, palais des expositions, ponts, cités, emplacement pour l'exposition 1937, théâtre de plein air, urbanisme	7	18 et 19	BOULENGER (voir MOLINIÉ).		
BAGGE E. :						BOUVARD R. (et AZÉMA) :		
Pavillon de l'Enseignement exposition 1937	8	34				Square Viviani à Paris	4	25
BANFI (BELGIOJOSO, PERESSUTTI, ROGERS et ZAPPA) :						BRUKALSKI (voir PNIEWSKI).		
Péniche de la navigation italienne exposition 1937	9	44				BRY P. :		
						Meubles en bois	2	14
						CAMELOT (et HERBE) :		
						Pavillon de la Céramique, exposition 1937	8	42

	N°	Page		N°	Page
CASSAN U. : Stadium de Paris. Projet	5, 6	64	EGGERICK (VERWILGHEN, VAN DE VELDE) : Pavillon de la Belgique, exposition 1937	5, 6 8	110 20
CASSANDRE A. M. (et PEIGNOT) Nouveaux caractères d'imprimerie	7	73	ELKOUKEN B. : Un immeuble de rapport boulevard du Montparnasse	3	39
CHAMPION M. : Meubles en bois	2	17	ESCOUGNAN : Villa à Argelès-Gazost	1	54 et 77
CHAPPEY M. : Escalier dans un jardin public à Issy	4	67	EXPERT (voir THIERS). FABRY (voir VERGNIAUD). FAUBLÉE : Chalet à Morzine	4 4 1	70 70 52
CHAREAU P. : Meubles en bois; Casino de Beauvallon; une administration; intérieurs	7	20 à 22	FAURE-DUJARRIC L. : Stade de tennis Roland-Garros. Stade de Colombes, piscine du Racing-Club	5, 6	61 à 63
CHATENAY (voir GONSE). CHEVALIER P. : La construction en haute montagne	1	8	Groupe d'immeubles à St-Cloud	9	68
CHOLLET (voir MATHON). CHAUME (voir PATOUT). COLIN P. : Affiches	7	60	FAVIER H. : Voie triomphale de la lumière et de la radio à l'exposition 1937	5, 6	123
CORNAULT E. : Miroirs	7	67	FEINE L. : Projet d'aménagement du Louvre et des Tuileries	5, 6	125
CORRE (BELIN, MALOT, SALVERT, DARGENT) : Pavillon de la Grande Masse des Arts Décoratifs, exposition 1937	9	52	FERAY G. (voir MOREL). FERRET (voir GONSE). FILDER J. : Immeuble à Paris	3	49
COULON (et MALLET-STEVENS) : Pavillon de l'Hygiène Et pavillon de St-Gobain, exposition 1937	7	31 40	FILDIER (voir DEBAT-PONSAN). FILLIOL L. (voir MOREL). FLANDRIN P. : Projet pour un nouvel aménagement des Tuileries	3	34
COUELLE M. J. : Sièges pour jardin	4	68	FORESTIER J. C. : Jardin dallé	4	45
CRAVOISIER : Mobiliers scolaires	7	23	GABRIEL R. : Meubles en bois	2	12
CSAKY J. : Statues en pierre et en marbre	7	50	GASCOIN M. : Mobiliers, cabine de bateau	7	25
DASTUGUE M. (voir DONDEL). DEBAT-PONSAN J. (FILDIER, SEBILLOTTE et MAISTRE) : Porte d'honneur de l'exposition 1937, pont Alexandre-III Porte quai d'Orsay, expo 1937	9 8 9	40 14 63	GELIS (voir PACON). GEMES E. et O. : Meubles de jardin	4	69
DELANNOY M. : Poste de radiodiffusion de Lille P. T. T.	12	53	GERODIAS (AUDOUL et) : Palais de l'Aéronautique, exposition 1937	8	44
DELAUNAY S. : Tissus et tapis	7	64	GINSBERG (et HEEP) : Villa du golf aulys-Chantilly	1	46
DEMARET J. (et P. VAGO) : Club des Architectes, exposition 1937	5, 6	112	GLEIZES A. : Panneaux décoratifs pour le paquebot Normandie	7	49
DE MONTAUT P. (et A. GORSKA) Cinéma Normandie à Paris Cinéma d'actualités à Paris, Lille, Marseille	9 2 7	50 40 38	GODEFROY : Meubles en bois	2	16
DE RUITÉ (voir BASSOMPIERRE). DIÉTERLE P. : 4 ^{me} exposition de l'habitation Salle des planteurs au pavillon du Caoutchouc à l'exposition 1937	2 9	70 79	GONSE (CHATENAY et FERRET) : Pavillon de la femme, l'enfant et la famille, exposition 1937	8	32 et 88
DJO-BOURGEOIS : Bureau et studio à Paris	3	81	GORSKA A. (voir DE MONTAUT). GRANDJEAN (et GUÉNEC) : 4 ^{me} exposition de l'habitation	2	76
DONDEL J. (AUBERT, VIARD, DASTUGUE) : Les Musées d'Art Moderne	5, 6	59	GRANET A. : Passerelle sur le quai de la Conférence à l'exposition 1937	9	39
DORIAN G. et J. (PAQUET et VITRY) : Pavillon des métaux à l'exposition 1937	9	60	GRANGE (LEROY, VANDENBEUSCH, VAZEILLES) : Pavillon de la publicité à l'exposition 1937	8	48
DOUAY P. : Le pavillon Hachette à l'exposition 1937	8	86	GREBER J. : Reconstitution du théâtre de verdure de la Villa Marlia Plan général de l'exposition internationale de Paris 1937	4 5, 6	12 101
DOURGNON J. : Appareils d'éclairage	7	61	GRINSHPON (voir TAMIR). GUÉNEC (voir GRANDJEAN). GUEVREKIAN G. : Terrasse-jardin à Neuilly	4	59
DROUIN R. : 4 ^{me} exposition de l'habitation	2	66	GUIBAUD H. (VAGO P. et) : Pavillon « l'Art des fêtes », exposition 1937	8	47
DUBARD DE GAILLARBOIS (voir BONNIER). DUBREUIL (voir HUMMEL). DUMAIL F. : Cité d'H. B. M. à St-Mandé	4 5, 6	45	GUIGUICHON S. : Meubles en bois	2	13
DUPRAT F. : Cour-jardin à Bordeaux	4	53	GUMPPEL (LAMBERT et ALYMOFF) Le pavillon de la Coopération à l'exposition 1937	8	86
DURIG : Le pavillon de la Suisse à l'exposition 1937	8	28	GUTTON G. et A. : Pavillon de la Police et des P.T.T., exposition 1937	9	59
			HAERDTL O. : Pavillon de l'Autriche, exposition 1937	8	18
			HAOUR O. (et ALYMOFF) : Stade-vélodrome du Parc des Princes	5, 6	63
			HARTWIG (AUDOUL et) : Palais de l'Aéronautique, exposition 1937	8	44
			HEEP (voir GINSBERG). HENRY H. : Tissus et tapis	7	65
			HERBST R. : 4 ^{me} exposition de l'habitation Façades, jardin, intérieurs, mobilier, stands	2 7	66 27
			HERMANT A. : Meubles en bois 4 ^{me} exposition de l'habitation Palais du caoutchouc, exposition 1937	2 2 5, 6 7	9 72 111 70 43
			HUMMEL (et DUBREUIL) : Cité d'H.B.M. à Maisons-Alfort	5, 6	42
			HVAAS T. : Pavillon Danemark, expo 37	10	28
			IOFAN : Le pavillon de l'U.R.S.S., exposition 1937	8	30
			JEANNERET P. (voir LE CORBUSIER). JOLY M ^{lle} (voir MEUNIER). JOURDAIN : Pavillon de l'U.A.M., exposition 1937 Maisons de campagne, intérieurs Intérieur	7 8 7	4 50 48
			KLINUP (SKNUTSEN, KORSMO, LUND et SCHRSTAD) : Pavillon de la Norvège, exposition 1937	10	65
			KORSMO (voir KLINUP). KRESKAR : Pavillon de la Tchécoslovaquie, exposition 1937	9	42
			KOHLMANN E. (voir AILLAUD). LABRO G. : Bureau central des P. T. T. à Paris Nouvelle aérogare du Bourget	3 5, 6	52 99
			LACASAL L. (et J. L. SERT) : Pavillon de l'Espagne, exposition 1937	8	22
			LACHERT (voir PNIEWSKI). LALLEMANT R. : Jardins au Val d'Esquières Sièges, table, vasque, cadran solaire pour jardins Intérieurs	4 4 7	42 69 et 72 33
			LALOY P. : Poste de radiodiffusion de Rennes P. T. T.	12	50
			LAMBERT (voir GUMPPEL). LAMBERT-RUCKI : Sculptures et bas-reliefs	7	51
			LANSON E. : Aménagement d'une chambre de 3 m. X 3 m.	1	74
			LAPRADE A. (et BAZIN) : Jardin à Bénodet Petits jardins de ville Colonne de la Paix et pavillon de la S.D.N., exposition 1937	4 4 8	46 53 85
			LARDAT R. : Square Séverine: abri, boutique et kiosque à musique Square de la rue Bouley L'aquarium humain, expo 1937	4 5, 6 8	25 et 71 53 85
			LATHUILLIÈRE (voir SEILLER). LAURENT M. : Tissus et tapis	7	64
			LEBOUT (voir L. MADELINE). LE CHEVALIER (et H. STEVENS) : Vitreaux	7	62
			LE CŒUR F. : Poste de radiodiffusion de Paris P. T. T. à Villebon	12	55
			LE CORBUSIER (et P. JEANNERET) Jardin dallé à Ville-d'Avray Jardin sur la terrasse d'un immeuble, Champs-Élysées Immeubles et villas Villas à Poissy Pavillon Suisse de la Cité Universitaire, villas et immeubles, pavillon de l'esprit nouveau Palais du Centrosoyus à Moscou et projets divers Pavillon des temps nouveaux, exposition 1937	4 4 4 4 7 7 9	45 57 60 42 43 44 46
			LÉGER F. : Peinture murale et composition	7	53

	N°	Page		N°	Page		N°	Page
LE MÊME :			Concours du monument aux armées américaines; intérieur, façade de villa	7	37	SEBILLOTTE (voir DEBAT-PONSAN)		
Chalets en Haute-Savoie	1	40	Pavillon de la Martinique, exposition 1937	9	64	SEILLER (et LATHUILLIÈRE) :		
Palais des eaux et forêts, exposition 1937	2	36	NEDONCHELLE (v. VERGNIAUD).			La participation de l'Algérie à l'exposition 1937	8	87
	9	56	NICOD F. (voir MOLINIÉ).			SEISSEL J. :		
LEMEUNIER C. :			PACON (et GELIS) :			Pavillon de la Yougoslavie, exposition 1937	9	45
Panneaux décoratifs pour le paquebot Normandie	7	9	Pavillon des Beaux-Arts, exposition 1937	9	58	SERT J. L. (voir LACASA).		
LEROY (voir GRANGE).			PAQUET (voir DORIAN).			SEVERINI G. :		
LEVY C. :			PARADIER-DUTEIL :			Peintures murales	7	56
Décoration d'une pièce et panneaux décoratifs	7	68	Pensions d'enfants à Villard-de-Lans	2	43	SIMON (voir PATOUT).		
LODS (voir BEAUDOIN).			PARISSET L. :			SIRVIN P. :		
LOUIS (JOURDAIN et) :			Poste de radiodiffusion Radio-Côte d'Azur	12	63	Cité d'H. B. M. à Châtenay-Malabry	5 et 6	42
Pavillon de l'U. A. M. à l'exposition 1937	7	4	PASCAUD J. :			SKNUTSEN (voir KLNUP).		
	8	50	Meubles en bois	2	17	SOLOTAREFF M. et L. (et H. BARD) :		
Maisons de campagne, intérieurs	7	31	PATOUT (SIMON et CHAUME) :			Porte monumentale en bois de la place de l'Alma, expo 37	9	35
LOUPOT C. :			Projet pour la route Paris-Saint-Germain	5, 6	86	SORS (voir MATHON).		
Affiches	7	59	Pavillon des décorateurs, exposition 1937	9	54	SPEER :		
LUND (voir KLNUP).			PERESSUTTI (voir BANFI).			Le pavillon de l'Allemagne, exposition 1937	8	16
LURÇAT A. :			PERRET A. :			STEVENS (LE CHEVALIER et) :		
Projet de cité ouvrière pour Villejuif, projet d'aéroport au centre de Paris, Bureau de travail	7	35	Jardin à Alexandrie	4	51	Vitraux d'églises	7	62
Hôtels particuliers	7	36	PERRIAND Ch. :			SURVAGE :		
LURÇAT J. :			Décoration et mobilier	7	72	Peintures murales de la salle de l'union catholique du théâtre	7	57
Tapisseries d'Aubusson	7	52	PERSITZ A. :			SWIERCZYNSKI (voir PNIEWSKI).		
Salle des échanges intellectuels, à travers le monde, exposition 1937	9	68	4 ^{me} exposition de l'habitation	2	73	SZANAJCA (voir PNIEWSKI).		
MADELAIN (voir L. MADELINE).			Projet de « cité du gouvernement » à St-Germain	5, 6	87	TAMIR (et GRINSHPON) :		
MADÉLINE L. (LEBOUT, MADELAINE, ZAVARONI) :			Stand du caoutchouc synthétique (palais du caoutchouc), exposition 1937	10	83	Le pavillon « d'Israël en Palestine »	9	45
Plafond décoratif de la nef du Grand-Palais, exposition 1937	5, 6	123	PETIT F. :			THIERS (MAITRE et EXPERT) :		
MADÉLINE L. J. :			Pavillon du Congo Belge, exposition 1937	10	82	Les fontaines du Trocadéro à l'exposition 1937	5, 6	113
Immeuble à Paris	3	46	PIACENTINI M. :			THONET :		
MAISTRE (voir DEBAT-PONSAN).			Le pavillon de l'Italie, exposition 1937	5, 6	110	Sièges en bois courbé	2	19
MAITRE (voir THIERS).				8	24	THURIES P. :		
MALLET-STEVENS Rob. :			PINGUSSON H. :			Poste émetteur de Toulouse-Pyrénées à Muret	12	58
4 ^{me} exposition de l'habitation	2	69	Pavillon de l'U. A. M., exposition 1937	7	4	TRIBOUT :		
Restaurant des Arts Ménagers 1937	2	82		8	50	Le pavillon de l'aluminium français à l'exposition 1937	5, 6	123
Jardin dans le Midi	4	41	Hôtel « Latitude 43 », St-Tropez	7	41	TROTTIN (voir MICHAU).		
Pavillon de l'Hygiène à l'expo 37	7	3	Immeuble à Boulogne	7	41	Le pavillon des Pays-Bas à l'exposition 1937	8	19
	8	31	PNIEWSKI (BRUKALSKI, LACHERT, SZANAJCA, SWIERCZYNSKI) :			VAGO E. (GAMBA, LEBIGRE, BONDON) :		
Pavillon des Tabacs et pavillon de la Solidarité à l'expo 37	8	35	Le pavillon de la Pologne, exposition 1937	8	26	Pavillon de la Grande Masse de l'Ecole des Beaux-Arts, exposition 1937	9	52
Palais de la lumière à l'expo 37	8	38	PROUVÉ J. :			VAGO M^{me} P. :		
MARTEL J. et J. :			Meubles d'école en tôle pliée	2	66	Projet de « cité du gouvernement », à St-Germain	5, 6	87
Sculptures et bas-reliefs	7	55	Cabine de bateau	7	25	VAGO P. :		
MASSE (voir MEYER-LEVY).			PUIFORÇAT J. :			Meuble en bois	2	13
MATHON (CHOLLET et SORS) :			Orfèvrerie	7	67	4 ^{me} exposition de l'habitation	2	65
Palais de la Radiodiffusion à l'exposition 1937	12	65	Bas-relief et sculptures	8	88	Le Club des Architectes, exposition 1937	5, 6	112
METRICH (LE MÊME et) :			RENAUDOT L. :				9	50
Pavillon du bois (eaux et forêts) à l'exposition 1937	9	56	Meubles en bois	2	15	REQUET-BARVILLE :		
MEUNIER (MICHELON, BONTE, M^{lle} JOLY) :			REQUET-BARVILLE :			Groupe scolaire à Paris	3	55
Le pavillon du luminaire à l'exposition 1937	9	53	ROGERS (voir BANFI).			ROUX-SPITZ M. :		
MEYER-LEVY (MASSE, BIGOT) :			ROUX-SPITZ M. :			Bibliothèque Nationale, annexe de Versailles	5, 6	54
Pavillon du Yachting, expo 37	8	46	ROYER J. :			ROYER J. :		
MEYSSON Ch. :			Pavillon de l'habitation rurale, exposition 1937	8	33	ROYÈRE J. :		
Poste de radiodiffusion de Lyon P. T. T.	12	52	Meubles en bois	2	16	Meubles de jardin	4	68-69
MICHAU (et TROTTIN) :			Meubles de jardin	4	68-69	RUDENAUER A. C. :		
Le pavillon des bois exotiques, exposition 1937	9	80	Meubles en bois	2	15	Meubles en bois	2	15
MICHELON (voir MEUNIER).			SABATOU J. P. :			SABATOU J. P. :		
MIKLOS G. :			4 ^{me} exposition de l'habitation	2	64	4 ^{me} exposition de l'habitation	2	68
Hommage à François Liszt; sculptures en bronze	7	55	SAINSAULIEU L. :			SAKAKURA J. :		
MOLINIÉ E. (NICOD, BOULENGER, BARBERIS) :			4 ^{me} exposition de l'habitation	2	68	Pavillon du Japon, exposition 37	9	40
Passerelle du pont des Invalides, exposition 1937 - Pavillon des techniques appliquées à la mécanique française, expo 37	9	78	SALOMON A. :			Appareil d'éclairage	7	61
MOREL A. (FILLIOL et FERAY) :			SALTET (voir BONNIER).			SARDOU :		
Immeuble rue Port-Mahon à Paris	2	45	Palais du Tourisme, expo 1937	9	58	SCHNECK :		
MOREUX J. C. :			Sièges en bois	2	21	SCHRSTAD (voir KLNUP).		
Nouveau jardin des Gobelins	4	29	SEBILLE G. :			Le square Saint-Lambert	4	27
Relief du jardin botanique de Padoue et projets de jardins	4	30					5, 6	53
Jardin à Cherbourg	4	45	Bibliothèque Municipale du 11 ^e arrondissement	5, 6	57			
Jardins de ville	4	52						
Jardins ouvriers groupés	4	55						
Terrasse-jardin (en collaboration avec Bolette Natanson)	4	57						

AUTEURS D'ŒUVRES RÉALISÉES À L'ÉTRANGER

Les noms des Architectes des pavillons étrangers de l'Exposition 1937 sont mentionnés dans la liste des auteurs d'œuvres réalisées en France.

AALTO A. :	N°	Page	FRANK J. :	N°	Page	KRAKAUER L. :	N°	Page
Sièges en bois	2	24	Jardins géométriques	4	51	Salles à manger dans les « kvou-zoth » en Palestine	9	9
Bibliothèque de Viipuri (Finlande)	10	74 et 75	FRIDINGER E. :			Sanatorium sur le Mont Carmel, Palestine	9	25
Sanatorium à Palmio (Finlande)	10	76	FRITZ A. :					
Magasin à sulfate près de Oulu (Finlande)	10	76	Petit jardin à Bruxelles	4	53	KROLIK G. (voir COHN).		
Pavillon de la Finlande à l'exposition 1937	10	77 à 79	FRY :			LAURITZEN V. :		
ABRAHAM A. :			Maison de campagne à Chipperfield	1	64	Théâtre Nørrebro à Copenhague	10	24
Magasins à Tel-Aviv	9	12	GIDONI E. (et ZEISLER E., Ing.) :			LESCAZE W. :		
AHRBOM (et ZIMDAHL) :			Maisons de jeunes émigrées à Tel-Aviv	9	23	Studios de radiodiffusion de la Columbia Broadcasting Corporation, New-York	12	77
Sièges en bois	2	21	GINZBURG M. (v. AVERBOUGH).			LESEMANN (voir VINCENT).		
AL CHANANI (voir JAROST).			GERCHER (et TAMM) :			LESSER :		
ALDEN B. DOW :			Immeubles et piscine à Bâle	2	60	Maison de M. A. de Souza Lara à Escoril (Portugal)	1	70
Maison de campagne aux Etats-Unis	1	62	GMELIN (voir VOORHEES).			LEU (voir BRAUNING).		
AMAURY MICHEL :			GUIDI (voir VALLE).			LIND S. I. :		
Maison d'un architecte à Bruxelles	1	55	GUNDLACH-PETERSEN O. :			Stade de football Rasunda (Suède)	10	51
AMMAN G. :			La maison des ingénieurs danois à Copenhague	10	25	Pavillon de la Suède à l'exposition 1937	10	53
Jardins privés en Suisse	2	62	GUYER L. :			LINDHEIM N. (voir SHARON).		
Cité-jardin à Zurich	4	33	Jardins près de Zurich	4	55	LCEB M. :		
ANTONESCO P. :			HAFELI :			Le Business Centre à Haïfa	9	34
Projet pour le palais municipal de Bucarest	3	25	Sièges en bois	2	24	LUUKKONEN (voir HYTTONEN).		
ARNEBERG A. :			HELLER R. :			LUZERON :		
Grande demeure en Norvège	10	57	Studios de radiodiffusion à Philadelphie	12	80	Villa à Chêne Bougeries	2	55
Nouvel hôtel de ville d'Oslo	10	62	HELWEG-MCELLER B. :			MACKENZIE TRENCH G. :		
AVERBOUGH G. (et GINZBURG M.) :			Magasins à Copenhague	10	21	Poste émetteur de la police à Wut Wickham	12	74
Villa à Tel-Aviv	9	20	HOECHEL (et MINNER) :			MERKELBACH (et KARSTEN) :		
BAERWALD A. :			Maison d'habitation à Genève	2	53	Studio de radiodiffusion A.V. R.O. à Hilversum	12	85
Ecole Polytechnique à Caïffa	9	29	HOLSOE P. :			MERTENS (Frères) :		
BANG O. :			Abattoirs de Copenhague	10	16	Jardins privés en Suisse	2	60
La maison des missions luthériennes (Norvège)	10	64	HOLZMEISTER :			MINNER (voir HOECHEL).		
BARAK Z. (voir KARMI).			Hôtel de la poste à St-Anton am Arlberg	1	38	E. MCELLER (voir BOESEN et FISKER).		
BARKAI S. (et POSENER J.) :			HONNEGER (voir VINCENT).			MOESTUE (et SHISTAD) :		
Architecture en Palestine	9	2	HULT O. (SUNDAHL) :			Restaurant en Norvège	10	62
Villa à Tel-Aviv	9	22	Fabrique de biscuits et à Kvarnholmen	10	36	MOSER :		
BENTSEN I. :			Usine de pâtes alimentaires - Entrepôts	10	39 et 42	Sièges en bois	2	24
Hôpital Niels-Steensen à Copenhague	10	14	HUTTUNEN E. :			MUNTHE KAAS (voir BLAKSTAD).		
BLAKSTAD (et MUNTHE KAAS) :			Distillerie à Jaemaki (Finlande)	10	70	NADAV U. (voir WITTKOWER).		
La maison des Artistes à Oslo - Odd fellow building à Oslo	10	58 à 60	Moulin et boulangerie du magasin S.O.K. à Viipuri	10	71	NEIDHARDT E. :		
BOESEN V. (et MCELLER) :			Hôtel de ville de Koïva	10	72	Projet d'extension de la ville de Zagreb	3	29
Maison de week-end à Smidstrup	1	73	HYTONEN (et LUUKKONEN) :			NEUFELD J. :		
BORGSTROM B. (et SVEN IVAR LIND) :			Palais des fêtes à Hesinki (Finlande)	10	68	Ecole de Mishmar Haemek	9	8
Stade de football Rasunda (Suède)	10	51	INVERNIZZI (et FAGIUOLI) :			Hôpital Assutah à Tel-Aviv	9	26
BOTTONI P. :			Une maison pivotante	3	61	NEUTRA R. :		
Coin de repos dans un jardin à Livorno	4	54	JACOBSEN A. :			Habitation et jardin en Californie	4	80
BRAUNING (LEU et DURIG) :			Aménagement du parc de Bellavista	10	10	OETTLI E. :		
Refuge du Mont-Moron	1	39	Tennis-Hall à Hellerupp	10	22	Terrasse dallée et bassin pour les oiseaux	4	55
BREUER M. :			Succursale de banque dans les environs de Copenhague	10	23	ORELL :		
Siège en bois	2	24	Théâtre de Bellevue à Copenhague	10	24	Station de générateurs de la Palestine	9	28
Maison de campagne	1	60	JAROST J. (et AL CHANANI) :			OSTBERG R. :		
CANNEEL-CLAES :			Immeuble de rapport à Tel-Aviv	9	14	Hôtel de ville de Stockholm	10	46
Jardins en Belgique	4	48	JENSEN Th. :			PLISCHKE E. :		
CLASON G. :			Ecole d'agriculture à Has (Norvège)	10	62	Maison de campagne en Autriche	3	58
Salle du cinéma Spegeln à Stockholm	10	50	JENSEN-KLINT P. :			PNIEWER G. B. :		
COATES W. :			L'église commémorative de Grundtvig	10	26	Deux petits jardins en Allemagne	4	54
Station de radiodiffusion de Newcastle	12	72	KALLIO O. :			PONTI G. :		
COHN L. (et KROLIK G.) :			Habitation de campagne et maison de bains près d'Helsinki	10	67	Terrasse-jardin d'une maison à Milan	4	59
Maison particulière dans une colonie	9	21	Patio en Finlande	4	54	F. POPPER :		
DEMPSTER J. A. :			KARLSSON N. :			Maisons de campagne en Hongrie	1	72
Kiosque à musique à Whitehaven	4	70	Salle du théâtre Folken à Stockholm	10	50	POSENER J. (voir BARKAI).		
DE SOISSONS L. :			KARMI D. (et BARAK Z.) :			POULSSON M. :		
Cité-jardin de Welwyn (près de Londres)	4	33	Immeuble de rapport à Tel-Aviv	9	12 et 13	Grande demeure en Norvège	10	57
DIKKER :			KARSTEN (voir MERKELBACH).			Nouvel hôtel de ville d'Oslo	10	62
Villa à Tel-Aviv	9	21	KAUFFMANN R. :			Une église moderne en bois	10	63
DUDOK W. M. :			Villages coopératifs, groupes agricoles - Colonie de planteurs, école et maisons d'habitation en Palestine	9	4 à 7, 19	QUÉTANT F. :		
Ecole de garçons à Hilversum	7	10	KEMPINSKY (voir KORNBERG).			Immeuble de rapport à Genève	2	49
DURIG (voir BRAUNING).			KLEIN A. :			Villa à Cologny, Genève	2	55
FAGIUOLI (voir INVERNIZZI).			Plan d'extension de Haïfa	9	33	RATNER E. :		
FISKER K. (MCELLER et STEGMANN) :			KORNBERG (et KEMPINSKY) :			Bâtiment de l'exécutif sioniste à Jérusalem	9	32
L'Université d'Aarhus	10	11	Maison paysanne juive en Palestine	9	10	RAYMOND A. :		
						Maison de campagne à Karni-zawa	1	69
						RECHTER Z. :		
						Immeuble à Tel-Aviv	9	14

	N°	Page		N°	Page		N°	Page
RIBBING D. (SUNDAHL et) :			VALLE (et GUIDI) :			Club-house de l'agricultural research station rechovoth.		
Magasin de vente de la fédération Konsum à Langslo	10	34	Plan d'aménagement d'Addis-Ababa	3	32	A. SHARON et LINDHEIM	9	23
Fabrique de caoutchouc à Gislaved	10	48	VAL MYER :			Maison du peuple à Tel-Aviv.		
RISS E. :			Broadcasting Corporation à Londres	12	67	A. SHARON	9	24
Immeuble-villas	4	60	VIETSCH W. :			Bâtiment de l'exécutif sioniste à Jérusalem.		
ROCKSTROM E. (SUNDAHL et) :			Jardin à Vienne	4	66	E. RATNER	9	32
Entrepôts généraux de la coopérative de Stockholm	10	32	VINCENT (SAUGEY, SCHWERTZ et LESEMANN) :			La maison des ingénieurs danois à Copenhague.		
ROSENTHAL H. :			Maison d'un architecte à Thonoy-Genève	2	56	GUNDLACH-PETERSEN	10	25
Maison particulière dans une colonie	9	21	Groupe de maisons familiales à Conches, près Genève	2	57	La maison du peuple à Sundbyberg (Suède).		
ROTH A. et E. :			Maisons et villas, près Genève	2	60	SUNDHAL et SCHMALEN-SEE	10	47
Deux maisons jumelées à Dolderal, Zurich	2	52	Immeuble de rapport à Genève	2	60	La maison des artistes à Oslo.		
Abri de jardin	4	70	VINCENT (et HONNEGER) :			BLAKSTAD et MUNTHE-KAAS	10	58
Cour-jardin à Berlin	4	54	Groupe d'immeubles près de Genève	2	50	La maison des missions luthériennes.		
RUBIN C. :			Immeuble de rapport à Genève	2	51	O. BANG	10	64
Immeuble de rapport à Tel-Aviv	9	12, 13	Villa à Genève	2	54			
ST-BARBE HARRISON A. :			VON SCHMALENSEE (SUNDHAL et) :					
Imprimerie gouvernementale à Jérusalem	9	28	Magasins de vente de la fédération « Konsum » aux environs de Stockholm	10	34	BIBLIOTHÈQUES		
Station de police en Palestine	9	29	Usine d'ampoules électriques près de Stockholm	10	40	Bibliothèques (et musées) de Paris.		
Musée palestinien d'archéologie	9	30	VOORHEES (GRELIN et WALKER) :			G. H. RIVIÈRE	5, 6	55
SAMUEL :			Poste de radiodiffusion de Carteret (New-Jersey)	12	76	Bibliothèque Nationale - Nouveaux aménagements et annexe de Versailles.		
Hôtel particulier à Bromley	1	61	WALKER (voir VOORHEES).			M. ROUX-SPITZ	5, 6	54, 56
SAUGEY (voir VINCENT).			WALTER LOMPE :			Bibliothèque Municipale du 11 ^e arrondissement.		
SCHEMME M. :			Maison de campagne à Düsseldorf	1	57	G. SEBILLE	5, 6	57
Cité-jardin de Oberrnigt (Allemagne)	4	34	WITTKOWER W. (et NADAV U.) :			Bibliothèque de Viipuri (Finlande).		
SCHINDLER :			Hôtel Gat-Rimmon à Tel-Aviv	9	16	A. AALTO	10	74
Maison de campagne en Californie	1	63	YARZA (J. de) :					
SCHISTAD (voir MCESTUE).			Aménagement d'une mansarde	1	75	BOUTIQUES		
SCHMALENSEE (SUNDHAL et) :			YORKE (BREUER et) :			(Voir MAGASINS)		
Maison du peuple à Sundbyberg	10	47	Maison de campagne	1	60	CHATEAUX		
SCHWERTZ (voir VINCENT).			ZALKIND N. :			Châteaux en Skanie	10	45
SEEP EICHHORN :			Villa à Ramat-Gan	9	22			
Sportshôtel Almhof à Gerlos-pass	1	37	ZIMDAHL (voir AHRBOM).			CINÉMAS		
SHARON A. :			ZOLLINGER (Otto) :			(Voir SALLES DE SPECTACLES)		
Blocs d'habitations de la coopérative ouvrière d'habitation Shicoun à Tel-Aviv	9	17	Hôtel particulier à Ban-Saint-Martin	1	41			
Club-house de l'agricultural research station rechovoth	9	23				CONCOURS		
Maison du peuple « Beth Brenner » à Tel-Aviv	9	24				Chalet-refuge du Ski-Club de Paris	1	1
Hôpital de la caisse de malades ouvriers en Judée	9	27				Le Palais du bois à l'Expo 37	2	36
SHIFFMANN J., ing. :						Une auberge de la jeunesse et un foyer communal à l'Expo 37	2	36
Tel-Aviv, son développement, son architecture	9	10 à 27				Une maison de cité-jardin	8	89
Ecole municipale à Tel-Aviv	9	27				Le monument au général Pershing à Versailles (projets de A. PERRET et de H. PACON)	9	81
SIREN J. S. :								
Grands magasins de gros à Helsinki	10	73				CUISINES		
SCERENSEN C. Th. :						Section des Economes de la 4 ^{me} exposition de l'habitation - Appareils de cuisine	2	68
Aménagement du parc de Bli-dah	10	8				Quelques idées pour l'équipement de la cuisine	8	92
SPANDRI G. :								
Station de radiodiffusion El Mundo à Buenos-Aires	12	81				DÉCORATION		
STEGMANN (voir FISHER).						(Voir INTÉRIEURS et MOBILIER)		
STEVENS M. :						ÉCOLES - ENSEIGNEMENT		
Maison près de Louvain	1	57				Groupe scolaire à Paris.		
SUNDHAL E. :						R. REQUET-BARVILLE	3	55
Entrepôts généraux de la coopérative et magasins de vente de la fédération Konsum à Stockholm	10	32				Ecole de garçons à Hilversum.		
Fabrique de biscottes à Kvarnholmen	10	36				W. M. DUDOK	7	10
Usine de pâtes alimentaires	10	39				Ecole de Deganya, Palestine.		
Usine d'ampoules électriques, près de Stockholm	10	40				R. KAUFFMANN	9	7
Maison du peuple à Sundbyberg	10	47				Ecole de Mishmar Haemek, Palestine.		
Fabrique de caoutchouc à Gislaved	10	48				J. NEUFELD	9	8
						Ecole municipale à Tel-Aviv.		
TAMM (voir GERCHER).						SHIFFMANN	9	27
TATTON BROWN :						Ecole polytechnique à Caiffa.		
Maison de campagne en bois	1	61				A. BAERWALD	9	29
TAUT :						Université d'Aarhus.		
Une habitation japonaise	1	65				K. FISHER, MCELLER, STEGMANN	10	11
Jardin sur le toit d'un hôtel particulier	1	67				Ecole d'agriculture à Has, Norvège.	10	62
TCHLENOV B. (et TEINOVITZ M.) :								
immeuble à Tel-Aviv	9	15				ÉGLISES		
TEINOVITZ M. (voir TCHLENOV).						L'église commémorative de Grundtvig.		
VAGO J. :						V. JENSEN-KLINT	10	26
Plan d'aménagement de la ville de Budapest	3	17				Projet de restauration de la cathédrale de Trondheim.		
						H. THIIIS	10	63
						Eglise de Haddal (Norvège)	10	63
						Eglises en Norvège.	10	63
						POULSSON		

ELECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE

L'éclairage et la signalisation à Paris N° (travaux de Paris).	N°	Page
H. GIRAUD	5, 6	68
L'éclairage public de Paris.		
R. MALLET-STEVENS	5, 6	78
L'éclairage à l'exposition 1937	10	80
Eclairage général, éclairage local	8	94
Voie triomphale de la lumière et de la radio à l'exposition 1937.		
H. FAVIER	5, 6	123
Pavillon du luminaire à l'exposition 1937.		
MEUNIER et ses collaborateurs	10	80
Pavillon de la lumière à l'expo 1937.		
R. MALLET-STEVENS	8	38 et 94
Les fontaines lumineuses sur la Seine à l'exposition 1937.		
BEAUDOIN et LODS	5, 6	115
Matériel employé pour les fontaines lumineuses sur la Seine à l'exposition 1937	5, 6	115
Appareils d'éclairage	7	61
Exemples de lampadaires utilisés pour l'éclairage urbain	5, 6	79
Appareils éclairant les voies publiques à l'exposition 1937	10	80
Appareils de buanderie et de cuisine	3	84

ÉTUDES GÉNÉRALES

La grande misère du bâtiment.		
André BLOC	2	1
Réglementation du titre et de la profession d'architecte.		
P. VAGO	2	4
(Voir également Législation).	8	90
Peinture murale ou peinture spatiale.		
LE CORBUSIER	3	75
L'architecture, éternel livre d'images		
ELKOUKEN	3	80
Les agences d'architectes.		
J. P. SABATOU	3	63
Études sur les jardins publics et privés, les cités-jardins, les plantes et les fleurs, et l'architecture pour jardin en général.		
A. VÉRA, A. LAPRADE, C. MOREUX, J. HUBIE, A. HERMANT, M ^{me} Ph. VILMORIN, H. BERTRAND-ARNOUX, H. FUCHS, R. LARDAT	numéro spécial n° 4	
L'habitation privée à Paris.		
TRUTIE de VARREUX	5, 6	47
Bibliothèques et musées de Paris.		
G. H. RIVIÈRE	5, 6	55
Édifices sportifs de la région parisienne.		
L. FAURE-DUJARRIC et J. ROUSSEL	5, 6	61
Les aérogares.		
U. CASSAN	5, 6	65
La direction générale des travaux de Paris.		
H. GIRAUD	5, 6	67
L'avenir de Paris.		
Raymond LAURENT	5, 6	3
L'évolution de Paris.		
Marcel POETE	5, 6	6
Problèmes d'esthétique à Paris.		
Elie DEBIDOUR	5, 6	17
Beauté de Paris, beauté fragile.		
A. LAPRADE	5, 6	24
Le Paris de demain et projet de transformations.		
G. SEBILLE	5, 6	81
Mystiques et espaces.		
E. BEAUDOIN	5, 6	91
Paris et l'exposition des arts techniques dans la vie moderne.		
E. LABBÉ	5, 6	100
Plan général de l'exposition internationale de Paris 1937.		
J. GREBER	5, 6	101
Paris, héritier de l'exposition 1937.		
H. PINGUSSON	5, 6	120
Les transports de Paris et de sa banlieue.		
G. PRADE	5, 6	73
Transports en commun.		
F. JAYOT	5, 6	77
L'éclairage public de Paris.		
R. MALLET-STEVENS	5, 6	78

Les sorties de Paris.		
H. SELLIER	5, 6	86
Ce que contient le plan d'aménagement de la région parisienne.		
J. ROYER	5, 6	88
Comment aménager une ville (aménagement de Boulognesur-Seine).		
MORIZET	5, 6	96
Les expositions de Paris.		
M. BARRET	5, 6	103
La lumière et le son sur la Seine à l'exposition 1937.		
E. BEAUDOIN, M. LODS	5, 6	115
L'éclairage à l'exposition 1937	10	80
Pour l'art moderne (extrait du manifeste de l'U. A. M.)	7	7
L'art et la raison.		
F. JOURDAIN	7	45
Perspectives.		
M. BARRET	7	69
La leçon de l'exposition de 1937	8	3
Formes 1937.		
A. HERMANT	8	13
Quatrième réunion internationale d'architectes: compte rendu des séances de travail	8	60
L'architecture en Palestine.		
S. BARKAI - J. POSENER	9	2
L'exposition que nous aurions pu faire.		
M. GENERMONT	9	77
Le danger aérien.		
Général KELLER	12	2
Défense passive.		
Général NIESSSEL	12	3
La guerre aérienne.		
P. VAGO	12	4
L'urbanisme et la défense passive		
Les principaux points vulnérables de Paris et ses voies d'évacuation.		
M. REY	12	31
L'organisation générale de la radiodiffusion en France.		
M. BARROUX	12	36
Les bâtiments d'émetteurs de la radiodiffusion d'Etat.		
J. MATRAS	12	37
Les caractéristiques techniques d'un émetteur de radiodiffusion	12	39

EXPOSITIONS

La 4 ^{me} exposition de l'habitation ..	1	78
La 14 ^{me} Salon des Arts Ménagers ..	2	64
Les expositions de Paris.		80
M. BARRET	5, 6	103
La 5 ^{me} exposition de l'habitation ..	10	85
	12	91

EXPOSITION 1937

(Voir n° 5 et 6, 7, 8 (numéro spécial), 9, 10)		
Généralités	1	76
Quelques maquettes de pavillons		
Paris et l'exposition des arts techniques dans la vie moderne.		
E. LABBÉ	5, 6	100
Plan général de l'exposition internationale de Paris 1937.		
J. GREBER	5, 6	101
Exposition de Paris 1937.		
M. BARRET	5, 6	108
La lumière et le son sur la Seine à l'exposition de Paris 1937.		
E. BEAUDOIN et M. LODS	5, 6	115
Paris, héritier de l'exposition 1937.		
H. PINGUSSON	5, 6	120
La leçon de l'exposition	8	3
L'exposition que nous aurions pu faire.		
M. GENERMONT	9	77
L'éclairage à l'exposition 1937	10	80
(PAVILLONS)		
Aéronautique	8	44
Artistes Décorateurs	9	54
Art des fêtes	8	47
Allemagne	8	16
Autriche	8	18
Beaux-Arts	9	58
Belgique	8	20
	5, 6	110
Caoutchouc	7	70
	8	43
	5, 6	111

Céramique (Sèvres) et Verrerie ..	8	42
Club des Architectes	9	50
	5, 6	110
Congo belge	10	77
Danemark	9	45
Eaux et Forêts	9	56
Écoles des B. A. et A. D.	9	52
Élégance et parure	8	36
Enseignement	8	34
Espagne	8	22
Ferronnerie	9	60
Finlande	10	65
Habitation rurale	8	33
Hygiène	8	31
Italie	8	24
	5, 6	110
Japon	9	40
	5, 6	113
Jouets	5, 6	113
	9	53
La femme, l'enfant	8	32
Lumière	8	38
Luminaire	9	53
Marine Marchande	9	63
Mobilier	9	54
Navigation italienne	9	40
Norvège	10	53
Palestine	9	44
Pays-Bas	8	19
Police, P. T. T.	9	59
Pologne	8	26
Publicité	8	48
Radio	9	57
Saint-Gobain	8	40
Solidarité	8	35
Suède	10	28
Suisse	8	28
Tabacs	8	35
Tchécoslovaquie	10	82
Temps Nouveaux	9	46
Tourisme	9	58
U. A. M.	8	50
	et numéro spécial	
U. R. S. S.	8	30
Yachting	8	46
Yougoslavie	9	45

(PORTES, PONTS ET PASSERELLES)

Porte de l'Alma	9	35
Passerelle quai de la Conférence ..	9	39
Porte quai d'Orsay	9	63
Porte d'honneur, Pont Alexandre III		14
Passerelle de l'Alma	8	56
GARES		
Gares de téléphérique	1	33 et 77
Les Aérogares.		
U. CASSAN	5, 6	65
La nouvelle aérogare du Bourget.		
G. LABRO	5, 6	99

HABITATIONS INDIVIDUELLES

Hôtel particulier à Ban Saint-Martin.		
ZOLLINGER	1	41
Villa du Golf au Lys-Chantilly.		
GINSBERG et HEEP	1	46
Maison de Week-end à Villefranche-sur-Mer.		
BARRET	1	49
Châlet à Morzine.		
FAUBLEE	1	52
Maison particulière à Paris.		
WELTZ	1	53
Villa à Argelès Gazost.		
ESCOUGNAN	1	54 et 77
Maison d'un Architecte à Bruxelles.		
AMAURY	1	55
Châlets en Haute-Savoie.		
LE MÈME	1	40
Villa près de Louvain.		
STEVENS	1	57
Maison de Campagne à Dusseldorf.		
WALTER LOMPE	1	57
Villa de l'Architecte Luigi Figini.		
LUIGI FIGINI	1	58
Maison de Campagne.		
BREUER et YORK	1	60
Hôtel particulier à Bromley.		
G. SAMUEL	1	61
Maison de Campagne en Bois.		
W. TATON BROWN	1	61
Maison de Campagne aux États-Unis.		
ALDEN B. DOW	1	62
Maison de Campagne en Californie.		
SCHINDLER	1	63

Maison à Chipperfield. FRY	N°	Page
Habitation japonaise. Bruno TAUT	1	64
Maison de Campagne à Keruzawa. A. RAYMOND	1	65
Maison de M. A. de Souza Lara à Escoril. Ernst LESSER	1	69
Maisons de Campagne en Hongrie. F. POPPER	1	70
Maison de Campagne à Smidstrup. V. BOESEN et E. MELLER. . .	1	72
Aménagement d'une chambre de 3 m. X 3 m. E. LANSON	1	73
Aménagement d'une Mansarde. J. de YARZA	1	74
Villa à Genève. VINCENT et HONEGGER ..	2	75
Villa à Chêne Bougeries. LUZERON	2	54
Villa à Cologny-Genève. QUÉTANT	2	55
Maison d'un Architecte à Thoney-Genève. « L'Atelier d'Architectes ». VINCENT, SAUGEY, SCHWERTZ et LESEMANN	2	56
Groupe de Maisons familiales à Conches, près Genève. « L'Atelier d'Architectes ». Maisons et Villas près de Genève. « L'Atelier d'Architectes ».	2	57
Maison de Campagne en Autriche. ERNST PLISCHKE	3	60
Une Maison pivotante. INVERNIZZI et FAGIUOLI ..	3	58
Habitation en Californie. R. NEUTRA	4	61
Hôtel particulier à Neuilly et Villa. P. BARBE	7	50
Maisons de Campagne. Ph. JOURDAIN et J. LOUIS ..	7	12
Hôtels particuliers. A. LURÇAT	7	31
Villas à Poissy. LE CORBUSIER et JEANNERET ..	7	36
Une Maison paysanne Arabe en Palestine et maisons ouvrières et paysannes juives. KAUFFMANN, KORNBERG et KEMPENSKY	9	42
Une Colonie. Villas à Tel-Aviv. AVERBOUGH et GINZBURG, DIKKER, L. COHN, G. KROLIK, H. ROSENTHAL, S. BARKAI. . .	9	19
Villa à Ramat-Gan. ZALKIND	9	20 à 22
Grandes demeures en Norvège. POULSSON, ARNEBERG ..	10	22
Habitation de Campagne avec maison de bains près d'Helsinki (Finlande). . .	10	57
H. B. M.		
Cité d'H. B. M. à Châtenay-Malebry. BASSOMPIERRE, DE RUTTE et SIRVIN	5, 6	67
Cité d'H. B. M. à Maisons-Alfort. HUMMEL et DUBREUIL ..	5, 6	42
L'Œuvre de l'office public d'H. B. M. du département de la Seine. Par Henri SELLIER. . .	5, 6	42
Cité d'H. B. M. de la Muette à Drancy. BEAUDOIN et LODS	5, 6	43
Cité d'H. B. M. à Saint-Mandé. F. DUMAIL	5, 6	45
HOPITAUX - SANATORIA CLINIQUES		
Sanatorium Telisch sur le Mont Carmel. L. KRAKAUER	9	13
Hôpital Assutah à Tel-Aviv. J. NEUFELD	9	25
Hôpital de la Caisse de Malades Ouvriers en Judée. A. SHARON	9	26
Clinique de l'Université d'Aarhus. . .	10	27

Hôpital de Niels Steenson à Copenhague. I. BENTSEN	N°	Page
Sanatorium à Paimio (Finlande). A. AALTO	10	14
HOTELS ET PENSIONS		
Hôtels de Montagne	1	76
Hôtel St-Anton Am Arlberg	1	30
Hôtel à Gerlosspass	1	38
Pensions d'enfants à Villard-de-Lans. . .	2	37
POURADIER-DUTEIL	2	43
Hôtel « Latitude 43 » à St-Tropez. H. PINGUSSON	7	44
Hôtel Gat-Rimmon à Tel-Aviv. W. WITTKOWER et U. NADAV	9	41
Hôtel à Stockholm	10	16
HOTELS DE VILLE		
Hôtel de Ville de Stockholm. R. OSTBERG	10	49
Hôtel de Ville d'Oslo. ARNEBERG et POULSSON ..	10	46
Hôtel de Ville de Kotka (Finlande). E. HUTTUNEN	10	62
HYGIÈNE		
Appareils sanitaires et ensembles de Salle de bains. (Section de la 4 ^e Expos. de l'Habitation). . .	2	72
La Buanderie. . .	3	69
Nettoisement et traitement des ordures ménagères; eaux et assainissement à Paris (travaux de Paris). . .	5, 6	84
H. GIRAUD	5, 6	68
IMMEUBLES COMMERCIAUX (Voir MAGASINS)		
IMMEUBLES D'HABITATION PAR APPARTEMENT		
Immeuble de rapport, rue Port-Mahon à Paris. A. MOREL, L. FILLIOL et G. FERAY	2	50 et 51
Immeuble de rapport à Genève. F. QUÉTANT	2	45
Immeubles à Genève et Montchoisy. VINCENT et HONNEGER. . .	2	49
Deux Maisons jumelées à Dolderal, Zurich. A. et E. ROTH	2	50 et 51
Maison d'Habitation à Genève. HOECHEL et MINNER	2	52
Immeuble de rapport à Genève. L'Atelier d'Architectes (voir Vincent). . .	2	53
Immeuble à Bâle. GERCHER et TAMM	2	60
Immeuble boulevard du Montparnasse. B. ELKOUKEN	3	58
Immeuble à Paris, rue Falguière. L. J. MADELINE	3	39
Immeuble à Paris. J. FIDLER	3	46
Immeubles-villas à Vienne. E. RISS	4	49
Immeuble de rapport à Boulogne-sur-Seine. H. PINGUSSON	7	60
Immeuble de rapport à Tel-Aviv. C. RUBIN, D. CARMÍ, Z. BARAK, Z. RECHTER, J. JAROST, AL. CHANANI, TCHLENOV, TEINOVITZ. . .	9	41
Habitations collectives de la coopérative ouvrière de Tel-Aviv. A. SHARON	9	12 à 17
Groupe d'immeubles à St-Cloud. L. FAURE-DUJARRIC	9	17
Habitations collectives au Danemark. H. HANSEN, L. HYGOM, P. HENNINGSEN, TH. DREYER, P. BAUMANN et K. HANSEN, FISKER et MOLLER, MONBERG, JOERGENSEN, HELWEG, HEIBERG, LARSEN, SKJOT-PEDERSEN, BENTSEN, UBERG, BJORN. . .	10	68
Habitations collectives en Suède. . .	10	5 et 6

INTÉRIEURS		
(Voir numéros II et VII).		
Meubles en bois	N°	Page
Mobilier scolaire	2	9 à 24
Mobilier de jardin	7	66
Meubles d'Architecte	3	23 et 25
JARDINS ET ARCHITECTURE POUR JARDINS		
(Voir numéro spécial, n° 4).		
Jardin sur le toit d'un hôtel particulier. B. TAUT	1	68
Jardins privés en Suisse. MERTENS frères et G. AMMAN	2	64
Les promenades, parcs et jardins de Paris. R. LARDAT	5, 6	62
Square de la rue Boulay. R. LARDAT	5, 6	51
LÉGISLATION		
Voierie - Alignement (jugements). . .	2	
Edifices d'habitation et règlements de voierie. J. QUONIANN	5, 6	2
Hauteur des constructions à Paris ..	5, 6	19
Textes législatifs sur l'organisation de la défense passive	12	29
Projets de loi sur la réglementation du titre et de la profession d'architectes	12	9
LOISIRS		
(Voir aussi SPORTS - SALLES DE SPECTACLES)		
Palais des fêtes à Helsinki (Finlande). HYTONEN et LUUKKONEN ..	10	90
Pavillon « l'Art des fêtes », exposition 1937 P. VAGO, H. GUIBAUD	8	68
Dancing. P. BARBE	7	47
Casino de Beauvallon. P. CHAREAU	7	13
MAGASINS ET BOUTIQUES		
Salon de coiffure à Paris. R. BERNARD	3	21
Boutique de jardin public (jouets, buffet) au square Séverine. R. LARDAT	4	71
Magasins à Tel-Aviv, Palestine. A. ABRAHAM	9	12
Magasins à Copenhague. HELWEG-MCELLER	10	21
Magasins de vente de la fédération Konsum de Stockholm et Alentours. SUNDAHL, SCHMALENSÉE, RIBBING	10	73
Grands magasins de gros à Helsinki. S. SIREN	10	73
MARCHÉS		
Marché aux viandes et marché aux volailles des abattoirs de Copenhague	10	17 et 19
MATÉRIAUX		
Matériaux de revêtement (section de la 4 ^{me} exposition de l'habitation)	2	65
Matériaux de revêtement à l'exposition 1937	8	53
Matériaux et procédés de construction (section de la 4 ^{me} exposition de l'habitation)	2	74
Laboratoire d'essais des matériaux (travaux de Paris). H. GIRAUD	5, 6	70
Matériaux pour murs, cloisons, remplissages (Voir aussi TECHNIQUE)	11	4
MOBILIER (Voir INTÉRIEURS)		

MUSÉES

(Bibliothèques et) musées de Paris. G. H. RIVIÈRE	5, 6	55
Les musées d'art moderne. J. C. DONDEL, A. AUBERT, P. VIARD, M. DASTUGUE	5, 6	59
Musée et institut de zoologie à Nancy. J. et M. ANDRÉ	7	7
Musée palestinien d'archéologie. A. ST. BARBE HARRISON	9	30
Salles aux musées d'art moderne de Paris	9	65

PISCINES

Piscine d'un immeuble à Bâle. GERCHER et TAMM	2	58
Piscine du Racing-Club. L. FAURE-DUJARRIC	5, 6	63

P. T. T. - RADIODIFFUSION

Hôtel des Postes à Marseille. A. BLUYSEN	2	47
Bureau central des P.T.T. à Paris. G. LABRO	3	52
Pavillon de la radio, exposition 1937. MATHON, CHOLLET, SORS	9	57
Pavillon des P.T.T., exposition 1937. G. et A. GUTTON	9	59
Cartes du réseau des radio-circuits et des émetteurs et studios fran- çais de radiodiffusion	12	35
Organisation générale de la radio- diffusion en France	12	36
Les bâtiments d'émetteurs de la ra- diodiffusion d'état	12	37
Les caractéristiques techniques d'un émetteur de radiodiffusion	12	39
Principaux postes de radiodiffusion: Poste National en construction dans le Cher. AZÉMA	12	41
Poste de Marseille P.T.T. - Poste de Nice P.T.T. A. AUDOUL	12	43
Poste de Rennes P. T. T. P. LALOY	12	50
Poste de Lyon P. T. T. Ch. MEYSSON	12	52
Poste de Lille P. T. T. M. DELANNOY	12	53
Poste de Paris P.T.T. à Villebon. F. LE CŒUR	12	55
Poste de Toulouse-Pyrénées. P. THURIES	12	58
Poste de Radio-Cité à Gennevilliers. E. et P. BERTRAND	12	61
Poste de Radio-Côte d'Azur. L. PARISET	12	63
Studios de radiodiffusion au Palais de la Radio, exposition 1937. MATHON, CHOLLET, SORS	12	65
Broadcasting Corporation à Londres. G. VAL MYER	12	67
Stations Brookmans park, Penmon, Lisnagawey, Droitwich, Newcastle. W. COATES	12	72
Poste émetteur de la police à West- Wickham. G. MACKENZIE FRENCH	12	74
Poste de Carterot (New-Jersey). VOORHEES, GMELIN et WALKER	12	76
Poste de la Columbia Broadcasting Corporation (U. S. A.). W. LESCAZE	12	77
Studio et salle de concert de la Columbia Broadcasting de Chica- go	12	78
Studios de la National Broadcasting Corporation à New-York	12	79
Studios à Philadelphie. R. HELLER	12	80
Station de El Mundo à Buenos-Aires. G. SPANDRI	12	81
Studio A.V.R.O. à Hilversum (Pays- Bas). MERKELBACH et KARSTEN	12	85
Les pylônes. J. DREYFUS	12	87

REFUGES

(Voir numéro spécial n° 1)		
Refuges de haute montagne	1	1 à 28

Refuge du Mont-Moron. BRAUNING, LEU, DURIG	1	39
---	---	----

RESTAURANTS (BARS - CAFÉS)

Restaurant des Arts Ménagers 1937. Rob. MALLET-STEVENS	2	82
Salles à manger communes dans les kouvouzh en Palestine	9	9
Restaurant de la maison du peuple à Tel-Aviv. A. SHARON	9	24
Restaurant à Ingierstrand Bad (Nor- vège). MŒSTUE et SHISTAD	10	62

SALLES DE SPECTACLES

(THÉÂTRES et CINÉMAS)		
Cinéma Normandie à Paris. P. de MONTAUT et A. GORSKA	2	40
Cinemas d'actualités à Paris, Lille, Marseille. P. de MONTAUT et A. GORSKA	7	38
Théâtre-cinéma à Lille - Théâtre à Paris. H. PINGUSSON	7	40
Théâtres à Copenhague. LAURITZEN-JACOBSE	10	24
Théâtre de Reykjavik	10	30
Théâtre Folken à Stockholm. N. KARLSSON	10	50
Cinéma Spegeln à Stockholm. G. CASON	10	50
Salle de cinéma Saga et salle de théâtre Scala dans l'odd-follow- building à Oslo. BLAKSTAD et MUNTHE KAAS	10	60

SANATORIA

(Voir HOPITAUX)

SANITAIRE

(Voir HYGIÈNE)

SPORTS

Les cités de sports d'hiver. P. SIRVIN	1	29
Edifices sportifs de la région pari- sienne. L. FAURE-DUJARRIC et J. ROUSSEL	5, 6	61
Stade de tennis Roland-Garros, Sta- de de Colombes, piscine du Ra- cing-Club. L. FAURE-DUJARRIC	5, 6	61
Stade-vélodrome du Parc des Princes O. HAOUR et A. ALYMOFF	5, 6	63
Le stadium de Paris, projet. U. CASSAN	5, 6	64
Tennis-hall à Hellerupp. A. JACOBSEN	10	22
Stade de football Rasunda (Suède). B. BORGSTROM et S. IVAR LIND	10	51
Aéro-Club Roland-Garros à Buc. BEAUDOIN et LODS (Voir aussi REFUGES)	8	16

TECHNIQUE

La construction en haute montagne. P. CHEVALIER	1	8
Isolation thermique, phonique, anti- vibratile. A. HERMANT, R. FLEURENT, I. KATEL	11	19
Les fermetures	11	40
	2	9
Le bois dans l'équipement de l'habi- tation (mobiliier et fermetures). A. HERMANT, A. PERSITZ, M. BLUMENTHAL	2	9
Le bois courbé. C. STEVENS	2	22
Technique constructive moderne sur un gros chantier de lotissements.	9	73
Chauffage des locaux en plein vent	10	86

THÉÂTRES

(Voir SALLES DE SPECTACLE)

TRANSPORTS

(Voir aussi GARES)

Carte des autoroutes (plan d'aména- gement de la région parisienne)	5, 6	71
Passage souterrain pour voitures aux portes de Champerret et Cour- celles (travaux de Paris)	5, 6	68
Les transports de Paris et de sa ban- lieue. Y. G. PRADE	5, 6	73
Transports en commun. E. JAYOT	5, 6	77
Carte des voies de dégagement de Paris, plan Prost	5, 6	92

URBANISME

Problèmes d'urbanisme	3	3
Rome, projets et réalisations	3	4
Budapest, plan d'aménagement. J. VAGO	3	17
Bucarest, projet de palais municipal. P. ANTONESCO	3	25
Zagreb, plan d'extension. E. NEIDHARDT	3	29
Addis-Abeba: plan d'aménagement. VALLE et GUIDI	3	32
Paris, aménagement des Tuileries - P. FLANDRIN	3	34
Elargissement du pont d'Iéna.	3	35
New-York: le pont des 3 quartiers	3	37
Jardins publics, squeres, promenades et cités-jardins	4	
L'évolution de Paris. Marcel POETE	5, 6	6
Le problème de la zone. Pierre DOUMERC	5, 6	21
Terrains nus et terrains bâtis à Pa- ris - Répartition des espaces li- bres - Paris actuel, Paris futur. René MESTAIS	5, 6	25
Multiplier les espaces libres dans Paris. Adolphe DERVAUX	5, 6	37
Le zoning. Emile JAYOT	5, 6	38
Paris souterrain. G. BARDET	5, 6	39
L'œuvre de l'office public d'H.B.M. du département de la Seine. H. SELLIER	5, 6	43
Les promenades, parcs et jardins de Paris. R. LARDAT	5, 6	51
La direction générale des travaux de Paris. H. GIRAUD	5, 6	67
Les transports de Paris et de sa ban- lieue. Y. G. PRADE	5, 6	73
Transports en commun. E. JAYOT	5, 6	77
L'éclairage public de Paris. R. MALLET-STEVENS	5, 6	78
Etude sur le Paris de demain et pro- jets de transformations. G. SEBILLE	5, 6	81
Les sorties de Paris. H. SELLIER	5, 6	86
Ce que contient le plan d'aména- gement de la région parisienne. J. ROYER	5, 6	88
Comment aménager une ville. A. MORIZET	5, 6	96
La ville d'Asnières. E. BILLIET	5, 6	98
Concours d'une maison de cité-jar- din	8	89
Tel-Aviv (Palestine): son développe- ment, son architecture. J. SHIFFMANN	9	10 à 27
Plan d'extension et Business Centre de Haïfa. A. KLEIN, M. LOEB	9	33 et 34
Quartiers d'habitations collectives au Danemark	10	4
Aménagement des parcs de Blidah et de Bellavista. Th. SCERENSEN, A. JACOB- SEN	9	8 et 10
Urbanisme et travaux publics à Sto- ckholm	10	52
L'urbanisme et la défense passive. G. BARDET	12	30
Principaux points vulnérables de Pa- ris et ses voies d'évacuation. REY	12	31

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

5, RUE BARTHOLDI, BOULOGNE (SEINE) — TÉL.: MOLITOR 19-90 ET 91
REVUE MENSUELLE - 8^{ME} ANNÉE - NUMÉRO 1 - JANVIER 1937

ANDRÉ BLOC, DIRECTEUR

COMITÉ DE PATRONAGE: MM. POL ABRAHAM, ALF. AGACHE, L. BAZIN, EUGÈNE BEAUDOUIN, LOUIS BOILEAU, DJO BOURGEOIS, VICTOR BOURGEOIS, URBAIN CASSAN, PIERRE CHAREAU, JACQUES DEBAT-PONSAN, JEAN DÉMARET, ADOLPHE DERVAUX, JEAN DESBOUIS, ANDRÉ DUBREUIL, W. M. DUDOK, FÉLIX DUMAIL, ROGER EXPERT, LOUIS FAURE-DUJARRIC, RAYMOND FISCHER, E. FREYSSINET, TONY GARNIER, JEAN GINSBERG, HECTOR GUIMARD, MARCEL HENNEQUET, ROGER HUMMEL, PIERRE JEANNERET, FRANCIS JOURDAIN, ALBERT LAPRADE, LE CORBUSIER, H. LE MÉME, MARCEL LODS, BERTHOLD LUBETKIN, ANDRÉ LURCAT, ROB. MALLET-STEVENS, LOUIS MADELINE, J. B. MATHON, J. C. MOREUX, HENRI PACON, PIERRE PATOUT, AUGUSTE PERRET, G. H. PINGUSSON, HENRI PROST, MICHEL ROUX-SPITZ, HENRI SELLIER, CHARLES SICLIS, PAUL SIRVIN, MARCEL TEMPORAL, JOSEPH VAGO, ANDRÉ VENTRE, VETTER

PIERRE VAGO, RÉDACTEUR EN CHEF

COMITÉ DE RÉDACTION: ANDRÉ HERMANT, ALBERT LAPRADE, G. H. PINGUSSON, M. ROTIVAL, J. P. SABATOU

CORRESPONDANTS: ALGÉRIE: MARCEL LATHUILLIÈRE — ANGLETERRE: ERNO GOLDFINGER — AUTRICHE: EGON RISS — BELGIQUE: MAURICE VAN KRIEKINGE — BRÉSIL: EDUARDO PEDERNEIRAS — BULGARIE: LUBAIN TONEFF — DANEMARK: HANJEN — ÉTATS-UNIS: ANDRÉ FOUILHOX — CHINE: HARRY LITVAK — HONGRIE: DENIS GYOERGYI — ITALIE: P. M. BARDI. JAPON: ANTONIN RAYMOND — PALESTINE: J. BARKAI — PAYS-BAS: J. P. KLOOS — PORTUGAL: P. PARDAL-MONTEIRO — SUÈDE: VIKING GOERANSSON — SUISSE: SIGFRIED GIEDION — TCHÉCOSLOVAQUIE: JAN SOKOL — TURQUIE: ZAKY SAYAR — U. R. S. S.: D. ARKINE

M^{ME} M. E. CAHEN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

DÉPOSITAIRES GÉNÉRAUX DE « L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI » A L'ÉTRANGER
ROUMANIE: LIBRAIRIE « HASEFER », RUE EUGEN CARADA, BUCAREST. — ESPAGNE: ÉDITIONS INCHAUSTI, ALCALA 63, MADRID. — ARGENTINE: ACME AGENCY, CASILLA CORREO 1136, BUENOS-AYRES. — BRÉSIL: PUBLICACOES INTERNACIONALES, AVENIDA RIO BRANCO, 117, RIO-DE-JANEIRO. — CHILI: LIBRAIRIE IVENS, CASILLA 205, SANTIAGO. — COLOMBIE: LIBR. COSMOS, CALLE 14, N° 127, APARTADO 543, BOGOTA. — AUSTRALIE: FLORANCE ET FOWLER, ELISABETH HOUSE, ELISABETH STREET, MELBOURNE CT. — PÉROU: LIBRAIRIE HARTH ET CIE, CASILLA 739, LIMA. — DANEMARK: LIBRAIRIE ARNOLD BUSCK, 49, KOEB MAGERDAGE, COPENHAGUE. — URUGUAY: PALNITZKY, CALLE URUGUAY 890, MONTEVIDEO

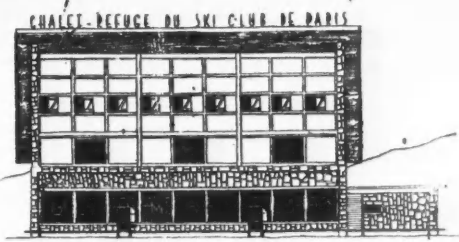
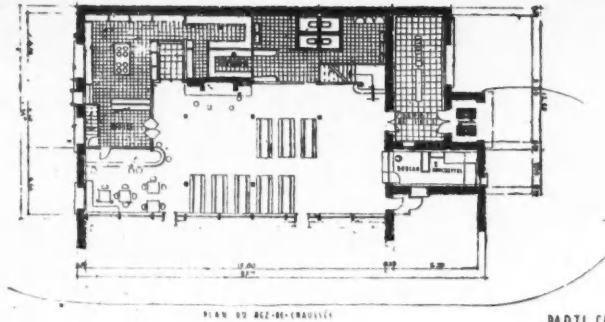
TARIF DES ABONNEMENTS: FRANCE ET COLONIES: UN AN (DOUZE NUMÉROS) 150 FR.
PAYS ÉTRANGERS A 1/2 TARIF POSTAL: UN AN: 230 FR. — PAYS ÉTRANGERS A PLEIN TARIF POSTAL 250 FR.

PRIX DE CE NUMÉRO: FRANCE ET COLONIES: 18 FR. - ÉTRANGER: 25 FR.

SOMMAIRE

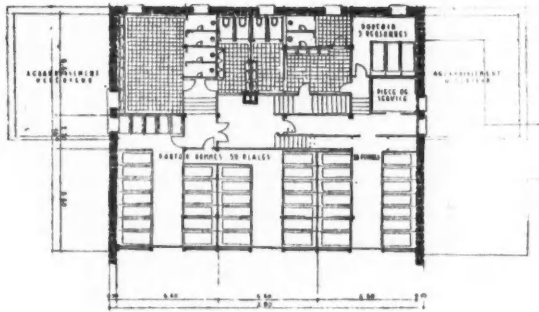
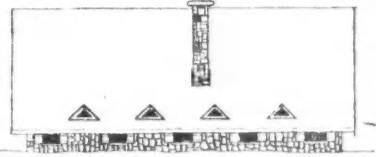
- 1 V^{ème} CONCOURS DE « L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI »: CHALET-REFUGE DU SKI-CLUB DE PARIS. RAPPORT DU JURY.
- 8 LA CONSTRUCTION EN HAUTE MONTAGNE PAR PAUL CHEVALIER.
- 29 LES CITÉS DE SPORTS D'HIVER..... PAR PAUL SIRVIN.
- HABITATIONS INDIVIDUELLES.
- LA QUATRIÈME EXPOSITION DE L'HABITATION.
- INFORMATIONS

PROJET DE M. ANDRÉ BLOCH (2^{me} PRIX EX-ÆQUO)

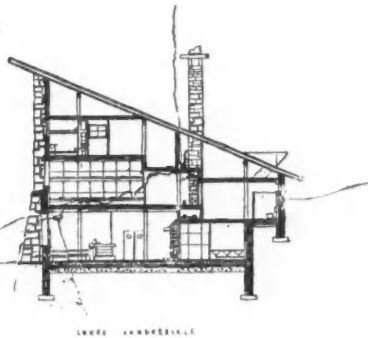
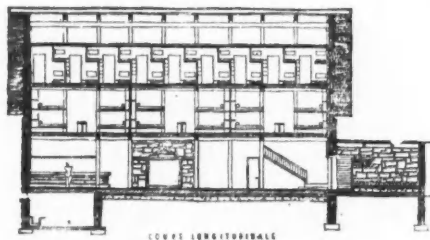
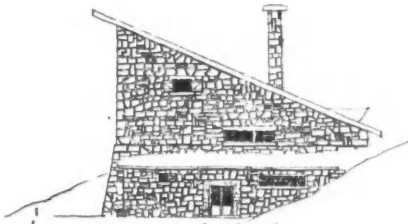
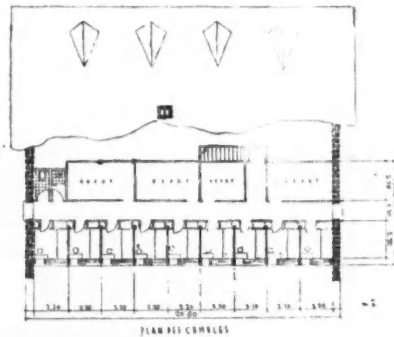
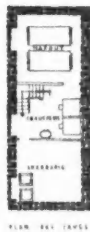


PARTI CONSTRUCTIF

PIERRES - MOUSSE - ONNE - GRANITIQUE -
 150 KILOG. PARS
 STATUTURE - QUAL. 1000 KILOG. CUBES
 100 KILOG. UN MÈTRE
 100 KILOG. UN MÈTRE
 100 KILOG. UN MÈTRE
 100 KILOG. UN MÈTRE
 FONDATIONS PROFONDES POUR ÉVITER
 L'ÉLEVEMENT PAR LE GEL -
 REZ-DE-CHAUSSEE - MOUSSE - ONNE - GRANITIQUE -
 150 KILOG. PARS
 100 KILOG. UN MÈTRE
 100 KILOG. UN MÈTRE
 100 KILOG. UN MÈTRE
 100 KILOG. UN MÈTRE
 STAGE - ALUMINIUM -
 100 KILOG. UN MÈTRE
 100 KILOG. UN MÈTRE
 100 KILOG. UN MÈTRE
 100 KILOG. UN MÈTRE



VOLUME 3,050 m³
 SURFACE 380 m²
 LOUÉE PAR MÈTRE
 30 m²
 LOUÉE PAR MÈTRE
 30 m²



CINQUIÈME CONCOURS DE « L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI » :
 CHALET-REFUGE DU SKI-CLUB DE PARIS

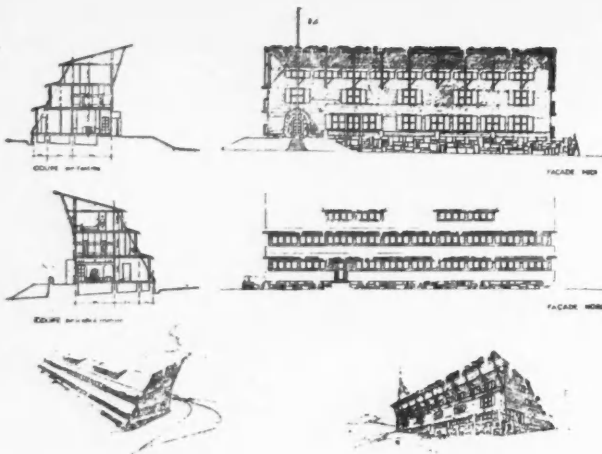
Le 5^{me} concours de l'« Architecture d'aujourd'hui » a été organisé avec la collaboration du Ski-Club de Paris.

Le programme, élaboré par les dirigeants du Club ne comportait volontairement aucune précision sur l'emplacement, le site ou la région. Seule l'altitude était mentionnée: 2.000 mètres, et la destination indiquée « pour abriter confortablement 80 personnes ».

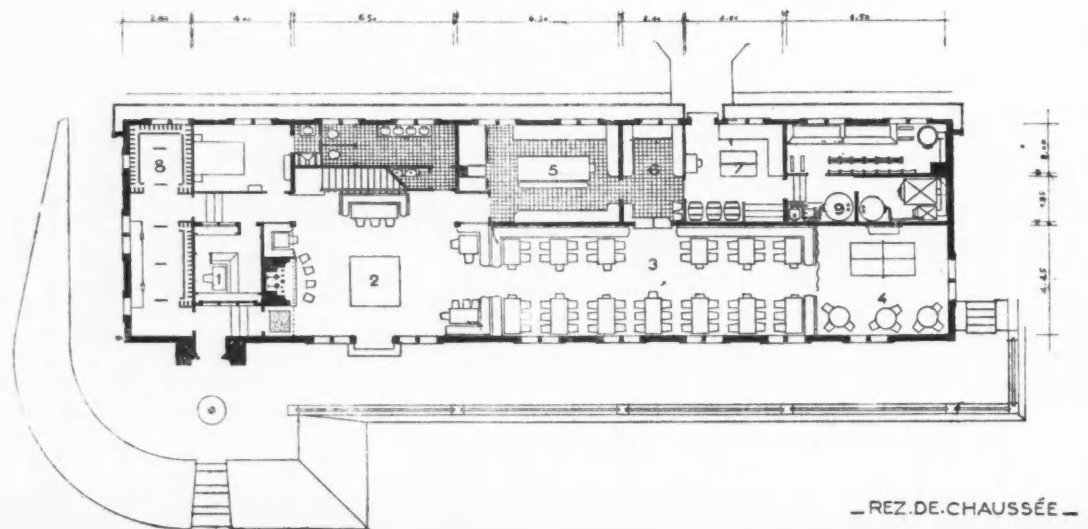
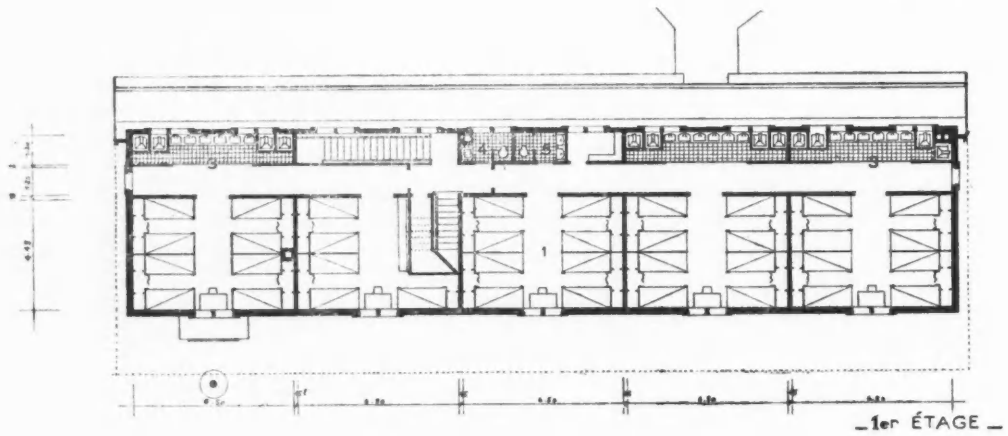
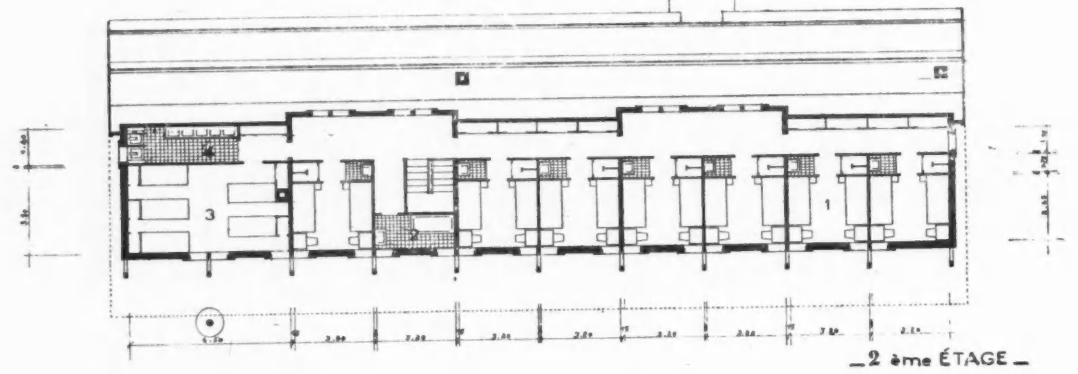
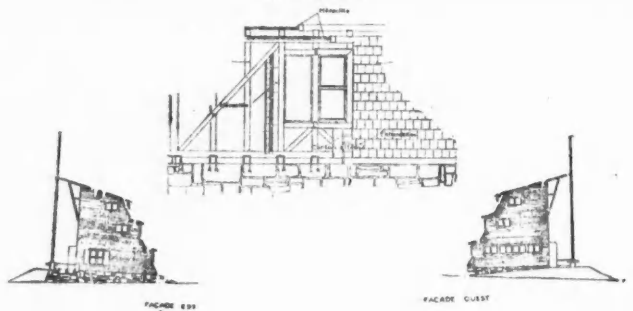
Le titre même du concours: « CHALET-REFUGE DU SKI-CLUB DE PARIS », donnait une indication très nette de la nature et du caractère de la construction projetée: le « chalet » de montagne construit à une altitude généralement inférieure

à 2.000 mètres, est pratiquement un hôtel modeste, équipé plus ou moins confortablement en vue du séjour de ses occupants. Le « refuge » n'est pas prévu pour un séjour prolongé dans des conditions de tranquillité et de confort. Construit en un lieu qui réunit plusieurs possibilités de grandes courses de haute montagne, il sert de point de départ aux cordées et permet des excursions qui ne pourraient être faites entre le lever du jour et la nuit si le départ en avait lieu dans la vallée.

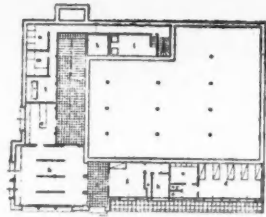
Le renom d'un Club, son prestige aux yeux des nationaux comme des étrangers s'obtient tant par la tenue, l'esprit sportif, la qualité des membres, que par une administration soucieuse



DÉTAIL À 0.00 PM
DU MUR DE FAÇADE



PROJET DE M. MAURICE DUFOUR
(1^{er} PRIX EX-ÆQUO)



Niveau Sol

1. Entrée

2. Vestibule

3. Hall

4. Bureau

5. Salle de conférence

6. Salle de réunion

7. Salle de lecture

8. Salle de travail

9. Salle de repos

10. Salle de cuisine

11. Salle de salle à manger

12. Salle de séjour

13. Salle de chambre

14. Salle de toilette

15. Salle de bain

16. Salle de WC

17. Salle de rangement

18. Salle de stockage

19. Salle de dépôt

20. Salle de livraison

LEVEZ

1. Entrée

2. Vestibule

3. Hall

4. Bureau

5. Salle de conférence

6. Salle de réunion

7. Salle de lecture

8. Salle de travail

9. Salle de repos

10. Salle de cuisine

11. Salle de salle à manger

12. Salle de séjour

13. Salle de chambre

14. Salle de toilette

15. Salle de bain

16. Salle de WC

17. Salle de rangement

18. Salle de stockage

19. Salle de dépôt

20. Salle de livraison



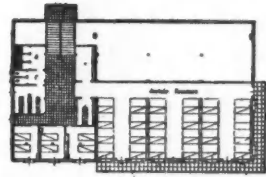
COUPE



FACADE NORD OUEST

CONCEPT

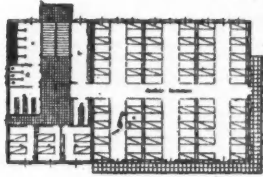
Le concept architectural est basé sur une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux évolutions futures.



2. ETAGE



COUPE SUR DORTOIR



3. ETAGE

EXTENSION

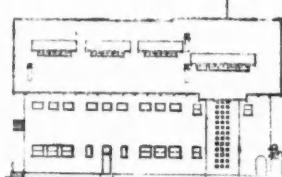
Le projet prévoit une extension de la partie ouest de l'immeuble, afin de répondre à des besoins supplémentaires en matière de bureaux et de salles de réunion. Cette extension sera réalisée en respectant les principes architecturaux et constructifs du bâtiment existant.



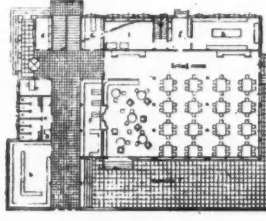
EXTENSION



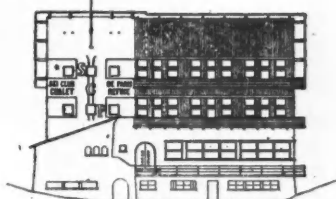
FACADE SUD EST



FACADE NORD EST

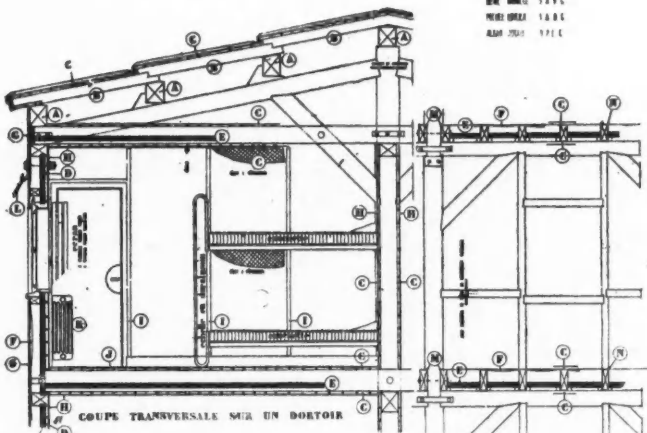


4. ETAGE



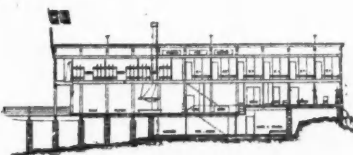
FACADE NORD OUEST

PREMIER PRIX EX-AEQUO. ARCHITECTE: PIERRE COLLIN



- A Poutres 20/24
- B chevrons 10/12
- C Poutres rondes de 57%
- D Poutres rondes de 74%
- E solives de 30%
- F caissons (fondations) en bois
- G contre-plaqué d'acacia galvanisé
- H contre-plaqué d'acacia 5,3%
- I baguettes en bois
- J tapis corde
- K radiateur sans fluide
- L rail de lambourge
- M solives flottantes 10/20 et 8/24
- N solives 12/20 et 8/24

TRAVES COURANTES PLAN DUNE FENETRE COULISSANTE.

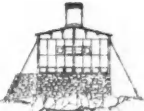


vue longitudinale

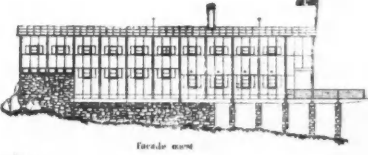


vue transversale

PREMIER PRIX EX-AEQUO. ARCHITECTES: RENE FAUBLEE, MICHEL LUYCKX, ALBAN JOYAU



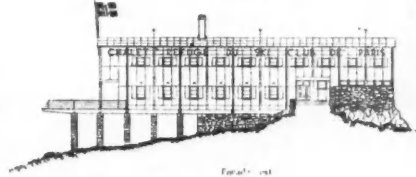
FACADE NORD



FACADE NORD



FACADE SUD



FACADE SUD

Parti architectural

Le parti architectural est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

Parti constructif

Le parti constructif est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

Parti technique

Le parti technique est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

Parti économique

Le parti économique est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

Parti social

Le parti social est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

Parti esthétique

Le parti esthétique est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

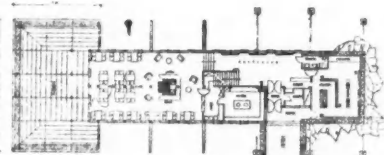
Parti réglementaire

Le parti réglementaire est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

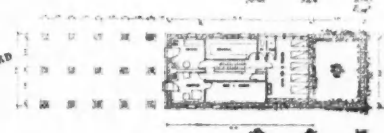
Parti environnemental

Le parti environnemental est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

Plan à l'étage des chambres et dortoirs.



Plan à l'étage de l'entrée.



Plan de l'entrée.

contre le bruit

Le contre le bruit est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre le vent

Le contre le vent est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre la chaleur

Le contre la chaleur est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre le froid

Le contre le froid est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre l'humidité

Le contre l'humidité est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre la pollution

Le contre la pollution est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre les nuisances

Le contre les nuisances est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre les parasites

Le contre les parasites est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre les incendies

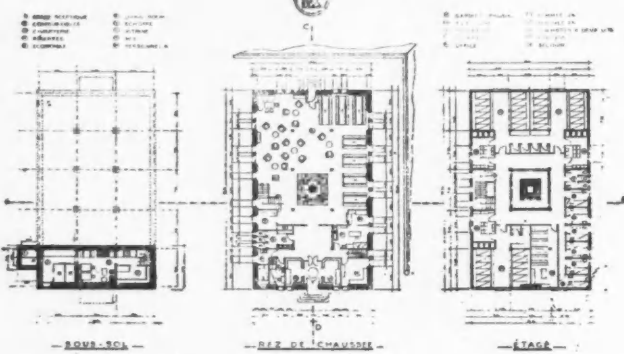
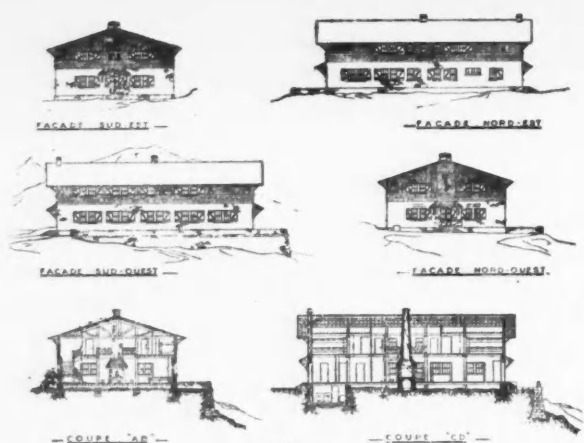
Le contre les incendies est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre les tremblements de terre

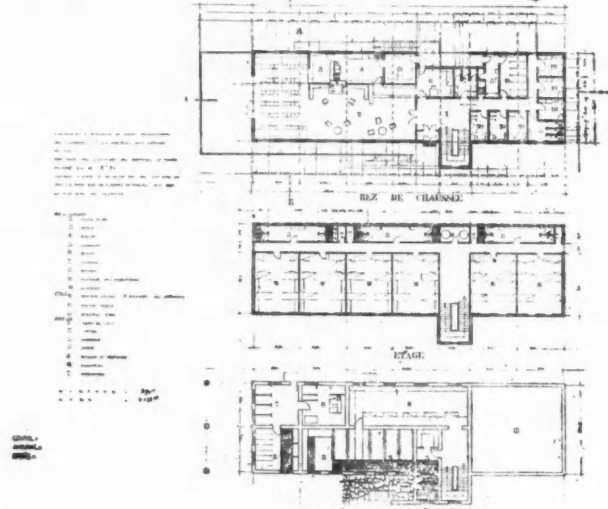
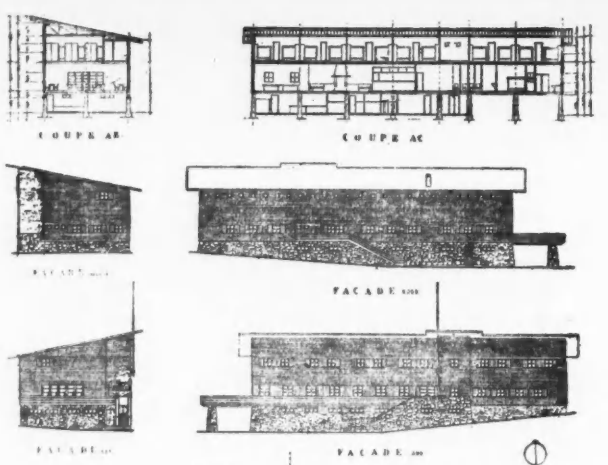
Le contre les tremblements de terre est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

contre les inondations

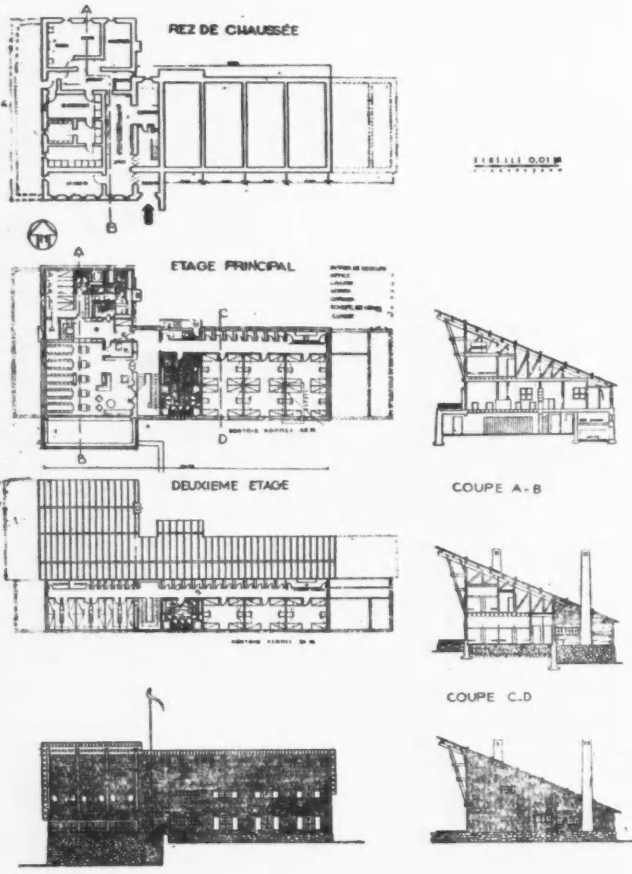
Le contre les inondations est défini par une organisation spatiale qui permet de répondre à des exigences fonctionnelles et constructives. L'objectif est de créer un environnement de travail agréable et efficace, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.



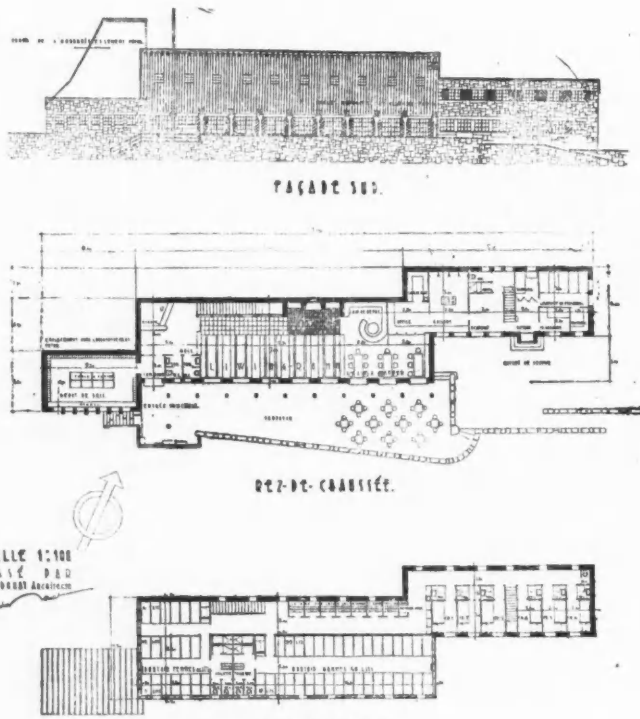
ARCHITECTES: BLOT ET COTTARD (MENTION)



ARCHITECTES: GRIMAL, ALMAIRAC ET MARTIN (MENTION)

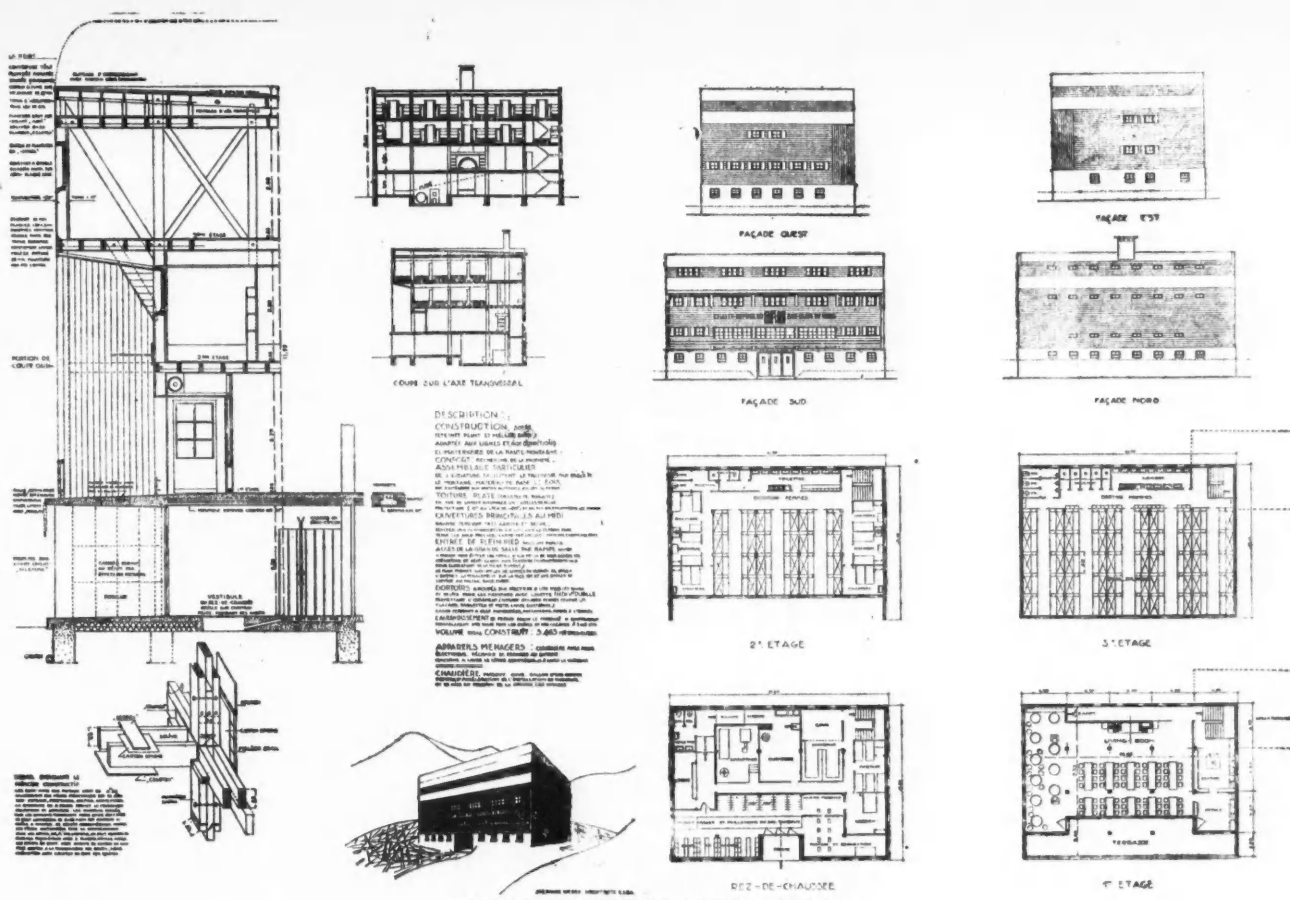


ARCHITECTES LÉON HOA ET PIERRE BOURINEAU



ARCHITECTE: ANDRÉ DONAT

ECHELLE 1:100
 DRESSÉ PAR
 ANDRÉ DONAT Architecte



ARCHITECTE: STEPHANE WEBER (MENTION)

d'initiative, et sachant surtout créer une « ambiance » qui est particulière au Club, et est une des raisons de son succès.

Il était donc difficile d'établir un programme précis, qui offrirait le danger d'écarter toute suggestion, toute idée susceptible d'apporter une solution d'un problème nouveau: celui d'une construction pouvant servir à trois fins: CHALET tout d'abord pour ceux qui veulent séjourner dans une ambiance différente de celle d'un hôtel, à une altitude plus élevée, et vraisemblablement dans un site plus agréable; puis, REFUGE pour ceux plus sportifs qui passeront une ou deux nuits au départ des courses de haute montagne d'hiver, et enfin, centre de ralliement, « FOYER » des membres du Club.

Le Jury s'est réuni le 8 Décembre 1936 à 11 heures, au Grand-Palais. Etaient présents: MM. Bazin, Beaudouin, Demaret, Dumail, Hermant, Hummel, Mathon, Perret, Sirvin, Sabatou, Vago, architectes; André Bloc, Directeur de l'« Architecture d'aujourd'hui »; Paul Breton, Commissaire général du Salon des Arts Ménagers; Aube, président du Ski-Club de Paris; Robert Lallemand, Secrétaire général du Ski-Club de Paris. S'étaient excusés: MM. Le Meme et Mallet-Stevens.

Après la nomination à l'unanimité de M. Auguste Perret comme Président du Jury, l'examen des 49 envois fut commencé et 28 projets furent éliminés, comme ne remplissant pas les premières conditions d'un plan suffisamment ramassé, ou d'une étude correcte du programme.

Une Commission de 5 membres a été chargée d'étudier en détail chacun des projets restant après la première élimination par l'ensemble du Jury.

Réunie le 9 Décembre 1936 à 14 heures au Grand-Palais, cette Commission qui comprenait MM. Beaudouin, Demaret, Sirvin, Sabatou et Robert Lallemand, tous skieurs entraînés et possédant l'expérience des chalets et refuges français et étrangers, établit

un rapport mentionnant les qualités et défauts les plus apparents de chacun des projets.

Le Jury s'est réuni le 11 Décembre 1936 à 11 heures au Grand-Palais. Etaient présents: M. Auguste Perret, président; MM. Bazin, Demaret, Hermant, Hummel, Mallet-Stevens, Mathon, Sirvin, Sabatou, Vago, Architectes; André Bloc, Directeur de l'« Architecture d'aujourd'hui »; Paul Breton, Commissaire Général du Salon des Arts Ménagers; Aube, président du Ski-Club de Paris; Robert Lallemand, Secrétaire général du Ski-Club de Paris.

Après lecture du rapport de la Commission et l'élimination de quelques projets, il est apparu au Jury qu'il était impossible d'établir un classement équitable en accordant un premier prix à un seul projet. En effet, un programme aussi général, ne limitant ni la surface à construire, ni le coût de la construction permettait les interprétations les plus diverses allant de la construction minima à la conception large, le mot « confortablement » pouvant s'apprécier d'une manière toute personnelle.

Le Jury commença donc par sélectionner les projets en 2 catégories: l'une tendant vers l'hôtel de montagne, l'autre tendant vers le refuge de haute-montagne.

En dehors de la qualité du plan, des façades et du mode de construction, le Jury tint compte des solutions envisagées pour la disposition des lits dans les dortoirs, la disposition en blanc lui semblant la moins favorable.

Le Jury décida de décerner QUATRE premiers prix ex-œquo aux quatre projets qui réunissaient malgré d'apparents défauts, suffisamment de qualités différentes pour représenter les tendances et interprétations possibles du programme.

Deux projets en marquent les limites extrêmes: l'un de MM. FAUBLÉE, LUYCKX, JOYAU, offre une bonne solution pour un refuge à une altitude de 3.000 m. Très bien étudié et d'un excellent principe de construction, il est par contre d'une expression un

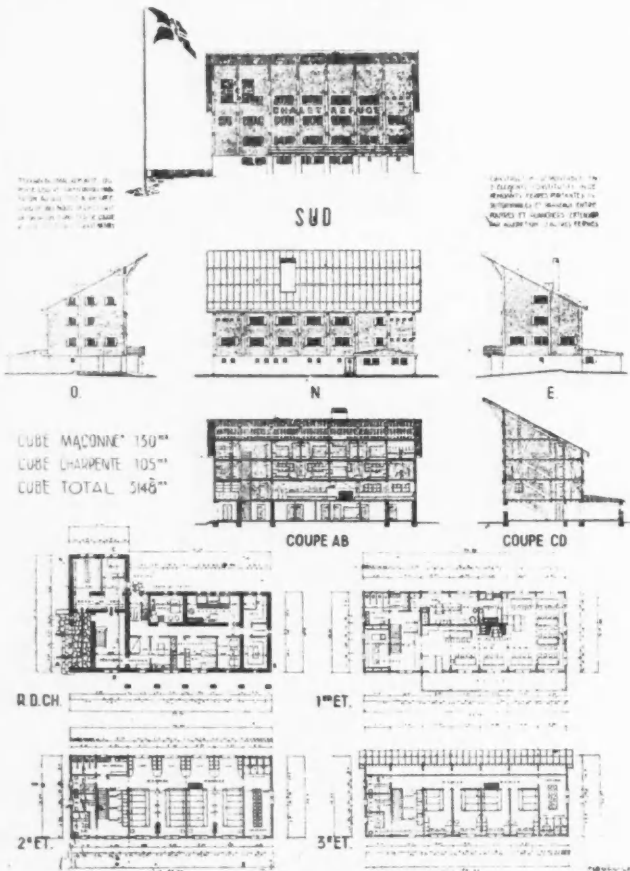
peu sèche. D'autre part, la construction reposant en partie sur des piliers en maçonnerie présente de ce fait une surface de refroidissement supplémentaire.

Le projet de M. Pierre COLLIN, traité avec beaucoup d'ampleur, conviendrait pour un hôtel de montagne. La commission avait noté: « plan d'une belle clarté, très belle étude, un peu grandiloquante. » L'unanimité des voix n'a pas été réunie pour un premier prix. En effet, si le plan offre d'incontestables qualités, les proportions en sont considérables pour un chalet-refuge. le cube très important, les façades discutables et le procédé de construction en béton armé et remplissage en briques creuses ne serait pas toujours d'une réalisation aisée, et surtout économique. D'autres défauts de détail, notamment la hauteur des cheminées, les croisées en « chien-assis » placées dans la toiture, présentent des inconvénients certains en cas de gros enneigement.

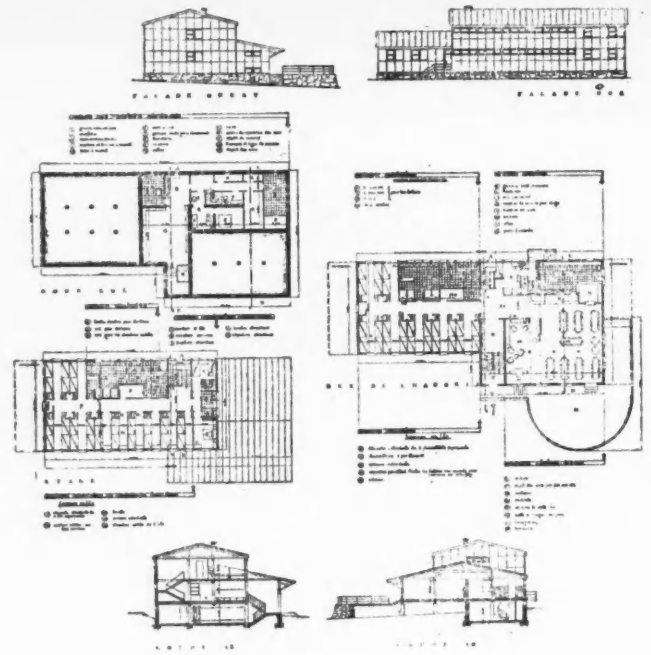
Néanmoins, deux qualités mises en valeur par les dirigeants du Ski-Club de Paris, l'emportèrent sur les défauts apparents. La première est une concordance entre « l'ambiance » particulière au Club et l'aspect général, le caractère, de la construction projetée. La seconde, une possibilité d'extension facile en doublant tout ou partie des couchettes, les proportions données aux services et pièces communes étant suffisantes pour admettre un nombre supérieur d'occupants.

Les deux autres projets comportaient suffisamment de qualités moyennes pour mériter un premier prix. L'étude de M. Maurice DUFOUR témoigne d'une recherche d'expression et de la compréhension du programme. La disposition du rez-de-chaussée est intéressante, sauf l'entrée trop exigüe. Bonne disposition des étages, et à part quelques erreurs de détail, les gouttières entre autres, ce projet est d'une bonne tenue dans son ensemble.

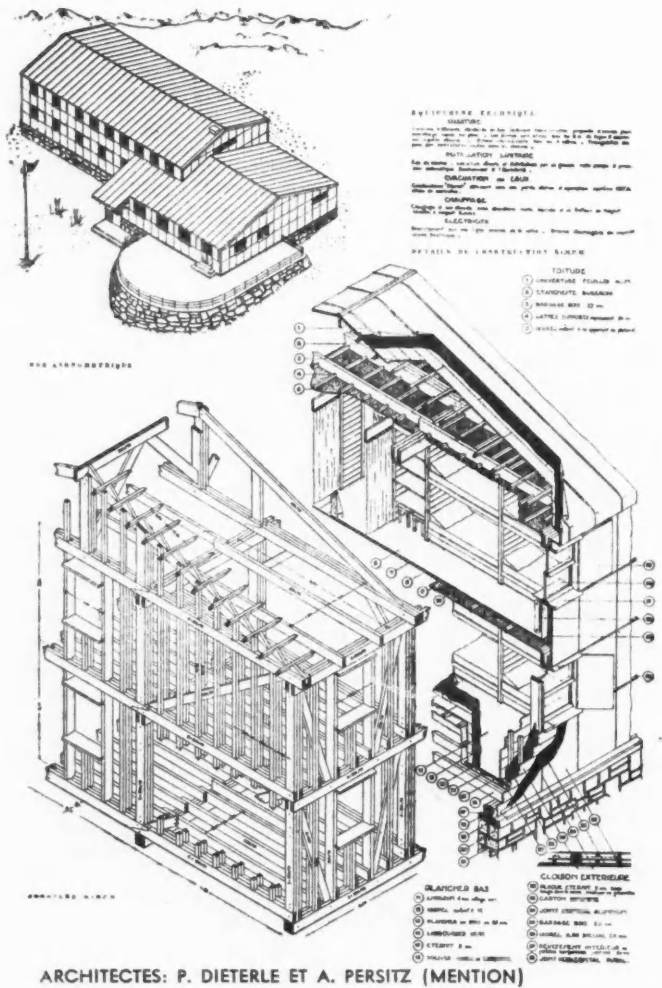
RIEDBERGER a fait une étude consciencieuse du plan des façades et du mode de construction. Bon projet manquant un peu d'ampleur. Le Jury critique l'emplacement des cheminées traver-



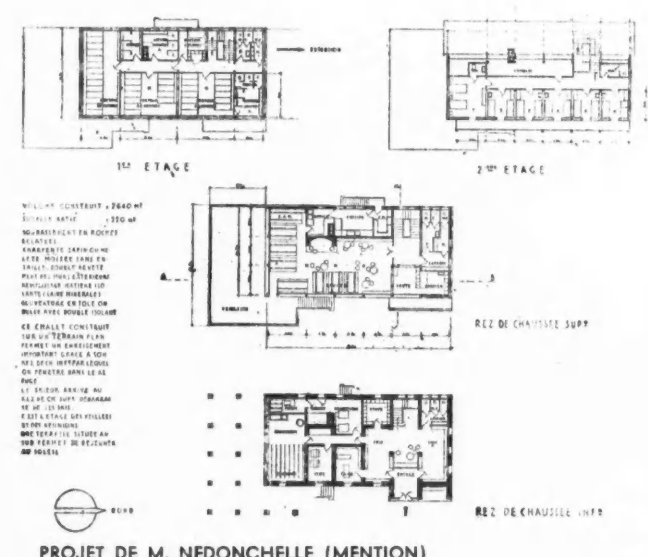
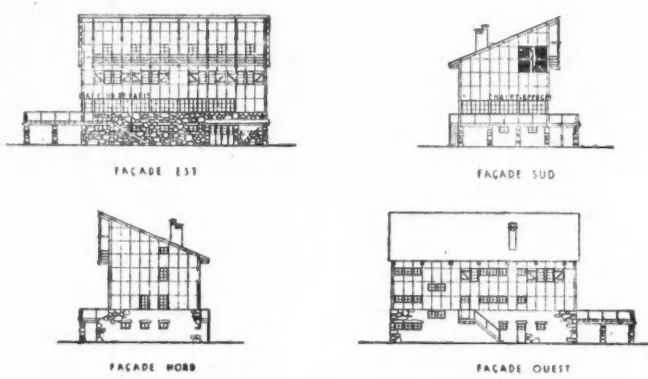
ARCHITECTE: RIEDBERGER (PREMIER PRIX EX-ÆQUO)



ARCHITECTES: DIETERLE ET PERSITZ



ARCHITECTES: P. DIETERLE ET A. PERSITZ (MENTION)



PROJET DE M. NEDONCHELLE (MENTION)

sant le couloir; l'entrée difficile par gros enneigement et la disposition des lits en bat-flanc.

Les deux seconds prix réunissent des qualités principalement dans l'expression des façades.

Le projet de M. André BLOCH est d'une disposition d'ensemble satisfaisante, la salle commune d'un bel aspect, et les dispositions de détail ingénieuses. Par contre, la ventilation est insuffisante au rez-de-chaussée dont les services, d'une superficie trop importante par rapport à la surface totale, ne prennent air et lumière que par des lucarnes très certainement obstruées dès que l'enneigement atteindra la hauteur normale pour l'altitude prévue. Par un artifice de présentation - les cloisons ne sont pas cochées sur le plan - ce défaut était moins apparent. Le Jury critique également la ventilation insuffisante du dortoir à 5

couchettes, l'entrée insuffisamment dégagée, la très grande surface vitrée à rez-de-chaussée, le décrochement des planchers d'une exécution difficile et la disposition des lits en bat-flanc.

Le projet de M. HUBERT, d'une expression des façades sympathique offre une excellente disposition de détail du dortoir des Hommes. Le rez-de-chaussée est bien étudié et intéressant, par contre le Jury critique le sous-sol d'une mauvaise distribution et l'orientation Nord des chambres du 1er étage.

Cinq projets furent retenus pour des mentions. Les principales qualités et défauts ont été notés par le Jury:

Projet de MM. Blot et Cottard, disposition intéressante des locaux communs, logement nocturne insuffisant et disposition des lits en bat-flanc.

Projet de MM. Dieterle et Persitz, plan confus, mais bonne disposition des dortoirs. Volumes et façades intéressantes.

Projet de MM. Grimal, Almairac et Martin; plan assez confus et chauffage difficile. Entrée compliquée, sous-sol et dortoirs trop vastes, mais étude intéressante dans l'ensemble.

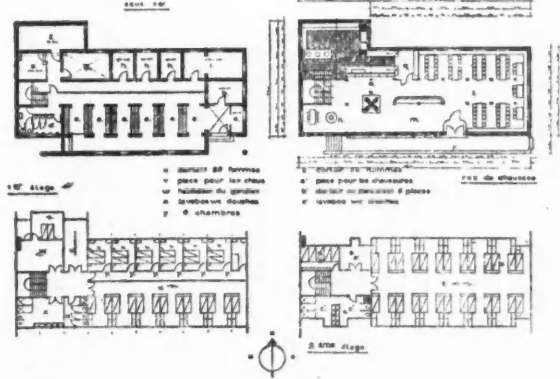
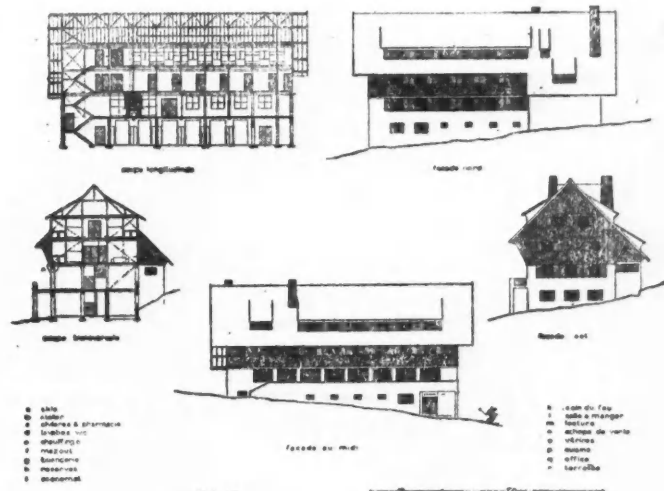
Projet de M. Nedonchelle, bon plan du sous-sol, rez-de-chaussée et 2^{me} étage. Par contre l'étude du 1^{er} étage est nettement insuffisante. Disposition des lits en bat-flanc.

Projet de M. Weber, dortoir peu sympathique avec des lits en 5^{me} jour. Mauvais accès à rez-de-chaussée. Terrasse bien protégée. Premier étage bien disposé.

Le programme qui laissait aux concurrents une grande latitude pour s'exprimer, et le sujet particulièrement plaisant ont été dans l'ensemble l'objet d'études consciencieuses. Si aucune n'apporte de solution nouvelle ou d'innovation en matière de constructions sportives en montagne, toutes témoignent d'un louable effort, et il est souhaitable que des initiatives comme celle prise par le SKI-CLUB DE PARIS soient appuyées et officiellement suivies de réalisations d'autant plus nombreuses qu'elles deviennent une nécessité avec le développement des « sports d'hiver » et les immenses ressources des incomparables terrains de ski de nos montagnes.

Le Président: A. PERRET.

Le Rapporteur: J. P. SABATOU.



ARCHITECTE: H. HUBERT (2^{me} PRIX EX-AEQUO)

LA CONSTRUCTION EN HAUTE MONTAGNE

PAR PAUL CHEVALIER

La construction en haute montagne s'applique presque exclusivement à l'heure actuelle au problème d'héberger, dans des conditions de confort compatibles avec l'altitude, les touristes parcourant les régions élevées des Alpes ou des Pyrénées, c'est-à-dire les alpinistes en été, et les skieurs en hiver ou au printemps.

Le problème consiste principalement à élever un parallélépipède le plus volumineux possible pour une somme d'argent déterminée.

Laissant provisoirement de côté les questions décoration, chauffage, éclairage et sanitaire, je crois qu'on peut admettre qu'en principe l'élément le plus important dans une construction, c'est le gros œuvre.

Le prix du gros œuvre sera fonction des dimensions de l'édifice et du prix des transports.

Or, pour un bâtiment d'habitation, ce qui importe, ce ne sont pas les dimensions extérieures, mais les dimensions intérieures des pièces.

Première conséquence: si l'on pouvait remplacer les cloisons, murs extérieurs, refends, planchers, plafonds et toiture par des plans théoriques sans épaisseur, la surface UTILE du bâtiment serait égale à sa SURFACE COUVERTE, et son volume d'habitabilité serait égal à son volume extérieur total.

Deuxième conséquence: Le prix des transports, fonction du poids total à transporter, et des difficultés (et des difficultés j'inclus longueur), de l'itinéraire serait nul.

Voici évidemment deux démonstrations par l'absurde qu'il y a mieux à faire pour construire en montagne que d'employer la pierre ou le ciment armé qui sont, d'autre part, des matériaux « froids ».

C'est d'ailleurs ce qu'ont compris de tout temps les habitants des régions montagneuses qui construisent en bois.

Les considérations précédentes nous ont amené à envisager de construire sur une carcasse rigide, bois ou métal, garnie des revêtements nécessaires. Dans la pratique, nous avons surtout utilisé la carcasse de bois, par suite de la commodité qu'elle offre pour l'accrochage des panneaux de revêtement, alors que le métal oblige à recourir à un système d'agraffage compliqué.

Nous connaissons les objections que l'on peut soulever contre la construction en bois. Ceci provient en grande partie du fait que l'on a perdu l'habitude de construire des habitations DURABLES en bois dans la région parisienne, et quand on y parle de construction en bois, on évoque « cabane à lapins » ou « baraques de la zone ».

C'est faux, et une construction en bois bien calculée et bien assemblée peut et doit durer autant qu'une maison de pierre bien construite, et plus longtemps encore, si cette dernière est mal établie; les constructions en pans de bois du moyen-âge sont encore là pour l'affirmer, en face de l'écroulement de certains édifices de pierre.

Rappelons que la construction en bois fut extrêmement en honneur au moyen-âge, et que si les vestiges qui ont subsisté ne sont pas plus nombreux en France, cela tient aux guerres et aux invasions qui ont ravagé notre territoire, et non à la vétusté, alors qu'en Angleterre, pays qui, depuis Guillaume le Conquérant, n'a pas eu à souffrir de ces maux, les grandes constructions en bois du XV^e siècle existent à profusion dans certaines villes: Keswick, Schremsbury, Stafford-sur-Avon, etc..., à Londres: la charpente remarquable de Westminster Abbey, etc.

En France, on trouve encore de beaux édifices en pans de bois à Noyon (bibliothèque près de la cathédrale), Lisieux, Le Mans, Chartres, Sens, Joigny, etc. Citons encore les charmants manoirs normands et quelques vieilles maisons à Paris même, et les charpentes de nombreuses cathédrales.

L'observatoire et le refuge Vallot, à 4.370 m. sur le Mont Blanc, ont été construits en bois, en 1890 et 1892, leurs charpentes ont jusqu'alors admirablement résisté à tous les ouragans d'une violence inouïe qui se sont déchaînés depuis 45 ans environ à cette altitude.

Il n'en a pas été de même du refuge du col du Bonhomme, situé à 2.400 m. seulement, construit en maçonnerie, avec du

sable pris SUR PLACE, et qui, complètement lézardé, a dû être entièrement repris en sous-œuvre.

En Russie, en Norvège, en Suède, des quartiers et des villes entières sont construits uniquement en bois.

Aux Etats-Unis, les vieilles et charmantes maisons de style colonial, tout en bois, existent encore.

Enfin, pendant des siècles, tous les mâts et les navires entières ont été construits en bois, et plusieurs ont été plus que centenaires.

Mais rappelons-le, la charpente en bois doit être ÉTUDIÉE, tracée et piquée sur épure, et après travail, RASSEMBLÉE SUR ÉPURE, de façon à obtenir des assemblages parfaits.

Bien entendu, on ne se servira que de bois de bonne qualité, exempts de défauts, et bien secs.

La charpente une fois terminée, on montera sur chantier tout le bâtiment, de façon à ne plus avoir besoin de retoucher au moment du montage sur place.

C'est là encore un gros avantage de la construction « légère » comme nous allons le voir.

En effet, aux altitudes envisagées, l'enneigement dure jusqu'au début de juillet et recommence à la fin de septembre.

La saison favorable à la construction est donc très courte, 3 mois environ.

Avec la construction légère, tout le travail préparatoire aura été exécuté au chantier, à couvert, à proximité des machines outils nécessaires au travail, et sans souffrir des intempéries qui rendent, en haute montagne, le travail si pénible et parfois impossible, et qui, comme le froid en particulier, peuvent diminuer sensiblement le rendement de l'ouvrier.

Le montage sur place n'exige pas de fondations, mais seulement un nivellement général grossier, limité même souvent à l'arasement des emplacements réservés aux poteaux de ferme.

La construction n'est plus alors qu'une question de quelques semaines de beau temps, d'autant que dès que le bâtiment est couvert, le travail intérieur peut se poursuivre sans s'occuper du beau ou du mauvais temps.

A. — TRANSPORTS

L'idée de construction en haute montagne évoque immédiatement un site escarpé, éloigné des villes, bref un endroit quel que peu inaccessible.

L'éloignement souvent considérable du chantier par rapport à la gare la plus proche et souvent la difficulté du trajet entraînent dans la plupart des cas à recourir à des moyens de transport très onéreux.

Ces modes de transport, suivant l'emplacement choisi, pourront emprunter d'abord la route, puis la piste de chars, le sentier muletier, la moraine, enfin le glacier. A chacun de ces éléments correspondent: le camion, la charrette, le mulet, puis l'homme. Seules, les entreprises très importantes permettront l'emploi du téléphérique.

A chacun de ces modes de transport correspond un prix de revient de la tonne transportée, qui varie à peu près comme l'indique le tableau ci-dessous:

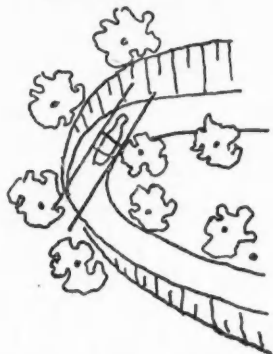
Chemin de fer de montagne ou téléphérique existant	300 fr. à 2.000 fr. la tonne
Route carrossable avec transport par camion	15 fr. à 80 fr. —
Route de chars	50 fr. à 200 fr. —
Sentier muletier	200 fr. à 1.100 fr. —
Moraines non aménagées, glacier, barres rocheuses	750 fr. à 3.000 fr. —

On nous demande même 6.000 fr. par tonne pour transporter depuis la station des Glaciers du téléphérique de l'Aiguille du Midi, située à 2.400 m. environ, jusqu'aux Bosses, à 4.400 m. d'altitude, les matériaux du nouveau refuge Vallot qui sera inauguré l'été prochain.

On voit tout de suite que les bâtiments situés à proximité d'un chemin de fer de montagne comme ceux du Montanvers ou du Jungfraujoch ou d'un téléphérique comme certains hôtels ou refuges du Tyrol ou des Alpes bavaroises sont dans une situation privilégiée.

Il en est de même de tous les hôtels de montagne situés au bord des routes comme c'est le cas à Sestrières, au Lautaret ou dans les Dolomites. Et c'est pourquoi tous les bâtiments cités sont construits en maçonnerie ou ciment armé, à l'exclusion de certains refuges-hôtels du Tyrol construits en bois, dès qu'ils sont un peu à l'écart des routes.

Par contre, dès que l'on aborde les sentiers muletiers ou la haute montagne, le problème change complètement.



Dans la plupart des sentiers muletiers, qui sont tracés « en lacets » dans des terrains boisés ou morainiques, on ne peut transporter à dos de mulet des pièces de plus de 4 à 5 m. de long. Par suite de l'arrimage sur les côtés des bâts, les pièces viennent, dans les tournants excessivement brusques, buter en bout contre le versant en déblai ou s'accrochent dans les virages aux troncs d'arbres et aux rochers.

Un mulet peut porter de 110 à 150 kgr. en deux charges également réparties de chaque côté.

Un homme porte normalement de 40 à 70 kgr.

Dès que le sentier muletier cesse, le transport ne peut plus se faire qu'à dos d'homme.

Ce transport sera facilité dans une certaine mesure par la pose de cordes ou de câbles fixes pour la traversée de dalles ou de passages rocheux difficiles, ou par l'emploi de traîneaux légers pour les parcours glaciaires, lorsque le glacier sera encore suffisamment enneigé, et que sa structure le permettra.

Pour tous les emplacements d'un accès difficile, nous prévoyons que les dimensions unitaires maxima ne dépassent guère 4 à 5 m. et que les poids unitaires maxima ne dépassent pas 80 kgr.

On voit aussi que le prix du transport n'est pas fonction de l'altitude, mais de la difficulté de l'accès au chantier.

Certaines routes, Stelvio, Iseran, passent aux environs de 2.700 m., et les hôtels de maçonnerie qui ont été élevés aux cols qui portent ces noms ne sont pas revenus à des prix excessifs, grâce aux grandes routes qui les traversent.

Par contre, il est des refuges situés entre 2.200 et 2.500 m. d'altitude, qui ont nécessité des transports à dos d'homme excessivement onéreux, mais irremplaçables par tout autre mode de transport.

Disons quelques mots du choix de l'emplacement.

La région envisagée sera déterminée par suite de l'affluence des touristes, et en particulier par le développement pris ces dernières années par le ski.

La situation du bassin à desservir peut comporter plusieurs emplacements. On choisira de préférence celui répondant aux conditions suivantes:

Facilité relative d'accès, donc possibilité d'un itinéraire accessible en toute saison par des sportifs, et évitant les trop grandes difficultés glaciaires ou rocheuses, et les trajets d'avalanche.

Possibilité d'approvisionnement en eau, en été par ruisseau ou névé, et en hiver par citerne.

Plateforme naturelle, en général à fleur de coteau, aussi large que possible, mais en pratique la largeur atteindra rarement 10 mètres, se développant selon une courbe de niveau, avec possibilité d'extension.

Orientation au soleil, et si possible à l'abri du vent violent dominant.

Eloignement de la construction projetée par rapport à des parois verticales, entre lesquelles pourrait s'accumuler la neige.

Terrain à l'abri des avalanches et des chutes de pierre.

Eloignement ne dépassant pas 4 heures de marche d'un terminus de sentier muletier, pour permettre un ravitaillement et un accès par les touristes qui ne soit pas rebutant.

Ceci posé, le problème consiste à établir une carcasse résistante pour supporter les efforts mécaniques dus au vent, à la neige, au poids des étages et de la toiture.

A revêtir cette carcasse d'une enveloppe imperméable au vent, à la pluie et à la neige, et à la rendre suffisamment chaude et confortable par des revêtements intérieurs appropriés.

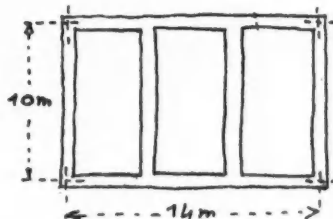
B. — MODE DE CONSTRUCTION

Le parallélépipède doit être solide, indéformable, étanche, isotherme et insonore.

Sa surface et son volume utiles doivent être maxima.

Sa construction devra nécessiter un minimum de poids à transporter, avec des maxima de 80 kgr.; elle ne devra pas nécessiter des pièces unitaires de plus de 4 à 5 m. de long.

Supposons, placé dans un lieu d'accès difficile, un petit hôtel de montagne de 14 m. × 10 d'axe en axe des murs extérieurs, avec deux murs de refend.



En maçonnerie de moellons, les murs extérieurs auront 0 m. 50 et les refends 0 m. 40. La surface utile sera:

$$\begin{aligned} \text{Surface totale extérieure: } & 14,50 \times 10,50 = 152,20 \text{ m}^2 \\ \text{A déduire: Surface murs extérieurs: } & 2 \times 14,50 \times 0,50 = 14,50 \text{ m}^2 \\ & 2 \times 9,50 \times 0,50 = 9,50 \text{ m}^2 \\ \text{Surface murs de refend: } & 2 \times 9,50 \times 0,40 = 7,60 \text{ m}^2 \\ & \underline{\hspace{1.5cm} 31,60 \text{ m}^2} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Reste: } & 120,65 \text{ m}^2 \\ \text{Surface utile} & \frac{120,65}{152,25} = 79,70 \% \end{aligned}$$

Si nous arrivons à réduire l'épaisseur des murs extérieurs à 0 m. 20 et celle des murs de refend à 0 m. 10, la surface utile deviendrait:

$$\begin{aligned} \text{Surface totale: } & 14,20 \times 10,20 = 144,84 \text{ m}^2 \\ \text{A déduire: surface des murs extérieurs: } & 2 \times 14,20 = 5,68 \\ \text{surface des murs de refend: } & 2 \times 9,80 \times 0,20 = 3,92 \\ & \underline{\hspace{1.5cm} 9,60} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Reste: } & 135 \text{ m}^2 \text{ 24} \\ \text{Surface utile} & \frac{135,24}{144,84} = 93,378 \% \end{aligned}$$

On aura gagné: $135,24 - 120,65 = 14,59 \text{ m}^2$ soit 12 % en surface utile, et on aura diminué la surface de couverture de: $152,25 - 144,84 = 7,41 \text{ m}^2$ soit 4,86 %, soit une économie de couverture de 5 % environ.

Mais de tels murs en moellons ne seraient pas solides et exigeraient d'être montés en parpaings taillés dans le granit ou sciés dans le calcaire, ce qui augmenterait considérablement le prix, et la maison, une fois finie, ne serait guère chaude à habiter par temps froid.

Pour obtenir la même protection contre le froid qu'avec un mur de moellons de 0 m. 50, nous sommes donc amenés à utiliser des calorifuges, et nous verrons qu'avec une épaisseur de 2 cm. de certain d'entre eux, on obtient le même résultat qu'avec un mur de moellons de 0 m. 68, c'est-à-dire presque moitié plus isolant qu'un mur en moellons de 0,50 d'épaisseur.

On objectera au non emploi des matériaux pris sur place, le prix onéreux des transports, mais on oublie que dans la construction de moellons, outre la nécessité de fondations onéreuses et l'extraction et la taille des pierres prises SUR PLACE, le mortier rentre pour 1/3 du cube. Or, il n'y a presque jamais de sable utilisable ni d'eau de gâchage en quantité suffisante dans les emplacements que nous avons envisagés, et l'examen du poids réel transporté par mètre carré de mur extérieur nous donne



les chiffres suivants:

pour la maçonnerie: $1 \text{ m}^2 \times 0,50 = 0,500 \text{ m}^3$
 $\frac{0,500}{0,33}$

Proportion de mortier entrant dans le $1/2 \text{ m}^3$: $\frac{0,500}{0,33} = 0,165 \text{ m}^3$

Densité du mortier sec: 2, soit 333 kg.

Pour la construction dite « légère », en admettant les fermes placées à 3 m. 50 d'axe en axe: par m^2 de mur extérieur:

pour les poteaux de ferme: $\frac{19,5 \times 16,5 \times 100}{3,5} = 0,032.175 \text{ m}^3$

(3 bastings 65×165)

pour les poteaux de remplissage: $\frac{13 \times 8 \times 100}{3,5} = 0,010.400 \text{ m}^3$

pour le croisillonnage: $\frac{15 \times 15 \times 5/3}{3,5} = 0,037.500 \text{ m}^3$

Total pour la charpente: $0,080.075 \text{ m}^3$

Densité: $0,55 = 44 \text{ kgr.}$

Revêtements: tôle d'aluminium 5/10 mm.	1.100
contreplaqué 15 mm.	7.500
calorifuge 20 mm.	4.500
contreplaqué 5 mm.	2.500
	15.600

Poids total au m^2 : charpente 44 kgr.

Revêtements: 15.600

Total: 59.600

Donc, pour la construction dite « légère » le prix du transport au m^2 de cloison extérieure sera de: $59,6 \times 3 \text{ fr. par kgr. environ} = 178,80 \text{ le } \text{m}^2$ pour la maçonnerie, dans le cas où il faut amener le sable et le ciment.

$333 \times 3 = 999 \text{ fr. le } \text{m}^2$

Et dans le cas extrêmement rare où l'on trouverait sur place et en quantité suffisante un sable convenant à la construction et de l'eau en quantité suffisante, il suffirait de monter le ciment. Dosé à 400 kgr. par m^2 de mortier, il faut: 400

$\frac{3}{0,50}$

$= 66 \text{ kgr. } 66 \text{ de ciment par } \text{m}^2 \text{ de murs extérieurs}$

soit un transport coûtant: $66,66 \times 3 = 199 \text{ fr. } 98 \text{ le } \text{m}^2$.

Dans l'exemple envisagé plus haut d'un petit hôtel de montagne de $14 \text{ m.} \times 10 \text{ m.}$, si nous supposons la hauteur moyenne des murs extérieurs de 6 m., nous aurions pour la surface des murs environ:

$2 \times 14 \times 6 = 168 \text{ m}^2$

$+ 2 \times 10 \times 6 = 120 \text{ m}^2$

Total = 288 m^2 et, en déduisant les ouvertures, mettons 270 m^2 .

Les frais de port seront:

Pour les murs extérieurs, de:

$270 \times 178,80 = 48.276 \text{ fr.}$ pour la construction légère.

$270 \times 199,98 = 53.994 \text{ fr. } 60$ si on doit transporter le ciment seul.

$270 \times 999 = 269.730 \text{ fr.}$ si on doit transporter le ciment et le sable.

Mais si nous comparons l'isothermie et l'insonorité des deux murs envisagés, nous voyons que la maçonnerie a comme coefficient de conductibilité 0,992.

Le contreplaqué 0,129, donc $\frac{0,992}{0,129} = 7,69$

Le calorifuge isorel 0,029, donc $\frac{0,992}{0,029} = 34$

Sans tenir compte de la couche d'air située entre les 2 parois.

Le mur composé de $15 + 5 \text{ mm.}$ de contreplaqué équivaut à $2 \times 7,69$ maçonnerie.

Le mur composé de 20 mm. d'isorel équivaut à 2×34 maçonnerie.

Soit au total $2 \times 7,69 = 15,38$

$2 \times 34 = 68$

83,38, soit 83 centimètres de maçonnerie.

Or, un tel mur nécessiterait, rien que pour le ciment, le transport de $0,83 \times 400$

$\frac{3}{}$

au lieu de 178 fr. 80

pour le mur « léger », soit une économie en

faveur de ce dernier de: 153 fr. 18 par m^2

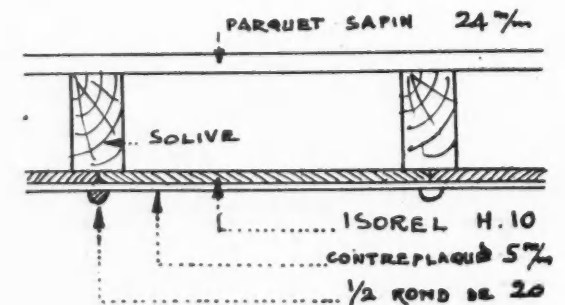
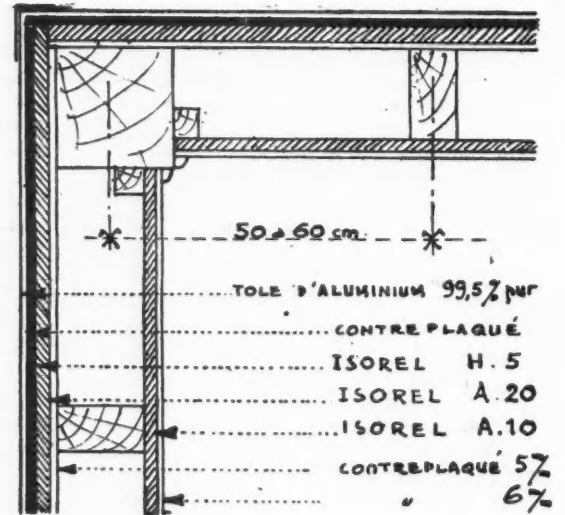
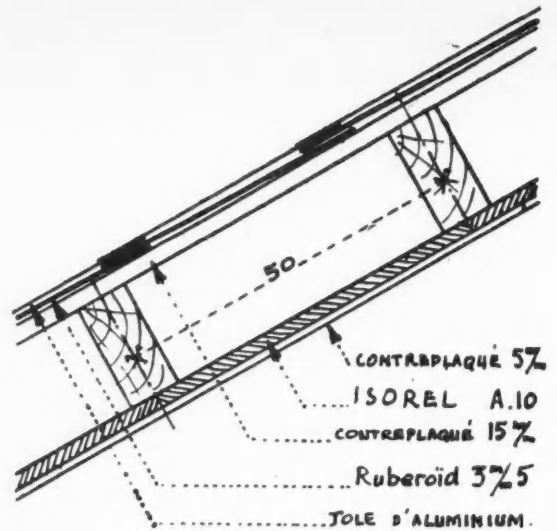
Et de $270 \times 153,18 = 41.358 \text{ fr. } 60$ pour la surface des murs extérieurs seulement.

N'oublions pas également que la pierre prise SUR PLACE nécessite cependant une extraction et une taille qui est onéreuse.

Notons aussi que la construction est habitable dès qu'elle est finie. Il n'y a pas besoin d'attendre que la maçonnerie ou les plâtres sèchent.

Quant à l'insonorité, elle varie approximativement selon le coefficient de conductibilité, c'est dire qu'elle est, elle aussi, bien meilleure avec la construction « légère » qu'avec la maçonnerie ou le ciment armé.

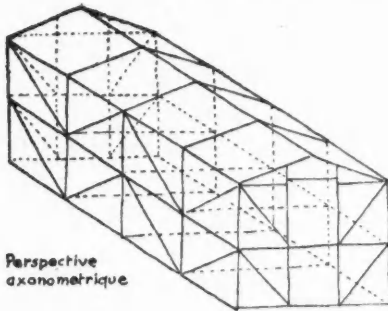
Nous n'étudierons pas plus loin les prix comparés de transport du m^2 de mur en ciment armé et de la cloison « légère », car la comparaison serait d'autant plus écrasante que le ciment armé



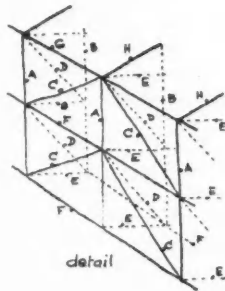
nécessite le transport sur place de fers, et d'un boisage complet, et sa descente dans la vallée après usage, c'est-à-dire un double transport supplémentaire très onéreux.

Nous avons donc, après étude financière du projet, pris la décision de construire en « léger ».

Supposons le problème de la plateforme résolu: soit par remblai en maçonnerie de pierre sèche, soit par un solide chevalement, ce qui est peu économique et plus rapide. Il faut encore faire solide, indéformable et étanche.



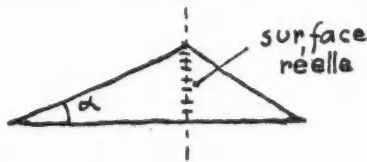
Perspective axonométrique



detail

Pour cela, nous étudierons une charpente en bois entièrement triangulée, à l'instar des charpentes métalliques, en la calculant largement pour les efforts suivants:

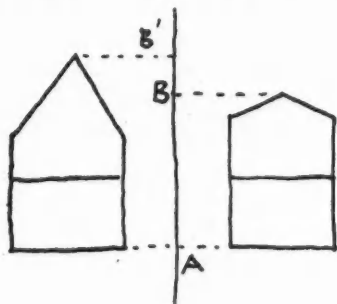
Pour la toiture: effort du vent ramené au toit sur un plan vertical: $R = k S V^2 \sin \alpha$: 240 kgr. au m² correspondant à un vent de 140 km.-heure ou poids de la neige: 150 kgr. au m². (1)



Ces 2 efforts ne s'additionnent pas, en pratique, car si le vent est violent, la neige ne reste pas sur la toiture.

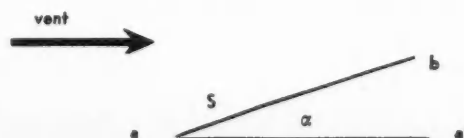
Nous préconisons des toitures peu inclinées pour réduire la valeur de $\sin \alpha$, et donner au volume intérieur du bâtiment une section presque rectangulaire, ce qui permet de mieux utiliser la place et réduit l'effort du vent. La surface:

$$\text{Longueur} \times AB < \text{Long.} \times AB'$$

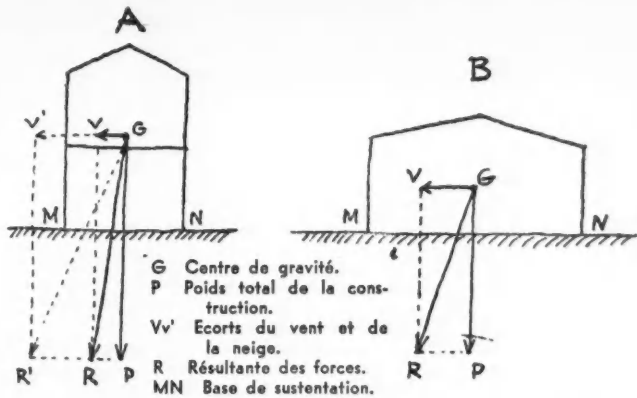


On étudiera ensuite la stabilité du bâtiment dans les deux sens en fonction des efforts auxquels il est soumis, et on sera peut-être amené à modifier le profil, par exemple à remplacer A par B si l'on voit que la stabilité de A est trop voisine des limites admises.

(1) Note: K est un coefficient variable suivant le poids de l'air à l'altitude envisagée — S = la surface de la toiture — V² est le carré de la vitesse du vent — Sin α est le sinus de l'angle que fait la surface du toit par rapport à la direction du vent — R est la résistance totale.



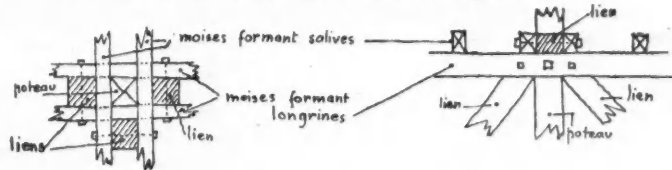
$$\text{Longueur } ab \sin \alpha = a'b.$$



Par précaution, faire la même étude dans le sens de la longueur, qui sera plus favorable, la base MN étant plus longue, et la surface des pignons étant plus petite que celle des façades. Planchers: 300 kgr. au m².

Murs extérieurs: effort dû au vent: 240 kgr. au m². Les sections ayant été déterminées, tous les assemblages seront tracés et rassemblés sur épure, et non sur gabarits, ceci est indispensable pour avoir des joints parfaits et sans jeu, condition indispensable de solidité, donc de durée du bâtiment.

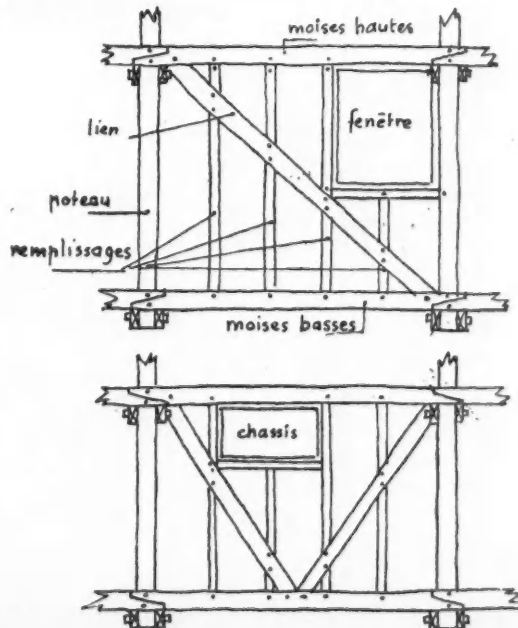
Nous recommandons les précautions suivantes: Prévoir que tous les poteaux de ferme, même ceux intérieurs, soient raidis dans au moins deux plans par des liens très obliques, allant de la tête d'un poteau au pied d'un autre poteau. Les têtes et les pieds de chaque poteau seront pris dans un double moisement à angle droit. Les liens viendront eux-mêmes se moiser dans ces moisements et buter en s'épaulant.



Lorsqu'un lien prendra de la façade vers l'intérieur, on s'arrangera pour le noyer dans une cloison, en mettant le lien sur champ, par exemple un basting 65 X 165 donnera une cloison de 6,5 d'épaisseur.

En façade, les liens seront posés à plat pour résister aux efforts du vent; on prendra par exemple un équarrissage de 12 X 15,5 débité sur commande, donnant un mur de 15,5 d'épaisseur.

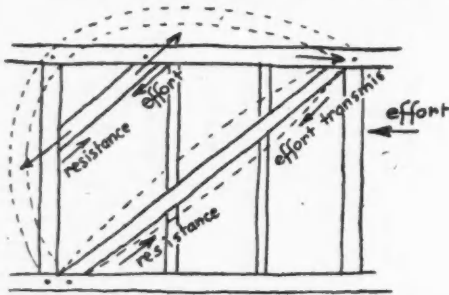
Pour empêcher cette pièce de flamber, et pour fixer les revêtements, on disposera entre les moises hautes et basses de façade, des potelets de remplissage. Ces potelets pourront eux-mêmes porter les huisseries.



On prendra des bois ayant comme largeur la largeur des liens par exemple dans le cas prévu plus haut, des bastings 65×150 .

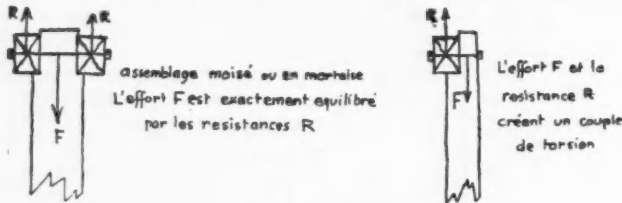
Dans le cas où la nécessité de placer une huisserie empêcherait de relier directement un pied de poteau à une tête, on placera deux diagonales travaillant en sens inverse et boulonnées dans les moisements. Si l'une tend à appuyer sur les moises du bas, l'autre, reliée au poteau d'en face par les moises hautes, tend à les relever.

En principe, on cherchera toujours à faire travailler les bois à la compression ou à la traction et non à la flexion, comme cela a lieu avec l'emploi des liens courts, qui eux, travaillent à la compression, mais font travailler les poteaux et les moises ou sablières ou faitages à la flexion, à la façon d'une noix dans un casse-noix, qui en fait travailler les branches à la flexion, les efforts produits étant proportionnels aux bras de levier.

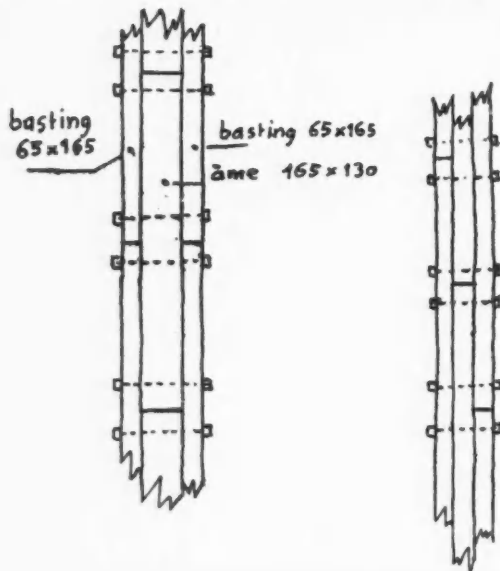


Tout flambage de la diagonale travaillant à plat est rendu impossible par des poteaux de remplissage.

Tous les encastremets et assemblages devront être à mortaises ou moisés, et on évitera autant que possible les assemblages accolés ou à mi-bois, dans lesquels ni le boulon ni les bois ne travaillent dans des conditions satisfaisantes.



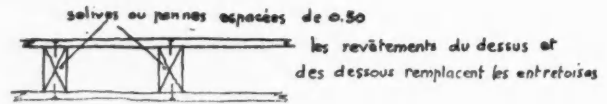
Les pièces devant avoir de grandes dimensions seront composées d'éléments juxtaposés et boulonnés, en prenant soin d'équilibrer les efforts par des équarrissages égaux. Par exemple, si on emploie un poteau devant avoir comme section $16,5 \times 26$, on prendra 2 bastings $6,5 \times 16,5$ assemblés avec 2 âmes égales ou une pièce unique $16,5 \times 13$. Si on ne doit employer que trois pièces de 165×65 par exemple, on prendra soin de rompre les joints pour faire travailler toujours au moins deux pièces ensemble.



Pour limiter les efforts de flexion des bois horizontaux tels que pannes et solives, on n'excèdera pas des portées de 3 m. 50 à 4 m., qui correspondent d'ailleurs à la longueur pratique de portage en terrain difficile.

Notons en passant que l'absence de moyens de levage s'accommode parfaitement de charpente faite en bois de petites dimensions que l'on peut au besoin assembler par parties.

Espacées de 0,50 d'axe en axe, et raidies par les planchers, plafonds, toitures et sous-toitures, les bastings de 65×165 pourront supporter 300 kgr. par m^2 .



Ayant calculé tous les efforts auxquels pouvait être soumis le bâtiment, nous avons obtenu une carcasse qu'il va falloir habiller.

Les revêtements varieront suivant la nature des parois.

A l'extérieur, il faut prévoir les effets mécaniques du vent, de la pluie, de la poussée de la neige.

Entre nos potelets de remplissage espacés de 0,50 d'axe en axe, nous poserons un contreplaqué spécial indécollable à l'humidité, appelé coffrage colle B fabriqué par la Cie Nantaise des bois déroulés Océan, de 5 à 15 mm. selon le cas (côté abrité ou non du vent ou de la neige). Comme ce contreplaqué ne résisterait pas longtemps au soleil ou à la gelée, nous le revêtrons d'une feuille d'aluminium de 5/10 de mm. Nous voici à l'abri des intempéries en ce qui concerne nos murs.

Pour nous préserver des écarts de température, froid en hiver, chaleur en été, nous clouons sur la surface interne un calorifuge approprié dans une épaisseur variable selon le coefficient de conductibilité dudit calorifuge, le mode de chauffage prévu, et l'isolement technique que l'on veut obtenir, compte tenu de l'altitude.

Nous rechercherons le calorifuge ayant la plus petite densité, à cause du prix des transports, le plus facile à percer, clouer, et scier, et possédant le plus bas coefficient de conductibilité.

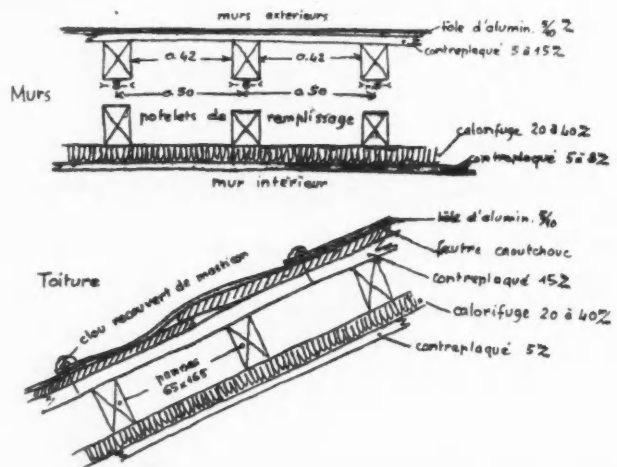
Pour ces raisons, et aussi pour son bas prix, nous avons, après de nombreux essais, choisi l'Isorel, dont le coefficient de conductibilité est seulement de 0,029, et la densité de 0,29.

Nous donnons, page 8, un tableau de calorifuges les plus connus et des matériaux les plus employés dans la construction.

Les calorifuges généralement employés ne peuvent supporter que de faibles efforts mécaniques. Pour les protéger, et donner à l'intérieur du bâtiment un aspect confortable, nous recouvrons ce calorifuge de contre plaqué de 5 à 6 mm. Océan colle B indécollable.

La toiture sera exécutée de la façon suivante:

Sur les pannes, on posera des planches de sapin de 24 ou 27 mm., ou du contreplaqué de 15 mm. Par dessus, on étendra un feutre caoutchouc très épais, le Ventex 7 plis par exemple, en ayant soin de le placer parallèlement au faitage, et en commençant par les sablières, on recouvrira largement le haut des murs extérieurs.

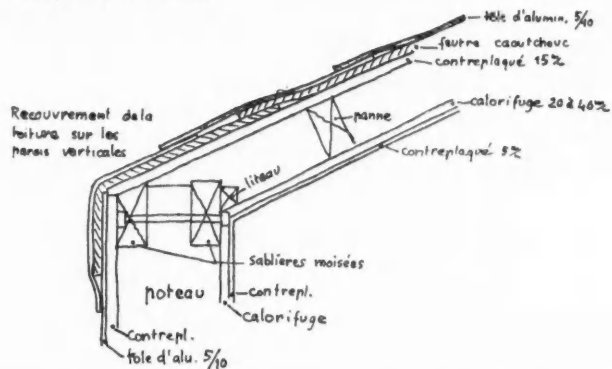


Les bandes seront posées en remontant, avec un recouvrement de 5 à 6 centimètres.

Par dessus, nous clouons des bandes de tôle d'aluminium, en observant les mêmes règles que pour le feutre caoutchouc.

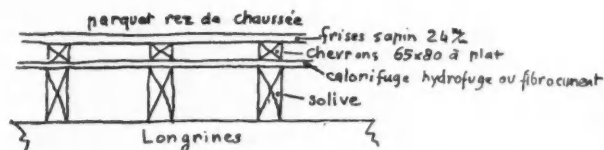
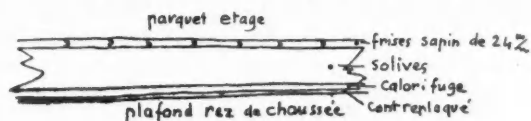
On supprimera radicalement les avancées des toits donnant de la prise au vent et les gouttières généralement arrachées en hiver. Toutes ces saillies sont en outre la cause de la formation de stalactites de glace qui peuvent atteindre d'assez grandes dimensions et qui tombant d'une certaine hauteur peuvent causer des accidents graves.

Les têtes de clous apparentes à l'extérieur seront recouvertes d'un peu de Masticon.



Sous les pannes, on formera un faux plafond avec un calorifuge sur lequel on posera un contreplaqué, on obtiendra de la sorte des pièces parfaitement habitables et agréables à l'œil.

Les planchers seront formés de frises de sapin de 24 mm. à languette et rainure, et pour éviter le bruit ainsi que pour éviter toute déperdition de chaleur, on formera en dessous le plafond du rez-de-chaussée avec les mêmes éléments que le faux plafond du comble, c'est-à-dire calorifuge, puis contreplaqué.



Pour le parquet du rez-de-chaussée, on procédera différemment, à cause de l'impossibilité de clouer par en dessous.

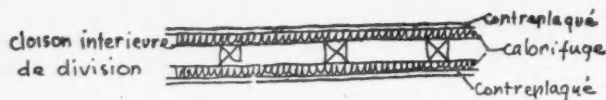
Sur les solives, on placera soit un calorifuge hydrofuge 10 mm. ou des plaques de fibro-ciment, éverite, éternit, etc., 5 mm. Par dessus, et en regard des solives, on posera des chevrons 65 X 80 à plat, et le parquet sera cloué sur les chevrons.

Pour les cloisons intérieures, on disposera entre les poteaux de ferme et les huisseries, et à l'emplacement des cloisons, des potelets formés de chevrons 65 X 80 sur champ. Ces potelets seront revêtus sur chaque face d'insonit, ou mieux de calorifuge recouvert de contreplaqué. On obtiendra ainsi des cloisons inso-

TABLEAU DES COEFFICIENTS DE CONDUCTIBILITÉ CALORIFIQUE DE MATÉRIAUX DIVERS DÉTERMINÉS PAR LE LABORATOIRE D'ESSAIS DES ARTS ET MÉTIERS

DÉSIGNATION DES ÉCHANTILLONS DE MATÉRIAUX EXAMINÉS	DENSITÉ	COEFFICIENT DE CONDUCTIBILITÉ THERMIQUE	
		en unités pratiques, calorie, kilogramme, m ² , heure, m., °C	
Liège aggloméré pur	0,14 à 0,20	0,031 à 0,038	
Liège expansé aggloméré au brai	0,12 à 0,20	0,033 à 0,041	
Briques isolantes (en diatomites)	0,55	0,085	
	0,48	0,107	
	0,53	0,128	
	0,60	0,110	
Briques rouges d'argile	—	0,966	
Briques silico-ardoises	—	0,795	
Briques blanches silico-calcaires	—	0,895	
Briques de silice d'infusoires	0,295	0,086	
Caoutchouc mousse	0,09 à 0,20	0,026 à 0,062	
Ebonite mousse	0,13 à 0,22	0,029 à 0,034	
Un tapis en caoutchouc	1,77	0,206	
Laine minérale	0,20	0,038	
Laine de scories	0,208	0,042	
		0,056	
Kieselguhr	0,30	0,068	
Terre d'infusoires	0,150	0,047	
Magnésie	0,20	0,053	
Tourbe fibreuse	0,073	0,037	
Paroi de maçonnerie de 10 cm. d'épaisseur	1,470	0,430	
Fibre d'amiante bleue	0,057	0,048	
Bourre d'amiante enveloppée dans une toile d'amiante	0,27	0,097	
Varech de roche	0,15	0,041	
Roseaux comprimés assemblés par fils de fer	0,246	0,050	
Paille comprimée	—	0,067	
Carreau de plâtre	1,04	0,268	
Planche de plâtre	0,513	0,308	
Béton cellulaire	0,28	0,075	
Isorel A.	0,29	0,029	
Fibres de bois agglomérées au ciment magnésien et enduit de plâtre sur chaque face	0,78	0,146	
Béton de laine de laitier de 13 mm. d'épaisseur et une plaque de fibro-ciment de 4 mm. d'épaisseur	0,95	0,100	
Parquet sans joints	1,146	0,195	
Béton granulé en diatomées	0,859	0,174	
Agglomérés creux en béton	1,251	0,581	
Briques creuses en plâtre et mâchefer	0,850	0,217	
Bois de construction courant (sapin)	0,580	0,129	
Éverite	1,61	0,129	
Isonit	1,32	0,100	
Andralite	0,220	0,035	

Rappelons qu'à part le vide absolu, difficile à réaliser en pratique, le meilleur calorifuge est l'air immobile qui a pour coefficient à 0° 76: K = 0.0220



nores, et très agréablement décoratives. Si on se sert d'insonit, on le recouvrira d'une peinture dans le ton général de la pièce.

A l'exclusion de la tôle d'aluminium que nous préconisons pour le revêtement extérieur et la toiture, on peut remplacer les différents matériaux par des complexes formés de plusieurs épaisseurs de matériaux divers collés ensemble et cloués sur les potelets.

Nous avons fait établir entre autres, par la Société Nobel Française, fabriquant l'Isorel, les complexes suivants:

Pour l'extérieur, un complexe composé d'Isorel très dur 3 mm., isorel standard 10 ou 20 mm., ou isorel hydrofuge 5 ou 10 mm., et isorel très dur 3 mm.

Pour l'intérieur, cloisons et plafonds, isorel 1/2 dur ou dur 3 mm., isorel standard 10 mm., et isorel 1/2 dur ou dur 3 mm.

Pour les parquets: isorel extra dur 4 mm. 5 bakéliné à cœur, lattage de 15 ou 20 mm., et isorel extra dur 4 mm. 5.

Pour les toitures: isorel dur 4 mm. 5, lattage de 10 ou 15 mm., isorel 1/2 dur 4 mm. 5.

Tous ces panneaux étant collés, on gagne beaucoup de temps en posant d'un seul coup les différents éléments de la paroi.

MENUISERIE

Les portes extérieures seront orientées autant que possible au Sud. Elles seront ainsi généralement dégarnies de neige. Elles seront formées de 2 parties dans le sens de la hauteur, pour pouvoir s'ouvrir plus facilement au cas où la neige s'accumulerait devant la porte. On munira ces portes de paumelles à hélice assurant par gravité une fermeture automatique.

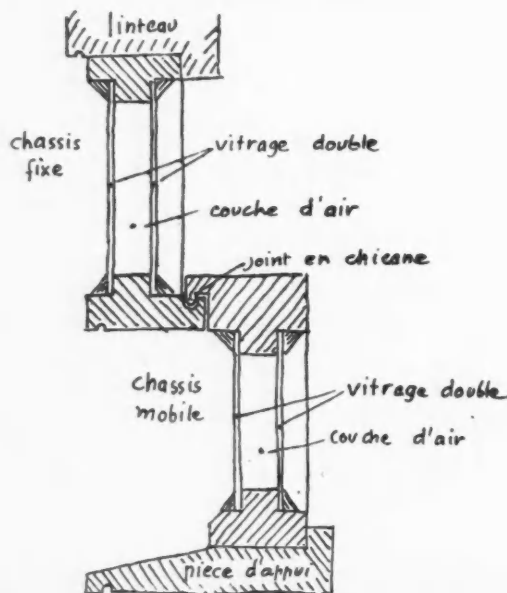
Les portes intérieures peuvent être des portes ordinaires.

Les fenêtres à guillotine ont l'avantage de ne pas prendre de place à l'intérieur du bâtiment lorsqu'elles sont ouvertes, et ne se ferment pas brusquement sous l'action des courants d'air.

Elles seront munies d'une double feuillure permettant un double vitrage, et assurant entre les 2 vitres une couche d'air de 20 mm. environ. Ce système nous semble préférable aux doubles fenêtres, incommodes à ouvrir ou à fermer, et bien plus onéreuses.

On prendra soin d'assurer une fermeture en chicane entre le châssis fixe et le châssis mobile. Le châssis ouvrant sera muni d'un verrou sur le côté, permettant de le maintenir ouvert ou fermé. Il portera 2 solides poignées fixes, et on enduira les parties coulissantes de graisse consistante pour faciliter le glissement.

Nous ne préconisons pas l'emploi de volets pour les constructions telles que refuges, abris skieurs, etc., dans lesquelles la per-



sonne responsable du bon entretien n'assurera pas une présence permanente.

Il arrive fréquemment que ces châteaux, visités en l'absence du gardien, par des touristes peu soigneux, soient l'objet de négligence. En particulier, ils pourront ne pas assurer complètement l'ouverture ou la fermeture des volets et leur fixation dans cette position. Si le vent s'élève, les volets secoués par la tempête viendront heurter les parois et pourront occasionner des dégâts. Il est, à notre avis, préférable de munir les fenêtres de rideaux opaques à l'intérieur, pour éviter aux touristes d'être gênés par la lumière durant leur sommeil.

En ce qui concerne les tables de salle à manger ou de cuisine des habitations destinées aux touristes, il sera bon de former le dessus des dites tables d'une plaque d'éverite de 20 mm. d'épaisseur, que l'on pourra mouler sur champ, on obtiendra ainsi une surface propre, facile à entretenir, et sur laquelle les touristes peuvent, le cas échéant, faire la cuisine sans crainte d'incendie.

ECLAIRAGE

Dans l'impossibilité où l'on se trouve d'amener jusqu'à l'habitation de haute montagne le courant d'un secteur électrique, on installera un groupe électrogène.

Suivant la puissance demandée, ce groupe pourra marcher à l'essence ou au mazout. Certaines précautions sont toutefois nécessaires.

Il faut d'abord tenir compte, dans le calcul de la puissance, de la perte due à l'altitude par suite de la dépression barométrique, et facilement réglables. A ce sujet, les groupes Bernard Moteurs Conord sont à recommander.

En second lieu, il est indispensable de mélanger à l'eau de refroidissement du radiateur un produit contre la gelée, et vidanger en période de non habitabilité.

Quant à la batterie soumise en hiver, lorsque le local ne sera pas habité en permanence, à des froids considérables, on se servira d'une batterie au cadmium nickel avec électrolyte à la potasse. Les batteries qui nous ont été fournies par la Sté d'accumulateurs de traction nous donnent à ce sujet toute satisfaction. Accouplées avec des groupes Bernard Conord à essence, et placées à 2.800 et 3.173 m., elles fonctionnent depuis plusieurs années à merveille. Ces deux refuges sont fermés vers fin septembre. Celui d'Argentière est ouvert de Pâques à la Pentecôte, celui de Tête Rousse seulement à la fin de juin. Malgré cela, les batteries conservent invariablement un voltage de 30 volts, et une puissance de démarrage qui permet de faire partir les groupes électrogènes à la première tentative. Au cas où on ne se déciderait pas à installer l'électricité, on aura recours à l'éclairage à incandescence d'essence, par lampes système Tito Landi qui donne d'excellents résultats.

CHAUFFAGE

Si bien calorifugée que soit une habitation, il est clair qu'elle ne crée pas par elle-même de la chaleur, de même qu'elle ne peut la conserver indéfiniment. A la longue, toute habitation livrée à elle-même se met à la température du milieu environnant.

Il est donc indispensable de prévoir un mode de chauffage. Le chauffage électrique, en se servant du groupe électrogène, est impossible, ou serait trop onéreux par suite de la puissance nécessaire car il faut 4 watts 18 pour une calorie en admettant un rendement de 100 % jamais atteint.

Rappelons que le mode de chauffage sera déterminé par le prix du transport du combustible nécessaire. Les différents combustibles courants sont: le bois, le charbon et le mazout. Le bois contient environ 3.000 calories au kgr., le charbon 8.500 et le mazout 10.500. Mais les appareils de chauffage tant au bois qu'au charbon ont un rendement thermique déplorable, 30 % au maximum, alors que les appareils à mazout, fonctionnant sous très faible tirage, ont un rendement d'environ 70 à 80 %. Le prix du chauffage s'établit comme suit dans l'exemple envisagé au début:

Prix d'achat non compris:		
Bois	3.000 × 0,30 =	900 calories à 3 fr. le kgr. rendu sur place
Charbon	8.500 × 0,30 =	2.550 calories à 3 fr.
Mazout	10.500 × 0,70 =	7.350 calories à 3 fr.

Et si on tient compte du prix d'achat:
 Pour le bois 0,10 + 3 fr. = 3 fr. 10 pour 900 cal.
 La calorie revient à: 0 centime 344
 Pour le charbon 0,22 + 3 fr. = 3 fr. 22 pour 2.550 cal.
 La calorie revient à: 0 centime 126
 Pour le mazout 2 + 3 fr. = 5 fr. pour 7.350 cal.
 Pour le mazout à 70 % de rendement:
 La calorie revient à: 0 centime 0693
 A 80 % de rendement: $10.500 \times 0,80 = 8.400$ cal. à 5 fr.
 La calorie revient à: 0 centime 0595

Or il s'agit de plusieurs dizaines de milliers de calories par jour.

Nous avons donc adopté des appareils fonctionnant au mazout, construits par la Sté « La Flamme Bleue », comme étant les plus simples, et les mieux adaptés à l'emploi que nous recherchions.

Dans les pièces d'habitation, chambres ou salle à manger, les poêles à mazout posés sur une plaque de tôle ou mieux d'éverite, et munis d'un simple tuyau, de préférence en éverite, et d'une girouette, remplaceront bien avantageusement les cheminées. Pour la cuisine et, en hiver, pour l'eau obtenue par fusion de la neige dans les habitations non pourvues de citernes, nous avons fait étudier un fourneau à mazout avec bouilleur de 200 litres.

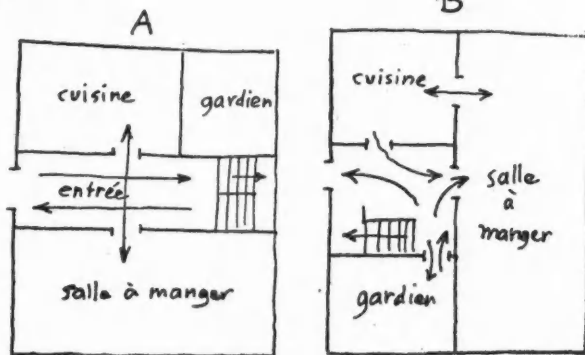
Tous ces appareils fonctionnent avec brûleurs sans pression; le mazout arrivant simplement par gravité est brûlé au fur et à mesure. Le réglage se fait par un simple robinet pointeau. Il est indispensable de nettoyer complètement les appareils lors de leur mise en place, et de filtrer le mazout quand on remplit les réservoirs, car le moindre corps étranger, poussière ou eau, obstrue les canalisations et le brûleur.

Les dispositions intérieures varieront selon qu'il s'agira d'un chalet particulier ou d'habitations destinées à recevoir des touristes.

En principe, ces derniers devront comporter:

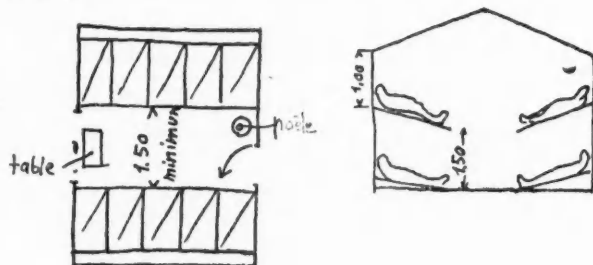
- Une salle pour le partage, le dépôt, l'entretien et la réparation des skis, ainsi que le dépôt des piolets et des cordes. Cette salle, munie d'un mode de chauffage, servira également de séchoir pour les vêtements.
- Un tambour d'entrée pour supprimer les courants d'air.
- Une grande salle chauffée servant de living-room et de salle à manger.
- Une cuisine avec eau courante au moins en été.
- Une resserre à provisions.
- Le logement du personnel et du gardien.
- Les chambres et les dortoirs.
- Les w.-c.

On évitera, dans la distribution intérieure, les croisements dans la circulation, par exemple: en A, le service de la cuisine à la salle à manger coupe la circulation entre l'entrée et l'accès à l'escalier.



La circulation dans toutes les pièces est bien plus facile en B qu'en A, et la cuisine est reliée directement à la salle à manger, ce qui facilite beaucoup le service.

Pour les chambres et les dortoirs, voici quelques dispositifs employés:



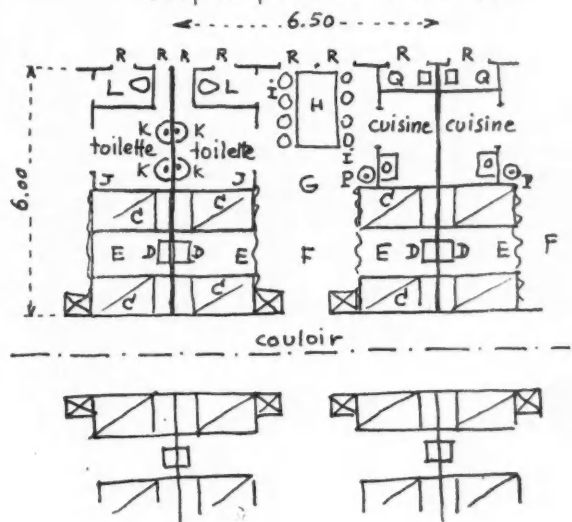
Les dortoirs seront formés de 2 lits de camp superposés, montés sur sommiers métalliques, espacés de 1 m. 50 environ; la hauteur à la tête du lit de camp supérieur sera au moins de 1 m.

Le dégagement en avant des lits de camp ne doit pas être inférieur à 1,50 pour permettre aux touristes de circuler facilement. Les dortoirs seront munis de tablettes et de porte-manteaux.

Nous avons étudié un dispositif applicable dans des hôtels, même de grandes dimensions, pour la montagne moyenne, comme les stations courantes de sports d'hiver et qui assure une autonomie complète aux touristes qui peuvent se grouper par cordées. C'est un ensemble d'éléments prévus pour loger deux cordées de 4 personnes chacune.

Disposées symétriquement par rapport à un couloir central, les cases sont groupées pour réunir ensemble le plus d'éléments communs, tels que arrivées d'eau pour les lavabos et w.-c. et leur écoulement, les conduits de fumée des poêles et des fourneaux, l'alimentation et l'écoulement des éviers deux par deux, etc.

Surface totale de chaque ensemble 39 m^2
 surface par individu $4 \text{ m}^2 875$



Ces cases comprennent:

- Une porte d'entrée unique donnant sur le couloir central.
- Des placards.
- Des lits superposés à raison de 2 doubles dans chaque alcôve, soit de 4 dans la case pour 8 personnes.
- Table.
- Alcôve.
- Dégagement pour l'habillage ou le déshabillage (possible aussi dans l'alcôve).
- Salle à manger living-room.
- Table.
- Chaises ou tabourets.
- Toilette avec:
- Lavabos.
- W.-C.
- Eclairage et aération.
- Cuisine avec:
- Fourneau.
- Poêle.
- Evier et table de cuisine formant buffet.
- Fenêtres.

Une telle case mesurant $6,50 \times 6 \text{ m}$, soit 39 m^2 , assure une autonomie complète à ses 8 occupants, et nous croyons que c'est une formule à développer pour les stations de sports d'hiver, où le touriste ne vient pas seulement pour une ou deux nuits, mais désire faire un séjour de plus ou moins longue durée, et entend jouir d'un confort supérieur à celui que lui offre le refuge ordinaire.

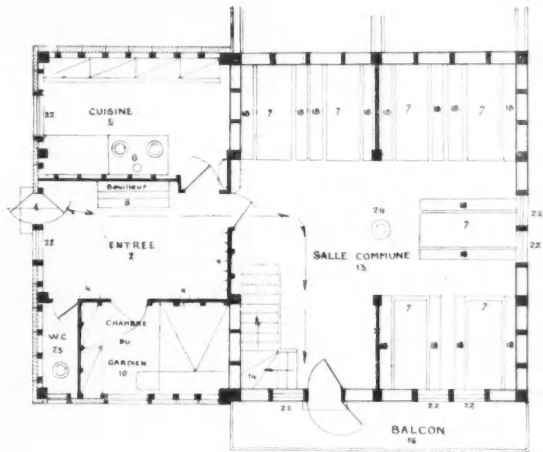
La construction n'en serait pas onéreuse, par suite du groupement des éléments de chauffage ou sanitaires, et la surface réservée à chaque individu n'étant que de $4 \text{ m}^2 875$. Leur exploitation ne nécessitant aucun service de personnel serait rémunératrice tout en faisant bénéficier les touristes d'un prix de pension excessivement bas.



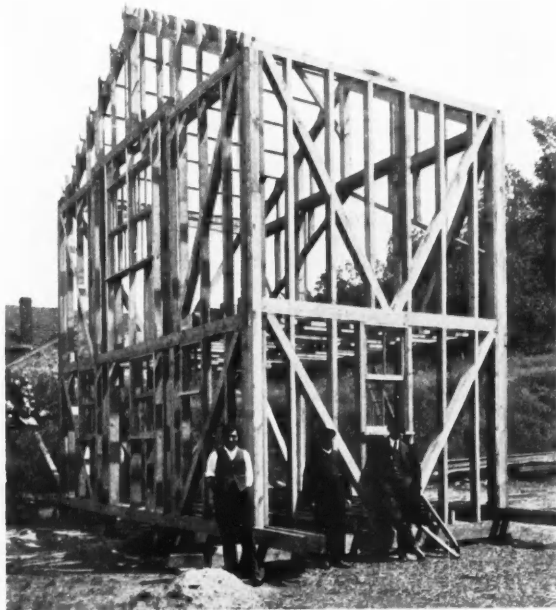
REFUGE ALBERT I^{er}, ETAT PRIMITIF EN 1930, AVEC SON RECOUVREMENT EN PLANCHES A CLIN



1929. MONTAGE AU CHANTIER DE LA CHARPENTE DE LA PREMIERE PARTIE DU REFUGE ALBERT I^{er}. On remarquera la triangulation en tous sens des poteaux de ferme.



ETAT ACTUEL: PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



1935. MONTAGE AU CHANTIER DE LA DEUXIEME PARTIE DE LA CHARPENTE DU REFUGE ALBERT I^{er}. Noter sur la face arrière le rampant devant se raccorder à la toiture du refuge ancien. Noter aussi que les âmes 130×180 des poteaux de ferme sont en 3 pièces suivant les repères. Noter enfin que toutes les têtes des boulons en façade ou pignon sont noyées, à cause des revêtements.

REFUGE ALBERT I^{er}. La partie arrière recouverte en planches à clin était montée depuis 1930. La charpente nouvelle a été tracée d'après l'ancienne épure, comme on le voit plus loin. Noter le parfait raccordement du rampant avec la toiture arrière.



REFUGE ALBERT I^{er}. La ferme avant son chevalement. Couverture: le feutre est posé. On va placer les revêtements verticaux puis on rabattra sur ces derniers la partie débordante du feutre, enfin on posera la tôle d'aluminium sur la toiture, en faisant recouvrir les parois verticales.



AGRANDISSEMENT DU REFUGE ALBERT I^{er}. DORTOIR DU PREMIER ETAGE. Malgré le mauvais temps, les travaux ont été exécutés en 3 semaines.



AGRANDISSEMENT DU REFUGE ALBERT I^{er}. MONTAGE DE LA CHARPENTE



REFUGE ALBERT I^{er}. POSE DE LA TOITURE. Feutre Ventex 7 plis. Noter le raccord arrière avec le rampant du toit ancien.



REFUGE ALBERT I^{er}. POSE DU REVÊTEMENT EN TOLE D'ALUMINIUM ET DES CARREAUX. Noter le chevalement.



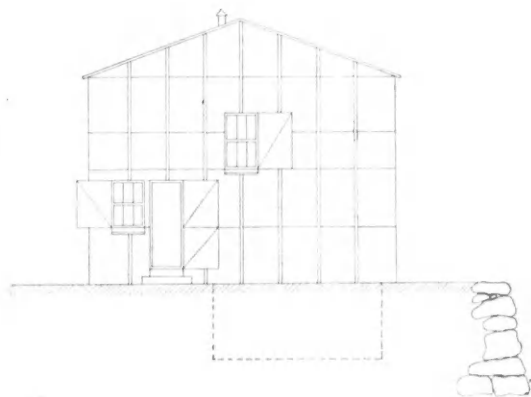
REFUGE ALBERT I^{er}. FAÇADE OUEST. LE REFUGE TERMINÉ. Malgré le temps défavorable, le gros œuvre a été terminé en 10 jours.



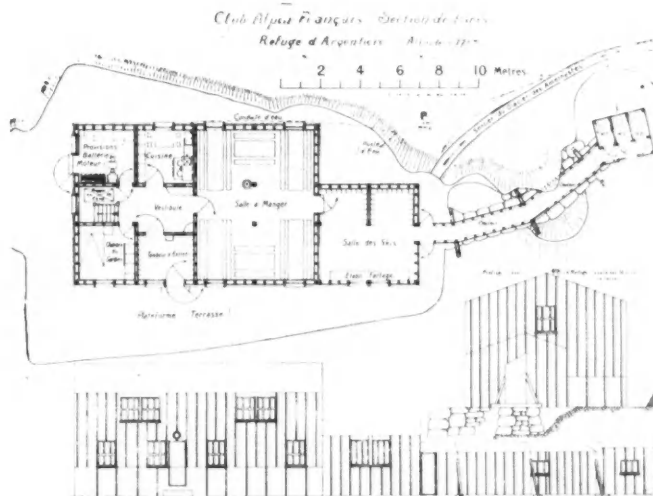
REFUGE ALBERT I^{er}. Altitude: 2.800 m. La partie basse est constituée par le premier refuge construit en 1929. La partie haute représente l'agrandissement effectué en 1935. La partie basse était primitivement recouverte de planches à clin. Elle a été revêtue d'aluminium en 1933.



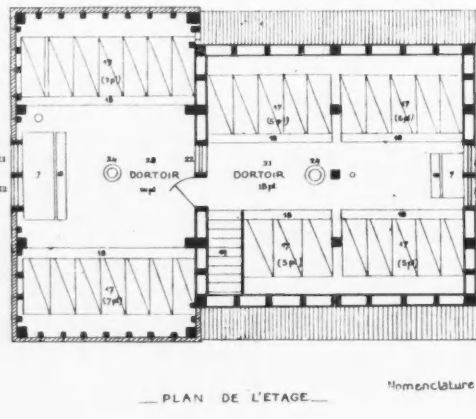
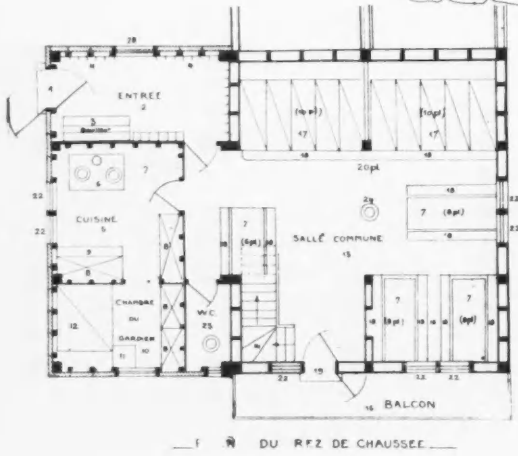
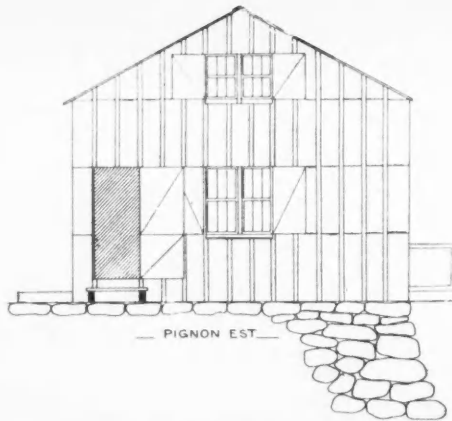
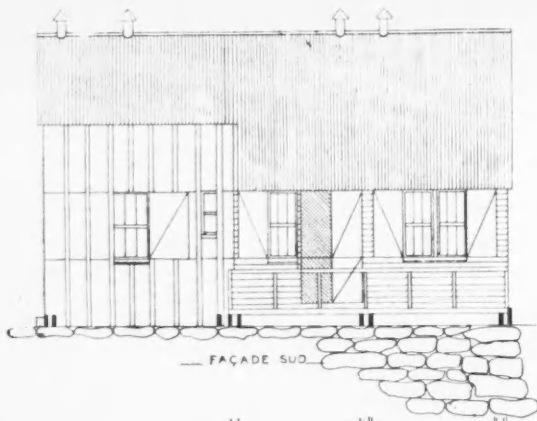
REFUGE D'ARGENTIÈRE. Altitude: 2.771 m. Modifications et agrandissement en 1936. Ce cliché montre la façon dont les divers bâtiments épousent une courbe de niveau pour s'adapter au terrain.



ELEVATION AVANT LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS

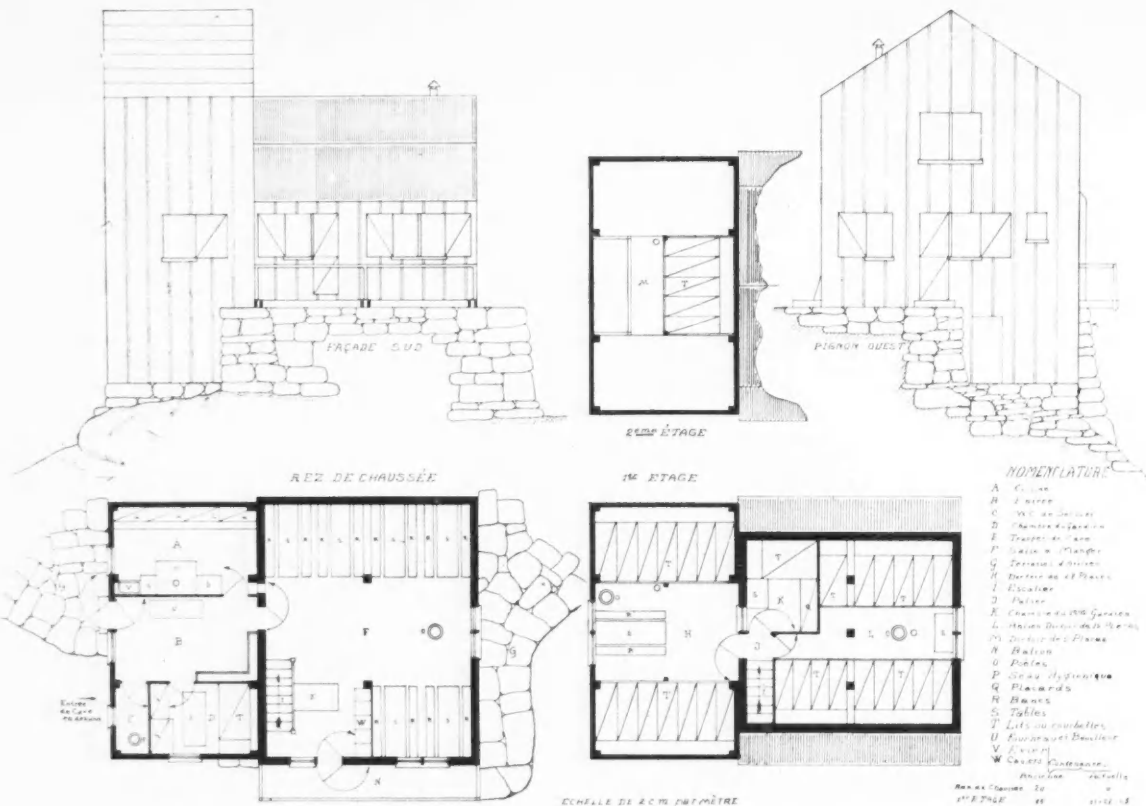


REFUGE D'ARGENTIÈRE. Modification des revêtements extérieurs et agrandissements du rez-de-chaussée. Le plan de l'étage n'est pas modifié.



- Nomenclature
- 1 Porte d'entrée double
 - 2 Entrée
 - 3 Bouffeur de 200 litres
 - 4 Barres à bois
 - 5 Colonne
 - 6 Plancher à l'éclair
 - 7 Table
 - 8 Placards
 - 9 Escier
 - 10 Chambre de gardien
 - 11 Faîte de toit
 - 12 au gardien
 - 13 Salle commune
 - 14 Escalier
 - 15 Salle à manger
 - 16 Balcon
 - 17 Couchettes (42 places)
 - 18 Banca
 - 19 Arrière porte d'entrée à bois
 - 20 Dortoir (10 places)
 - 21 Dortoir (10 places)
 - 22 Fenêtres
 - 23 WC
 - 24 Puits Mankut

REFUGE ALBERT I^{er}. PROJET D'AGRANDISSEMENT



- NOMENCLATURE
- A Colonne
 - B Escalier
 - C WC au gardien
 - D Arrière porte d'entrée
 - E Trappe de toit
 - F Salle à manger
 - G Dortoir d'été
 - H Dortoir au 1^{er} étage
 - I Escalier
 - J Plancher
 - K Couchette au 1^{er} étage
 - L Arrière porte d'entrée
 - M Couchette au 1^{er} étage
 - N Balcon
 - O Banca
 - P Scau d'appoint
 - Q Placards
 - R Barres à bois
 - S Tables
 - T Lit ou couchette
 - U Arrière porte d'entrée
 - V Escalier
 - W Couchette d'été

ANALYSE	QUANTITE	UNITE
1 ^{er} ETAGE	10	m ²
REZ DE CHAUSSEE	20	m ²
Total	30	m ²

REFUGE ALBERT I^{er}. AGRANDISSEMENT EXECUTE

ARCHITECTE: PAUL CHEVALIER



REFUGE D'ARGENTIÈRE. ANCIENNE FAÇADE SUD. Noter le peu de dépassement de l'ancienne toiture.



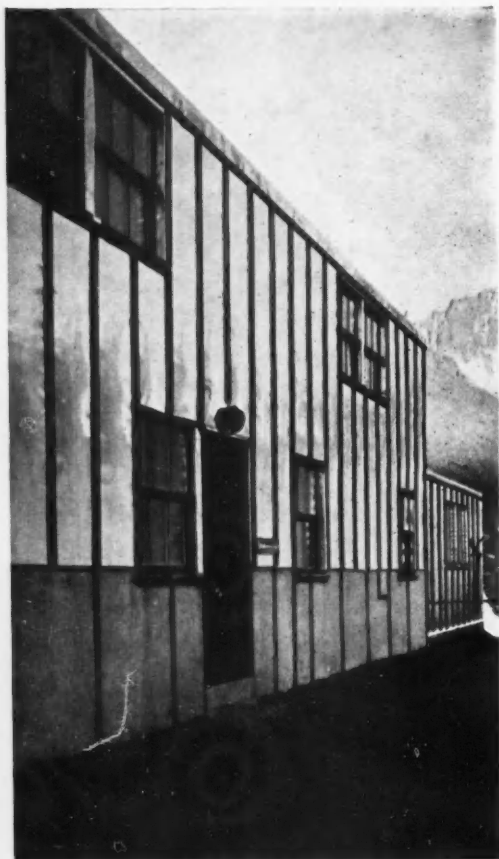
REFUGE D'ARGENTIÈRE. AOUT 1933. REVÊTEMENT DU PIGNON EST EN PLAQUES D'EVERITE



PAQUES 1934 AU REFUGE D'ARGENTIÈRE. Malgré le peu d'avancée de l'ancienne toiture, des stalactites de glace se forment et peuvent tomber sur la tête des skieurs.



INTÉRIEUR DE LA CHARPENTE DU REFUGE D'ARGENTIÈRE. CONTREVENTEMENT LATÉRAL. Ce contreventement sera noyé par la suite dans les cloisons intérieures.



REFUGE D'ARGENTIERE. NOUVELLE FAÇADE. Calorifuge Isorel 20 mm. Contreplaqué 5 mm. Tôle d'aluminium. Salle des Skis



REFUGE D'ARGENTIERE. TRANSFORMATION DE LA TOITURE. Sur Everite ondulée on a placé des liteaux épousant le creux des ondulations, et par dessus on cloue un contreplaqué Océan colle B de 15 mm.



ANCIENNE FAÇADE EN EVERITE DU REFUGE D'ARGENTIERE



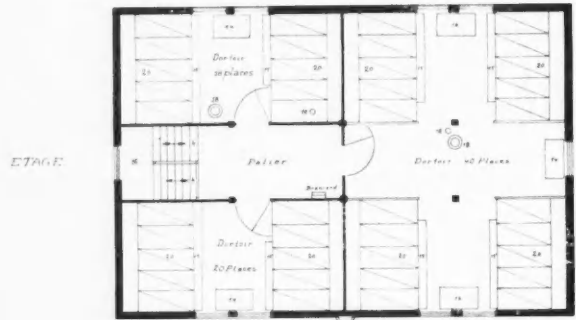
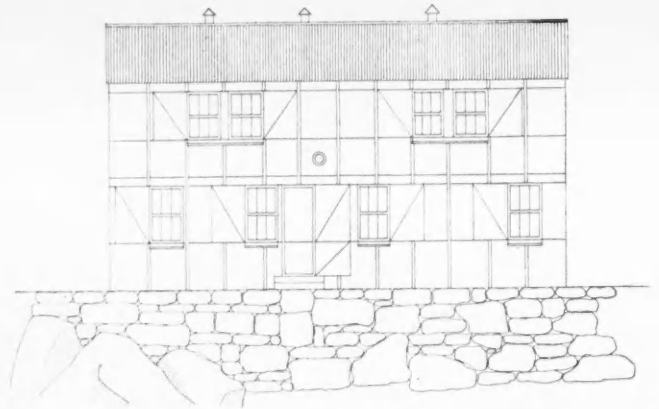
TRANSFORMATION DE LA TOITURE DU REFUGE D'ARGENTIERE. Sur le Ventex 7 plis on pose la tôle d'aluminium. Pendant qu'une équipe monte la charpente, une autre équipe s'occupe de poser la nouvelle couverture sur l'ancienne.



LE NOUVEAU REFUGE D'ARGENTIERE TEL QU'IL SE PRESENTE VU DE LA MORAINES LATERALES. Noter la hauteur du remblai qui varie de 4 à 6 m.



REFUGE D'ARGENTIERE. PAQUES 1934. L'ENTREE DES W.-C. Noter la hauteur de la neige qui recouvre l'édicule.

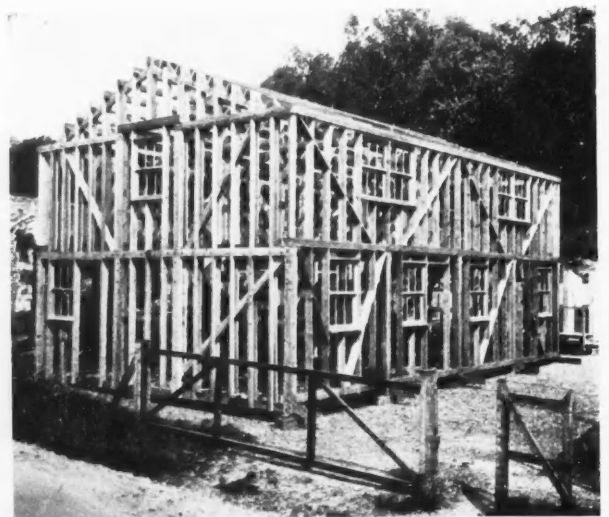


ETAGE



F.E.D.-DE-CHAUSSEE

ARCHITECTE: PAUL CHEVALIER



MONTAGE SUR CHANTIER DE LA CHARPENTE DU REFUGE D'ARGENTIERE. Noter la triangulation en tous sens.



ANCIENNE HOTELLERIE DE TÊTE ROUSSE ET, AU PREMIER PLAN, EMPLACEMENT DU FUTUR REFUGE, JUIN 1934



REFUGE DE TÊTE ROUSSE (3.174 m.). Après 8 jours de tempête, on déblaie la neige recouvrant les matériaux. 8 août 1934, 9 h. du matin.



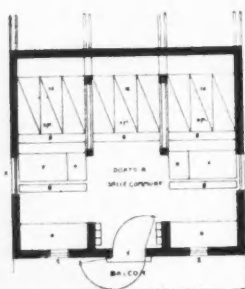
8 août 1934, 7 h. du soir. La charpente principale est dressée. Noter la hauteur considérable du remblai en pierres sèches. Le refuge complètement terminé, y compris l'électricité et la peinture, a été inauguré le 2 septembre. Durée totale des travaux sur place: 24 jours. — 2^{ème} étage du remblai: 4 m. environ. 1^{er} étage du remblai: 2 m. 50.



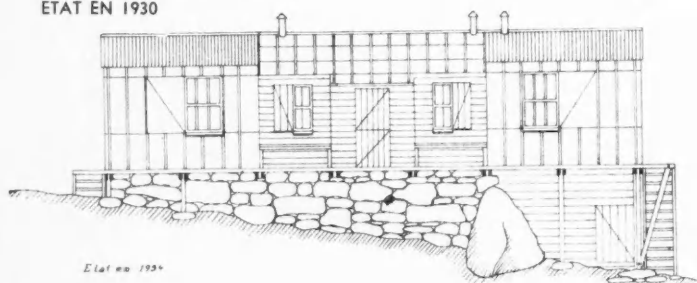
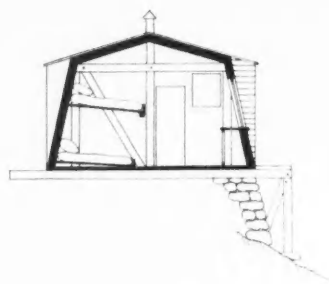
PREMIER REFUGE DE LESCHAUX, CONSTRUIT EN 1926, A 2.500 m. D'ALTITUDE, AU PIED DE LA FACE NORD DES GRANDES JORASSES. Ce refuge comportait une toiture métallique en ardoises de zinc et une double paroi de bois, la paroi extérieure étant formée de planches à clin.



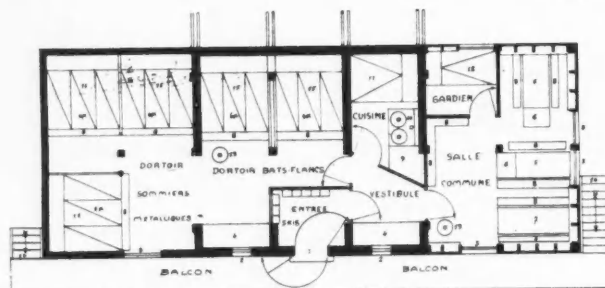
LE REFUGE DE LESCHAUX APRÈS AGRANDISSEMENT EN 1934. La partie ancienne forme la partie centrale et a été conservée telle quelle. Deux parties de $4,20 \times 5,50$ ont été ajoutées à chaque extrémité. La partie de droite est construite sur chevalement de bois et le sous-sol forme cave. Les parois des adjonctions sont formées de complexes Isorel.



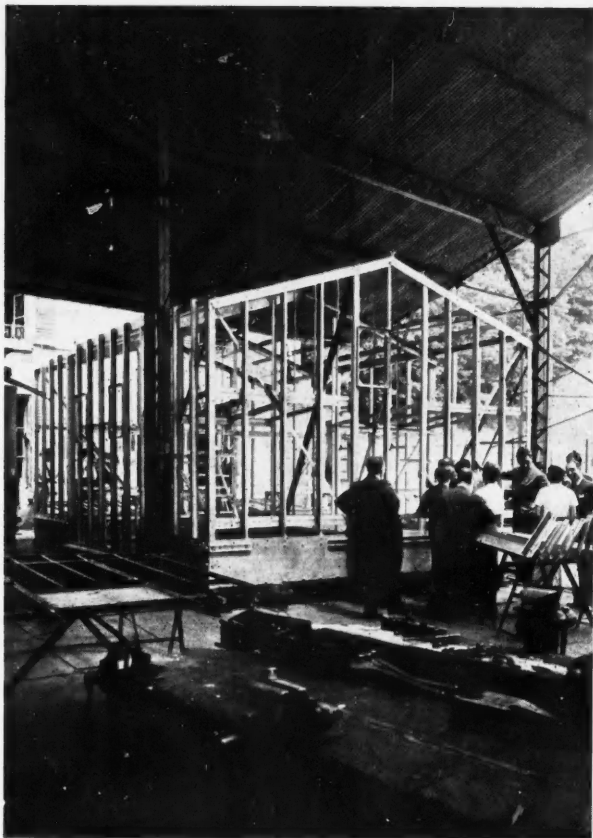
ETAT EN 1930



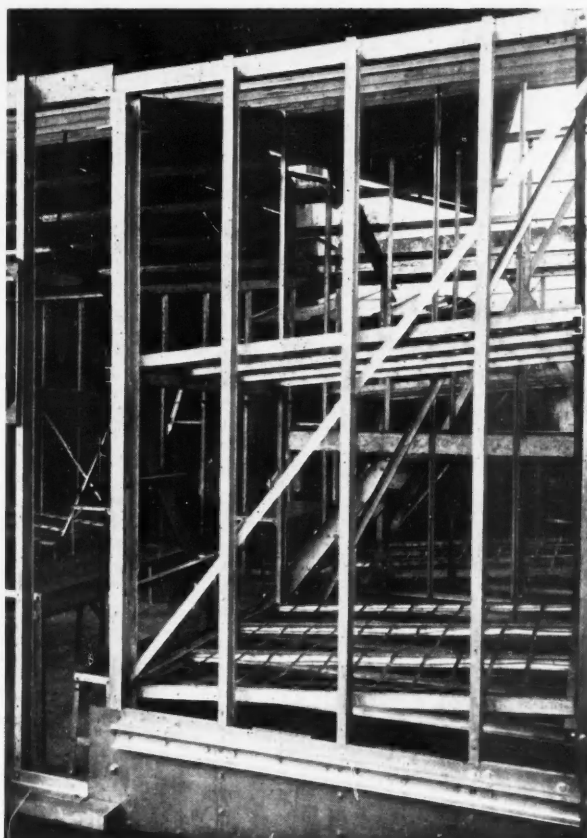
Etat no 1934



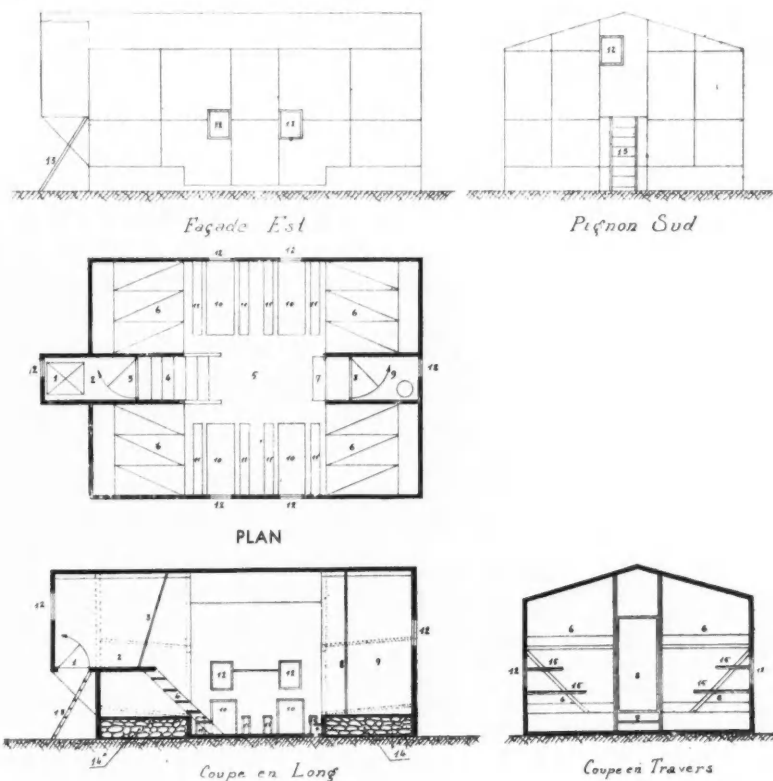
Echelle: 5 mm. 5 par mètre environ.



REFUGE VALLOT AU MONT BLANC (4.389 m.). MONTAGE AU CHANTIER



Par suite du prix élevé du portage, ce refuge est réalisé en duralumin. Au premier plan, un caisson de lest destiné à recevoir environ 5 m³ de granit pris sur place.



PLAN DU REFUGE VALLOT AU MONT BLANC

Ce refuge, situé à 4.387 m. d'altitude, ne sera pas occupé par un gardien. Etant donné le prix élevé des transports dans un cas pareil, toute l'ossature, les planchers et le doublage des parois et du toit sont prévus en duralumin. Les revêtements calorifuges seront enveloppés d'une double tôle d'aluminium.

Dans le but de limiter les dégâts causés par les touristes qui, en quittant le refuge, laisseraient ouverte la porte du refuge actuel, lequel se remplirait aussitôt de neige, on entrera dans le futur refuge par en-dessous, en soulevant une trappe qui ne s'ouvrira qu'à 80° et se refermera toute seule. On entrera alors dans un sas, puis, soulevant une porte inclinée, qui se refermera aussi toute seule, on pénétrera dans le refuge par un escalier descendant.

Beaucoup de touristes fréquentant l'actuel refuge souffrent du froid, surtout durant la nuit. Pour lutter contre le froid, on en est venu, petit à petit, à brûler tout le bois dont était formé le plancher et la double paroi du refuge ancien, ainsi que les matelas et les couvertures. Pour éviter que ces faits se reproduisent, le refuge futur sera entièrement doublé intérieurement en tôles de duralumin, et les matelas et couvertures seront en amiante armée.



ALMHOF AM GERLOS PASS (AUTRICHE) (1.605 m.)



ALMHOF AM GERLOS PASS (AUTRICHE) (1.605 m.)

Photo Chmel

L'ÉCHELLE



RIESENGBIRGE (ALLEMAGNE)

Photo Nittner



RIESENGBIRGE (ALLEMAGNE)

Photo Wenzel

PAYSAGES FÉRIQUES

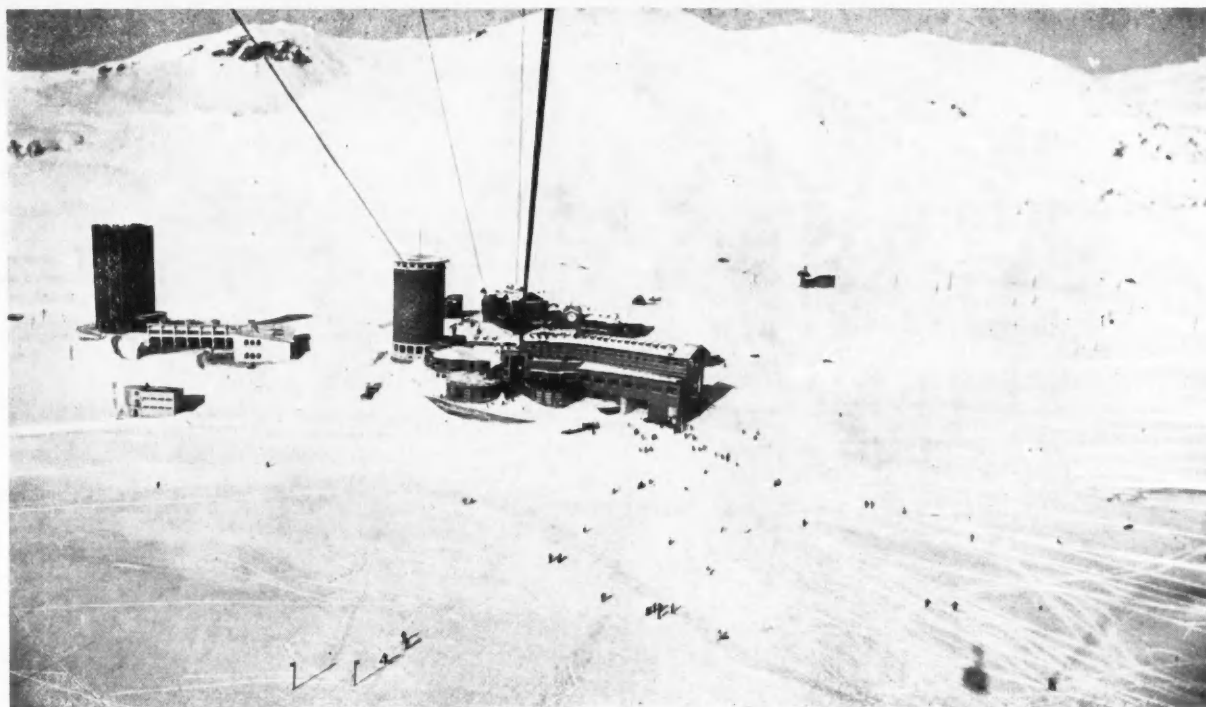


GARMISCH-PARTENKIRCHEN (ALLEMAGNE)



BAD TOLZ (ALLEMAGNE) (1.250 m.)

LA PASSION DU SKI



SESTRIERES

Photo Paul Chevalier

LES CITÉS DE SPORTS D'HIVER

PAR PAUL SIRVIN

La pratique des sports d'hiver a pris ces dernières années une telle extension qu'une foule considérable se dirige tous les ans vers la montagne et y séjourne plusieurs mois. Nombreuses sont les petites agglomérations qui, perdues dans les neiges, connaissent actuellement la faveur d'un public de plus en plus nombreux.

En Allemagne, en Suisse, en Italie et en Autriche notamment, des efforts considérables ont été faits par différents organismes officiels pour attirer et retenir les pratiquants des sports d'hiver. C'est ainsi que sont nées certaines stations célèbres qui présentent toutes des inconvénients qu'un urbaniste averti doit dorénavant éviter.

En France malheureusement, tout est à faire dans ce domaine si nous voulons conserver notre place, aussi bien dans le tourisme que dans le sport. Il semble pourtant qu'un mouvement se dessine actuellement dans ce sens et il n'est pas une bourgade des Alpes ou des Pyrénées qui ne croit devoir être un jour désignée pour devenir une station modèle.

DU CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Le choix d'un emplacement pour une station est extrêmement délicat.

En effet, celles qui existent aujourd'hui sont généralement des stations thermales ou estivales plus ou moins bien aménagées pour supporter un climat rude.

Plus fréquemment, ce sont des villages de montagne auprès desquels se sont construits des hôtels. Or, l'emplacement de ces villages a été en général commandé par certaines conditions locales telles que les facilités de culture ou d'élevage, la proximité de l'eau, l'abri des vents et souvent l'enneigement le plus faible.

Tout au contraire, la cité des sports d'hiver demande un enneigement aussi important et prolongé que possible, du soleil et de la vue, de beaux vallonnements, en évitant autant qu'il se peut les barres rocheuses.

ALTITUDE

L'altitude la plus favorable est de 1.400 à 1.800 m. En effet, plus bas, les dégels intermittents sont à craindre, les saisons sont

plus courtes et la neige est souvent de mauvaise qualité. Plus haut, le pays est souvent rocheux, d'où dangers d'avalanches, de nombreux médecins interdisent les stations de grande altitude et de plus, l'absence de végétation empêche d'envisager une saison d'été.

ENNEIGEMENT

Il est nécessaire que le ski puisse se pratiquer normalement du 15 Novembre au 15 Avril avec des possibilités d'arrière-saison à une altitude supérieure.

La plus grande partie des pentes doit être orientée au Nord.

La station doit être protégée des vents de Sud et de Sud-Ouest qui rendent la neige impraticable.

L'ensoleillement doit y être maximum et durer, même aux jours les plus courts, six heures pour le moins.

AMÉNAGEMENT DE LA CITÉ

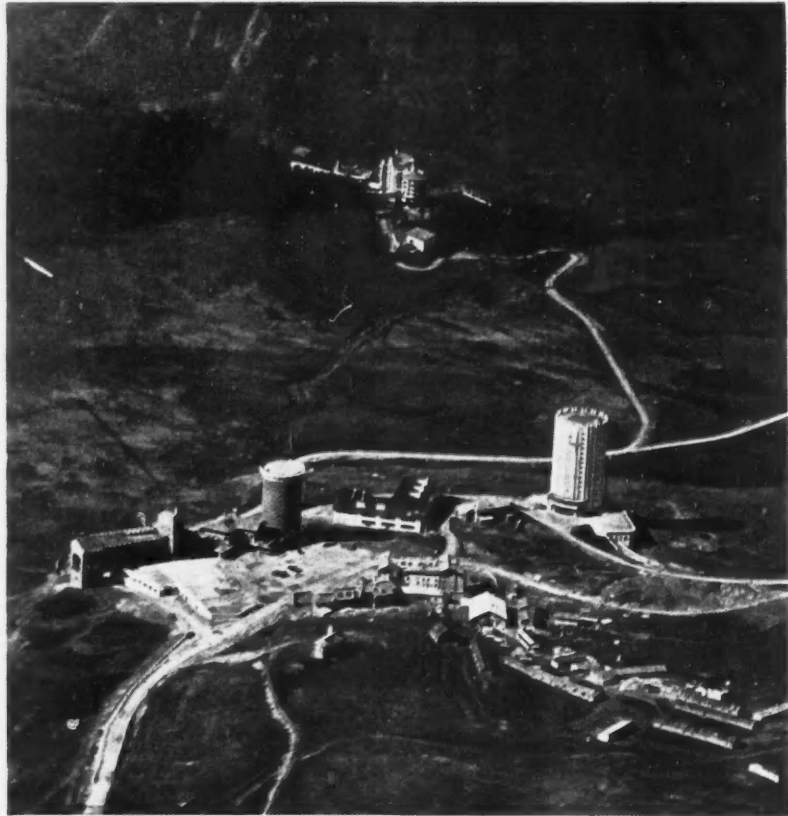
L'emplacement une fois choisi l'urbaniste devra, non seulement tenir compte des différentes lois sur l'aménagement, l'extension des villes, la protection des sites, mais encore prévoir tout ce qui doit concourir à faire de la Cité nouvelle une station moderne et bien équipée aussi bien au point de vue pratique qu'esthétique.

La première nécessité est de préserver les pistes de toutes constructions pouvant en interrompre le passage, notamment aux abords même de la station. L'établissement de ces zones de non œdificandi que traverseront les pistes doit attirer principalement l'attention de l'urbaniste car de leur choix doit dépendre l'extension de la Cité.

L'orientation de ces pistes est d'abord à étudier. Les versants Nord sont particulièrement à rechercher car la neige y est toujours de meilleure qualité. Les parcours doivent être variés et présenter un grand choix de pentes différentes.

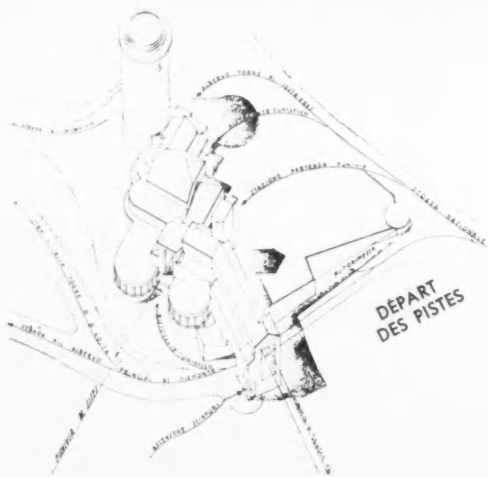
Près de la station, de faibles pentes seront réservées aux cours de ski.

Du point d'arrivée des remontées mécaniques, plusieurs pistes de différentes inclinaisons, ayant des parcours divergents, doivent être soigneusement tracées. Du choix et du tracé de ces pistes dépendra le succès de la Cité.

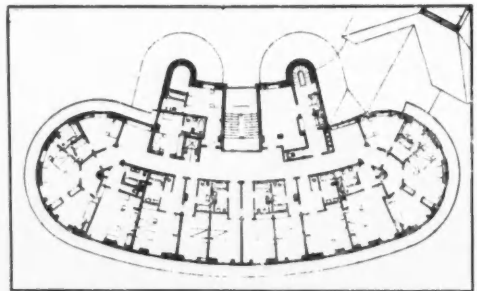


SESTRIERES

EXEMPLE TYPIQUE DE CITÉ DE SPORTS D'HIVER



DÉPART
DES PISTES



HOTELS





GARMISCH (BAVIÈRE)

S'il est nécessaire de pratiquer des percées à travers bois, il y aura lieu de tenir compte des dispositions du Code forestier. Les passages dangereux, corniches de neige, pentes excessives, coulées d'avalanches sont à signaler de façon particulière car il arrive souvent que la visibilité en montagne n'est pas toujours excellente.

Sur la piste de grande vitesse il est bon de prévoir un système de chronométrage électrique qui indique à chaque skieur son temps de descente.

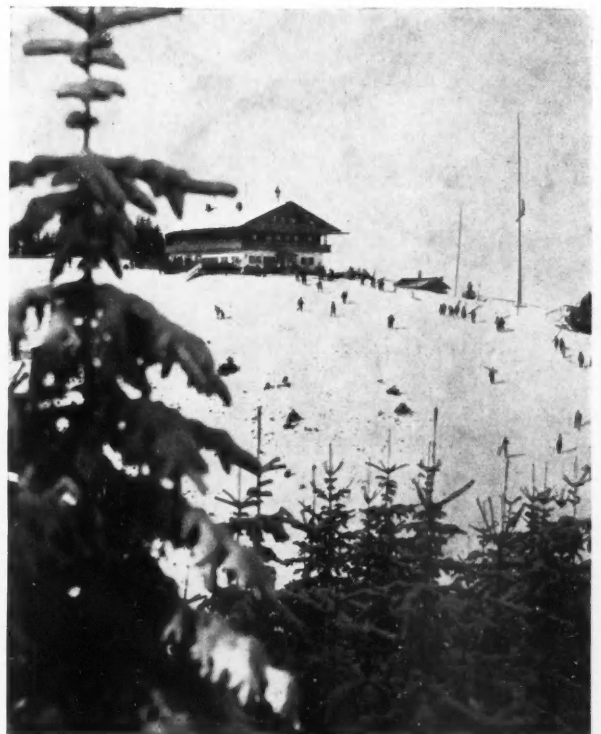
Indépendamment des pistes réservées aux sportifs, il est nécessaire d'aménager des parcours touristiques qui, malgré le goût actuel de la vitesse, trouvent encore beaucoup d'amateurs de neige vierge et non tracée. Dans ce cas, ces parcours, aussi longs que possible, comporteront de place en place des abris ou même des refuges gardés. Ceux-ci devront être reliés à la Cité par téléphone et contenir un matériel pharmaceutique, des luges et brancards pour le transport des accidentés.

Ces pistes de descente étant obligatoirement divergentes, il



BUD TOLZ (ALLEMAGNE) (1.250 m.)

Photo Zerle



ALPES BAVAROISES

Photo Schirner



SPORTHOTEL PENHAB (AUTRICHE)



SPORTHOTEL GERLOSPLATTE (AUTRICHE)



ARLBERG HAUS A ZURS (AUTRICHE)



SPORTHOTEL FASCHINA (AUTRICHE) (1.492 m.)



HOTEL FLEXEN (AUTRICHE)



HAUS GERTRAUD, A LUFERER ALPE (AUTRICHE)

est indispensable de prévoir à leurs arrivées des moyens de transport qui ramènent les skieurs à leur point de départ. L'organisation de ces moyens de transport est à étudier particulièrement car de la facilité de ces circuits dépend également le succès de la station.

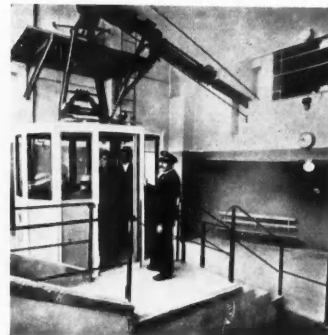
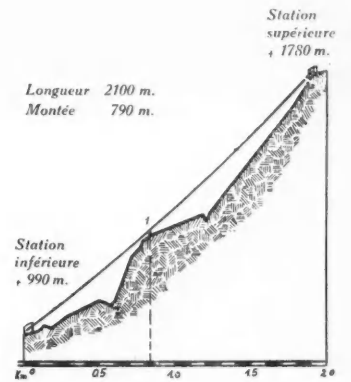
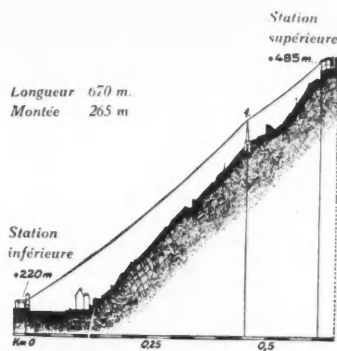
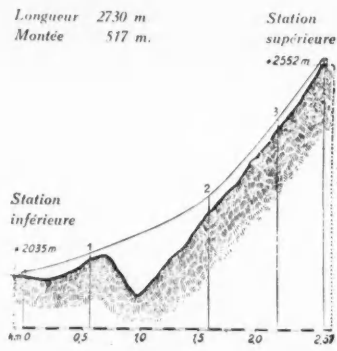
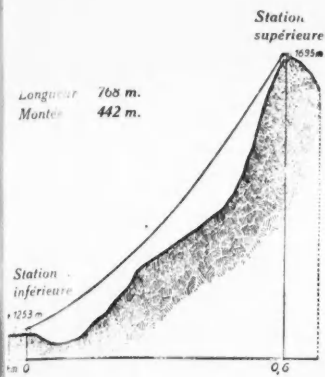
Nous rencontrons l'exemple le plus typique de l'organisation rationnelle d'un massif montagneux en Suisse où la Parsenn à Davos, desservie par un unique funiculaire permet une quantité considérable de descentes admirablement jalonnées et qui satisfont les plus difficiles.

MOYENS MÉCANIQUES DE REMONTÉE.

Il existe plusieurs moyens de remontée mécanique, depuis le funiculaire jusqu'au sky lift en passant par le téléférique.

Les funiculaires ont l'avantage de transporter un grand nombre de passagers, mais outre leur prix d'établissement très élevé, leur entretien est coûteux si l'on tient compte des déneigements nombreux et souvent très importants.

Par contre le téléférique, s'il transporte moins de voyageurs, est d'un prix de premier établissement bien inférieur, son tracé en ligne droite permet une montée plus verticale et plus courte

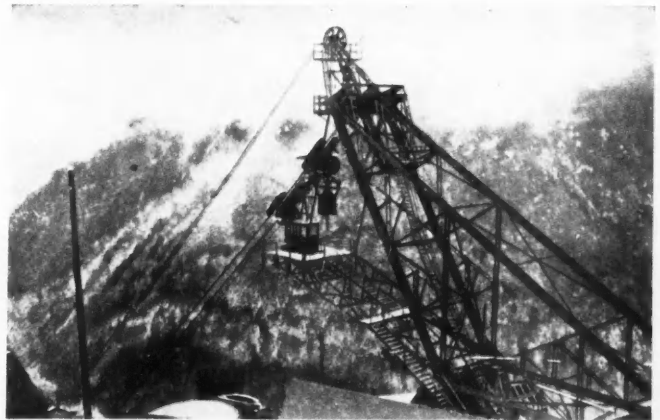
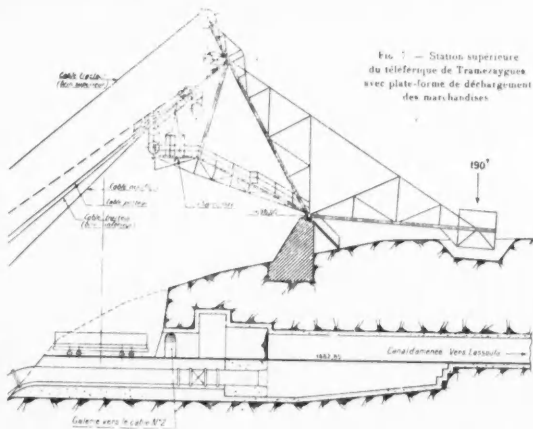


TRAMEZAYGUES (PYRÉNÉES)

SESTRIÈRES (ITALIE)

GRENOBLE

LES HOUCHES (CHAMONIX)



TELÉFÉRIQUE DE TRAMEZAYGUES, PRÈS D'ARREAU (PYRÉNÉES). Station de départ à 1.253 m.; montée: 442 m.; longueur: 768 m. Ce téléphérique sert au début au transport et à la mise en œuvre des conduites forcées d'une usine hydro-électrique; elle fut affectée par la suite au transport des personnes. Rendement: 60 voyageurs/heure. Vitesse de marche: 1 m. 5 à la seconde.



HOLLENGEBIRGE (AUTRICHE)
Station de départ (469 m.). Parcours: 2.931 m. Montée: 1.110 m.

KROSSØ (NORVÈGE)
Station de départ à Ryckan (395 m.). Parcours: 941 m. Montée: 488 m.

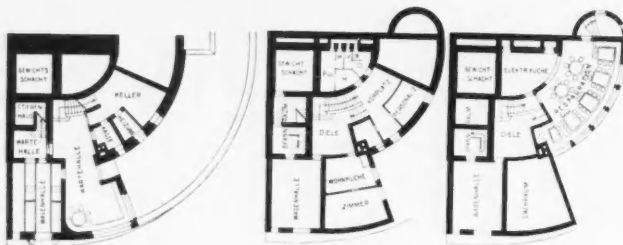
PATSCHERKOFEL (TYROL)
Station supérieure et refuge (1.945 m.). Parcours: 3.737 m. Montée: 1.047 m.

PREDIGSTUHL (BAVIÈRE)
Station de départ (476 m.). Parcours: 2.375 m. Montée: 1.098 m.

Documents communiqués par la Société Bleichert



STATION DE TÉLÉFÉRIQUE ET HOTELLERIE A SEGRUBE
ARCHITECTE: FRANZ BAUMANN



Cl. Deutsche Bauzeitung

et son exploitation nécessite un personnel réduit. Il est particulièrement intéressant lorsqu'une paroi à pic permet de réduire le nombre des pylones. En résumé, il est recommandé d'étudier un tracé de téléphérique pour que le trajet de montée soit court et les trajets de descente aussi longs que possible.

Un troisième moyen de remontée est le sky lift ou remonte-pente. Ce système ne peut être appliqué que pour de courtes dénivellations (200 mètres environ). Il se compose d'un câble métallique sans fin s'enroulant sur deux tambours dont l'un est moteur. Le long de ce câble, espacés de 10 mètres, des crochets permettent aux skieurs de remonter une pente relativement faible sans quitter leurs skis et sans fatigue.

LES GARES ET LES GARAGES.

L'aménagement des gares de téléphérique ou de funiculaires nécessite une collaboration étroite entre l'Ingénieur et l'Architecte. Ces gares devront être à quelque distance des hôtels car elles attireront certains jours une affluente considérable qui ne satisfait généralement pas les hivernants. Il est désirable d'autre part qu'elles soient en communication directe avec les gares d'arrivée des autocars et que la circulation de la foule soit très étudiée. S'il existe plusieurs lignes desservant des sommets différents il est très intéressant que ces lignes partent du même point et n'aient qu'une seule salle d'attente, car en dehors des avantages que cette disposition présente pour le service, elle permet aux skieurs de prendre les premières voitures libres quelle que soit la direction. Ce groupement est assez souvent difficile à réaliser car les organes moteurs des téléphériques sont assez encombrants, et ce n'est qu'après une longue étude et en tirant partie des différences de niveaux que l'architecte pourra obtenir le résultat exposé plus haut. Bien entendu, l'inévitable buffet et une vaste salle d'attente, où des filières et des dépôts de skis seront prévus, doivent compléter cet ensemble. Bien des installations existantes n'ont pas tenu compte de cette collaboration entre Ingénieur et Architecte. Le résultat en est souvent regrettable. Les gares sont souvent construites de façon précaire ou hâtive, les salles d'attente sont toujours trop exiguës et les malheureux skieurs, victimes de ces encombrements, attendent souvent plusieurs heures dehors, sous un ciel inclément, qu'arrive leur tour tant désiré.

Les gares des services réguliers d'autocars doivent être également l'objet d'une étude approfondie. Nous n'insisterons pas sur ce chapitre car il en existe en France de nombreux exemples; néanmoins, il est indispensable que le débarquement et l'embarquement aient lieu à couvert et que de vastes salles d'attente soient prévues.

Des emplacements importants doivent être aménagés pour les cars de passage et les voitures particulières, en tenant compte de ce que ces emplacements sont toujours insuffisants étant donné l'affluente de certains jours. Combien avons-nous vu de villages, ou même de stations prétendues aménagées, aussi bien en France qu'à l'étranger, où les rues sont remplies de véhicules de toutes sortes, stationnés au hasard, et rendant impossible la circulation de la foule déjà difficile par la neige et souvent par la boue.

A cet effet, la création de circulation à sens unique est très désirable ainsi que l'interdiction de stationnement prolongé à certains points particulièrement encombrés.

LOGEMENT DES HIVERNANTS.

Si les moyens de transport sont un des éléments principaux d'une Cité de sports d'hiver, le logement des Hivernants en est également primordial. Les Architectes peuvent résoudre ce problème en donnant libre cours à leur imagination; néanmoins il est certaines règles indispensables qu'il est nécessaire d'observer. Les conditions climatiques d'une station élevée nécessitent une étude très soignée des habitations. Il est reconnu tout d'abord que pour qu'une station vive, il est nécessaire qu'elle puisse loger au minimum 1.000 personnes.

Les hôtels doivent être de plusieurs catégories. S'il est indispensable d'avoir un hôtel de grand luxe, l'expérience prouve que l'exploitation de ceux-ci est souvent déficitaire. En effet, la clientèle de ce genre d'établissement nécessite un grand confort et l'entretien d'un personnel nombreux qui en rend l'exploitation délicate. Il est utile néanmoins d'en prévoir un de 50 chambres environ afin de pouvoir recevoir la haute clientèle



SKI-LIFT



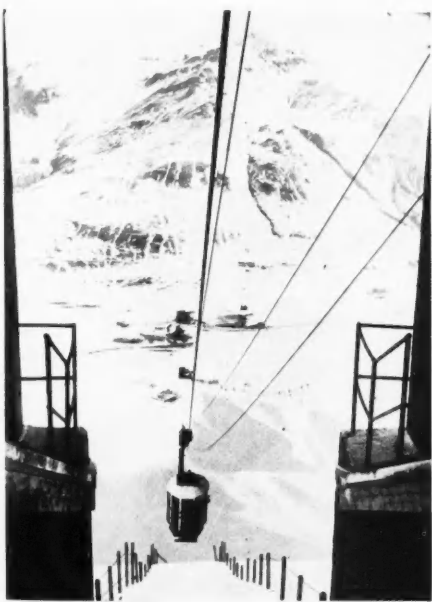
A GAUCHE: MONTGENEVRE, FRANCE; A DROITE: SAINT-MORITZ (SUISSE)



TELEFERIQUES



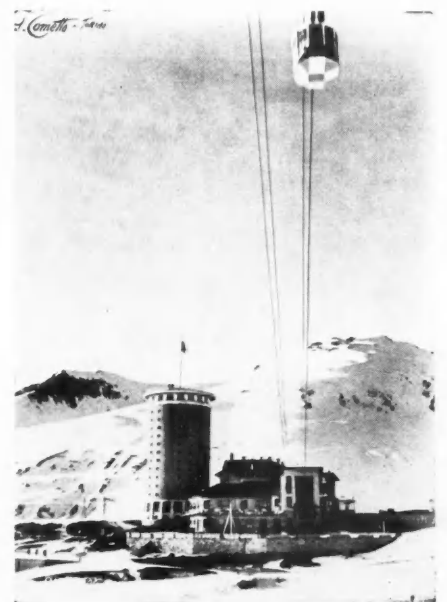
A DROITE: SEEGRUBE, AUTRICHE; A GAUCHE: PREDIGSTUHL



SESTRIÈRES (ITALIE)



ZAKOPANE (POLOGNE)



SESTRIÈRES (ITALIE)

internationale qui contribue au grand renom d'une cité de sports d'hiver.

Par contre, les hôtels confortables mais sans luxe, de 200 à 300 chambres sont assurés du plus grand succès. Les chambres doivent être toutes exposées au soleil et avoir autant que possible des balcons ou loggias pour recevoir des chaises-longues. Les salons, salle à manger, salles de jeux et de correspondance doivent être assez vastes pour recevoir tous les occupants pendant les longues soirées d'hiver.

Un bar avec annexe en plein air et une vaste terrasse ensoleillée auront toujours beaucoup d'amateurs.

Si toutes les chambres ne reçoivent pas de salle de bains, il sera bon de leur adjoindre une douche. La plus grande partie de ces chambres seront à deux lits. L'ameublement très sobre devra comporter de nombreux placards pour diviser les vêtements de ville et de sports. Il sera nécessaire d'étudier tout particulièrement l'isolation contre le bruit car les sportifs partent souvent de très bonne heure avec de grosses chaussures, et il est indispensable qu'ils n'incommodent pas les occupants moins matinaux.

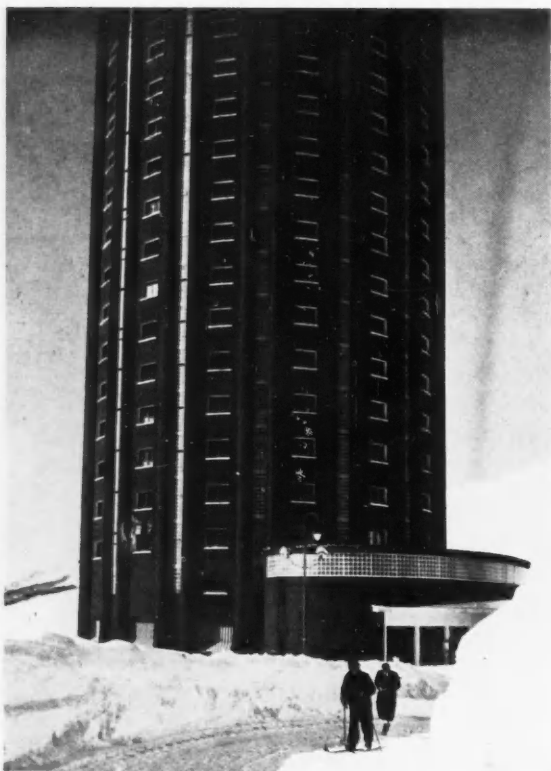
Indépendamment de tous les services généraux d'un grand hôtel, il y a lieu de prévoir une chambre à skis directement accessible de l'extérieur, ainsi qu'un important service de toilettes attenant. Un petit atelier de fartage et de réparations, et des étuves pour le séchage rapide des équipements mouillés.

Les hôtels plus modestes auront également beaucoup de succès. Ils auront des chambres plus exiguës, confortables, mais sans luxe, ayant deux, trois et quatre lits, ainsi qu'un mobilier fixe. Le système des lits superposés, bien étudié, est à préconiser. Des armoires encastrées et des lavabos dans chaque chambre. Quelques salles de bains et plusieurs douches à chaque étage. Toujours des salles à manger et des salles de réunions très vastes. Aux étages supérieurs seront disposés plusieurs dortoirs de 8 à 15 places au maximum avec lits fixes superposés, lavabos collectifs et douches. Ces étages devront être particulièrement isolés du son car la jeunesse qui fréquente ce genre d'hôtel est généralement bruyante.

Des exemples nombreux de ces différents hôtels existent, malheureusement plutôt à l'étranger qu'en France, et c'est en Suisse, en Autriche, en Italie et en Allemagne qu'on les rencontre. St-Anton, Kitzbuhel, Zurs en Autriche; Sestrières, Clavières, Cor-

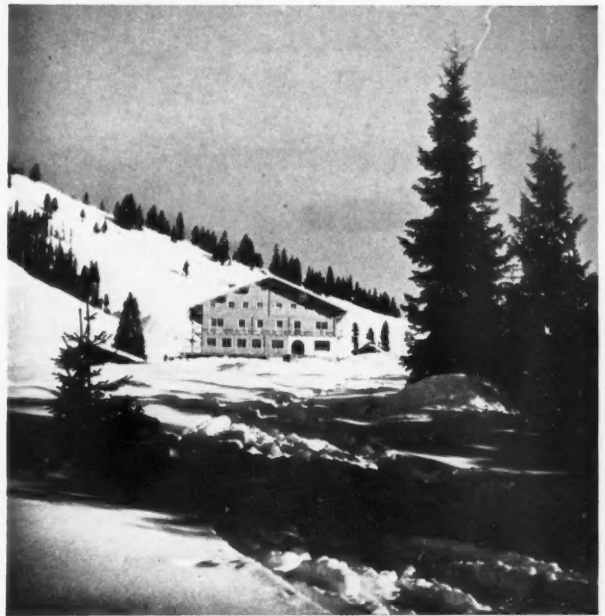


GOLDENER BERG, A OBER-LECH, AUTRICHE (ARLBERG)





SPORTHOTEL ALMHOF GERLOSSPASS (AUTRICHE)



SEPP EICHHORN, ARCHITECTE

tina d'Ampezzo en Italie; enfin, l'Engadine avec Arosa, Davos, St-Moritz, en ont particulièrement étudié l'aménagement.

LES RESTAURANTS POUR LES PASSAGERS.

Il y aura lieu de prévoir plusieurs restaurants pour les skieurs de passage. Ces restaurants, qui peuvent être assimilés à des buffets, trouveront leur place aux environs immédiats des gares. Des salles particulières devront être aménagées pour les touristes ayant apporté leurs provisions.

Au point de vue construction, les ressources locales et l'architecture régionale guideront les Architectes dans le choix des matériaux à employer, et ils pourront en tirer un heureux parti. L'emploi du bois, aussi bien en revêtements extérieurs qu'inté-

rieurs, donnera d'excellents résultats mais il aura l'inconvénient des risques d'incendie. Les couvertures en grosses ardoises (Loze) donnent de bons résultats, aussi bien esthétiques que pratiques, mais ont l'inconvénient de peser lourd. Les pentes des toits sont à étudier de très près car la trop grande pente facilite les glissements de neige et nécessite des barres de protection. Par contre, la trop faible pente retient la neige qui, fondant sous l'action du chauffage, pénètre par capillarité dans les interstices des couvertures, regèle la nuit et, écartant les joints, est la cause de nombreuses fuites. Le métal, notamment le zinc, le cuivre et le fer-blanc, utilisés dans de nombreuses régions de montagne depuis des siècles, donnent de bons résultats mais protègent mal du froid et nécessitent de ce fait, l'adjonction d'isolants. Les ter-



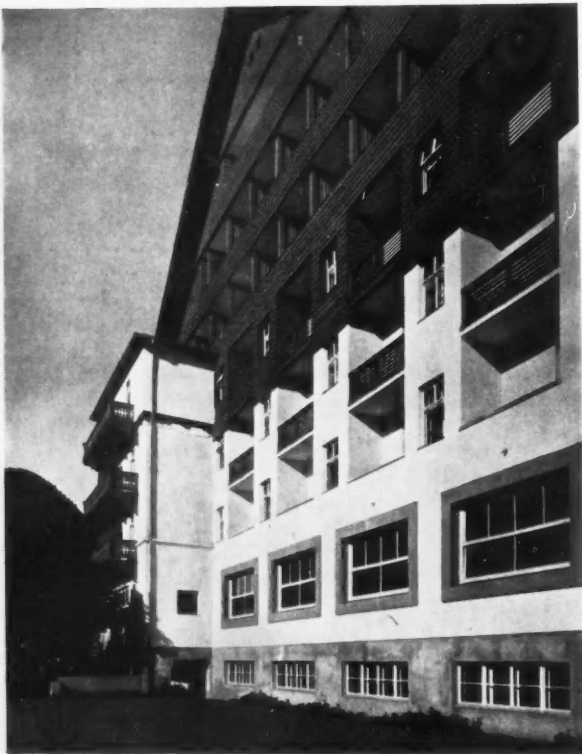
SPORTHOTEL ALMHOF



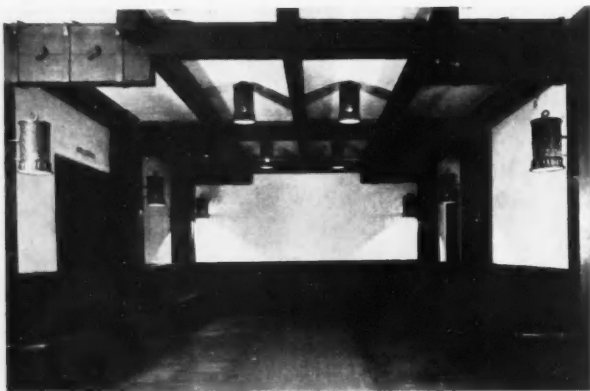
INTERIEURS



ST-ANTON AM ARLBERG, un des centres de ski les plus importants.
Photo Sauer



L'HOTEL DE LA POSTE CLEMENS HOLZMEISTER, ARCH.



HOTEL DE LA POSTE: UNE SALLE CL. HOLZMEISTER, ARCH.

rases qui accumulent la neige sont d'une exécution difficile et sont de ce fait peu employées. D'ailleurs, leur esthétique s'accorde mal avec l'habitation montagnarde. En résumé, les couvertures peuvent être la cause de nombreux déboires pour les constructeurs, et leur exécution doit être particulièrement surveillée.

En dehors des constructions indispensables et spéciales que nous venons d'examiner, le plan d'ensemble devra prévoir au-delà de l'agglomération des zones réservées à la construction de villas particulières qui sortent un peu du cadre de notre étude.

LES BATIMENTS D'INTERET GENERAL.

La Cité de Sports d'Hiver devra comporter un centre commercial où des devantures attirantes feront le soir la joie des hivernants. La création de portiques, galeries couvertes, etc... est à recommander car il est reconnu que les amateurs de sports d'hiver, dès qu'ils ont quitté leurs skis, détestent marcher dans la neige, et si des communications à couvert pouvaient réunir toutes les constructions de la Cité, celles-ci seraient très utilisées.

L'agglomération comprendra en outre tous les édifices publics habituels: bureau de Postes, bureau de voyages, banques, pharmacies, etc... sans oublier un poste d'incendie bien équipé.

De plus, il est indispensable de prévoir une clinique chirurgicale et médicale avec salle de radiographie et salle pour petites interventions. Ces services seront complétés par quelques chambres de traitement.

L'ÉQUIPEMENT SPORTIF.

L'équipement sportif de la station doit comprendre en outre des pistes pour bobsleigh, skeleton et luges, tremplins de saut, patinoire, etc... Ces installations sont en dehors du domaine de l'architecte et doivent être faites par des spécialistes. Il aura pourtant à intervenir dans leur installation pour les aménagements de tribunes, vestiaires, etc..., afin d'éviter les fautes d'esthétique qui se produisent bien souvent.

Nous avons essayé de passer rapidement en revue les différents éléments qui doivent intervenir dans l'aménagement d'une Cité de Sports d'Hiver. Ce n'est évidemment là qu'un schéma car l'ensemble d'un pareil programme peut donner lieu à toutes sortes d'études qu'il serait trop long de décrire dans une aussi courte énumération.

Nous avons peu d'exemples de pareilles compositions à l'heure actuelle, et seule Sestrières, dans les Alpes italiennes, a été conçue dans ce but. C'est un des plus beaux exemples que nous puissions citer, mais, placée à une altitude très élevée, Sestrières est d'un rendement difficile en raison même de sa situation qui la rend peu fréquentée l'été.

Il serait désirable qu'une Cité telle que nous l'avons décrite soit exploitable toute l'année afin de permettre un amortissement plus étendu des capitaux engagés.

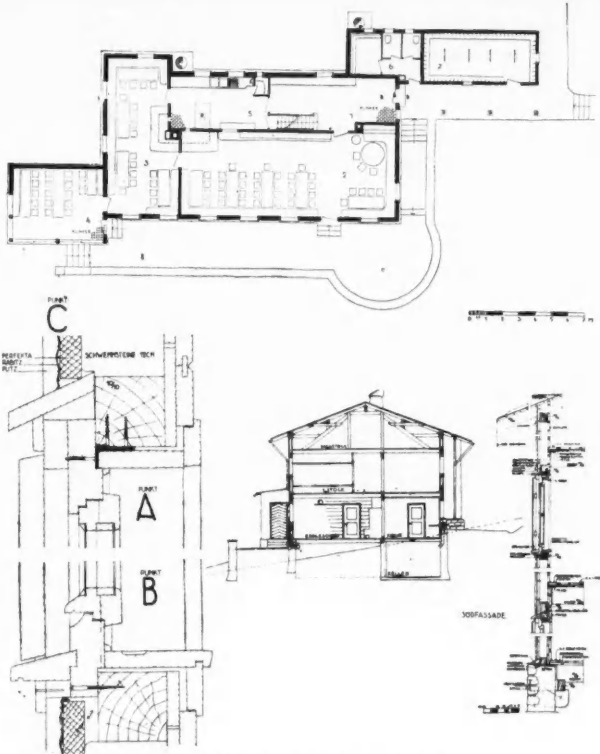
La proximité des bois de sapins et de mélèzes, de hauts sommets pour les escalades, un petit lac aménagé en piscine, un torrent où la truite abonde comme bien souvent dans nos montagnes, un golf aménagé sur les pistes hivernales, quelques tennis, permettront à notre Cité une saison d'été aussi brillante que celle d'hiver et assureront à ceux qui l'auront créée une exploitation rémunératrice.

Malheureusement, nous n'avons pas encore, en France, de station d'altitude qui réponde à toutes les conditions demandées par le programme ci-dessus. Cependant nous savons que le Gouvernement s'occupe activement de la question et nous faisons des vœux pour qu'il réussisse dans la belle œuvre qu'il entreprend. Nos montagnes françaises sont assez vastes et assez belles pour satisfaire les plus exigeants, nos grands massifs montagneux permettent toutes les réalisations qui sont à l'heure actuelle l'apanage de l'étranger et nous souhaitons que d'ici peu, quelque généreux mécène, soucieux du prestige du tourisme en montagne, contribue lui aussi à la création de cette station-type réclamée par tous.

Paul SIRVIN.



REFUGE DU MONT-MORON. ARCH.: BRAUNING, LEU, DURIG
Cl. Baumeister



REFUGE DU MONT-MORON. PLANS ET DETAILS



MAISON DE LA FORÊT NOIRE EN BASSE ALTITUDE (800 m.)
Noter le très grand dépassement du toit abritant le balcon.
Photo Paul Chevalier



TYPE DE MAISON DE LA FORÊT NOIRE EN ALTITUDE MOYENNE
(1.000 m.). Noter l'entrée de la grange avec porte charretière.
Photo P. Chevalier



REFUGE WUERZHUETTE (ALLEMAGNE)

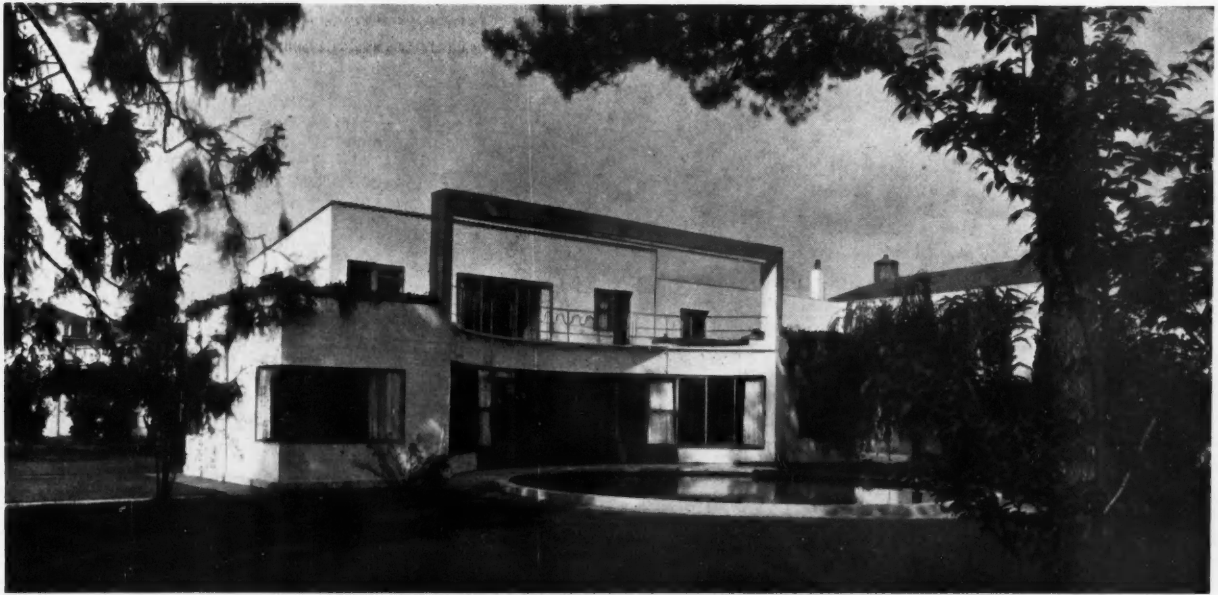
Photo Schatz

HABITATIONS INDIVIDUELLES



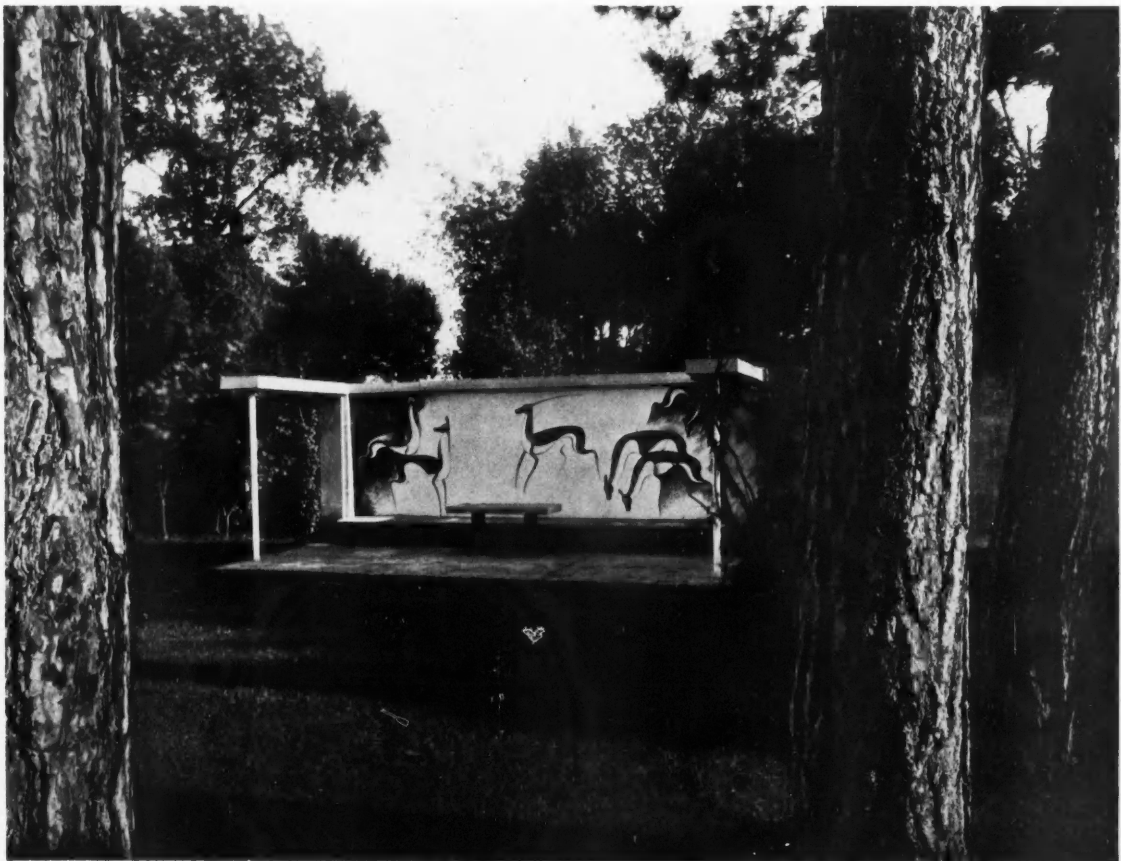
SIX CHALETS EN HAUTE-SAVOIE

ARCHITECTE: H. J. LE MÉME

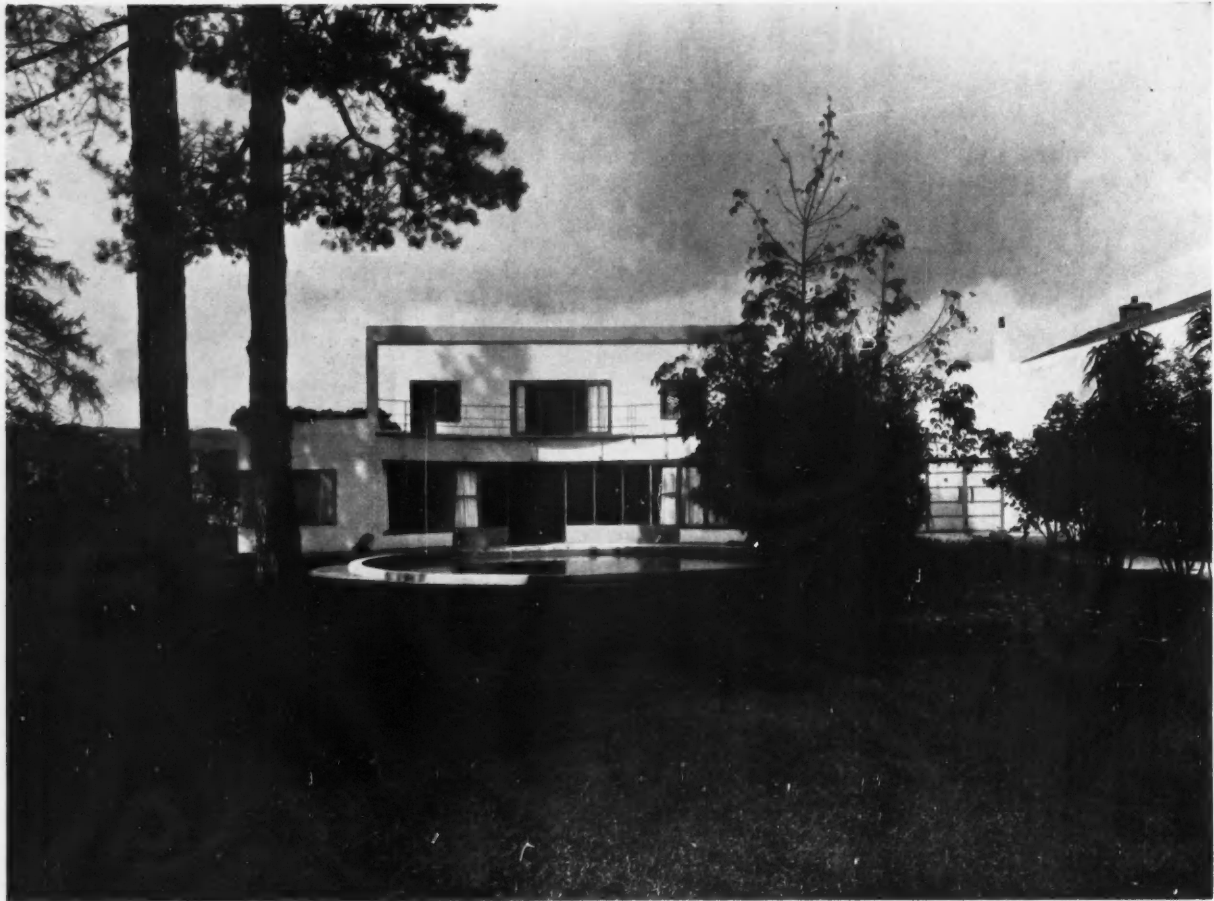


HOTEL PARTICULIER A BAN-SAINT-MARTIN

ARCHITECTE: OTTO ZOLLINGER



COIN DE REPOS AU FOND DU JARDIN



HOTEL PARTICULIER A BAN-SAINT-MARTIN (METZ)

ARCHITECTE: OTTO ZOLLINGER

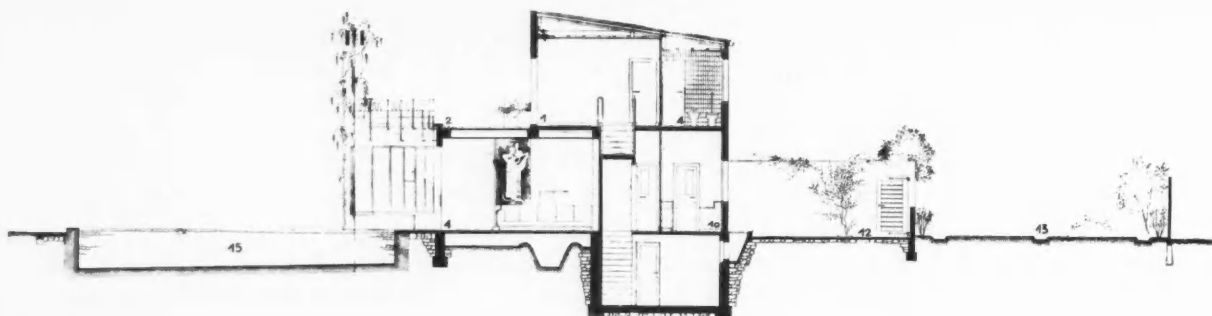


LA PORTE-FENÊTRE DU SALON

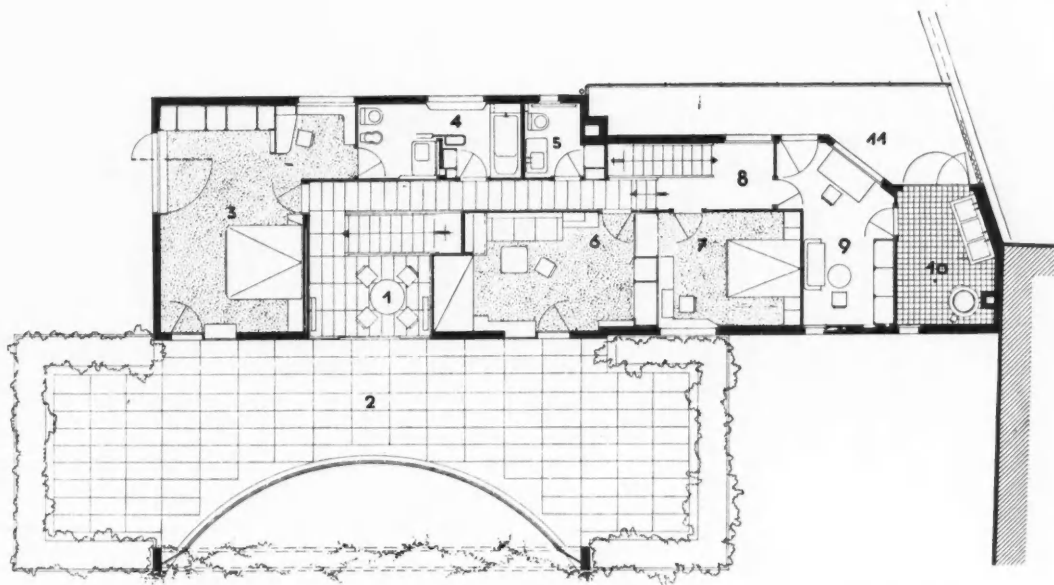
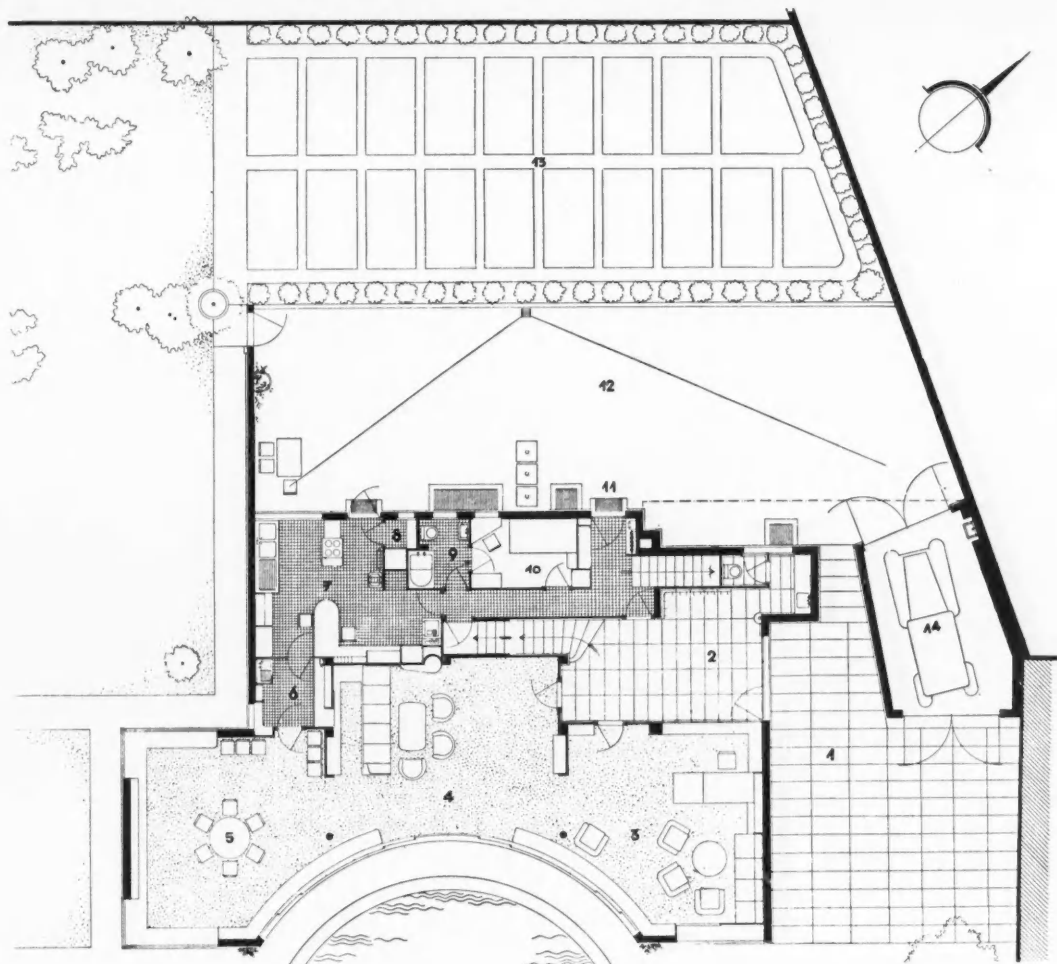


LE SALON VU DU BUREAU

Photos Reichmann



COUPE



HOTEL PARTICULIER A BAN-SAINT-MARTIN (METZ)

ARCHITECTE: OTTO ZOLLINGER

AU REZ-DE-CHAUSSEE. 1. Cour pavée; 2. Entrée; 3. Bureau; 4. Pièce de séjour; 5. Salle à manger; 6. Office; 7. Cuisine; 8. Garde-manger; 9. Toilette domestique; 10. Domestique; 11. Potager. - A L'ETAGE: chambres, boudoirs, salles de bains, toilettes et (2) terrasse.



La maison est construite en béton. Les murs extérieurs ont une épaisseur de 16 cm. et sont isolés du côté intérieur par des plaques d'Héraklith de 5 cm. d'épaisseur, qui ont servi en même temps de moule pour le béton. Par ce procédé on a obtenu une parfaite jonction avec le béton. A l'extérieur, les murs de façade ont été laissés brut démoulés et enduits en blanc, à la peinture Silexor résistante aux intempéries. Ce procédé de construction a été adopté parce que les exigences considérables du programme de la construction n'avaient pas pour base leur équivalent en crédits de construction. Il fallait donc essayer par tous les moyens, de réaliser des économies, sans réduire les exigences du programme et sans nuire à la qualité de la construction.

L'expérience a parfaitement réussi. La construction, maçonnerie brute en béton, a coûté fr. 82.390, tandis que la construction en maçonnerie habituelle aurait coûté fr. 105.000.

Pendant l'hiver rigoureux de 1934, la construction, murs de béton de 16 cm. avec Héraklith de 5 cm. a fait ses preuves. La maison est très facile à chauffer et les pièces conservent parfaitement la chaleur.

Au point de vue architectural, le béton a permis une meilleure et plus pure réalisation des formes conçues que le mode habituel de construction en maçonnerie et fer. Les grandes ouvertures et la tension des plafonds sans soffites ne sont réalisables qu'en béton.

Les plafonds sont également en béton. Celui sous la terrasse en avant-corps est construit en caissons à cause de l'isolation contre les changements de température.

Le sol est absolument sans résonance. Sur le sol de béton il y a une épaisseur de 2 cm. de sable sec battu. Le sable est

recouvert de plaques d'Héraklith de 1 cm. 5 d'épaisseur, qui sont elles-mêmes battues sur le sable... Là où il y a du tapis-moquette ou du linoléum, le sol d'Héraklith est recouvert d'une épaisseur de 10 cm. de ciment de bois. Le plafond au-dessus du premier étage, c'est-à-dire sous le toit consiste également en plaques d'Héraklith de 1 cm. 5 d'épaisseur clouées sur un lattage.

La couverture du toit est en Eternit ondulé; en-dessous de l'Eternit il y a entre les chevrons, 2 couches de 1 cm. 5 d'épaisseur en plaques d'Héraklith, en partie comme isolation contre la température, en partie comme isolation contre le bruit de la chute des gouttes de pluie.

Les plans du rez-de-chaussée montrent une grande pièce d'eau ronde. Celle-ci existait sur place; le terrain faisant partie du parc d'un petit château de style Baroque qui fut la résidence du maréchal Bazaine, défenseur de Metz.

Le propriétaire avait l'intention de l'utiliser comme sol de la cave; l'architecte eut l'heureuse idée de le conserver et d'en faire le motif principal de la conception architecturale.

COUT DE LA CONSTRUCTION

Maçonnerie brute, soit:

Terrassement et travaux de maçonnerie, isolation, plaques d'Héraklith, conduits d'Eternit, appuis de fenêtres en Eternit, pièces de construction en fer, rampes, etc. Bassin d'eau de pluie, toit en Eternit, travaux de plâtrerie, etc. fr. 132.230,10

Installations:

Gaz, eau, électricité, chauffage, appareils sanitaires, frigidaire, etc. Carrelage des murs et sols, installation de la buanderie fr. 67.191,89

Fenêtres et porte d'entrée:

En fer et bois
Porte du garage fr. 44.165,30

Achèvement, soit:

Travaux de menuiserie: portes, placards, tous les meubles et meubles rembourrés, rideaux, couverture du sol (linoléum, tapis caoutchouc, tapis moquette), appareils d'éclairage, encadrements de fenêtres, appuis de fenêtres, glaces, etc. Tentures murales en tissus, lits, tableaux, papiers peints, coffre-fort fr. 155.761,67

Travaux de peinture

fr. 17.393,82

Peinture décorative

fr. 700

Travaux annexes, soit:

Travaux de jardinage, chemins et cour clôture, bassin, canalisation, arrivée d'eau, de gaz, d'électricité, portail et grille fr. 39.044,29

Coût total sans les honoraires de l'architecte et sans le terrain fr. 456.487,07

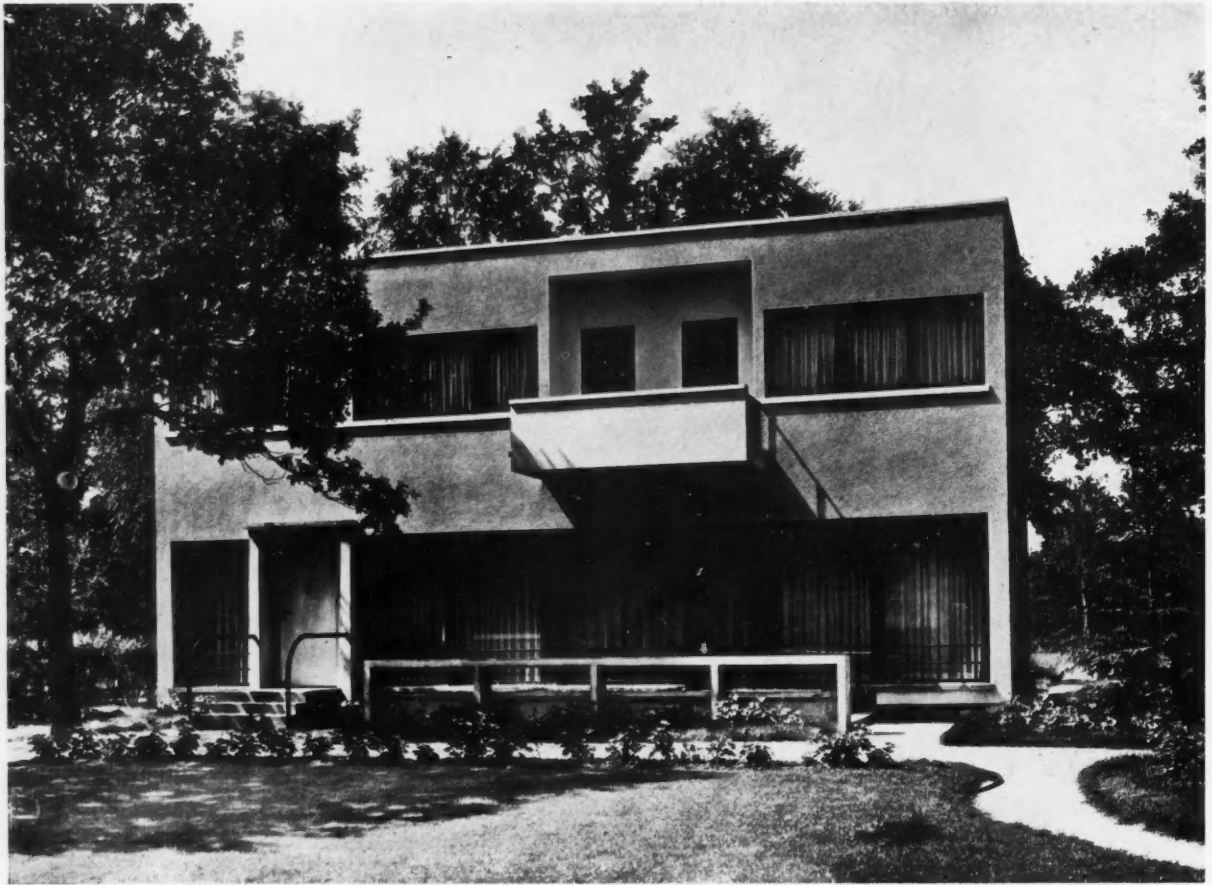




HOTEL PARTICULIER A BAN-SAINT-MARTIN: DEUX VUES DE LA PIÈCE DE SÉJOUR ARCHITECTE: O. ZOLLINGER

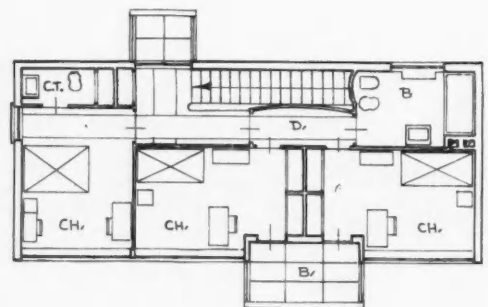
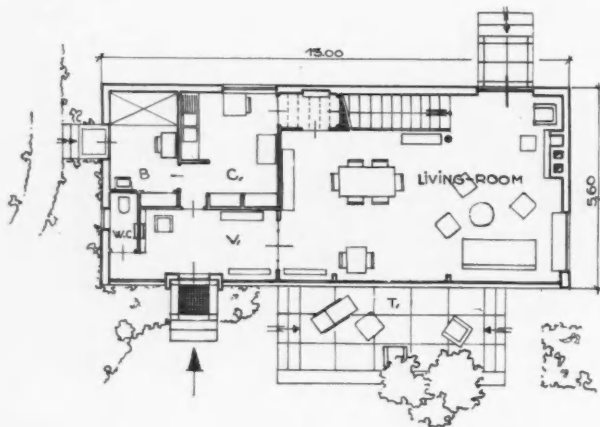
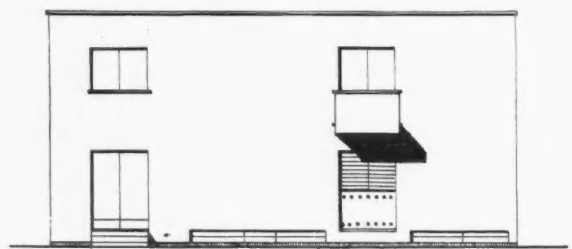
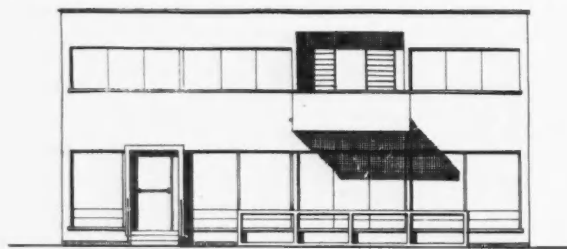


Photos Reichmann



VILLA DU GOLF AU LYS-CHANTILLY

ARCHITECTES: JEAN GINSBERG ET FRANÇOIS HEEP





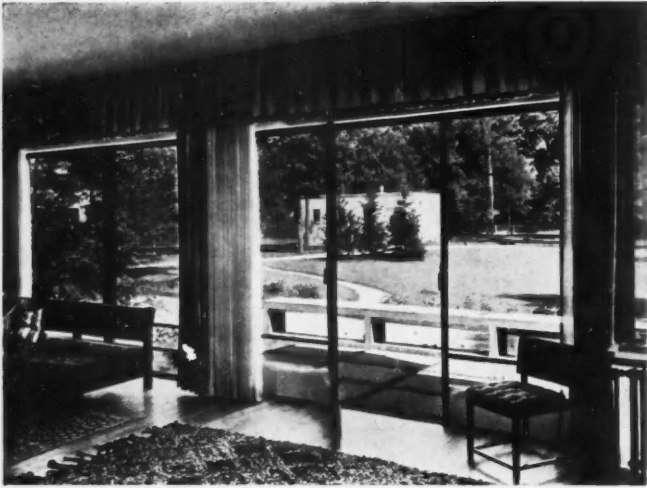
VILLA DU GOLF AU LYS-CHANTILLY: LA PIÈCE DE SEJOUR

ARCHITECTES: GINSBERG ET HEEP



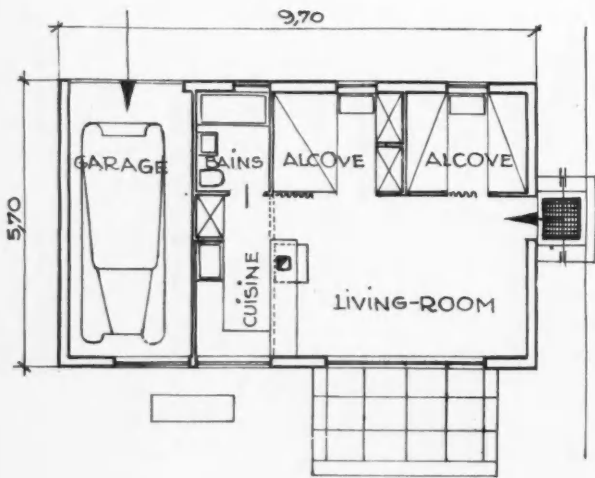
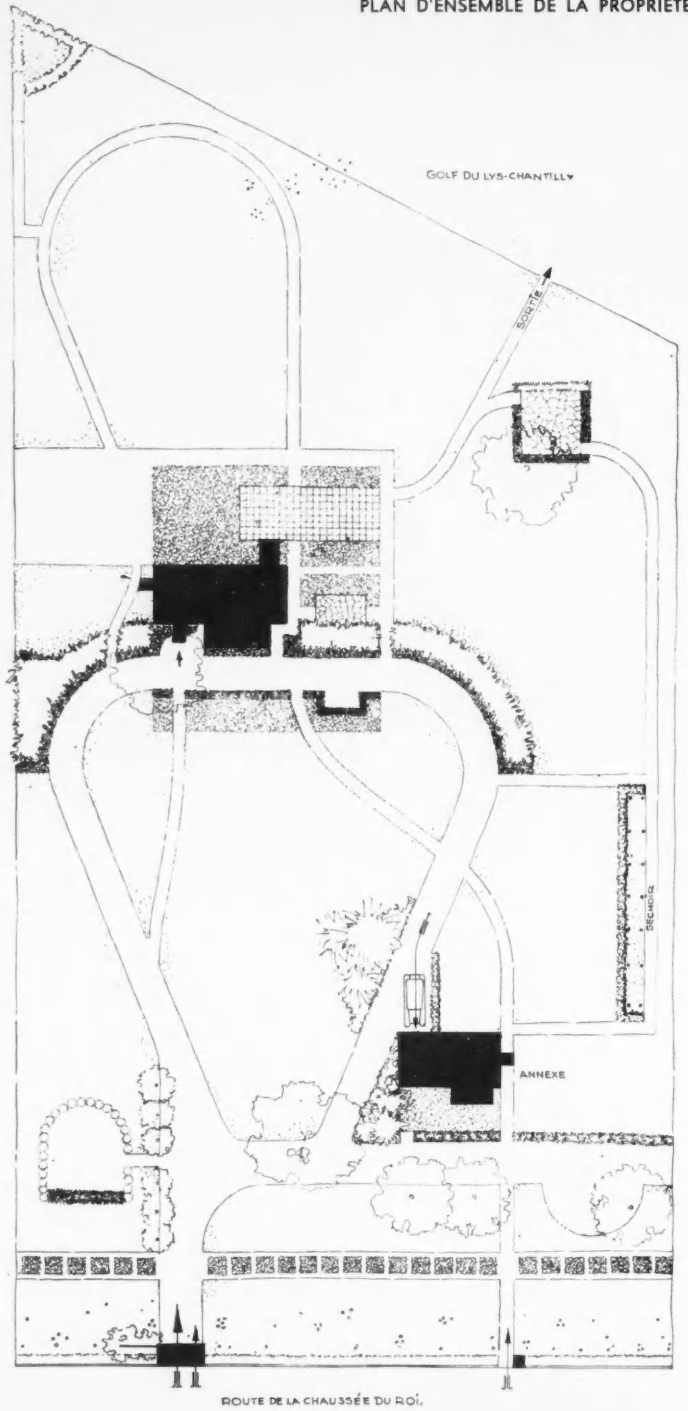
Photos Salain

VILLA DU GOLF AU LYS-CHANTILLY



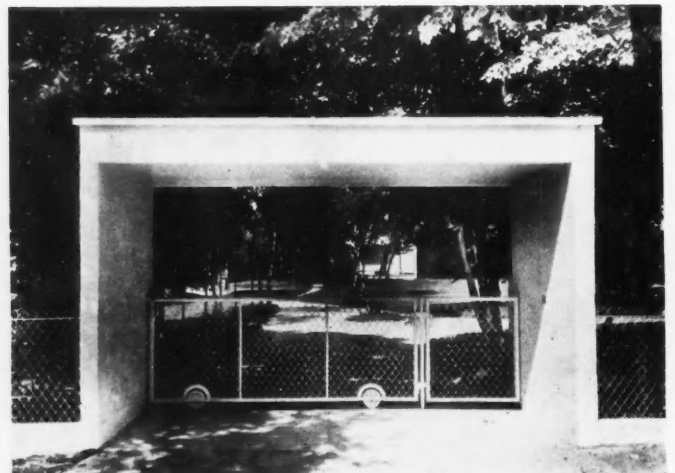
LE PAVILLON ANNEXE VU DE LA PIECE DE SEJOUR

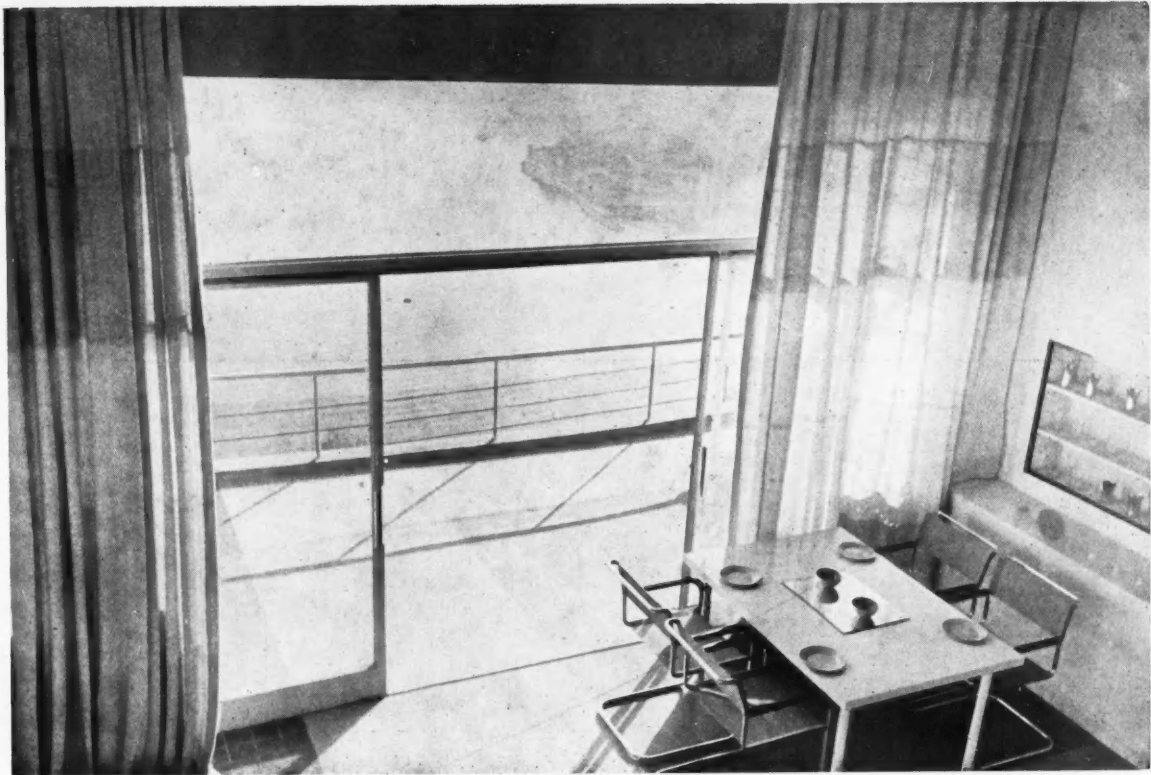
PLAN D'ENSEMBLE DE LA PROPRIÉTÉ



LE PAVILLON ANNEXE

CI-CONTRE: PORCHE D'ENTRÉE





VUE GÉNÉRALE VERS LA TERRASSE. Les chassis coulissants s'éclipsent et la terrasse peut s'annexer au studio.

Photo Pierre Walter

MAISON DE WEEK-END A VILLEFRANCHE-SUR-MER

MAURICE BARRET, ARCHITECTE

Cette villa est située sur la moyenne corniche en rade de Villefranche. La forme du plan comportant de nombreux décrochements, est motivée par la sauvegarde des arbres, ainsi que par certaines servitudes de circulation.

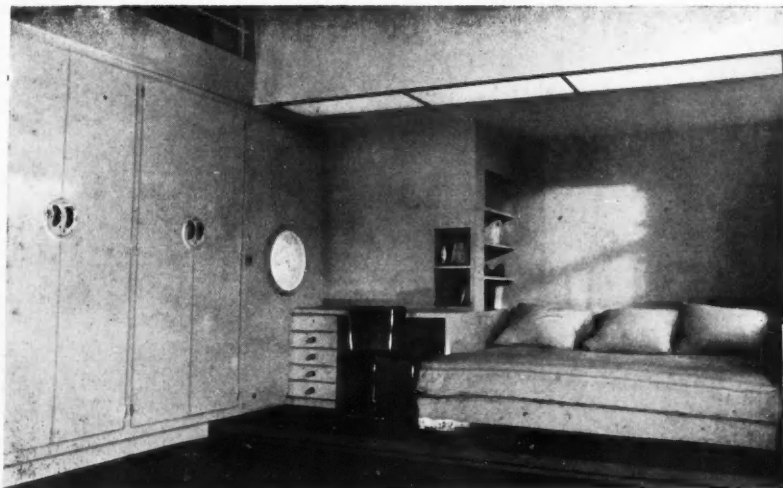
L'accès à la villa offre deux possibilités: une entrée privée par le haut escalier donnant sur la bibliothèque formant loggia et d'où l'on descend par un escalier à vis dans le studio; une entrée principale par le rez-de-chaussée, la grande baie vitrée ouvrant sur la terrasse. L'habitation comporte un studio de 40 mètres carrés. Une pièce annexe groupe les bains, w.-c. et cuisine; elle comporte une chaîne d'appareils ayant permis de localiser, dans un minimum d'espace, l'ensemble sanitaire. La cuisine est un bloc-placard, escamotable par un rideau de bois roulant.

Le grand studio est équipé avec un vaisselier et des étagères murales encastrées. Il situe le coin des repas et un passe-

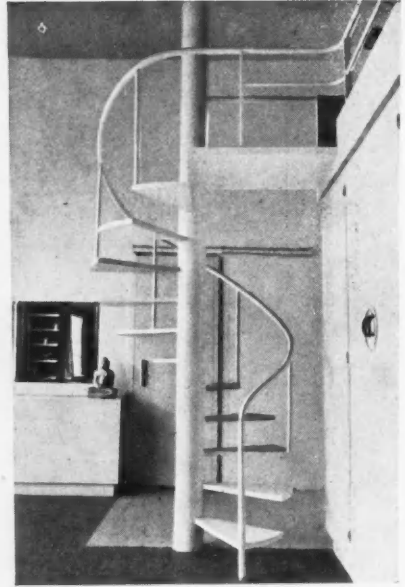
plats permet de communiquer avec la cuisine. Une batterie d'armoires encastrées permet de ranger confortablement tout ce qui concerne le linge, les vêtements, etc... Cet ensemble d'armoires commande le départ d'un escalier métallique dont la forme en colimaçon permet d'accéder par un minimum de volume à la bibliothèque formant loggia, qui rappelle une passerelle de navire. Les livres sont rangés dans des casiers standardisés et une tablette métallique roulant sur le rail de la balustrade, peut servir d'écritoire.

Enfin, dans un décrochement du rez-de-chaussée, se trouve localisé un grand divan formant lit de repos pour les longues siestes de la journée. Le plafond surbaissé avec rayures lumineuses, lui confère une certaine intimité. Une fenêtre à guillotine s'ouvre sur un massif d'oliviers.

Le chauffage est assuré par radiateurs électriques, dissimulés sous la marche surélevant ce divan. Une grande baie



COIN DU BUREAU ET DU DIVAN. Eclairage par hublot et plaques diffusantes encastrées au plafond. Chauffage par radiateur électrique logé dans la marche surélevant le divan.



coulissante permet d'ouvrir complètement le studio qui devient alors une annexe de la terrasse, vaste balcon en porte-à-faux, dont la forme a été calculée pour donner aux occupants l'illusion scénique d'une loge au-dessus de la mer.

Un carrelage polychrome et dont la composition géométrique à grande échelle situe et souligne les principaux points de la pièce sert à la fois de dallage pour cette terrasse et le studio. Aussi, quand les baies sont ouvertes, le sol semble s'agrandir et augmente l'illusion de l'espace.

On a utilisé les matériaux du pays. Les menuiseries métalliques ont été réalisées en acier inoxydable. Des écrans sont prévus pour se protéger du grand soleil.

Les verres sont des glaces type « sanatorium » permettant la pénétration des rayons ultra-violet.

Au point de vue décoratif, l'ensemble ne comporte qu'une harmonie de couleurs pastel. Les meubles sont laqués au Duco: citron clair, les sièges en métal chromé, le revêtement

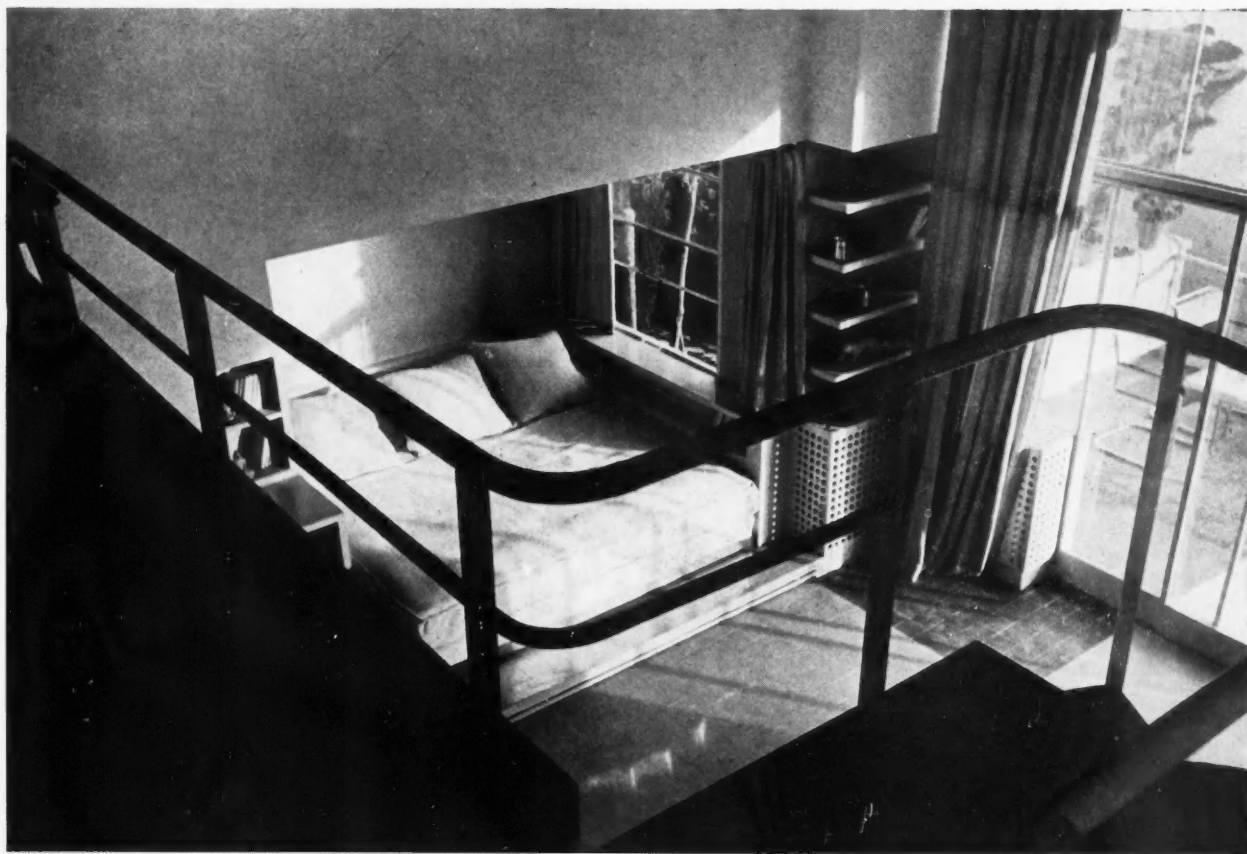
des tables en opaline blanche. Les murs lavables sont blanc, bleu ciel et rose pâle. Les rideaux sont en lin tissés à la main et comportent des bandes horizontales rappelant chacune des teintes de la décoration.

En conclusion, le but poursuivi a été d'offrir dans un minimum d'espace, le maximum de confort. Nous avons tenu également à ne donner à cet ensemble aucun caractère décoratif, laissant à chaque chose l'anonymat de sa fonction.

Nous avons pensé qu'une seule dominante devait harmoniser cette composition... n'était-ce pas le spectacle magnifique et quotidien de la mer et de cette rade, un des plus beaux coins du monde... C'est pour ce but, qu'à l'encontre des traditions de style « provençal » nous avons construit cette terrasse et ouvert cette baie dont les grandes dimensions permettent comme sur un écran agrandi de participer pleinement à l'harmonie grandiose du paysage.

Maurice BARRET.

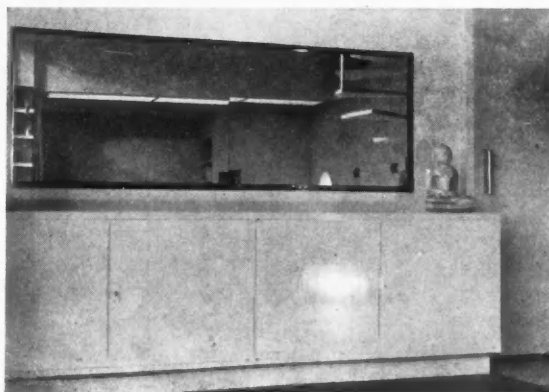




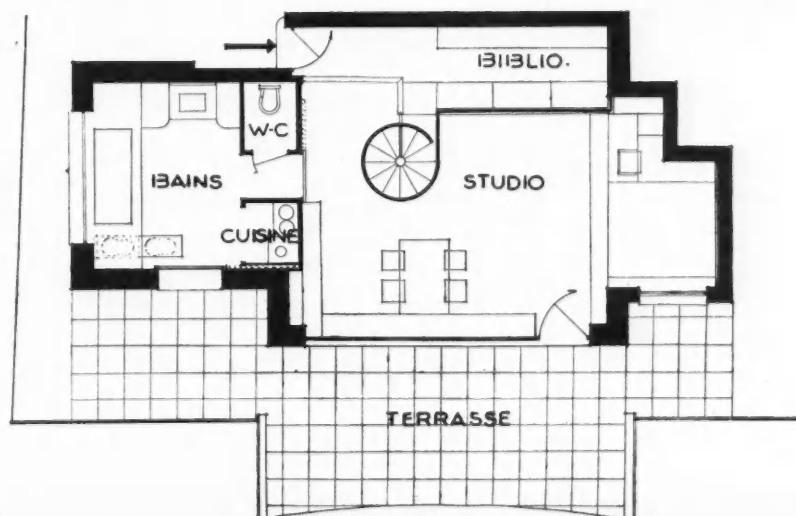
LE COIN DE REPOS



VAISSELIER avec vitrine murale encastrée



LE VAISSELIER FERMÉ. Bois laqué au Duco jeune citron clair.



PLAN



CHALET A MORZINE

ARCHITECTE: RENÉ FAUBLÉE

Ce petit chalet est conçu comme un atelier, la salle commune montant de fond. La chambre de l'étage donne sur celle-ci par un balcon intérieur.

Le chauffage de la maison est ainsi obtenu par un groupe de 2 radiateurs à eau chaude se trouvant au rez-de-chaussée. La chaudière, chauffage et eau chaude, est au sous-sol.

Le mur orienté au nord est en maçonnerie de moellon de pays. Les parois des 3 autres côtés sont charpente en bois de sapin. A l'exception des 2 poteaux médians, qui ont été revêtus de chêne, il a été choisi une section de bois de 8/16 cm. employée uniformément pour les poteaux, les solives, les moises formant pannes, les contre-fiches et les chevrons.

Situé à Morzine, à 1.000 mètres d'altitude, une bonne isothermie fut obtenue par une paroi extérieure en planches de 27 mm., posées à recouvrement, un carton goudronné épais, un vide d'air cloisonné par les poteaux et traverses, une paroi intérieure en planches rainées de 27 mm. et un isolant « treetex » de 12 mm. qui, peint à l'huile, reste apparent.

Les cloisons intérieures sont en briques creuses de 5,5 enduites au plâtre.

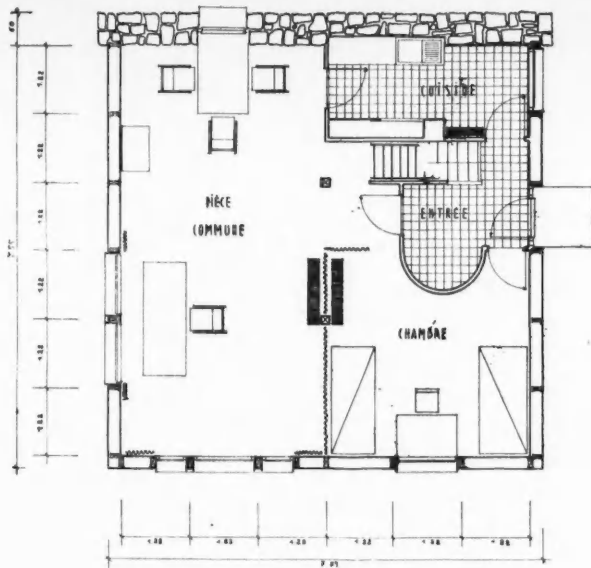
Huisseries métalliques et portes en contreplaqué sur armature Rezo.

Parquets de chêne à l'exception des services qui sont carrelés en grès cérame.

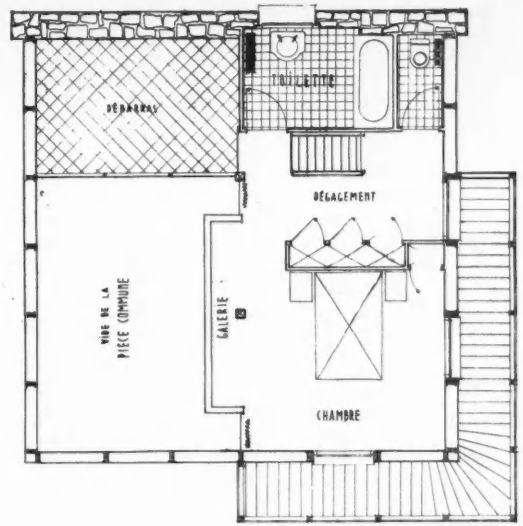
Menuiseries extérieures en chêne. Couverture en tôle.

Voir plans ci-contre.

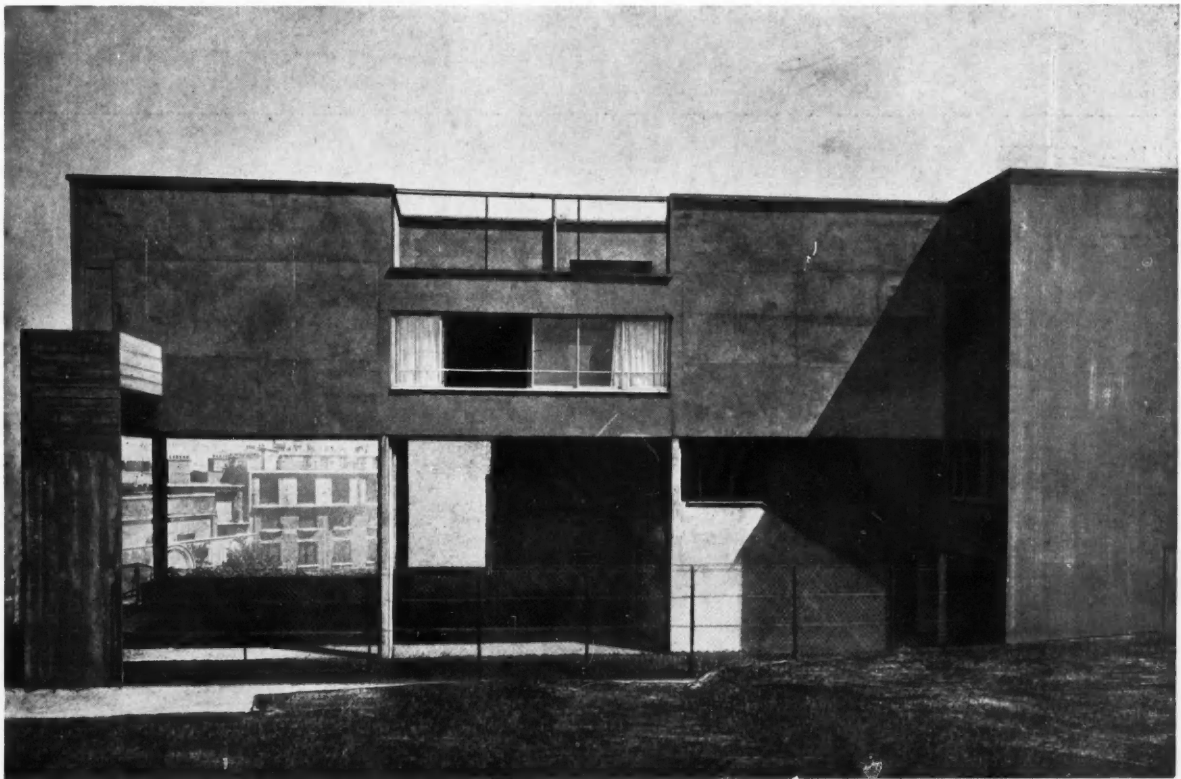




CHALET A MORZINE (Voir p. 52)



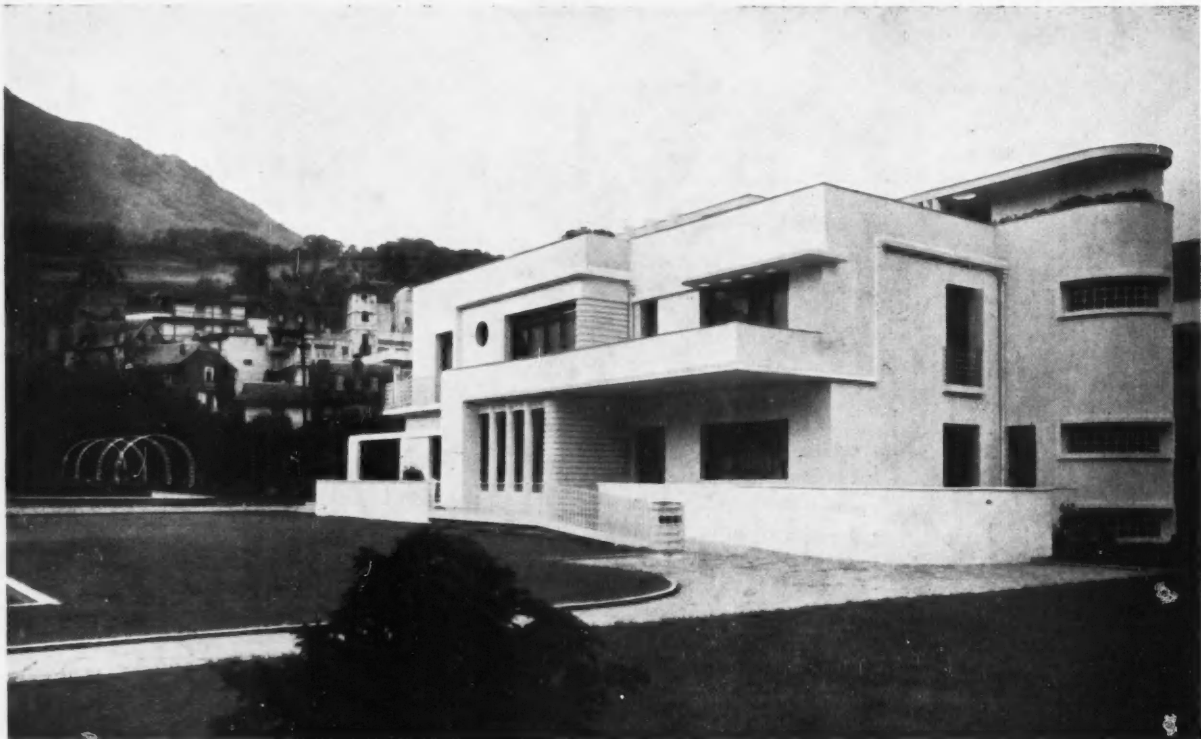
ARCHITECTE: RENÉ FAUBLÉE



MAISON PARTICULIÈRE A PARIS, RUE LARDENNAIS
JEAN WELTZ, ARCHITECTE



UNE VUE DE LA PIÈCE DE SÉJOUR



VILLA A ARGELÈS-GAZOST

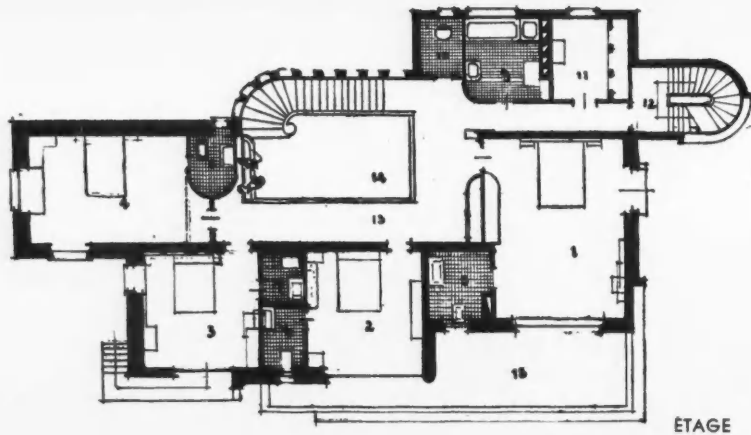
JEAN ESCOUGNAN, ARCHITECTE

REZ-DE-CHAUSSEE:

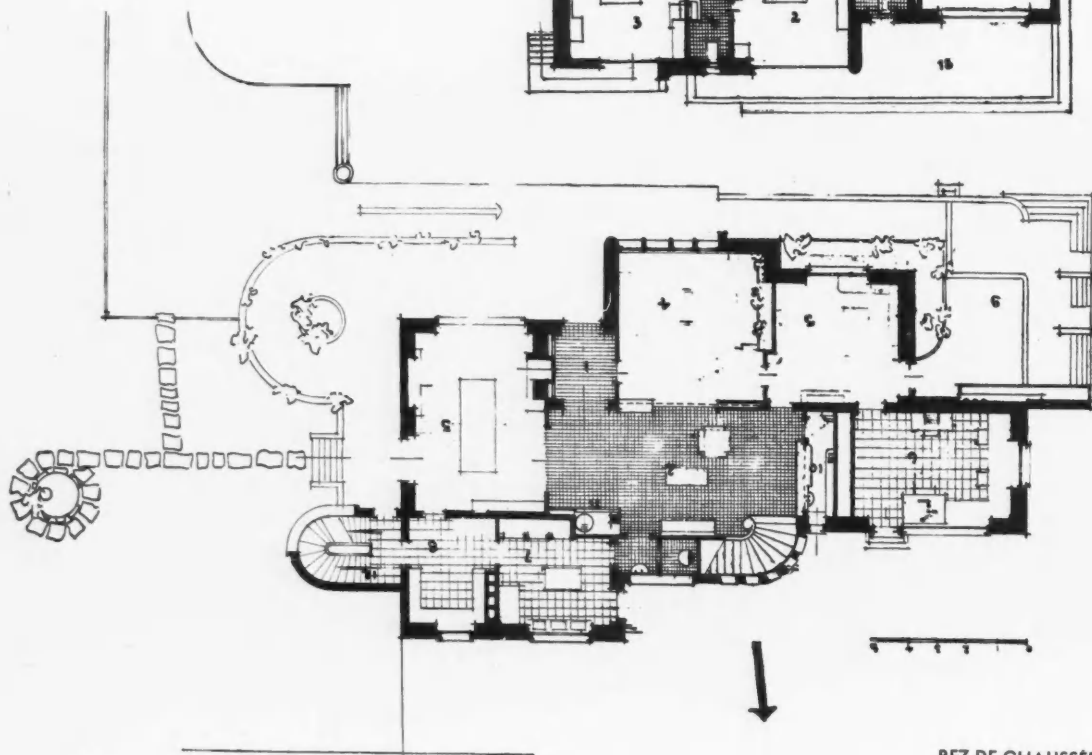
- 1. Entrée - 2. Hall - 3. Salle à manger -
- 4. Salon - 5. Bureau 1 - 6. Bureau 2 - 7. Cui-
- sine - 8. Office - 9. Patio - 10. Bar - 11. Jet
- d'eau - 12. Service.

ÉTAGE:

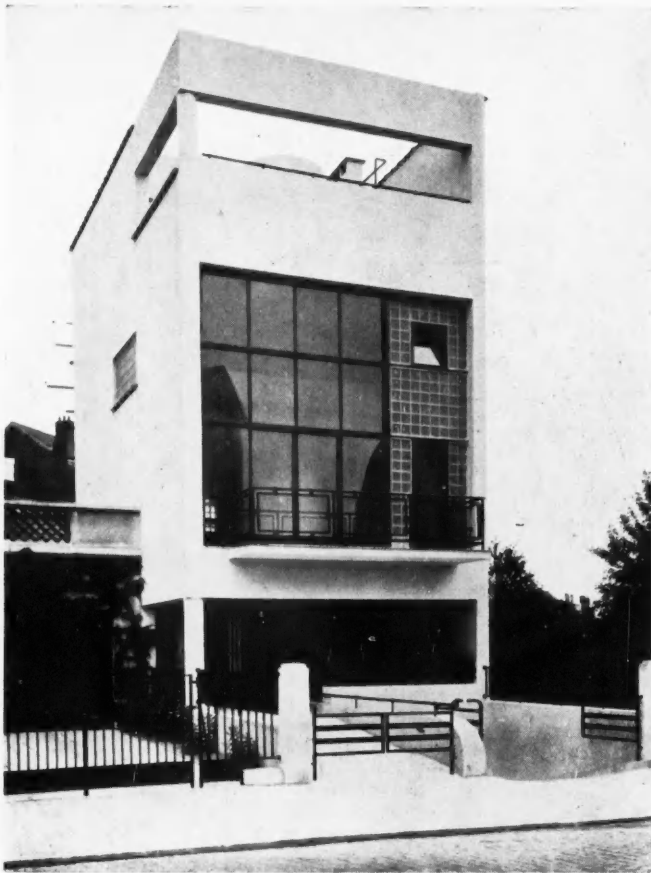
- 1. 2. 3. 4. Chambres - 5. 6. 7. 8. Toilettes -
- 9. Bains - 10. W.-C. - 11. Vestiaire-Couture
- 12. Service Terrasse - 13. Balcon intérieur -
- 14. Vide - 15. Terrasse.



ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSEE



FAÇADE SUR RUE

MAISON D'UN ARCHITECTE A BRUXELLES

ARCHITECTE: PAUL AMAURY MICHEL

Il s'agit d'une habitation moyenne, édifée sur un terrain très étroit (6 mètres de façade).

Façade postérieure: Afin d'obtenir le maximum de lumière, sans être gêné par les voisins: écrans translucides en dalles de verre; la ventilation est assurée par chassiss basculants.

Façade principale (vue oblique sur un square): vitrage maximum, en glaces claires coulissantes.

Au rez-de-chaussée: entrée, hall, cuisine.

1^{er} étage: Living-room, salle à manger, office.

2^m étage: Chambre à coucher avec bibliothèque donnant en galerie dans le living et cabinet de toilette; ces trois pièces pouvant être rendues indépendantes par interposition d'une cloison mobile.

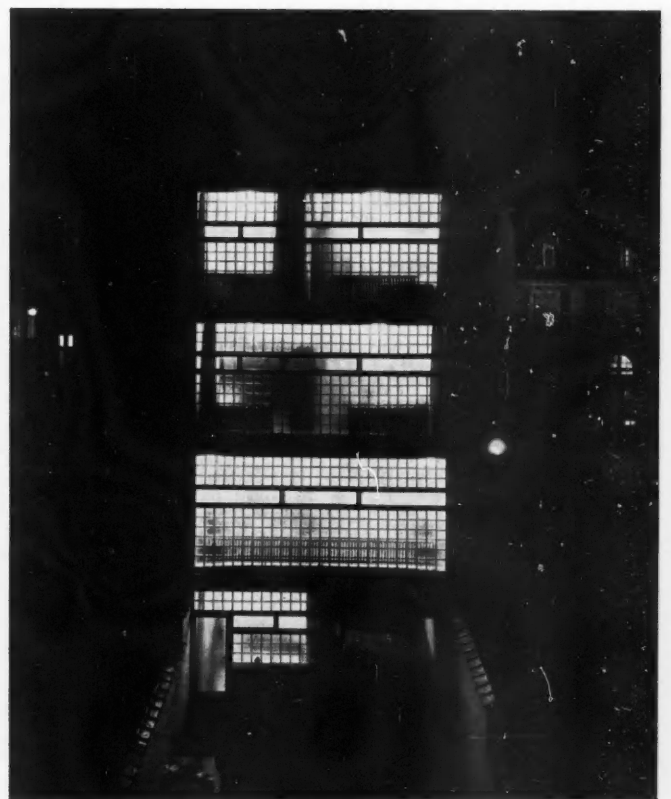
3^m étage: Chambres, toilette et solarium.

Chauffage central. Le budget empêchant le « conditionnement d'air » on s'en est tenu au petit combustible (eau chaude à basse pression, avec soufflerie et thermostat). Radiateurs type « Idéal Hospital » à écartement des éléments permettant un entretien facile.

Ossature en béton et remplissage. Hourdis système BASC creux, éléments moulés d'avance formant des nervures. Matelas d'air. Portes Standard en pin d'orégon dans chambranles métalliques. Les dalles de verre ne sont pas posées une à une, mais par panneaux d'une trentaine, coulés à l'usine et assemblés sur chantier. Joints de dilatation bourrés par matière plastique.



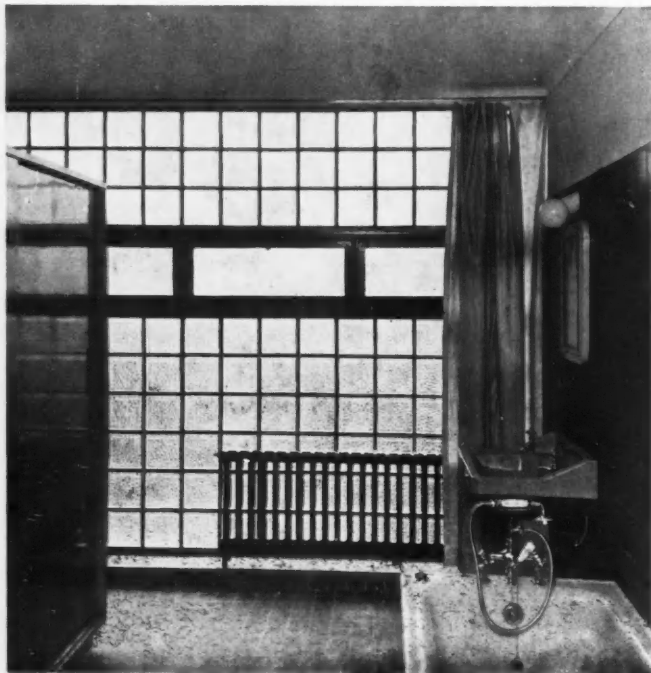
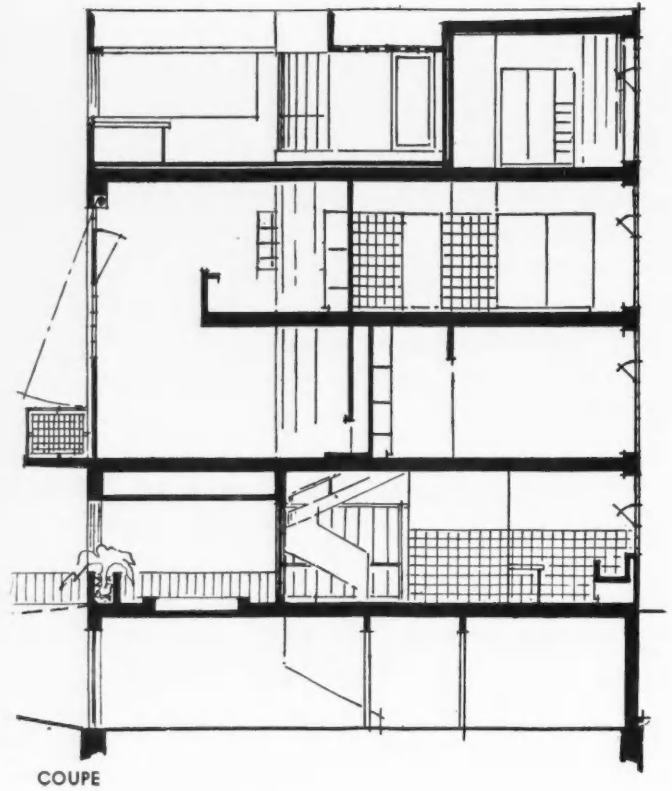
VUE DE NUIT DES FAÇADES SUR RUE ET SUR COUR-JARDIN



ARCHITECTE: PAUL AMAURY MICHEL

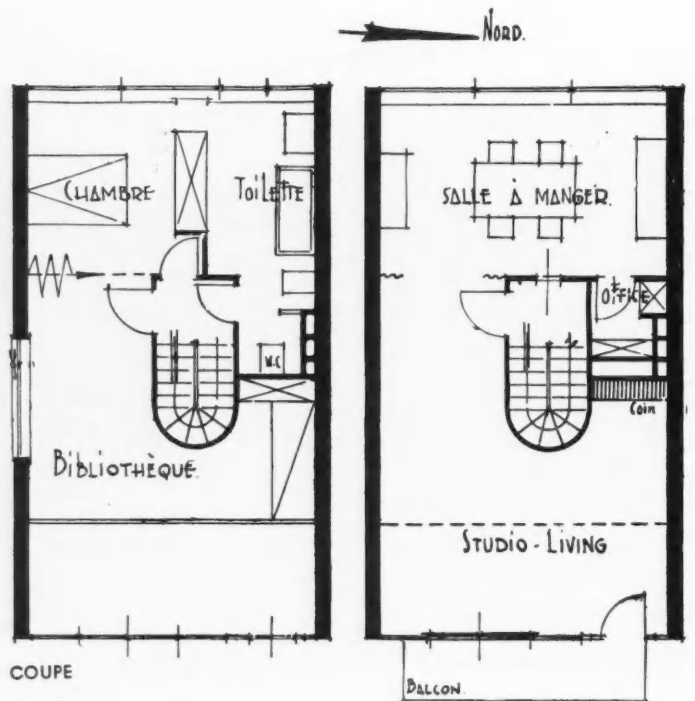


PIECE DE SEJOUR



SALLE DE BAINS

Photos l'Esp



COUPE

DALCON



VILLA PRÉS DE LOUVAIN

Villa d'été construite sur une colline près de Louvain, d'où la vue s'étend sur tout le nord du Brabant. La vue a déterminé l'orientation.

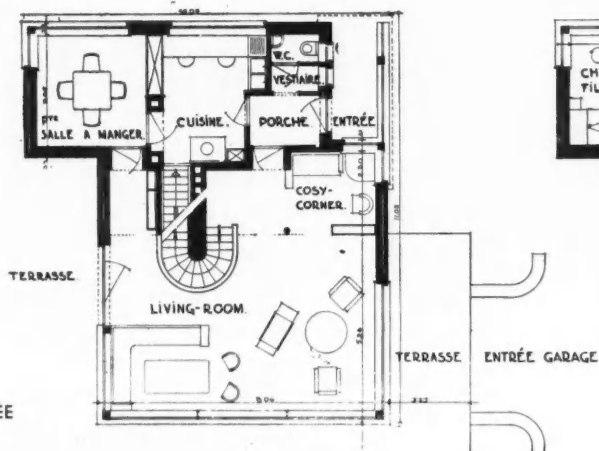
Au rez-de-chaussée: living-room, salle à manger, cuisine, vestiaire, w.-c., porche; à l'étage: 2 chambres à coucher et une salle de bains.



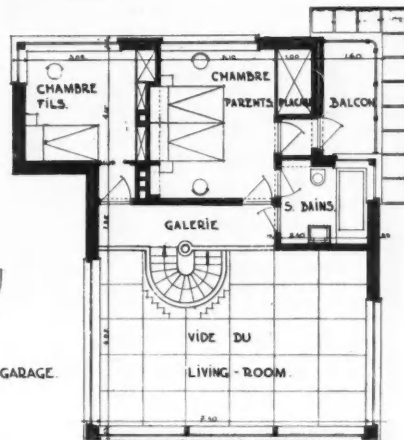
M. STEVENS, ARCHITECTE

La petite salle à manger au sud est surtout employée au printemps et en automne. Le plafond bas (2,30), est revêtu, comme les murs, de triplex bouleau; cheminée en tuiles plates roses. L'entrée est abritée par une paroi vitrée du vent dominant de l'ouest et de la pluie.

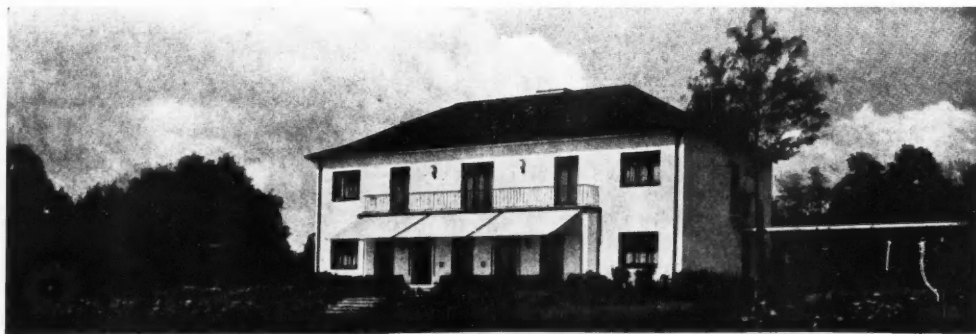
Façades: briques jaune clair, portes et châssis métalliques peints en blanc.



REZ-DE-CHAUSSEE

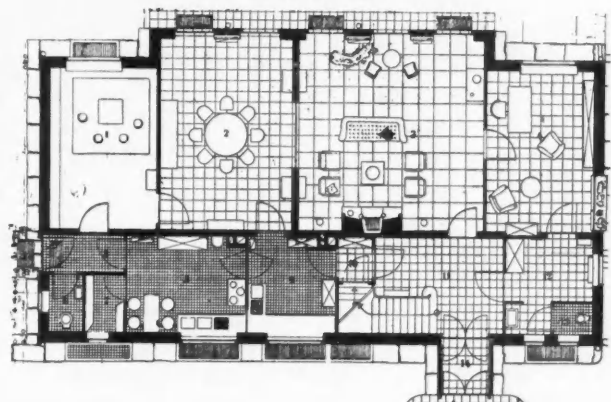
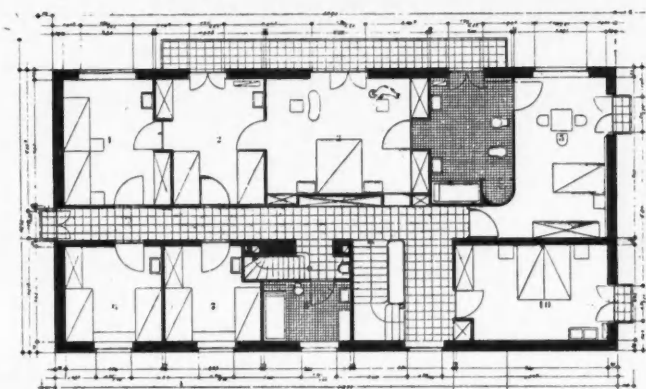


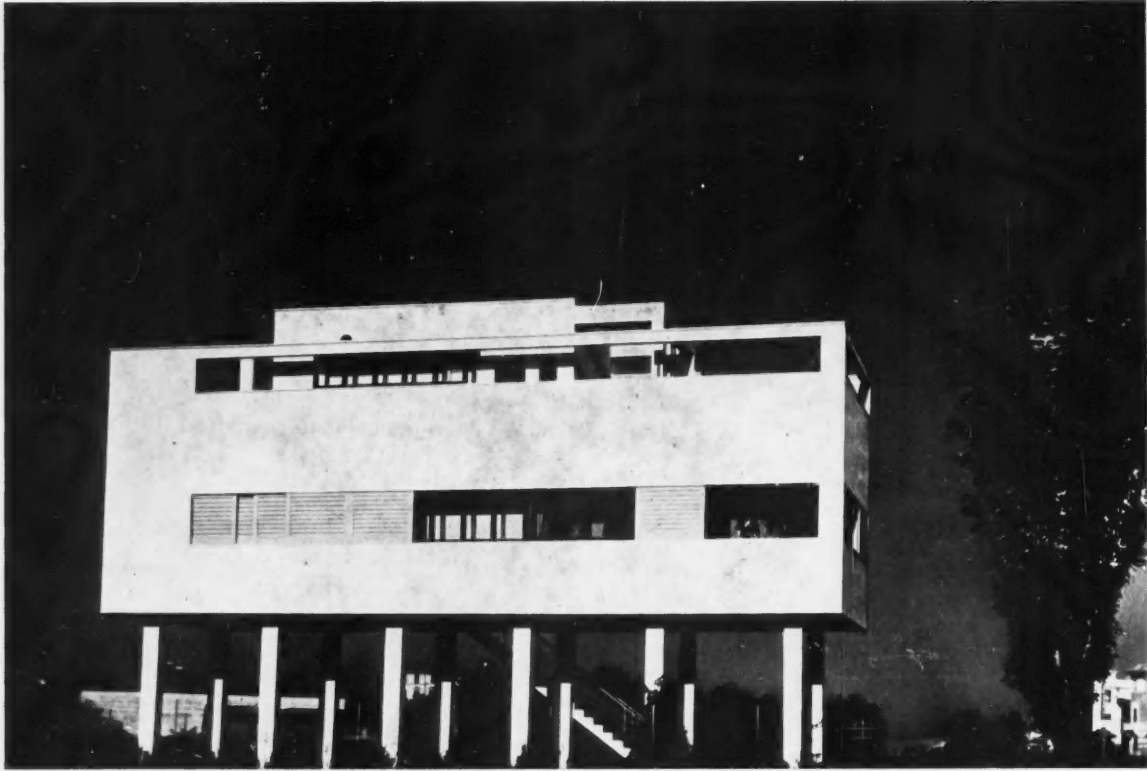
ÉTAGE



MAISON DE CAMPAGNE A DUSSELDORF

ARCHITECTE: WALTER LOMPE





VILLA DE L'ARCHITECTE LUIGI FIGINI

A LA «CITÉ DES JOURNALISTES», A ROME

Extrait de la revue italienne « Domus » de mars 1936: l'architecte Figini expose les principes qui l'ont guidé dans l'étude et dans la réalisation de sa propre maison, dans la « cité des journalistes » qui se construit à Rome:

« Réaliser l'anti-ville dans la ville. Un bref résumé de la création dans l'habitation de l'homme. Composition élémentaire des objets qui reviennent dans les rêves de nos désirs. Les nouvelles formes de vie et d'action collectives sont parmi les signes de notre époque; mais en même temps, l'homme renferme encore, doit encore renfermer entre les 4 murs de sa maison, un désir ineffaçable d'intimité, un sentiment individuel qui ne sera

jamais supprimé. La ville emprisonne en amalgames cahotiques par des inversions contre nature les œuvres de l'homme et les éléments de la création: 70 % de murs, 10 % de poussières, 5 % d'affiches, 5 % de ciel, 5 % de verdure, 5% de soleil...

Cette maison est un rappel (peut-être incomplet) du minimum des nécessités matérielles et spirituelles de l'homme... Est-il impossible d'obtenir, dans les maisons à 10, 20, peut-être même 50 étages, ce que l'on peut obtenir dans une maison isolée sans réduire sensiblement la proportion de verdure, de soleil, de ciel? Absurde? Insoluble? Peut-être. Mais peut-être « pas. »

L. F.

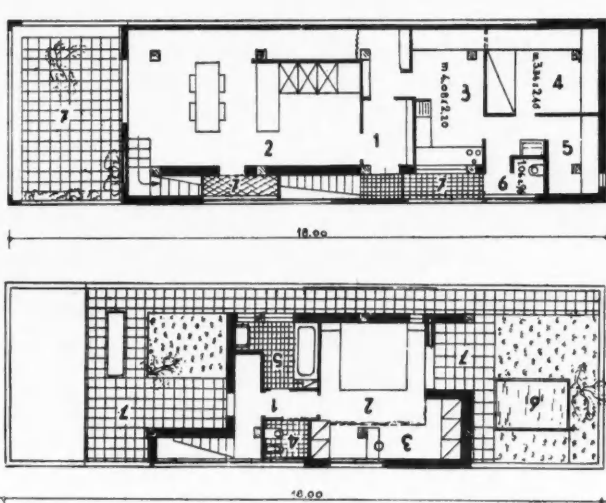


LA PIECE DE SEJOUR. Les séparations intérieures sont constituées par des écrans en marbre noir, sur lesquels se détachent les rideaux en velours rouge. Sol en marbre jaune-rosé, tapis noir. Parois peintes vert-clair.

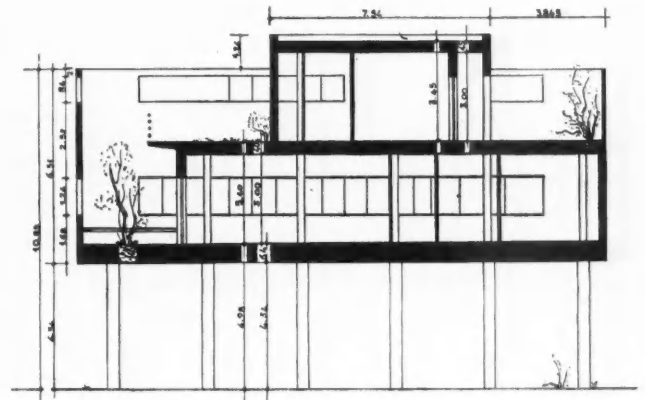


VILLA DANS LA « CITÉ DES JOURNALISTES » A ROME

ARCHITECTE: L. FIGINI

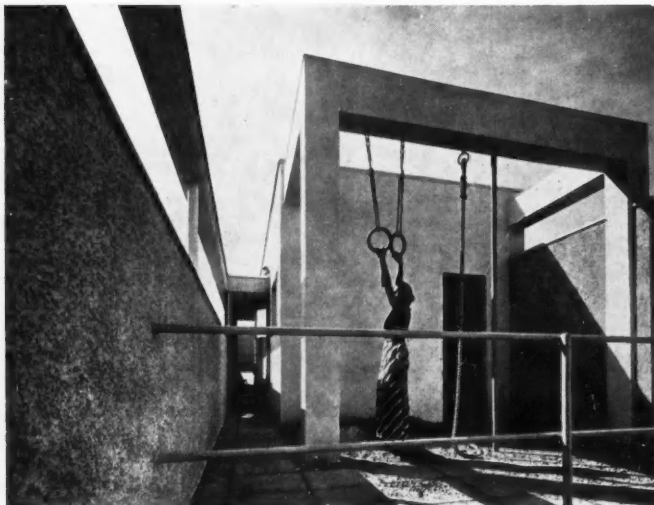


PLANS

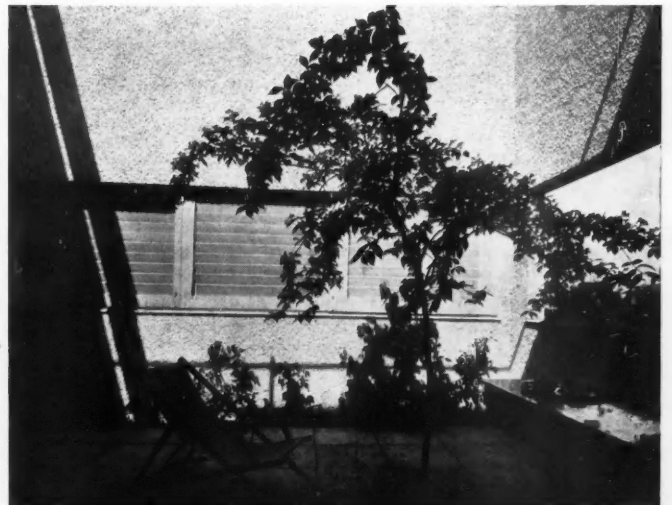


COUPE

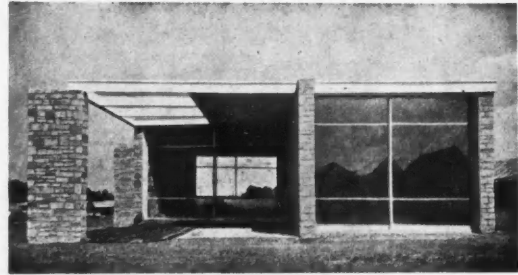
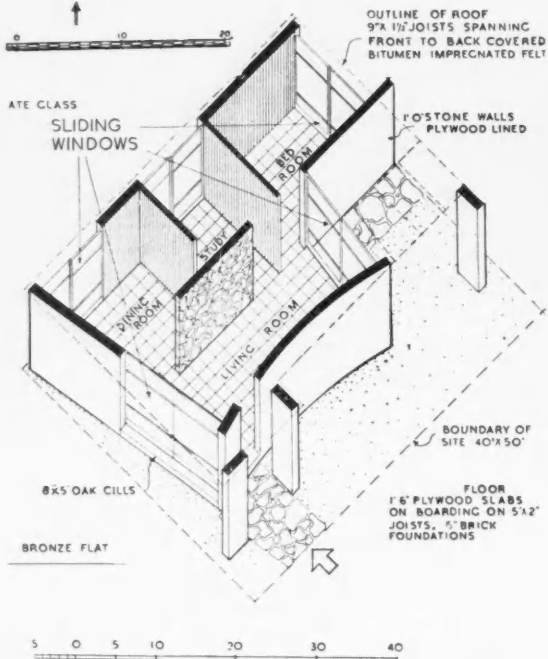
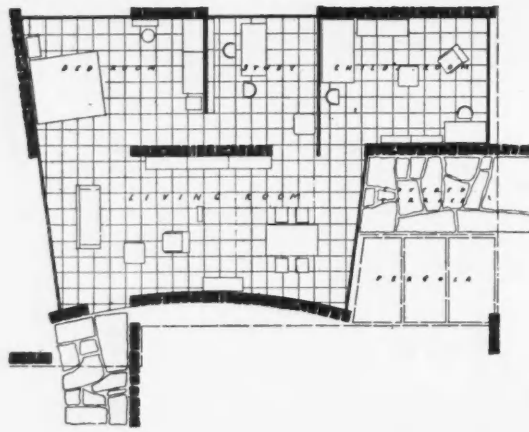
Au premier étage: 1. Entrée — 2. Pièce de séjour — 3. Cuisine — 4. Pièce de service — 5. Penderie — 6. Toilette — 7. Terrasses.
 Au deuxième étage: 1. Palier — 2. Chambre — 3. Boudoir-vestiaire — 4. Toilettes — 5. Salle de bains — 6. Bassin — 7. Terrasses.



TERRASSE POUR LA CULTURE PHYSIQUE



TERRASSE DE REPOS



Cl. The Arch. Journal

MAISON DE CAMPAGNE

ARCHITECTES: BREUER ET YORKE

PROBLÈME GÉNÉRAL ET PLAN:

Le problème était de concevoir un pavillon destiné à être érigé sur les terrains de l'Exposition Royale d'Agriculture de Bristol.

Le plan a donc été étudié de façon à présenter une suite de pièces d'exposition avec une circulation très simple, permettant au visiteurs de passer naturellement d'une pièce à l'autre et de ne pas quitter les lieux sans avoir tout vu.

CONSTRUCTION:

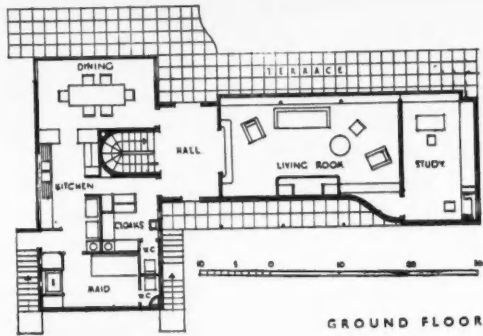
Les matériaux traditionnels ont été utilisés pour cette construction, des moellons du pays pour les contreforts et les murs extérieurs, et du bois pour le toit.

Le mur isolé situé à côté de l'entrée a été conçu pour servir d'abri au vent.

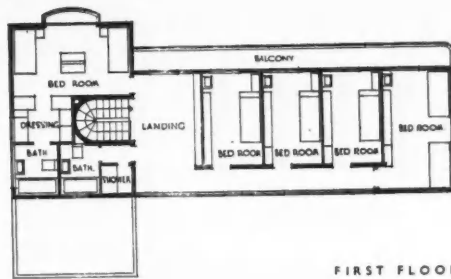


HOTEL PARTICULIER A BROMLEY

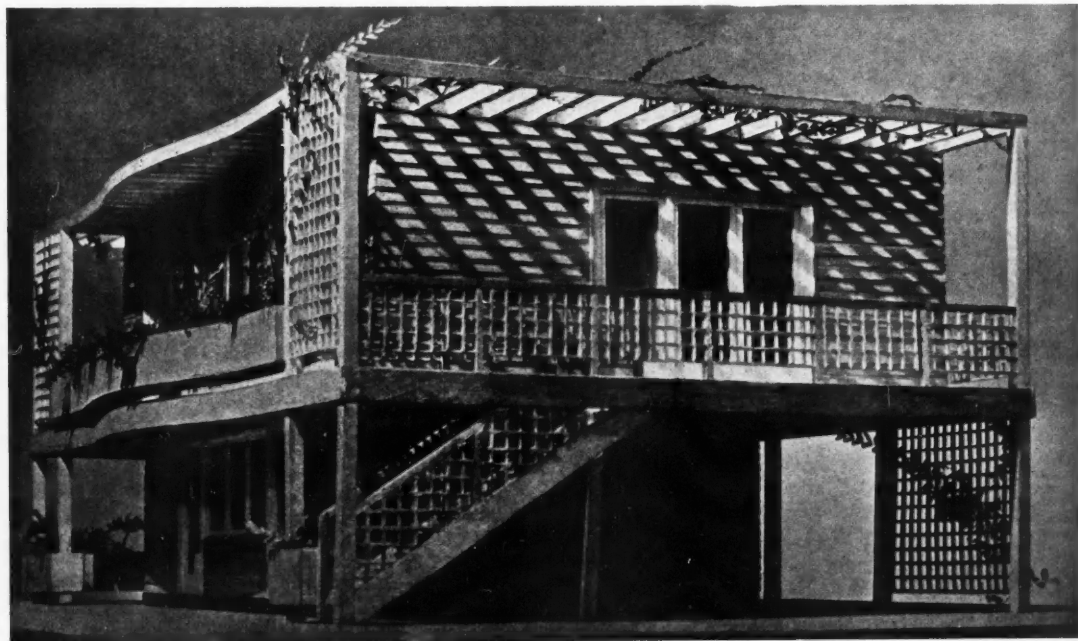
ARCHITECTE: GODFREY SAMUEL



GROUND FLOOR

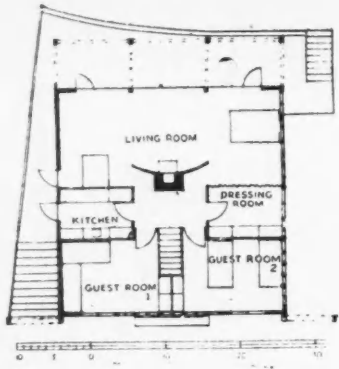


FIRST FLOOR

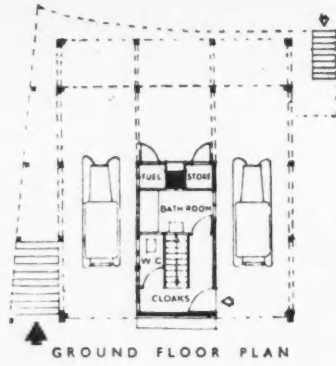


MAISON DE CAMPAGNE EN BOIS

ARCHITECTE: WILLIAM TATTON BROWN

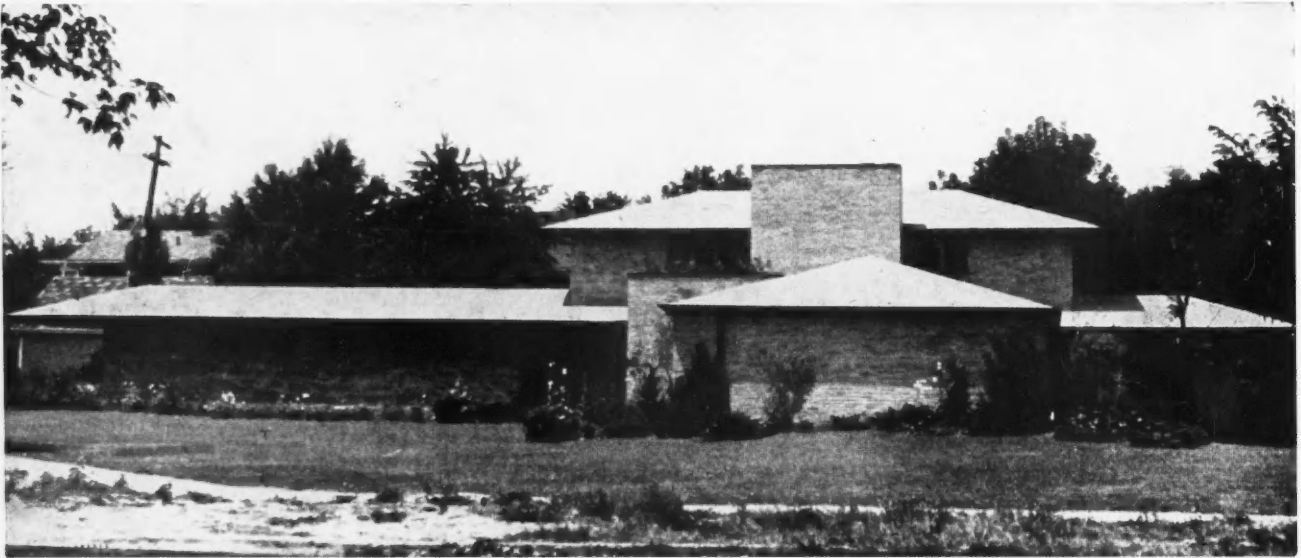


PLANS D'UNE MAISON DE CAMPAGNE EN BOIS
(Voir photo à la page précédente).



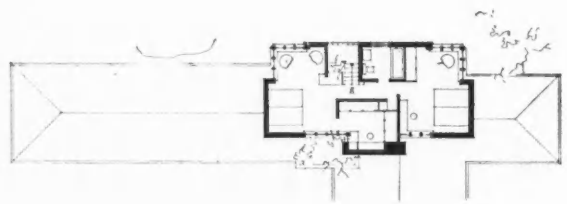
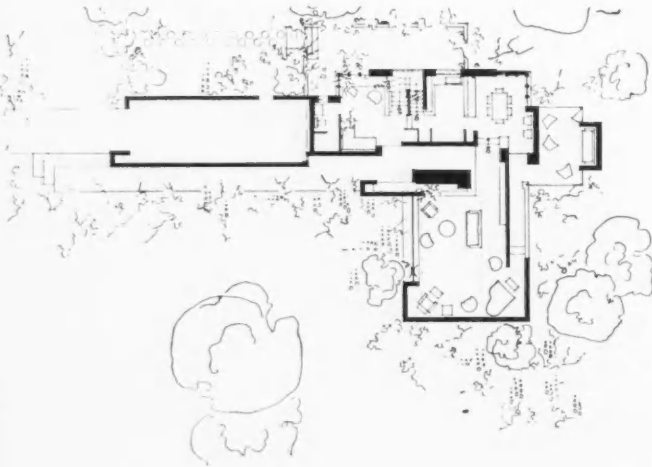
GROUND FLOOR PLAN

ARCHITECTE: W. TATTON BROWN
Cl. Architectural Review



MAISON DE CAMPAGNE AUX ÉTATS-UNIS

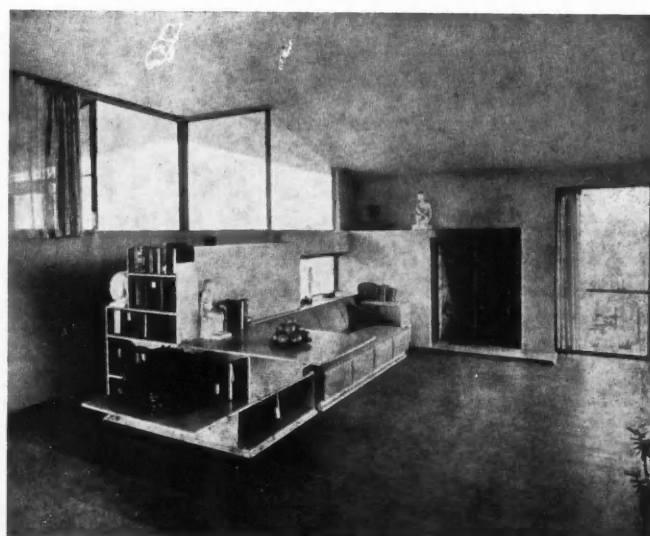
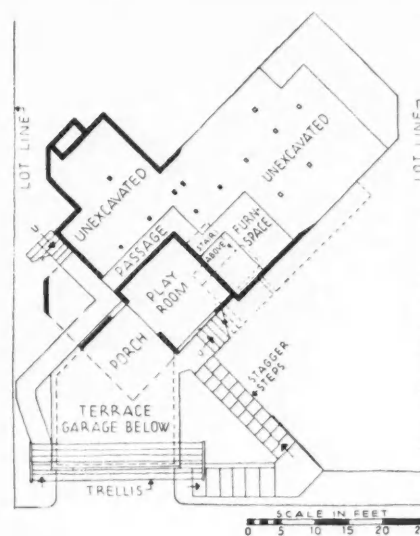
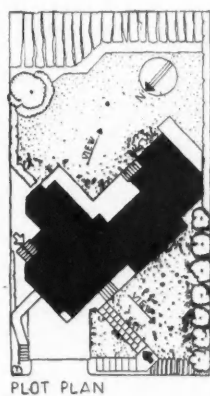
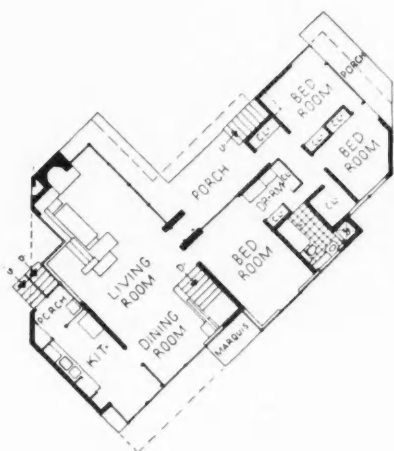
ALDEN B. DOW, ARCHITECTE
Cl. Architectural Review





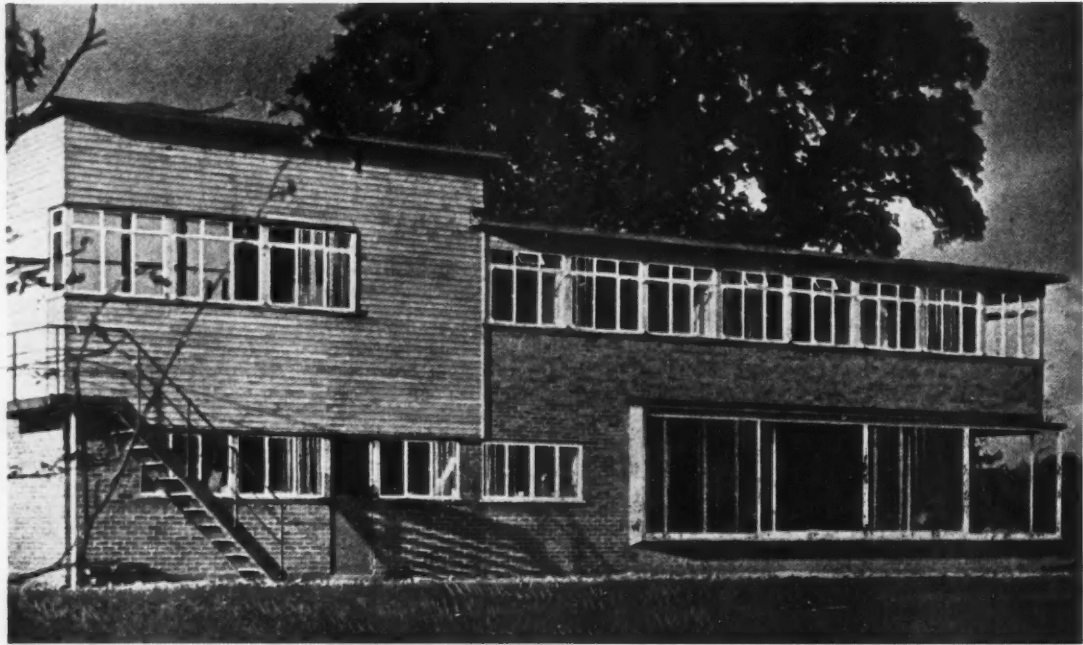
MAISON DE CAMPAGNE EN CALIFORNIE

R. M. SCHINDLER, ARCHITECTE



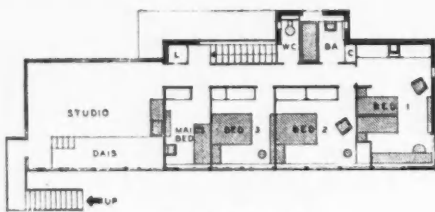
En haut: LES PLANS

Ci-contre: LIVING-ROOM

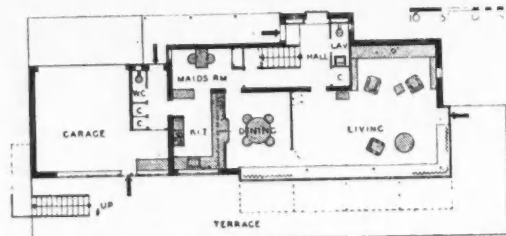


MAISON DE CAMPAGNE A CHIPPERFIELD

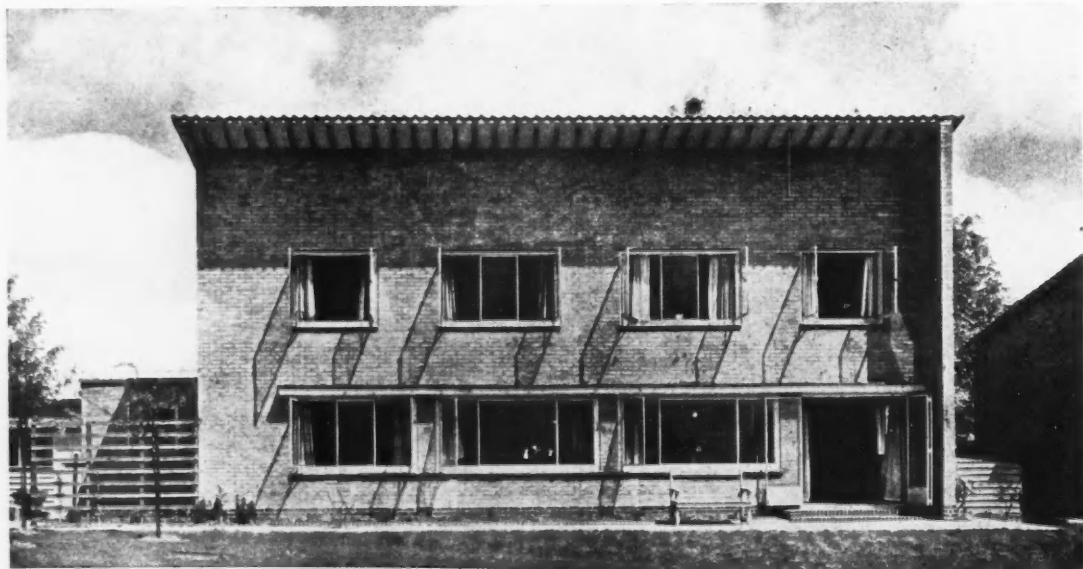
ARCHITECTE: MAXWELL FRY



FIRST FLOOR

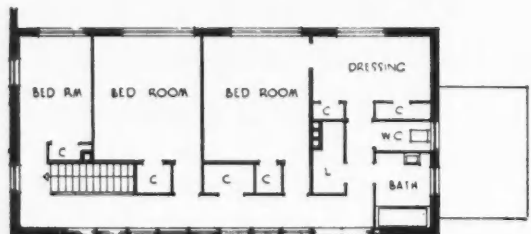
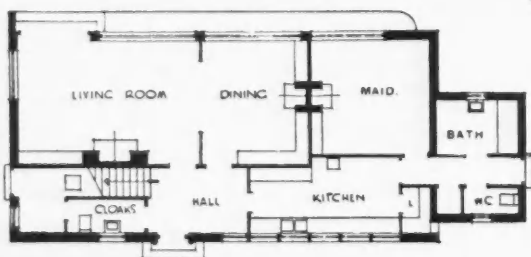


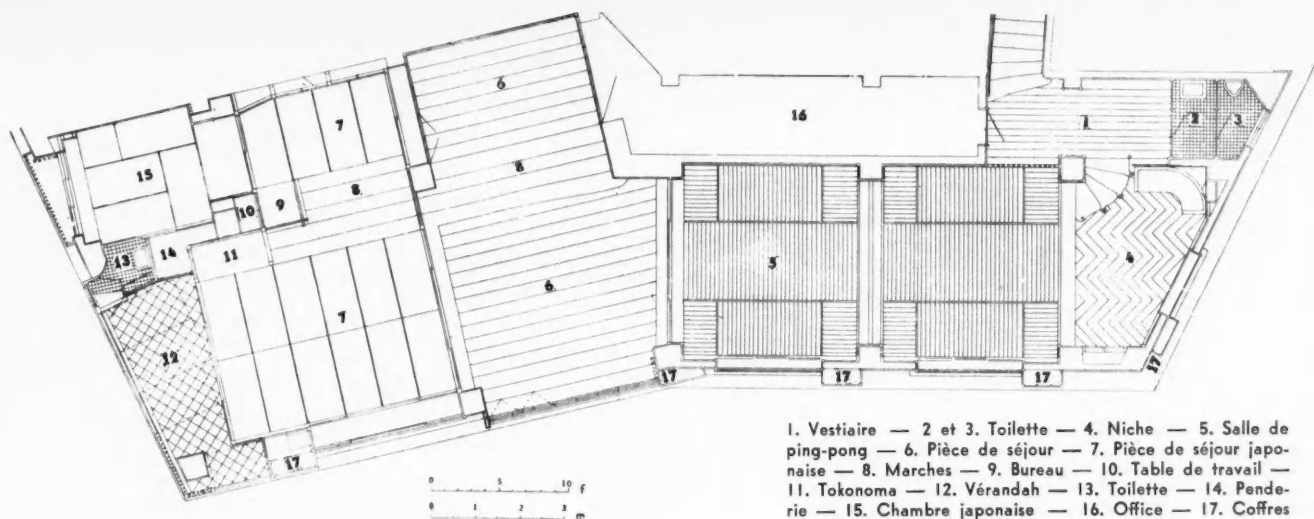
GROUND FLOOR



MAISON DE CAMPAGNE A TEWIN-HERTS

ARCHITECTE: MARY B. CROWLEY





UNE HABITATION JAPONAISE

ARCHITECTE: BRUNO TAUT

La maison de M. Hinga, commerçant âgé et retiré des affaires, se trouve sur la splendide côte de l'Océan Pacifique — la Côte d'Azur du Japon — là où les falaises tombent à pic vers la mer.

Il n'y avait pas de place pour un jardin sur les rocs abrupts, aussi le propriétaire s'était-il fait construire un « jardin suspendu » porté par une construction en béton armé. De cette façon il résulterait sous le jardin un grand hall en béton armé brut. M. Hinga me demanda d'être son hôte pendant une semaine pour étudier si on pourrait faire quelque chose de cet emplacement. Il voulait y situer des locaux frais pendant l'été, pièces de caractère moderne en partie et en partie d'un style nettement japonais - traditionnel. C'est justement cette juxtaposition d'éléments modernes et japonais qui m'attirait beaucoup.

Voici ce qui fut réalisé:

Du vestibule d'entrée de la maison existante, situé au niveau supérieur, on construisit un escalier en bois qui mène vers les nouveaux locaux sous le jardin. De l'escalier on voit un grillage en bambou naturel suspendu et entrelacé par un cardage en écorce brune. Le petit vestibule inférieur (avec vestiaire et lavabos) s'ouvre par un petit escalier en colimaçon vers le living-room (pour ping-pong, danse, concert, etc.). La rampe de l'escalier est également en bambou naturel courbé (une nouveauté dans ce domaine) traité comme le grillage. Une paroi de la salle de ping-pong est composée de bâtons de bambou minces avec des petits intervalles comme un grillage.

L'ensemble des pièces a été traité de la façon suivante:

La première pièce, en entrant, produit une impression de clarté et de gaieté, la suivante est dans le genre d'un living-room moderne, les pièces qui suivent sont dans le style pur de la tradition japonaise et enfin la terrasse est d'une grande austérité.

La salle de ping-pong est entièrement en bois clair et tendre, seuls quelques baguettes profilées et des filets dans le parquet sont d'une teinte plus foncée. Le plafond est revêtu de planchettes d'une essence chinoise (Chioji), un bois tendre qui a un brillant soyeux. Le parquet est en bois dur de Nara (bois du Japon qui ressemble au chêne). Au-dessus des lambris, là où il n'y a plus de danger d'abîmer le mur par les chaises, on applique un enduit japonais d'une tonalité jaune, claire et chaude, se mariant parfaitement avec le bambou et les revêtements de bois.

Les fenêtres ont toutes, à l'extérieur, des cadres coulissants tendus d'un grillage métallique (protection contre les insectes). Menuiseries coulissantes; elles sont doublées de portes à claire-voie en bambou à la mode japonaise. Elles permettent en été de tamiser la lumière sans empêcher la ventilation. A l'extérieur, devant toutes les fenêtres on a prévu des volets en bois coulissants qui logent dans des caissons spéciaux et qui sont protégés contre la pluie par un avant-toit donnant de l'ombre. Les volets contiennent des ouvertures réglables pour la ventilation.

Les meubles de la salle de ping-pong ont le même caractère: bois clair, teinte naturelle, garnitures en toile naturelle, formes simples. Les petites tables sont démontables en trois parties. Les chaises peuvent s'emboîter les unes sur les autres de façon à n'occuper aucune place. De petites lampes de 20 bougies chacune sont montées sur des chaînes en bambou d'un brun foncé suspendues à des perches de bambou qui proviennent d'une vieille maison japonaise.

Les portes coulissantes de cette pièce ont déjà les proportions qui régissent la partie qui suit et surtout celles de la partie traditionnelle japonaise.

Les bois du living-room et le plafond sont d'un brun foncé. Les murs sont tendus de soie rouge naturelle sous baguettes. Pour cette pièce on a utilisé toute la hauteur disponible dans la construction en béton armé. Le plafond est d'un gris clair mat propice à l'éclairage indirect. La grande niche au-dessus des marches a un éclairage par un caisson en verre dépoli. Le tapis est en toile naturelle avec rayures bleu. Les meubles sont en érable avec un reflet doré. Les garnitures sont également en toile avec parties noires.

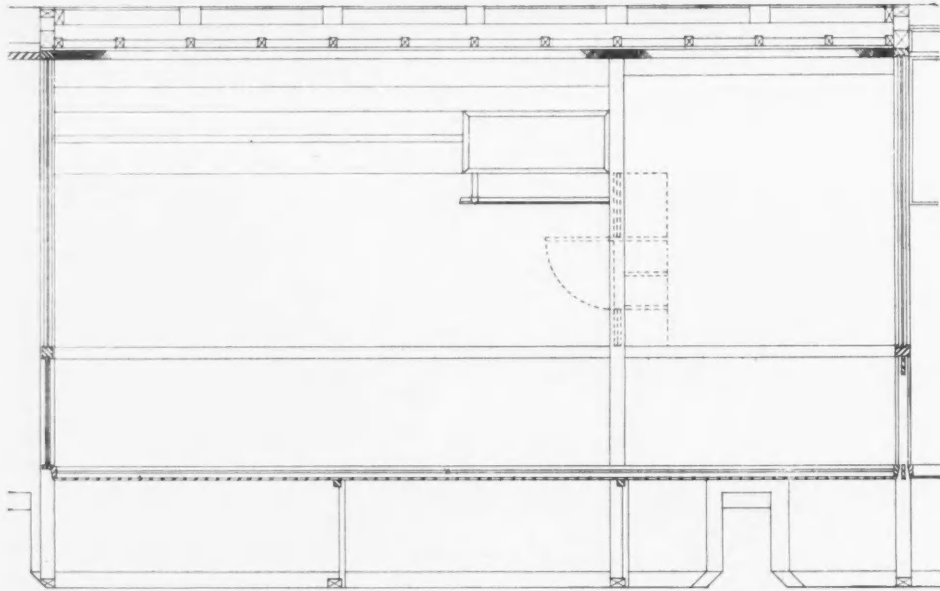
Dans cette salle et dans la salle japonaise il se présentait une difficulté: en raison des falaises, la partie avant se trouve en contre-bas d'un mètre environ par rapport à l'arrière. Le propriétaire s'était déjà fait établir un projet d'aménagement par un autre architecte. Ce projet séparait nettement la partie supérieure de la partie inférieure. Je fis abattre les cloisons existantes car je trouvais que la vue sur la mer, de ce palier surélevé, ne pouvait guère être plus belle. J'ouvris donc les fenêtres sur toute la largeur de la pièce et établis des marches qui relient les deux niveaux. Ces marches ne sont pas traitées comme celles d'un escalier. La hauteur, la largeur, le profil de chaque marche sont différents; elles présentent plutôt un « meuble » qui permet à une société de se grouper librement tout en permettant à chacun de garder la vue sur la mer.

Une porte vitrée coulissante se rabat entièrement sur les côtés et ouvre la pièce entièrement sur la mer. La niche supérieure contient sept fauteuils qui, ensemble, composent un cosy, mais qui peuvent être utilisés séparément. Une table de thé peut être sortie du mur et agrandie par des tablettes à 1 m. 20 sur 1 m. Aucun tableau sur les murs. Au-dessus du divan est prévu un Tokonoma moderne: un long caisson en verre permet d'y placer, devant un fond de soie grise, des dessins. Deux petites armoires de chaque côté permettent de ranger des peintures.

La dernière marche du living-room se trouve dans la même plan que le plancher couvert de nattes de la salle japonaise. La partie coulissante et son encadrement sont laqués noir. Du côté japonais elle est revêtue de papier blanc japonais, au-dessus se trouve un grillage très fin composé de petites baguettes, élément classique de la décoration traditionnelle japonaise.

L'ensemble traditionnel se compose d'un salon avec une partie surélevée d'une petite chambre à coucher à l'ouest, d'une toilette et d'une terrasse. Sa réalisation nécessita une étude très minutieuse car le propriétaire tenait beaucoup à un équilibre absolu dans le sens japonais et à une grande harmonie pleine de recueillement. Ceci impliquait non seulement une étude approfondie des lois de l'architecture classique japonaise. L'étude délicate des proportions des tonalités et des matériaux, mais encore la nécessité de s'imprégner de l'esprit des œuvres anciennes pour y puiser la liberté nécessaire pour pouvoir traiter d'une façon individuelle les problèmes qui se présentent. Cette liberté de conception est d'autant plus dans la ligne classique japonaise que les vieux maîtres tenaient beaucoup à l'originalité d'une belle œuvre et méprisaient la copie. Rien n'est donc plus étranger à cet esprit (et à mes intentions) que de vouloir produire l'effet d'un pastiche ancien.

L'architecte trouvera lui-même dans le dessin du parquet, des plafonds et des coupes des proportions qui, malgré les tendances de standardisation, lui permettront de créer des œuvres de bon goût. Cette recherche de la proportion se trouve dans la largeur des portes, la hauteur des pièces, la dimension du Tokonoma, surtout dans les profils des bois et baguettes et dans beaucoup d'autres choses encore.



Un élément caractéristique est la pièce de bois horizontale au-dessus des baies. Sa simplicité et sa minceur sont d'une grande élégance. Le poteau du Tokonoma est plus large d'un centimètre parce qu'il est libre dans l'espace, les arêtes des bois sont finement arrondies.

A la vue de ces pièces d'un aspect si simple, on ne se doute point du nombre de considérations et de l'étude profonde que nécessite chaque détail. De longues soirées furent consacrées, en compagnie de mon ami Tetsuro Yoshida (l'architecte de la poste centrale de Tokio), et de jeunes collaborateurs, à la recherche des détails et des matériaux convenant à la création d'un ensemble harmonieux. La grande partie inférieure du salon, avec 12 nattes, est la pièce de séjour, elle ne nécessite, comme l'on sait, aucun ameublement. Pas d'appareils d'éclairage au plafond comme, malheureusement, on l'a fait partout au Japon, au grand détriment d'intérieurs très beaux; de nombreuses prises de courant au niveau des planchers pour pouvoir disposer à volonté des lampes que j'ai dessinées.

Les fenêtres intérieures sont tendues de papier à la mode japonaise et peuvent complètement coulisser sur le côté.

Tous les poteaux sont en bois de Hinoki, le plafond en vieux bois de cèdre de couleur sombre. Les baguettes et profilés ainsi que les marches sont d'une tonalité rouge-brun et laqués avec un reflet soyeux. (Au Japon, même dans les pièces de grande austérité, on emploie des bois teintés).

L'enduit est de couleur de terre gris-verte. Sur la partie des murs près du plancher est collé un papier blanc très mince comme l'exige la bonne tradition. Près des marches on voit une petite estrade sur laquelle le propriétaire peut travailler à genoux devant une petite table repliable. La lumière vient de gauche et par là on peut voir la mer. L'atmosphère de cette pièce est comme le désirait M. Hinga, sévère et recueillie. Le

Tokonoma contient, comme un cadre, une peinture en rouleau d'un des grands maîtres anciens.

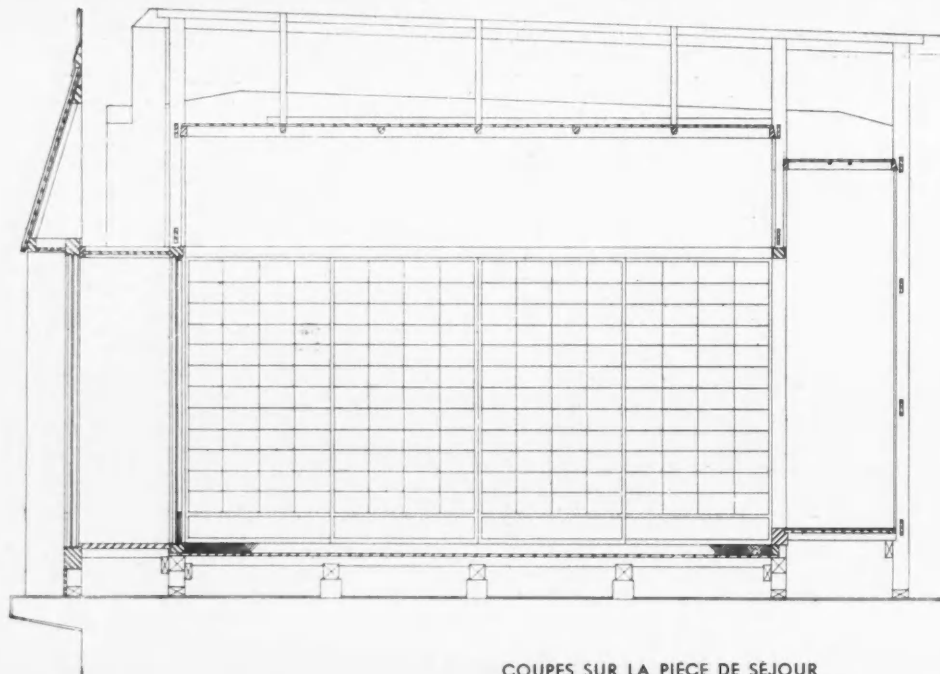
La petite chambre à coucher, de 4 nattes et 1/2, diffère des dispositions habituelles. Elle est entièrement en bois naturel et les murs ont reçu un enduit de couleur jaunâtre. Les portes des placards sont tendues de papier blanc.

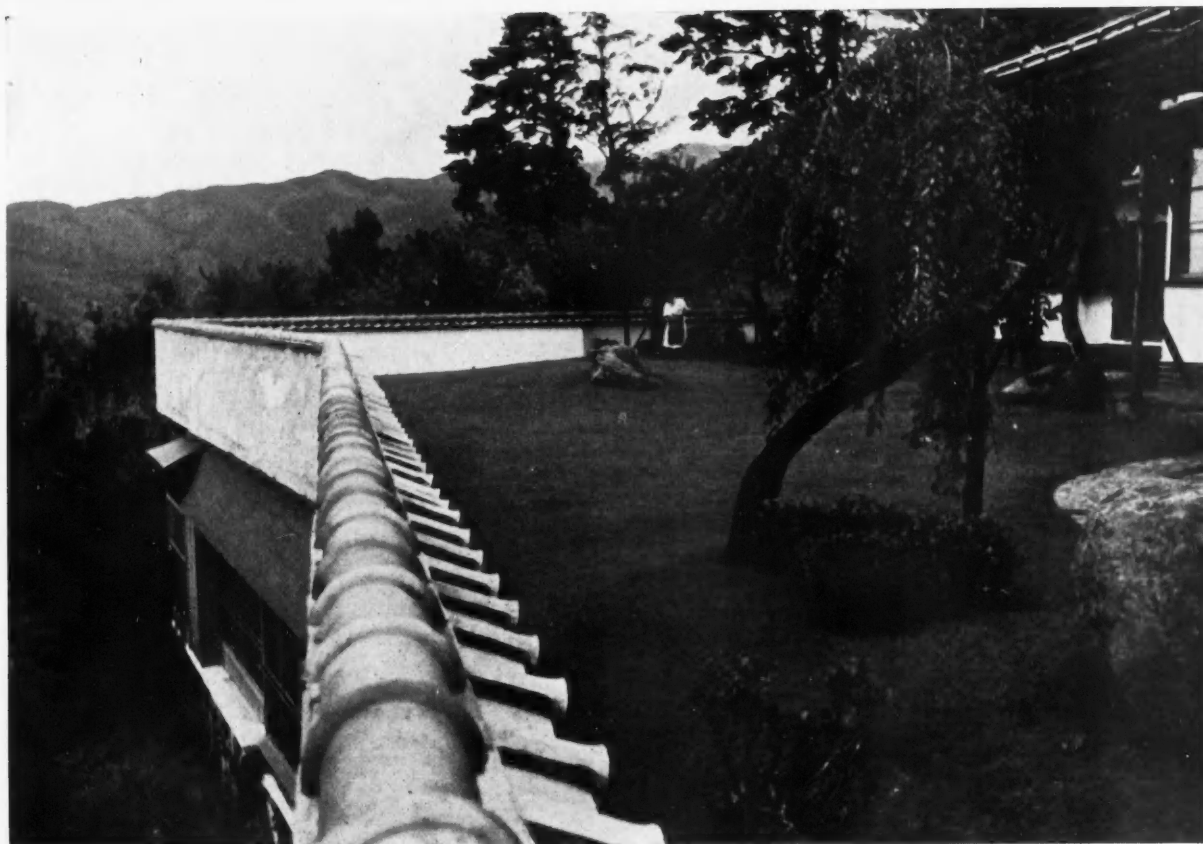
Tout est sévère et classique, dans l'esprit du « Zen », la vieille philosophie contemplative sur laquelle se base toute la culture japonaise. Cette réalisation est le résultat d'un beau travail collectif. J'ai déjà mentionné la collaboration de M. Yoshida et des jeunes architectes. La construction fut confiée non à une grande entreprise, mais à M. Sasaki (un menuisier recommandé par M. Yoshida). Celui-ci apporta une telle précision et minutie à son travail que la construction, qui devait durer deux mois, demanda un an de travail. M. Hinga entendit de son appartement en haut, les ouvriers marteler du matin au soir, mais il ne descendit presque jamais sur le chantier, de peur, dit-il, de devoir donner des indications aux ouvriers que je n'approuverais pas. Il remplit ainsi une des conditions qui, dit-on, furent posées à Kahari-Enshu lors de la construction de Katsura: le propriétaire ne devait pas pénétrer sur le chantier avant la fin des travaux.

Au Japon, où la construction traditionnelle résulte des désirs du propriétaire et du goût du menuisier, cette attitude, accompagnée d'une très grande largesse, mérite d'être tout particulièrement soulignée.

Elle prouve surtout une grande compréhension pour la délicatesse d'un problème qui demandait non seulement la recherche d'une synthèse entre l'ancien et le moderne, mais encore une œuvre qui les rassemble en une unité totale d'une harmonie parfaite.

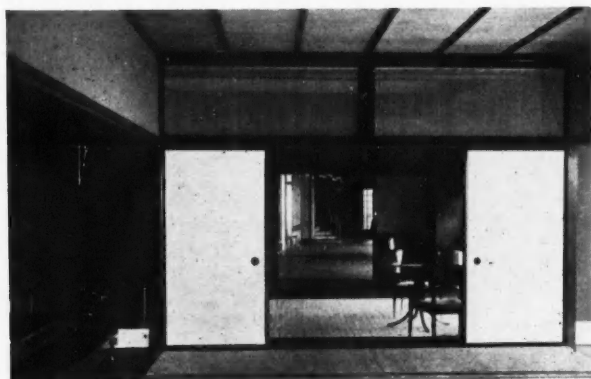
B. TAUT.





JARDIN SUR LE TOIT D'UN HOTEL PARTICULIER AU JAPON

ARCHITECTE: BRUNO TAUT



L'ENFILADE DES PIÈCES DE RÉCEPTION



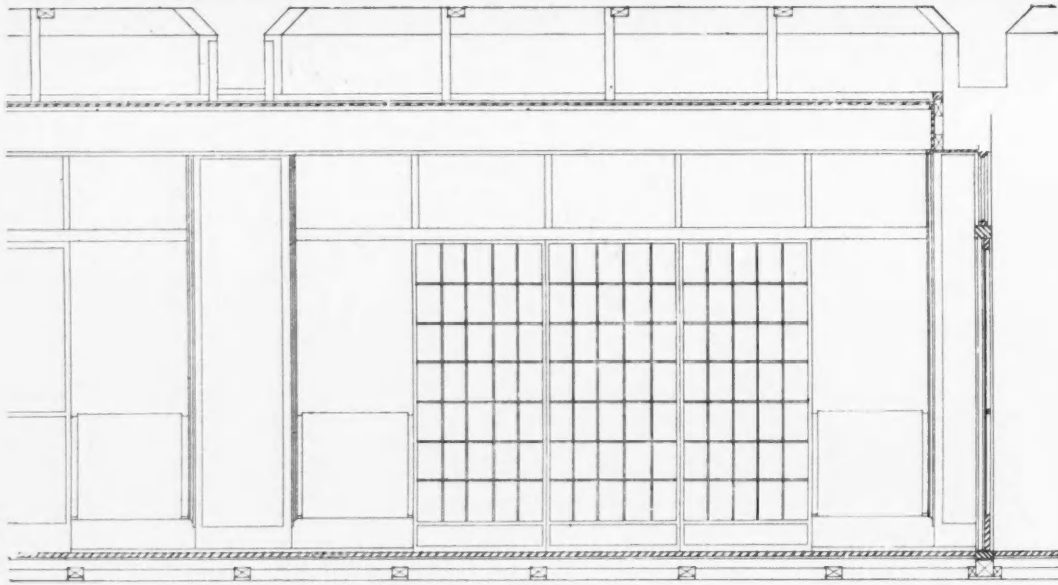
UN COIN DE LA PIÈCE DE SEJOUR



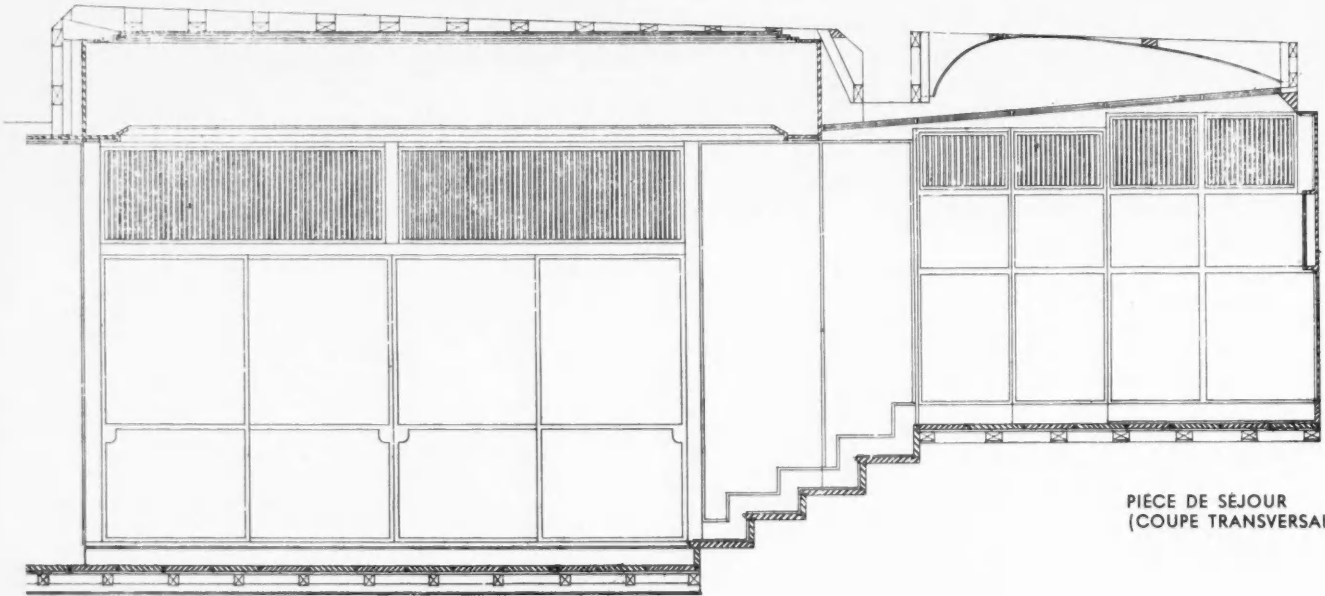
SALLE DE PING-PONG



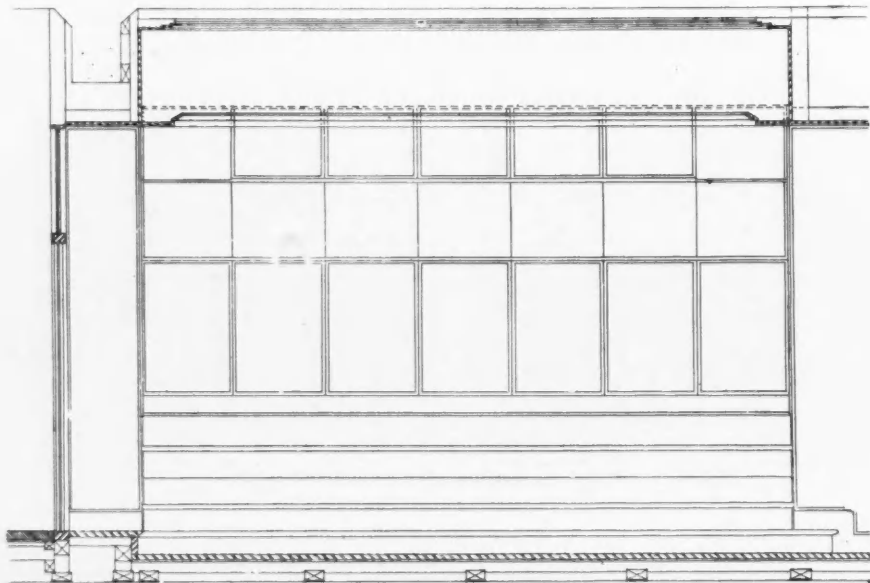
DÉTAIL



SALLE DE PING-PONG



PIECE DE SEJOUR
(COUPE TRANSVERSALE)



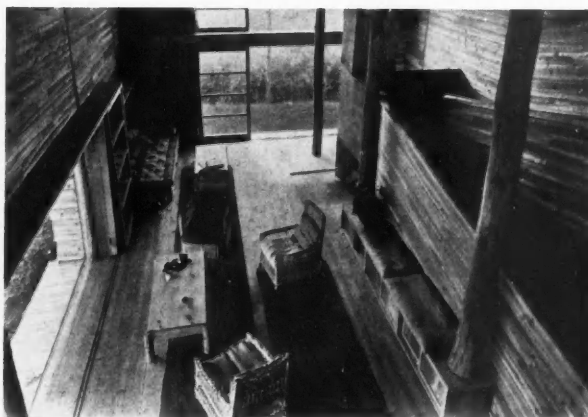
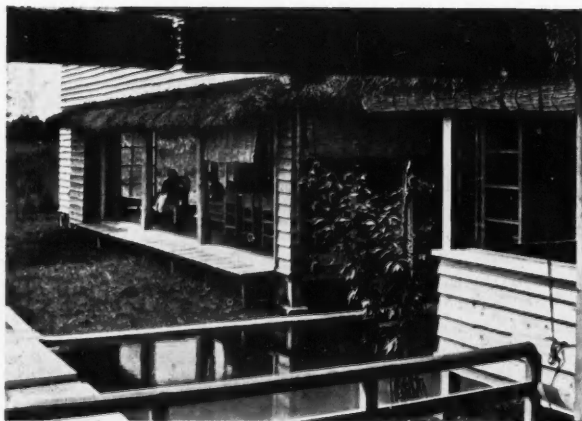
PIECE DE SEJOUR (VUE VERS LA PARTIE SURÉLEVÉE)

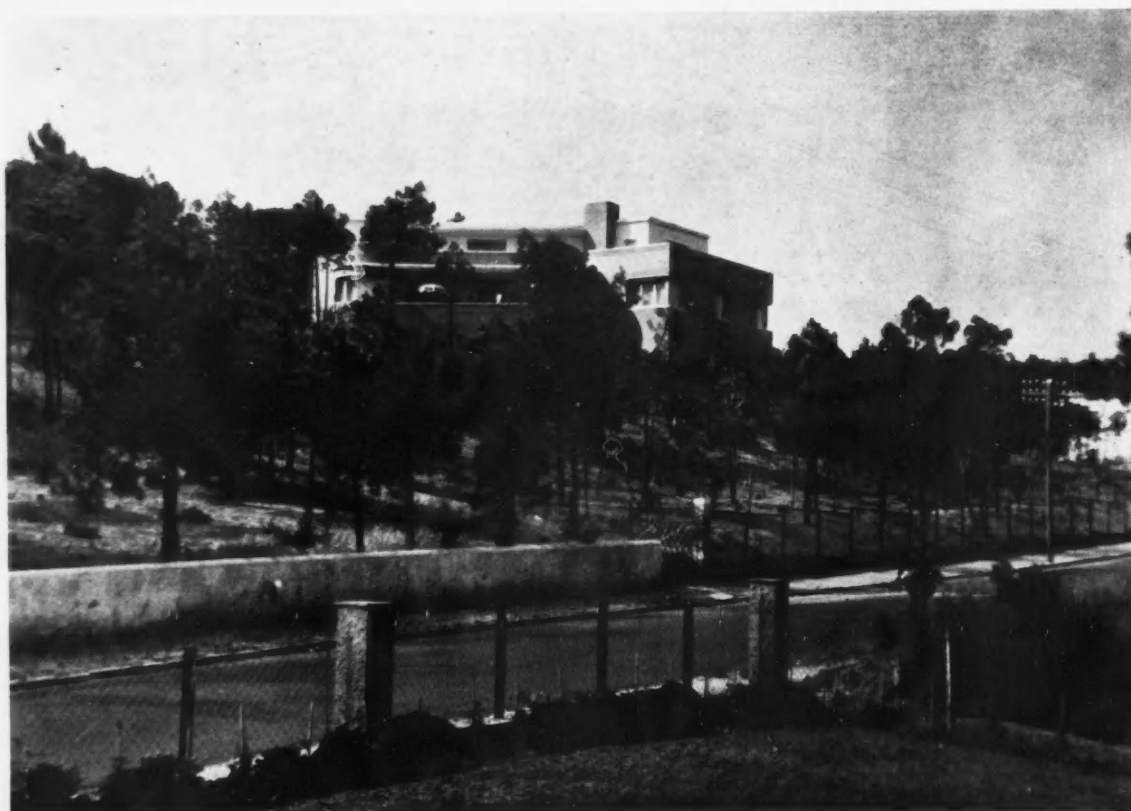


MAISON DE CAMPAGNE A KARUIZAWA

ARCHITECTE: ANTONIN RAYMOND

Les œuvres d'Antonin Raymond sont toujours intéressantes, toujours très bien étudiées et pleines de sensibilité. Si l'ensemble de ses réalisations ne présente pas une parfaite homogénéité, par contre chaque construction a bien un caractère propre, répondant à la destination de l'édifice et aux exigences du programme. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de publier quelques vues de sa propre maison de campagne.





MAISON DE M. A. DE SONZA LARA A ESCORIL (PORTUGAL)

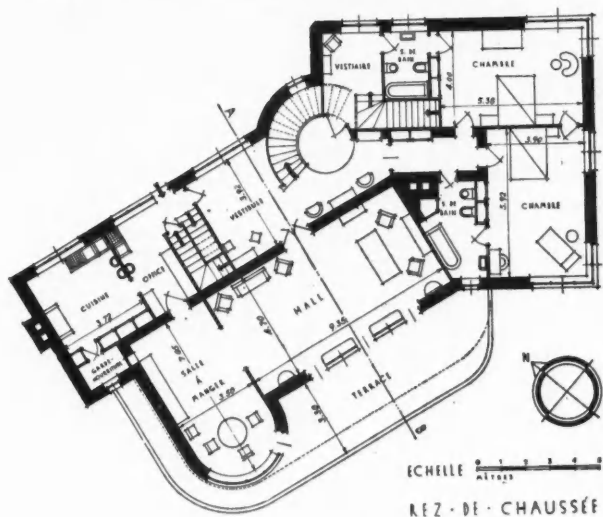
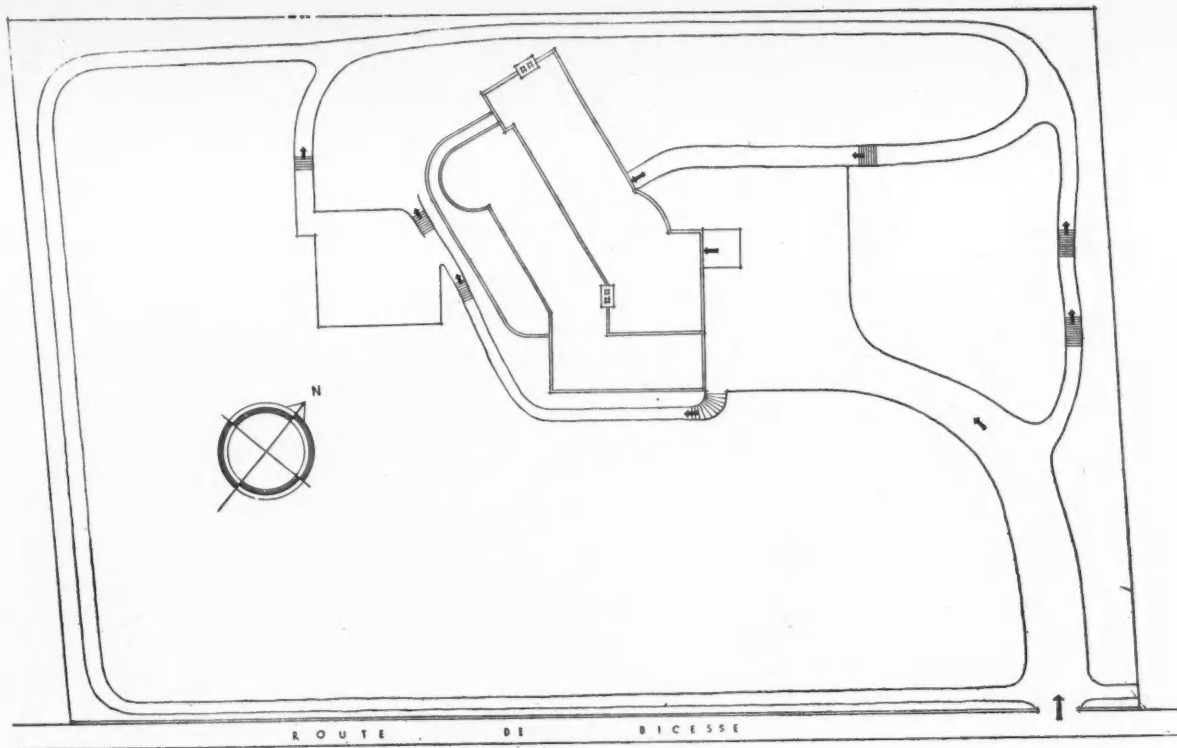
M. ERNST LESSER, ARCHITECTE

La forme quelque peu surprenante du plan est dû au souci d'orienter le bâtiment vers la vue de la mer, et de tenir compte dans toute la mesure du possible des ondulations du terrain. Toute la décoration intérieure et l'ameublement ont été étudiés par l'architecte, avec la collaboration de Madame Isabela Lesser.

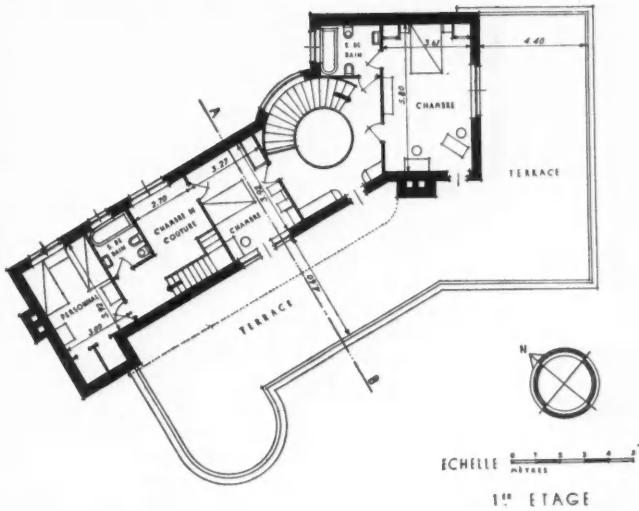
Les meubles en bois courbé sont des modèles Stylelair de Paris.



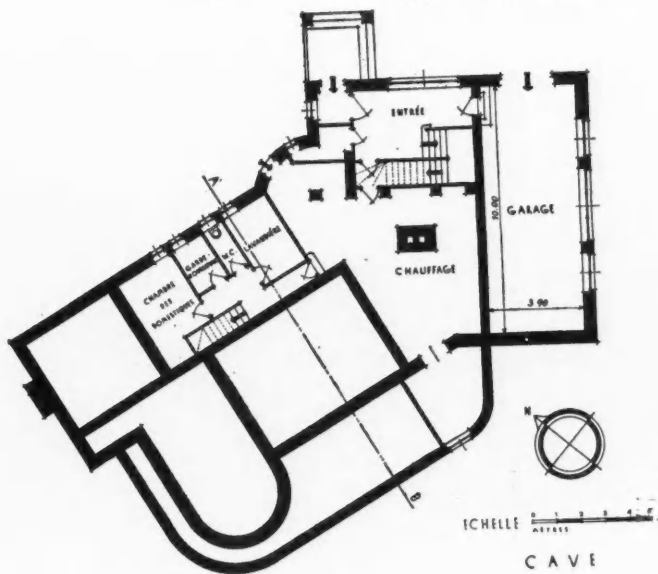
DEUX INTÉRIEURS



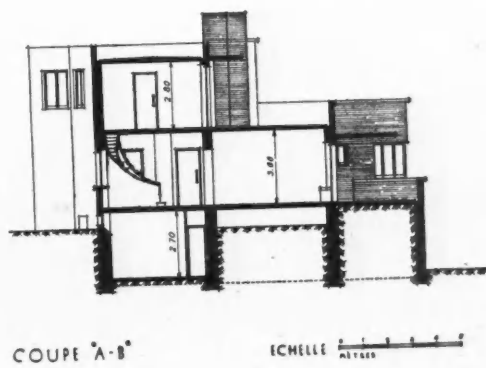
REZ-DE-CHAUSSÉE



1^{er} ETAGE



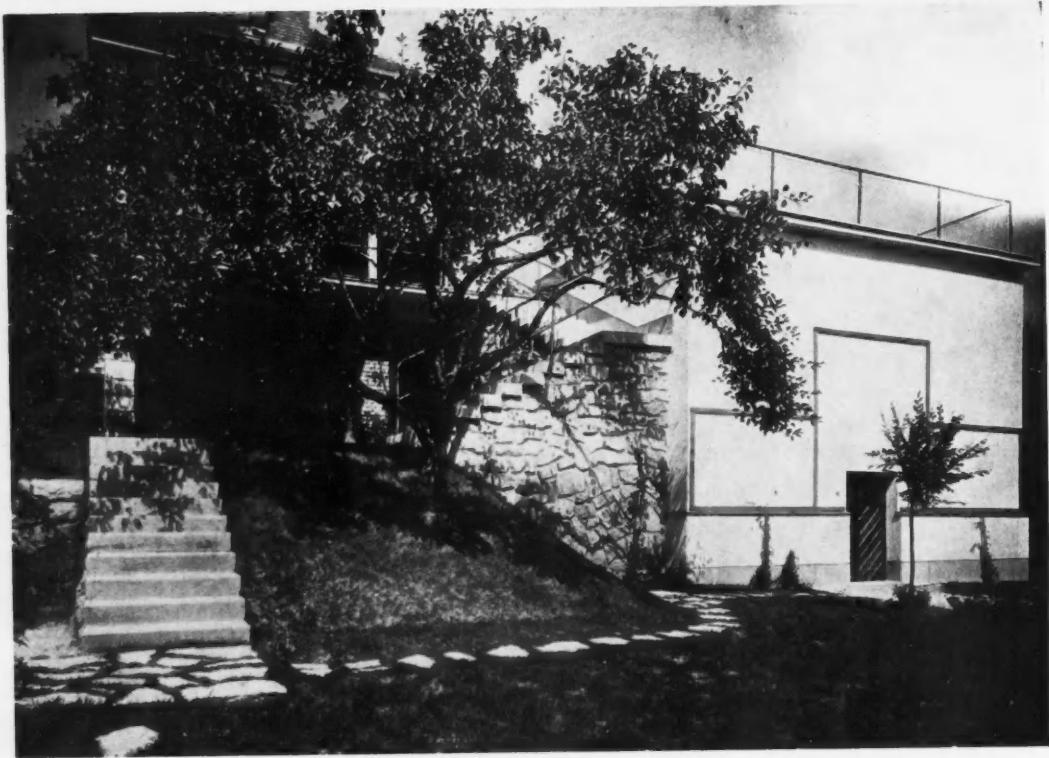
CAVE



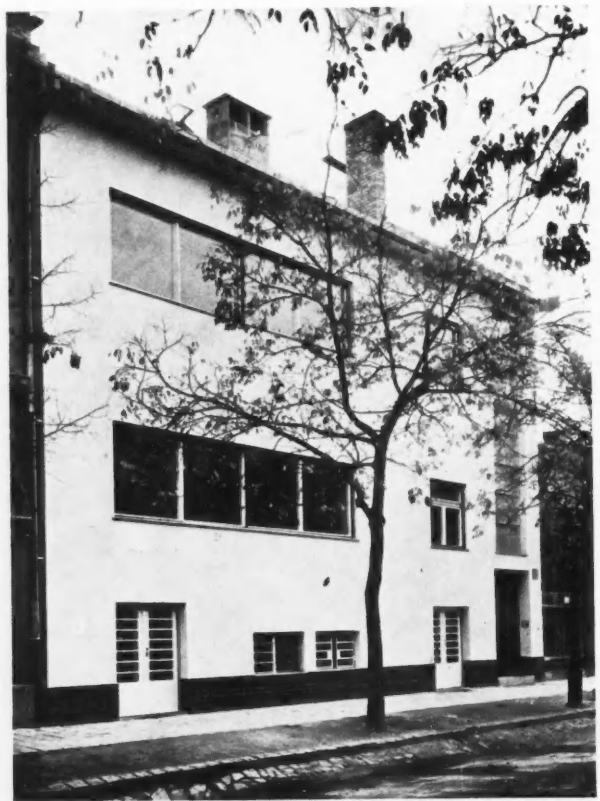
COUPE A-B

VILLA A ESTORIL

LESSER, ARCHITECTE



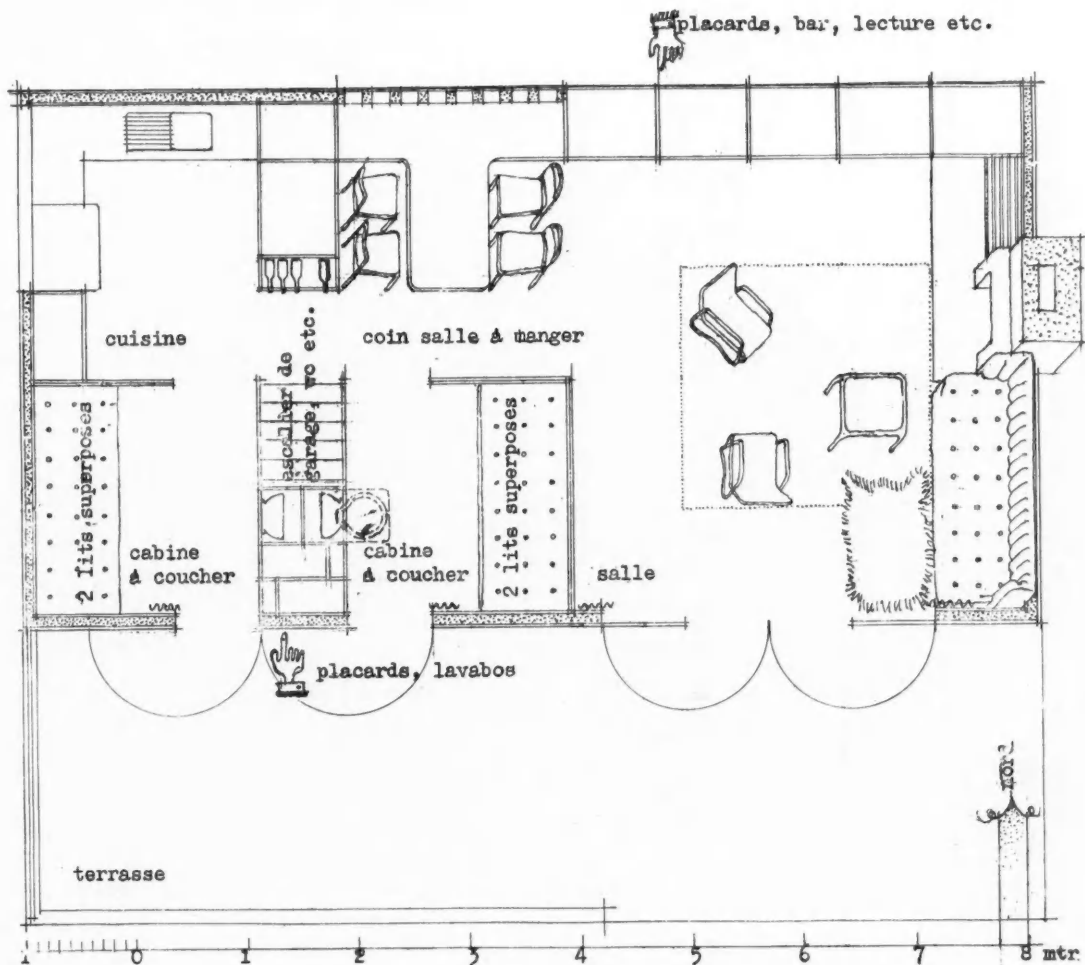
MAISONS DE CAMPAGNE EN HONGRIE
ARCHITECTE: F. POPPER

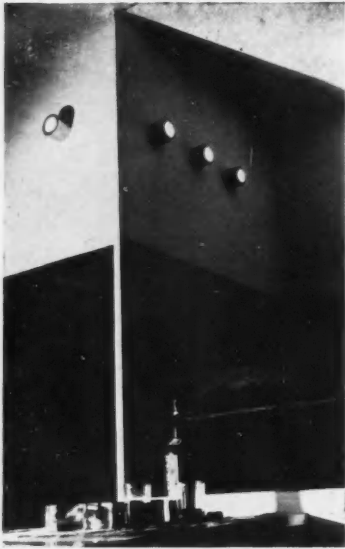




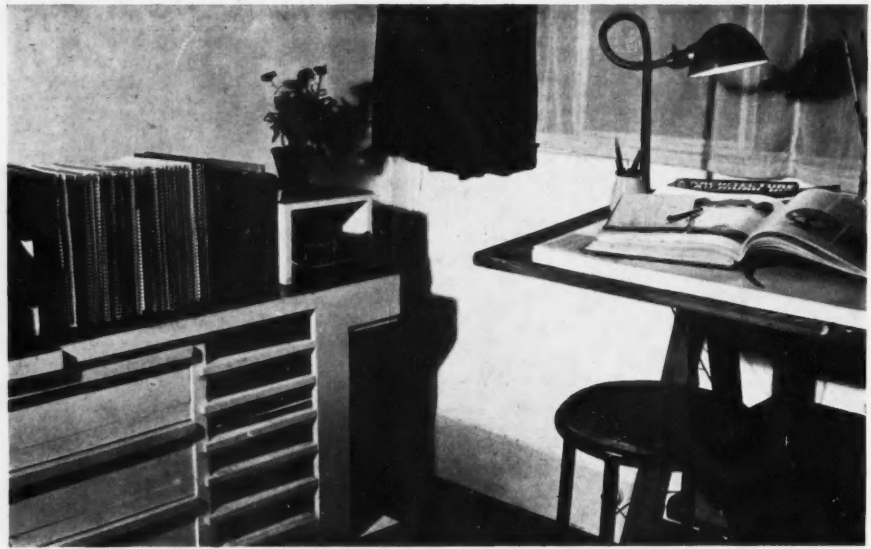
MAISON DE WEEK-END A SMIDSTRUP

ARCHITECTES: V. BOESEN ET E. MCELLER





ENTREE ET HUBLOTS D'ECLAIRAGE



AMÉNAGEMENT D'UNE CHAMBRE DE 3 m. × 3 m.

EDOUARD LANSON, ARCHITECTE

La chambre d'un jeune architecte: Le programme: travailler, dormir, se laver, ranger ses vêtements, ses livres et ses plans, et pouvoir rêver avec des amis dans une atmosphère sympathique et leur offrir à boire. Le tout sur 9 mètres carrés y compris un « vestibule ».



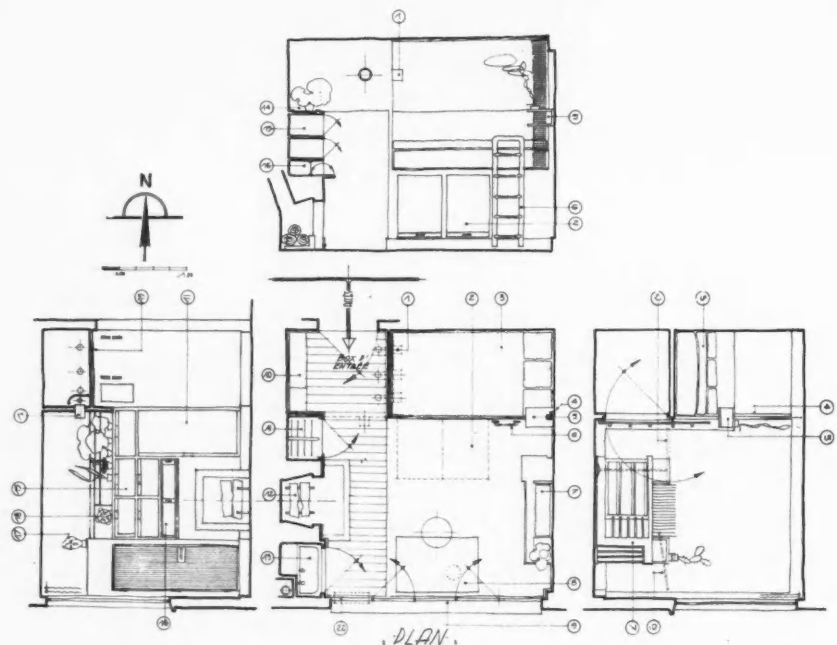
ECHELLE D'ACCÈS A LA COUCHETTE

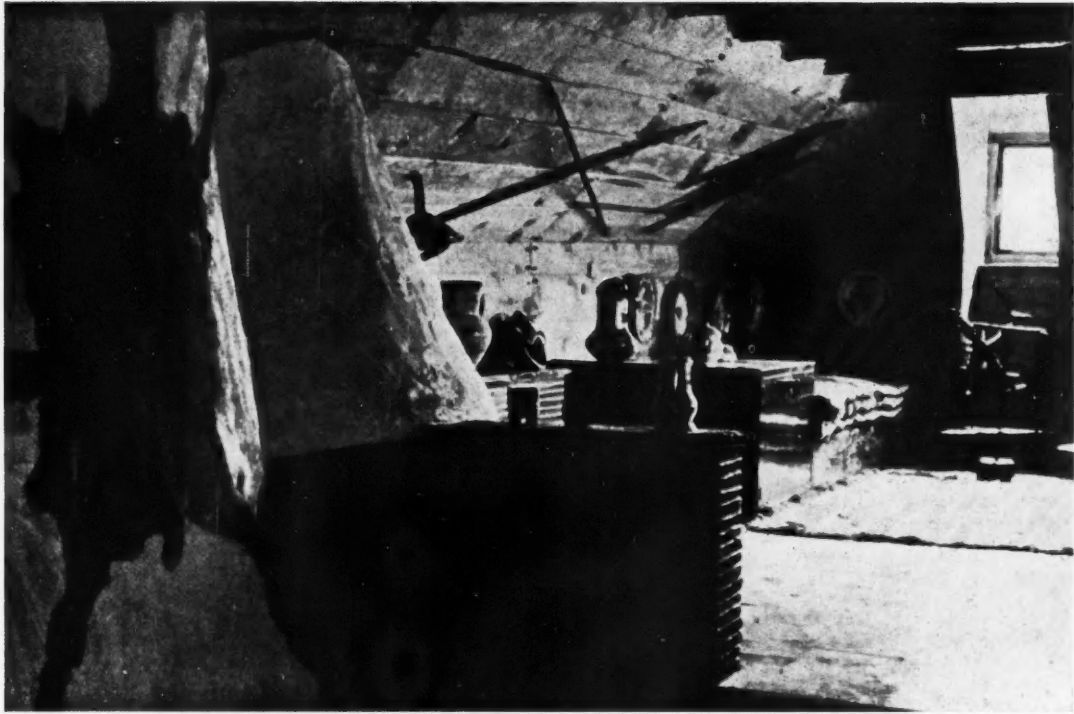
1. Hublots à projecteurs.
2. Tables orientables sur pieds.
3. Divan-couchette exhaussé.
4. Rampe lumineuse indirecte.
5. Tablettes de chevet.
6. Echelle d'accès à la couchette.
7. Meuble bas biblio-classesur.
8. Table de travail orientable et pliante.
9. Large fenêtre au Sud.
10. Vestiaire et compteurs.
11. Meuble-penderie.
12. Cheminée pour feu de bois.

13. Lavabo-toilette.
 14. Plateforme à plantes grasses.
 15. Casiers à dossiers et matériel.
 16. Verrerie et ustensiles ménagers.
 17. Sculpture antique.
 18. Ventilateur.
 19. Sous-plafond dissimulant l'appareillage électrique.
 20. Aérateur.
- Teintes: blanc (murs) meubles bleu lavande et jaune soufré. Sol, linoléum bleu. Rideaux et tapisserie brique.



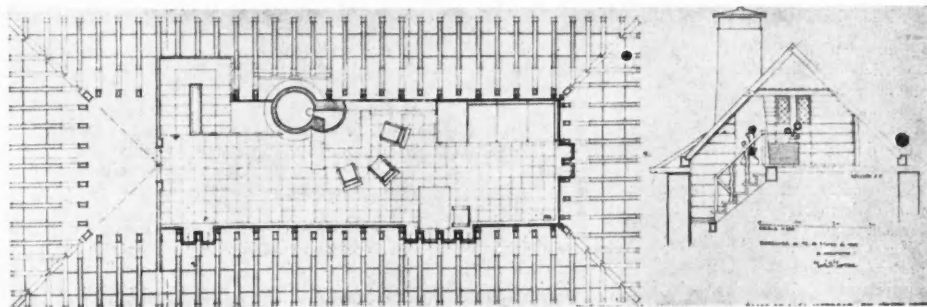
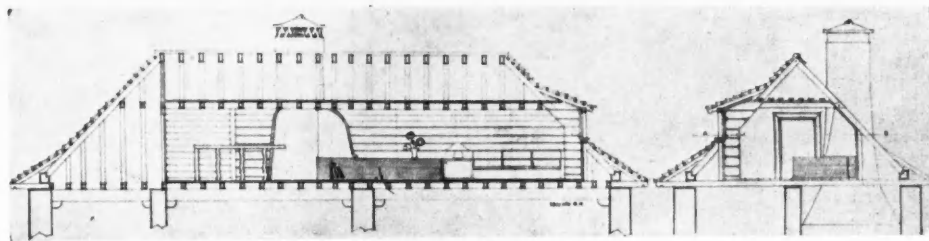
PORTE DU LAVABO ET CHEMINÉE





AMÉNAGEMENT D'UNE MANSARDE

ARCHITECTE: JOSÉ DE YARZA



Cl. Nuevas Formas

INFORMATIONS

5^e CONCOURS DE L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI Prix spéciaux:

Pour l'utilisation des chassis M. T.:
M. Collin, architecte; M. Dubois, architecte.
Pour le meilleur emploi de la toiture Acieroid:
MM. Favre et Anquetil, architectes; M. Gogois, architecte.

EXPOSITION DE 1937

Une visite récente des chantiers par le Commissaire Général a permis de constater partout une très grande activité.

TROCADERO: L'aménagement intérieur du Trocadéro est commencé et les balcons sont en cours de construction. Le gros-œuvre des pavillons de tête est terminé et les dispositions sont prises pour que la pierre de revêtement soit entreprise sur une très grande échelle. De nombreux ouvriers spécialistes seront embauchés à cet effet.

Le déménagement de l'ancien pavillon est en voie d'achèvement et sa démolition va commencer incessamment.

Les collections de l'aile Passy sont en cours de déménagement et les classes abritées dans cette aile pourront en prendre possession sans tarder.

A une ou deux exceptions près, les pavillons étrangers sont en cours d'exécution, ainsi que les fontaines lumineuses. Toutes les galeries et chambres de machines sont déjà terminées.

Toutes dispositions ont été prises pour que le travail puisse être poussé avec la plus grande activité et que le travail de nuit s'effectue avec tout le confort possible. Des parapluies en charpente et des abris ont été élevés pour protéger les ouvriers des intempéries.

Les travaux du Palais de la Découverte sont fort avancés.

Le Palais de la Régie est presque achevée, ainsi que les Palais de la Régie, de l'Alimentation, de la Presse, du Luminaire, de l'Algérie, du Cameroun.

Le pavillon de l'Enseignement est commencé.

AQUARIUM DU TROCADERO: La partie de l'aquarium destinée à abriter les poissons de mer est presque terminée; on travaille actuellement au hall sous-marin.

MUSEES D'ART MODERNE: L'intérieur des Musées d'Art Moderne est également en bonne voie d'exécution.

ATTRACTIONS: La construction de « NOTRE VIEILLE FRANCE » est également très avancée.

CENTRE REGIONAL

Les travaux du Centre Régional sont très activement poussés et le terrain de l'ancienne Gare du Champ de Mars, où vont s'édifier les pavillons des Provinces Françaises, est déjà complètement mis aux niveaux.

Dans ce chantier, les équipes achèvent de couvrir d'une dalle de ciment armé, qui supportera 3.500 kgs au mètre carré, la voie du chemin de fer électrique de Paris-Versailles.

Des ouvriers spécialistes travaillent à la construction des pavillons, maritimes et préparent les estacades. Dans le reste du terrain, les machines enfoncent les fondations sur lesquelles s'appuieront les constructions prévues.

LES METAMORPHOSES DE L'ILE DES CYGNES

L'île des Cygnes est en voie de métamorphose.

Les installations de la France d'outre-mer en vue de l'Exposition de 1937 arrivent au second stade assigné aux constructeurs. En effet, selon les consignes imposées par le Service de la Navigation, les travaux ont été divisés en deux phases qui correspondent aux changements du régime des eaux. Les travaux de la première phase, c'est-à-dire les plate-formes destinées à supporter les pavillons, sont aujourd'hui réalisés. De juin à fin septembre, environ 1.000 pieux, chacun d'une longueur de 18 à 20 mètres et de 0 m. 40 de diamètre moyen, ont été foncés par deux pontons-sonnettes; ils prennent appui dans le bon sol constitué par des marnes de Meudon et révélé par un sondage précis. Des poutres à treillis les relient entre eux.

Les bois mis ainsi en œuvre représentent un cubage d'environ 3.000 m³ et constituent un platelage de plus de 10.800 m².

L'ACCUEIL DES ÉTRANGERS A PARIS EN 1937

Le Comité institué pour coordonner toutes les activités qui, à un titre quelconque, doivent participer à l'accueil et à la réception des visiteurs étrangers durant l'Exposition Internationale de 1937, vient de se réunir au Commissariat Général au Tourisme.

Toutes les mesures relatives à l'accueil et à la réception des visiteurs étrangers ont été d'ores et déjà arrêtées, et permettront aux visiteurs étrangers de trouver auprès des différents organismes intéressés qui travailleront en liaison constante, sous les auspices des deux Commissariats Généraux du Tourisme et de l'Exposition, toutes les garanties propres à leur faciliter leur séjour dans la capitale, puis de voyager en France dans les meilleures conditions possibles, de temps et de prix. Elles s'ajouteront opportunément aux réductions exceptionnelles de tarifs sur les moyens de transports et au régime des forfaits dont bénéficieront les touristes étrangers à l'occasion de l'Exposition Internationale d'Art et Techniques.

EXPOSITION DE 1937 — CONCOURS POUR UN PALAIS DU BOIS, UNE AUBERGE DE LA JEUNESSE ET UN FOYER COMMUNAL RÉSULTATS

Ont été proclamés lauréats de ces concours, après vérification de leur qualité de Français:

Palais du Bois:
1^{er} prix: Le Mème Jacques, Henry; 2^e prix: Solotareff Marc; 3^e prix: Letelie Georges; Mathe Henri et Moutard Robert.

Auberge de la Jeunesse:
1^{er} prix: Martinet Jacques et Martinet Pierre; 2^e prix: Thiebaut Auguste, André et Baret Jacques. 3^e prix: Battut Jean, Mazery Pierre et Warnesson Robert.

Foyer communal:
1^{er} prix: Battut Jean, Mazery Pierre et Warnesson Robert; 2^e prix: Letelie Georges, Mathé Hery et Moutard Robert; 3^e prix: Solotareff Marc.

DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

M. Remaury vient d'être nommé Président de la Société des Architectes D. P. L. G.

M. Prost, membre de notre Comité, Président de la Société Centrale d'Architectes.

SOCIÉTÉ DES ARCHITECTES DIPLOMÉS PAR LE GOUVERNEMENT « LE VISAGE ARCHITECTURAL DE LA FRANCE MODERNE »

La première manifestation organisée par la Société des Architectes diplômés par le Gouvernement pour présenter « Le Visage Architectural de la France Moderne » a eu lieu au siège, 100, rue du Cherche-Midi, le 22 décembre à 17 heures, sous la présidence de M. Hourticq, membre de l'Institut, et a eu le plus grand succès. 120 clichés d'architecture moderne et régionaliste y ont été projetés et commentés par M. René Clozier, architecte D. P. L. G.

OUVERTURE DE COURS

Un nouveau cycle du cours de vérification, mètre et pratique des travaux du bâtiment, professé à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie, a commencé le 6 janvier 1937, à 20 h. 15. Ces cours, créés en 1901, ont lieu dans les amphithéâtres de l'école, 3, rue Thénard, Paris (5^{me}).

Le cours annuel d'éclairage, professé à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie, s'est ouvert le 18 janvier 1937, à 20 h. 15, dans les amphithéâtres de l'Ecole, 3, rue Thénard, Paris (5^{me}).



OUVERTURE D'UNE GALERIE D'EXPOSITION DE L'ALUMINIUM A PARIS

Il a été ouvert, à la fin de l'année 1936, dans un magasin situé à l'angle du faubourg St-Honoré et de la rue Balzac, une galerie d'exposition d'objets en aluminium.

Cette galerie d'exposition, qui comporte 4 vitrines sur rue et des vitrines intérieures, permet ainsi de montrer au public, de façon permanente, des exemples des multiples applications de l'aluminium et de ses alliages.

La construction de la galerie, qui est l'œuvre de M. Tribout, architecte D. P. L. G., et dont l'exécution a été particulièrement bien soignée, a fait, bien entendu, appel aux alliages légers de décoration. Ont collaboré à cette construction: l'Entreprise Aucouturier et Dugoua pour l'entreprise générale, des artistes tels que M. Szabo, ferronnier, pour la porte d'entrée, M. Le Bourgeois, sculpteur, pour le motif décoratif au-dessus de la porte et également la maison Procol, spécialiste du travail pour la protection et la coloration des métaux suivant le procédé alu-milite.

Les parties métalliques de la façade ont été traitées soit en poli brillant, soit en poli mat, soit par le procédé aumilite coloré ou non.

Cette construction, à laquelle l'architecte a cherché à appliquer la plupart des variétés de traitement, de travail et de montage des métaux légers, est susceptible de servir de modèle type pour les architectes et les décorateurs qui désirent utiliser ces métaux.

TÉLÉFÉRIQUES

Nous avons reçu avec quelque retard les photographies ci-dessous représentant quelques installations caractéristiques de téléphériques. Nous n'avons pas eu la possibilité de les faire paraître à l'appui de l'important article de M. Paul Sirvin publié au début de ce numéro. Nos lecteurs les trouveront ci-dessous.



GARE INFÉRIEURE DU TÉLÉFÉRIQUE DE LA BASTILLE A GRENOBLE



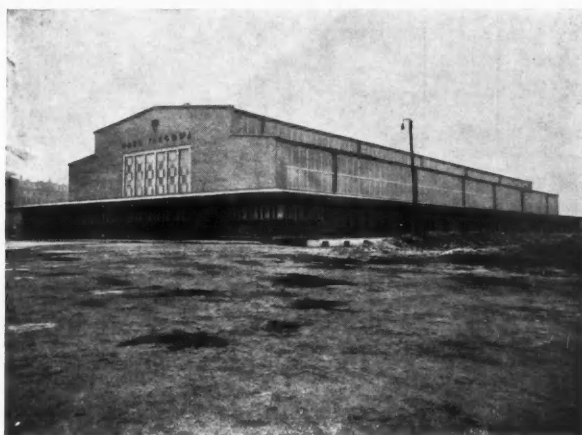
CHEVALET SUPÉRIEUR DU TÉLÉFÉRIQUE DE TRAMEZAYGUES



STATION SUPÉRIEURE DU TÉLÉFÉRIQUE DE PATSCHERKOFEL PRES DE INNSBRUCK

Documents communiqués par la Société Bleichert

HALLES DE KATOWICE



LES HALLES DE KATOWICE dont nous avons publié l'ossature dans notre N° 11
St-BYLA, Ingénieur

VILLA A ARGÈLES-GAZOST

Cette maison est construite sur un terrain horizontal situé dans la partie basse de la vallée d'Argelès, en bordure de la route nationale, entièrement dégagé et ensoleillé. Ossature en béton armé. La terrasse du premier étage en porte-à-faux est tenue par les attiques formant console et poutre. Menuiserie bois. Les glaces coulissantes de la salle à manger et du bureau se logent dans les murs du sous-sol. Étanchéité par l'asphalte; isolement par Héraclite. Chauffage par eau chaude; canalisations entièrement dissimulées par caissons visitables formant rampes lumineuses au plafond du hall.

Toutes les pièces d'habitation sont au midi. Le Hall sert de salle commune et dessert toutes les pièces du rez-de-chaussée à l'exception du bureau qui devait être indépendant.

Le salon communique avec le hall par portes coulissantes avec vitraux gravés de Max Ingrand.

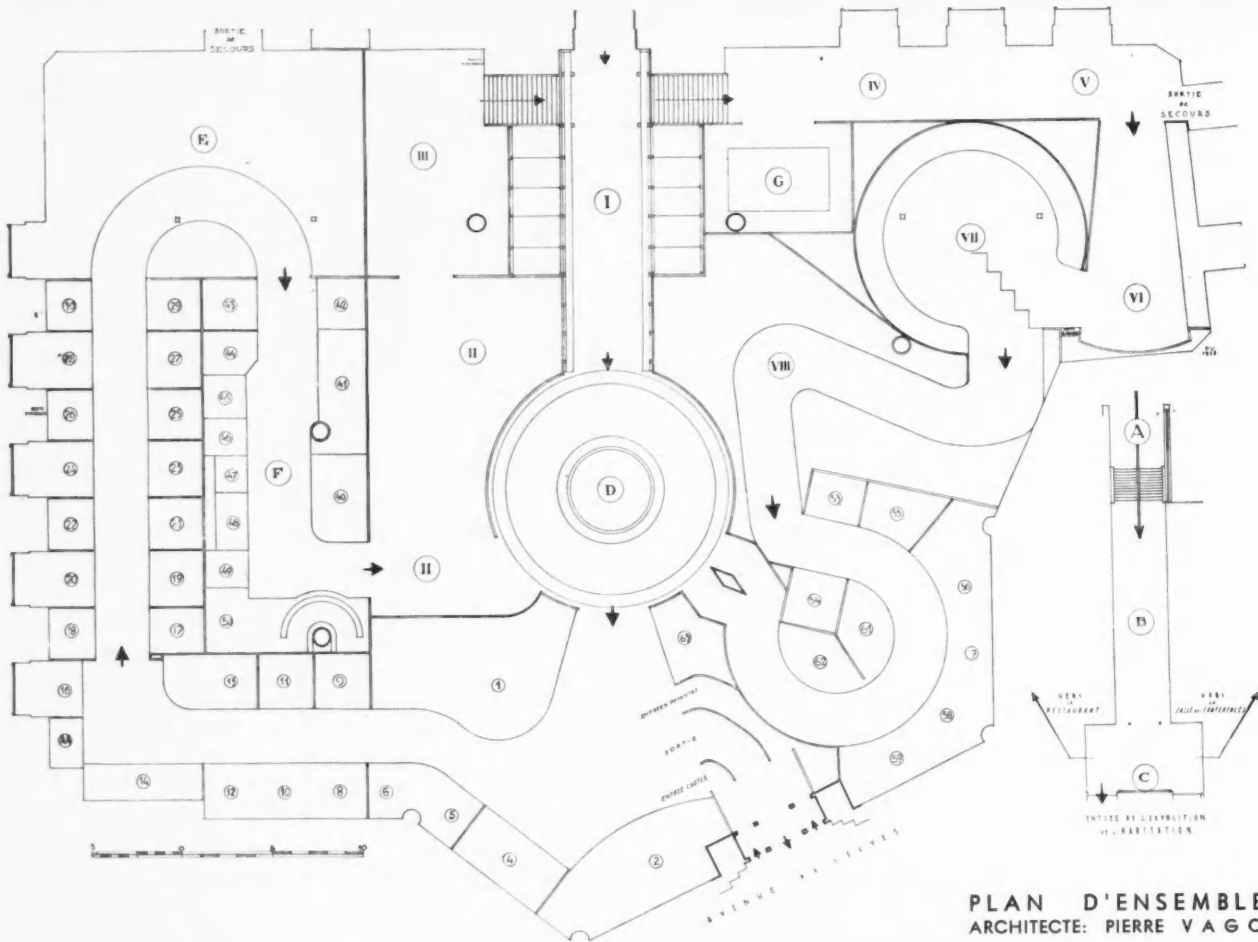
A l'étage: chambres avec cabinets de toilette; sols en tapis de caoutchouc, appareils de couleurs assorties. La baignoire de la salle de bains est en piscine et vient se loger dans la hotte de la cuisine.



JEAN ESCOUGNAN, ARCHITECTE

Photos Paul

QUATRIÈME EXPOSITION DE L'HABITATION



PLAN D'ENSEMBLE
ARCHITECTE: PIERRE VAGO

EXPOSANTS INDIVIDUELS

- Stand
- 2. — Société Générale Foncière.
 - 4. — Etablissements ROUSSE.
 - 5 et 6. — Etablissements JOHNSON.
 - 8, 10, 12. — S. A. du Fibrociment et Revêtements ELO.
 - 9. — Maison CHARON.
 - 11. — S. O. M. U. A.
 - 13. — LES MARBRES FRANÇAIS.
 - 14. — RIDORAIL.
 - 16. — Sté Générale de PARQUETERIE.
 - 17. — HERSAN et Cie.
 - 18. — Etabl. FERBO.
 - 19. — Société REYOL.
 - 20. — Etabl. GUILBERT ET LAVAL.
 - 21. — L'Entraide Immobilière.
 - 22. — Laminiers et Tréfileries de la NOUVELLE GALLIA.
 - 23. — Maison SIMEON.
 - 24. — Etabl. BONNET.
 - 25. — SEBICO.
 - 27. — SANI-TAPIS.
 - 28. — René VILLEMER.
 - 29. — Maison GIRAUT.
 - 30. — RIDORAIL.

SALLES D'ARCHITECTURE

- Section IV. — Concours du Châlet-refuge.
 — V. — Photographies d'architecture.
 — G. — Photos et maquettes de l'Exposition de 1937.

COLLECTIVITÉS

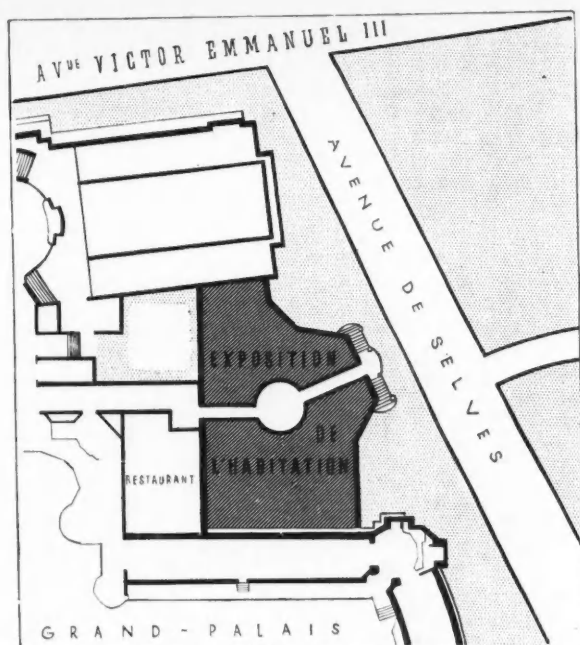
- Stand I. — O. T. U. A.
 Section D. — CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE PAPIERS PEINTS.
 — E. — SECTION DE L'ECONOME.
 — F. — CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS ET NÉGOCIANTS DES APPAREILS SANITAIRES DE FRANCE.

DÉCORATION

- Stand
- 53. — G. DESAGNAT.
 - 54. — TAPIS 102.
 - 55. — AEROSIÈGE.
 - 56, 57, 58, 59. — AU PRINTEMPS.
 - 61 et 62. — Jean ROYÈRE édité par GOUFFÉ.

ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT POUR L'HABITATION

- Section
- I. — MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT.
 - II. — PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION.
 - III. — TERRASSES ET TOITURES.
 - VI. — ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE.
 - VII. — CHAUFFAGE.
 - VIII. — MOBILIER DE SÉRIE.
 - VIII bis. — DÉCORATION ET ÉQUIPEMENT DES LOGIS.



La quatrième Exposition de l'Habitation organisée avec la collaboration de l'« Architecture d'Aujourd'hui » quitte cette année les sous-sols du Grand-Palais et tient ses assises dans un important bâtiment adjoind au Palais pour les besoins de l'Exposition de 1937. Ce nouveau local, vaste, lumineux, élégant, construit sur les plans de l'architecte Louis Madeline, est en communication avec le Salon des Arts Ménagers, tout en disposant d'un accès direct avenue de Selves. Il abrite une exposition d'un grand intérêt où le public, les architectes, les décorateurs, les techniciens du bâtiment, trouveront les éléments les plus nouveaux concernant la construction et l'équipement moderne de l'habitation.

Par ailleurs poursuivant et développant ses efforts en faveur d'une rénovation du mobilier scolaire, l'Office Technique pour l'Utilisation de l'Acier a confié à l'architecte René Herbst, le soin de présenter des modèles nouveaux créés par des artistes tels que Mallet-Stevens, Beaudouin et Lods, André Lurçat, Maurice Barret, Marcel Gascoïn, Jean Prouvé, etc.

L'aménagement des principales sections de l'Exposition a été confié cette année à des architectes dont la mission a été de sélectionner les matériaux, les procédés, les appareils, les éléments du mobilier, d'en faire une présentation méthodique et agréable, de faire connaître au grand public en même temps qu'aux gens de métier les ressources nouvelles apportées presque quotidiennement par le perfectionnement de la technique, par l'ingéniosité des chercheurs, par les nouveaux moyens de production.

La fabrication en grande série permet de réduire les prix de revient de certains objets malgré l'augmentation du prix de la main-d'œuvre, malgré les charges de toute nature auxquelles l'industriel se trouve obligé de faire face.

C'est ainsi que MM. René Drouin et Maurice Barret, architectes-décorateurs ont eu pour mission de rechercher dans les fabrications en grande série, des meubles de qualité et de goût, d'un prix accessible, de leur adjoindre des tissus, des tapis, de multiples objets nécessaires dans la maison. En cherchant bien, dans les magasins, dans les bazars et même dans les « Prisunic » on peut trouver des meubles, des bibelots, des objets utiles dont les modèles ont été créés par des artistes et dont les prix sont cependant excessivement bas, grâce au « miracle » de la série.

Pour ce qui concerne la technique de la construction, des sections ont été confiées à MM. Mallet-Stevens, Pierre Vago, André Hermant, Grandjean et Guénec, Pierre Dieterle, Alexandre Persitz, Maurice Barret et René Drouin, architectes qui se sont consacrés aux questions suivantes :

Matériaux et Systèmes de construction. — Matériaux de revêtement. — Terrasses et toitures. — Electricité, éclairage.

— Chauffage. — Installations sanitaires. — Equipement de l'Habitation.

Ils se sont attachés à mettre en valeur, les derniers progrès de la technique, à présenter parallèlement les procédés nouveaux et les plus traditionnels, laissant aux spécialistes le soin de faire leur choix.

L'originalité de leur présentation n'exclut pas la méthode, bien au contraire. Le grand public, non initié, y puisera plus d'un enseignement.

Dans la section des Matériaux de Revêtement un important espace a été réservé aux fabricants de papiers peints pour une démonstration expressive due à la collaboration de MM. Jacques de Brunhoff et Michel Duffet.

Pour la première fois, une section a été aménagée spécialement à l'intention des économes d'après un programme établi par M. Louis Sainsaulieu, architecte. Les derniers progrès accomplis dans l'aménagement des internats et des hôpitaux sont montrés aux visiteurs d'une manière précise et expressive.

Dans le but d'intéresser le public à l'art fondamental de l'architecture, l'Architecture d'Aujourd'hui, présente les projets primés d'un concours organisé avec la collaboration du Ski-Club de Paris et du Salon des Arts Ménagers. Pour le développement des sports d'hiver en France, les architectes étaient invités à étudier un chalet-refuge de montagne présumé situé à 2.000 mètres d'altitude. Cinquante architectes ont pris part au concours. Une dizaine ont été récompensés, par un Jury composé de personnalités qualifiées.

D'excellents projets sont montrés aux visiteurs. Souhaitons que certains soient prochainement l'objet d'une réalisation.

Une autre section d'architecture réunit les envois d'architectes et de décorateurs très estimés sur le thème suivant: Architecture extérieure et intérieure de l'Habitation.

La décoration est représentée par plusieurs ensembles dont les uns ont été réalisés sous la direction de M. Jacques Viénot et dont les autres sont dus à M. Jean Royère.

Comme on voit, le programme de l'Exposition de l'Habitation était cette année particulièrement vaste. Il a pu être réalisé grâce à de nombreux concours désintéressés. Nous rendons particulièrement hommage à MM. Paul Breton, Commissaire général du Salon des Arts Ménagers, Pierre Vago, architectes de l'ensemble de l'exposition, Honoré Bloch, dévoué administrateur et à tous les artistes: architectes ou décorateurs qui ont dépensé sans compter leur activité et leur talent pour le succès de cette manifestation.

André BLOC.
Commissaire Général



SKI-CLUB DE PARIS

Photo Robert Lallemand

UN GRAND CLUB SPORTIF

Les lecteurs de l'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI se sont habitués à voir paraître, dans ces colonnes, le nom du SKI CLUB DE PARIS, le grand club sportif avec la collaboration duquel fut organisé, par leur Revue, l'important concours architectural que l'on sait.

Voilà plusieurs années que le S. C. P. fournit en tous domaines, sous l'impulsion de dirigeants dévoués: le président Aubé, M. Robert Lallemand, secrétaire général et MM. Mussat, Brisson, Mantout, Pierre Nicolas, etc, les preuves d'une activité remarquable et proteiforme.

Côté artistique et intellectuel, il a su faire de son *Bulletin*, sous le titre de l'ÉTOILE DE NEIGE, une des revues de sports d'hiver les plus brillantes de France; son dîner-gala de chaque mois de Décembre, toujours suivi de la présentation d'un grand film de ski, est devenu l'une des manifestations les plus courues de la saison; on lui prête l'intention de mettre sur pied, vers le printemps, une ou plusieurs séances relatives à la littérature et à la technique de son beau sport.

Côté sportif — et les fidèles de cette Revue sont gens trop modernes pour avoir voulu échapper à l'emprise bienfaisante de l'ivresse blanche — on ne peut nier le rôle primordial qu'a joué et continue de jouer le SKI-CLUB DE PARIS dans l'essor français en matière de ski. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir, quasiment le premier, fondé des écoles

sérieuses, où des professeurs de haute classe, guidés par le fameux technicien Tony Ducia, l'auteur, avec Kurt Reinl, de SKI D'AUJOURD'HUI, inculquent aux générations nouvelles, les principes du ski de vitesse et de compétition. Ces écoles sont aujourd'hui au nombre de six: Mégève, Chamonix, St-Gervais, l'Alpe d'Huez, le Mont Dore et Gourette — col d'Aubisque — dont quatre étayées par l'appui incomparable de téléphériques.

Il serait vain de vouloir, en un bref article, s'étendre sur les multiples bienfaits dont le sport en général est redevable au S. C. P. et sur les avantages qu'y trouvent ses mille et quelques membres inscrits. Amélioration des horaires, réduction sur les prix de chemin de fer, hôtels et téléphériques, renseignements sur les enneigements, documentation ultra-complète au siège du Club, 127, Champ-Élysées (Balzac 12-80), le tout pour une cotisation infime de 80 francs. Le club des Allais, du Beckert, des Gignoux, Allard, Morand et des Geneviève du Manoir, Jacqueline Brisson, Mme Galtier et autres champions et championnes célèbres, est aussi celui de la simplicité, de la camaraderie, de la gentillesse et du bon accueil, comme les amis de l'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI peuvent facilement en faire l'expérience.

Marcel BERGER.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS 1937



MAQUETTE DU PAVILLON DE L'ÉGYPTE

Commissaire Général : S. E. MAHMOUD KHALIL BEY
Architecte : M. Roger LARDAT

Ateliers de construction SCHWARTZ-HAUTMONT
Constructeur

LES PHOTOMAQUETTES DE PRÉCISION "PERFECTA"

Sont la reproduction exacte, à échelle réduite, des bâtiments à construire. De plus, étant **toujours** traitées **en couleurs**, elles permettent :

A l'architecte : la mise au point définitive et à tous les points de vue, de son étude

Au client : la compréhension parfaite du projet et son adoption en toute connaissance de cause.

Sté A^{me} LES MAQUETTES PERFECTA

6, Avenue Allendy - 26, Rue de la Procession

PARIS (XV^e)

Téléphone : SUFFren 28-84

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
OFFICE NATIONAL DES RECHERCHES ET INVENTIONS - 14^{ème} SALON DES ARTS MÉNAGERS
QUATRIÈME EXPOSITION DE L'HABITATION
ORGANISÉE PAR L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI
GRAND-PALAIS — DU 28 JANVIER AU 14 FÉVRIER 1937

I. - EXPOSANTS INDIVIDUELS

AÉRO-SIÈGE. — M. ROTHENSTEIN

72, avenue des Champs-Élysées, PARIS.
Sièges en bois et en aluminium avec rembourrages
pneumatiques.
Stand n° 55.

ALUMINIUM FRANÇAIS

23 bis, rue de Balzac, PARIS.
Tous les articles en aluminium.

BONNET

Villefranche-sur-Saône et 70, rue Amelot, PARIS.
Machines de cuisine, Machines frigorifiques.
Stand n° 24.

CHARON (Maison)

29, rue du Château Landon, PARIS.
La nouvelle Lampe électrique « MYRIALUX ».
Stand n° 9

DÉSAGNAT Gaston

54, rue d'Anjou, PARIS.
Verre Mural - Sol-souple.
Parquet-souple - Sol en verre.
Stand n° 53.

ELO (Sté Anonyme du Fibrociment et Revêtements)

POISSY (S.-et-O.).
Revêtements Décoratifs ELO.
Applications Industrielles Fibro-Moulé.
Stands n° 8, 10, 12.

ENTR'AIDE IMMOBILIÈRE

1 bis, rue du Hâvre, PARIS.
Prêts hypothécaires.
Stand n° 21.

FERBO

14, rue Carnot, LE KREMLIN-BICÈTRE (Seine).
Meubles métalliques et meubles en bois pour cui-
sine et divers.
Stand n° 18.

GIRAUT

15, rue André del Sarte, PARIS.
Toutes installations de Chauffage Central.
Stand n° 29.

GOUFFE (Maison)

46, faubourg Saint-Antoine, PARIS.
M. Jean Royère, décorateur.
Toutes décorations et ameublement.
Stands n° 61 et 62.

GUILBERT ET LAVAL

63, boulevard Haussmann, PARIS.
Briques de Parement.
Matériau Alpha.
Matériaux de construction.
Stand n° 20.

HERSAN et Cie

NANTES (Loire-Inf.) et 9, rue Vincent, PARIS.
Brûleurs automatiques à Mazout marque « Phébus ».
Stand n° 17.

JOHNSON et Cie (Etabl.)

39, rue Cambon, PARIS 1^{er}.
Eviers en acier inoxydable.
Timbres, Lavabos, Urinoirs en acier inoxydable.
Stand n° 6

LAMINOIRS ET TRÉFILERIES DE LA NOUVELLE GALLIA

39, avenue Parmentier, PARIS.
Bronze Técuta pour couverture et étanchéité.
Stand n°22.

**OFFICE TECHNIQUE POUR L'UTILISATION DE L'ACIER
(O. T. U. A.)**

25, rue du Général Foy, PARIS.
Mobilier scolaire en acier.
Stands n° 1 et 7.

PARQUETERIE (Sté Gén. de)

à BEURRE près BESANÇON (Doubs) et 119 bis,
rue de Paris, BOULOGNE-SUR-SEINE.
Parquets ordinaires et Parquets de luxe.
Stand n° 16.

AU PRINTEMPS

boulevard Haussmann, PARIS.
Mobilier et Décoration.
Stands n°s 56, 57, 58, 59.

RENAULAC ÉMAIL (Rousse et Fils)

11, rue des Petites Ecuries, PARIS.
Stand n° 4.

REYOL (Sté Anonyme)

3, rue Sartoris, LA GARENNE-COLOMBE (Seine).
Appareil de chasse « La Trombe ».
Stand n° 19.

ROUSSE et Fils

Agents généraux de L. Bonnal et Cie de Bordeaux.
11, rue des Petites Ecuries, PARIS.
Email Renaulac.
Stand n° 44.

SAMOA (Sté Française)

37, rue des Acacias, PARIS.
Brûleurs automatiques au Mazout pour chaudières
domestiques.
Stand n° 11.

SANI-TAPIS

75, rue Victor-Hugo, ROUBAIX et 8, rue Catulle
Mendès, PARIS.
Tapis en fils de Cellulose.
Stand n° 27.

SEBICO

52, rue Saint-Georges, PARIS.
Aspirateurs couronnement statique.
Stand n° 25.

SIMEON G.

19, rue Rocroy, PARIS (10^e).
Installation de Chauffage Central.
Stand n° 23.

Sté GÉNÉRALE FONCIÈRE

4, rue de Penthièvre, PARIS.
Stands n° 2 et 3.
Vente de terrains - Lotissements.

TAPIS 102

102, faubourg Saint-Honoré, PARIS.
Tapis à point noué à la main.
Stand n° 54.

UNION MARBRIÈRE

17, avenue Daumesnil, PARIS.
Cheminées en Marbre.
Tous les Marbres, Pierres et Granits.
Revêtements MIROC.
Stands n° 13 et 15.

VILLEMER René

98, avenue de la République, PARIS.
Peintures et Vernis.
Stand n° 28.

II. - COLLECTIVITÉS**SECTION MOBILIER SCOLAIRE**

Organisée par l'O. T. U. A., Office technique pour l'utilisation de l'acier, présente des meubles scolaires en acier avec la collaboration de l'U. A. M.

1	Architecte: Jacques ANDRÉ de Nancy; Constructeur: JEAN PROUVÉ, à Nancy.		
2	— BEAUDOUIN et LODS	—	—
3	— CRAVOISIER	—	Cie PARISIENNE D'AMEUBLEMENT.
4	— GASCOIN	—	J. RUAL de Rennes.
5	— René HERBST	—	Sté de CONST. de MOBILIER MÉTAL.
6	— MALLESTEVENS	—	H. LIBERT, ingénieur-constructeur.
7	— PINGUSSON	—	Etabl. ESTABHE.
8	— POCHERON	—	Tôlerie LECANU.
9	— M. BARRET	—	DUPRÉ-PERRIN.
10	— Pierre CHAREAU	—	Cie PARISIENNE D'AMEUBLEMENT.
11	— réalisé et exécuté par	—	JEAN PROUVÉ de Nancy.
12	— CRAVOISIER, une chaise longue de repos.		
13	— GASCOIN, meubles pour dortoir	—	MANUFACTURE de LITS et SOMMIERS MÉTALLIQUES de Lecelles (Nord).

SECTION DE L'ÉCONOME

présentée et réalisée par Louis SAINSAULIEU, Architecte de l'Enseignement Technique - D. P. L. G.
Stands N° 31 à 39

COMPAGNIE CONTINENTALE SIMMONS

25, rue Emile-Zola, SAINT-OUEN (Seine).
Matelas.

ETABL. HOBART

11, rue Galilée, IVRY-PORT (Seine).
Machines électriques pour la Cuisine, la Pâtisserie, la Boucherie, la Charcuterie.

MANUFACTURE FRANÇAISE DE TAPIS ET COUVERTURES

16, avenue de Messine, PARIS 8^e.

SOCIÉTÉ GAZ ET CHALEUR

43 à 51, rue des Partants, PARIS 20^e.

BOUILLET ET BOURDELLE

163, Cours Emile-Zola, LYON-VILLEURBANNE.
Vaisselle en acier inoxydable.

MANUFACTURE MÉTALLURGIQUE DE TOURNUS

A TOURNUS (I.-et-L.).
Batterie de Cuisine en Aluminium.

ETABL. GENTILINY

16, rue Saint-Michel, LYON.
Fourneaux de Cuisine.

Société pour le DÉVELOPPEMENT de l'INDUSTRIE du GAZ en FRANCE

21, rue Blanche, PARIS.

MAVIC

11, rue Chemin du Vinatier, LYON-BRON.
Meubles métalliques.

PARQUET SYLVISO

14, rue de Torcy, PARIS.

Sté GÉNÉRALE D'INSTALLATIONS

2, rue Paul Cézanne, PARIS.

PAUL MATIFAS

626, route de Rouen, AMIENS.
Lits métalliques.

ATELIERS JEAN PROUVÉ

50, rue des Jardiniers, NANCY.
Meubles métalliques.

Cie INDUSTRIELLE ET MINIÈRE DU NORD ET DES ALPES

10 à 14, rue Toulouse Lautrec, PARIS 17^e.
Meubles métalliques.

MARBRERIES DE FRANCE

A PONT-A-MOUSSON (M.-et-M.).

MAISON MUSY

5, rue Grenette, LYON.
Blanc et Literie.

L. GERBAUD

9, rue Auguste Comte, LYON.
Electro-Radiologie.

GAL (Sté FRANÇAISE D'ÉCLAIRAGE)

1, rue Dulong, PARIS 17^e.
Appareils d'Éclairage.

ATELIERS VENTIL

109, cours Gambetta, LYON.
Ventilation.

COMPAGNIE DES VERNIS VALENTINE

185, route des Grésillons, GENNEVILLIERS (S.).
Peinture.

CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS ET NÉGOCIANTS D'APPAREILS SANITAIRES DE FRANCE

11, rue Alfred Roll, PARIS 17^e.

LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE

Quai de Boulogne, BOULOGNE.
Protection contre l'incendie.

COLLECTIVITÉ DES FABRICANTS DE PAPIERS PEINTS DE FRANCE

ARTS GRAPHIQUES MODERNES (S. A.) — JARVILLE-NANCY (Meurthe-et-Moselle).
S. A. des A. E. DESFOSSE et KARTH. — 223, rue du faubourg Saint-Antoine, PARIS.
Paul DUMAS (S. A.) — 67, rue Arsène Chéreau, MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine).
FABRIQUE PARISIENNE DE PAPIERS PEINTS. — 4, rue Fabre d'Eglantine, PARIS.
Ch. FOLLOT (S. A. R. L.) — 43, boulevard Diderot, PARIS (XII^e).
S. A. GAILLARD-MOTEL. — 73, avenue Gambetta, PARIS.
Jacques GAUTHIER. — 3 bis, rue Rondelet, PARIS.
J. GRANTIL (S. A. R. L.) — CHALONS-S/-MARNE (Marne).
Paul GRUIN (S. A.) — 4, Place Daumesnil, PARIS.
A. HANS et Fils (S. A. R. L.) — 236, rue du faubourg Saint-Antoine, PARIS.

Isidore LEROY (S. A.) — PONTIERRY (Seine-et-Marne).
Usines MEROU. — 217, boulevard Voltaire, PARIS.
PAPETERIES DE BALLANCOURT. — 10, Rue Auber, PARIS.
PAPIER PARISIEN. — 31, rue Vassou, CLICHY (Seine).
TURQUETIL (S. A.) — Rue Chevreul, IVRY-sur-SEINE (Seine).
Maurice VERKINDERE. — HALLUIN (Nord).
ZUBER et Cie. — RIXHEIM (Haut-Rhin).

LE DÉCOR D'AUJOURD'HUI

Revue pratique de décoration paraissant tous les deux mois.
 Directeur: Jacques DE BRUNHOFF.
 Traite de toutes les questions concernant l'aménagement et la décoration de la maison.
 214, faubourg Saint-Honoré, PARIS 8^e.
 Abonnement annuel: France, 50 fr., Etranger 60 fr.

SECTION DE LA SALLE DE BAINS

Exposition organisée par les Fabricants et Négociants en Appareils sanitaires de France - Présentée et réalisée par R. MALLET-STEVENSON, Architecte

Stands N° 40 à 51

ANCONETTI (Anc. Etabl.)
 18, rue Keppler, 19, rue Corbeau, PARIS.
BEAUGE
 14, impasse Laugier, PARIS.
BEYLIER J. A. Frères
 92, rue d'Angoulême, PARIS.
BLACHÈRE, RECOLONS ET Cie
 100, rue de la Roquette, PARIS.
BUISSET (Etabl.)
 36, rue Saint-Sabin, PARIS.
CALVIAC
 364, avenue d'Argenteuil, ASNIÈRES.
CHADAPAU et Fils
 15, rue des Vinaigriers, PARIS.
CHAFFOTEAUX
 95, boulevard de Port Royal, PARIS.
CHAVONNET
 24, rue Bréguet, PARIS.
COMPAGNIE NATIONALE DES RADIATEURS
 149, boulevard Haussmann, PARIS.
COMPTOIRS D'APPAREILS SANITAIRES
 15, rue Jean Dolent, PARIS.
COMPTOIRS CH. BLANC
 42-45, boulevard Richard-Lenoir, PARIS.
CONE
 32 bis, rue Ségoffin, COURBEVOIE.
DUMAS
 22-28, Quai de la Rapée, PARIS.
FARTHOUAT, CHAUVEAU et BEYLIER
 68, rue du Rendez-Vous, PARIS.
GAUTIER, SCELLIER et Cie (Etabl.)
 140, avenue Ledru-Rollin, PARIS.
GIRARD et CHEDEL
 70, rue Stephenson, PARIS.
GURY Frères (Etabl.)
 115, rue Oberkampf, PARIS.
HUNGER
 29, rue de Paris, CHARENTON.

HUOT (Etabl.)
 59, rue de la Roquette, PARIS.
JACOB DELAFON
 134, boulevard Haussmann, PARIS.
LAMBERT Frères et Cie
 16, rue de l'Industrie, COURBEVOIE.
LA PLOMBERIE MODERNE
 11, rue des Récollets, PARIS.
LEBRETON
 55, avenue des Ternes, PARIS.
MORISSEAU
 9, rue de la Roquette, PARIS.
OSCHNER et Cie
 40, rue Franklin, COURBEVOIE.
OUDRY (App. Sanit.)
 45, rue des Appennins, PARIS.
PARANTEAU
 Quincaillerie du Bâtiment, ENGHIEEN-LES-BAINS.
PARION
 12, rue d'Armaillé, PARIS.
PIEL (Etabl.)
 48, faubourg Saint-Denis, PARIS.
PLANTEVIN
 10, rue Alibert, PARIS.
PORCHER
 83, boulevard Haussmann, PARIS.
PROST
 102, boulevard Beaumarchais, PARIS.
SANITAIRE OMNIA (E. Gauthier)
 103, rue de Javel, PARIS.
SOCIÉTÉ FERMÈRE DES ETABL. LOSSIGNOL
 176 bis, rue d'Alésia, PARIS.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'APPAREILS DE PLOMBERIE
 51, boulevard Richard-Lenoir, PARIS.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE
 6, rue Cambacérès, PARIS.
VEBER
 254, faubourg Saint-Martin, PARIS.

III. - ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DE L'HABITATION

SÉLECTIONNÉS PAR :

Pierre VAGO:	Matériaux de revêtement	section 1
André HERMANT:	Matériaux et systèmes de construction	—	2
GRANDJEAN et GUENEC:	Terrasses et toitures	3
Pierre DIÉTERLE:	Electricité, éclairage	4
Alexandre PERSITZ:	Chauffage	5
Maurice BARRET:	Mobilier de série	6
René DROUIN:	Décoration et équipement du logis	7

SECTION I. — MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT

Architecte : Pierre VAGO

Guidette CARBONNELL

17, rue Denfert-Rochereau.
Céramiques décoratives.

Gisèle FAVRE

1, avenue des Peupliers, CROSNE (S.-et-O.).
Céramiques décoratives.

BRET FRÈRES

6, rue de l'Hôpital St-Louis, PARIS.
Verres et pâtes de verre.

CHAPSOL

3, rue du Cirque, PARIS.
Dallages.

COULON J. J. Entrepreneur de Maçonnerie et Béton armé

23, boulevard Delessert, PARIS.
Enduits.

COMMISSION D'ARDOISIÈRES D'ANGERS

170, quai de Jemmapes, PARIS.
Dallages en ardoises.

DESAGNAT Gaston

54, rue d'Anjou, PARIS.

DUCO (Société Française)

43, route de Romainville à STAINS (S.-et-O.).
Peintures.

FABRIKOID (Société)

41, rue de Maistre, PARIS.
Tissus cuir.

FAIENCES ET RÉFRACTAIRES DE FEIGNIES

à FEIGNIES (Nord).
Carreaux faïence.

FLEXWOOD

83, rue Chevaleret, PARIS.
Revêtement en bois flexible.

FIBROCEMENT « ELO »

à Poissy (S.-et-O.).
Revêtements décoratifs en amiante-ciment.

FEVRE et Cie

10, rue Lincoln, PARIS.
Pierres de placage.

HAGUENAUER, Usines de la Seigneurie

3, rue Meissonnier, PANTIN (Seine).
Peintures.

HUTCHINSON (Ets.)

124, av. des Champs-Élysées, PARIS.
Tapis caoutchouc.

ISOREL

67, boulevard Haussmann, PARIS.
Bois synthétique.

LE LAP

33, rue Erlanger, PARIS

MASONITE (La)

1, square de Châtillon, PARIS.
Bois synthétique.

MULLIEZ FRÈRES

à ASCQ-LES-LILLE (Nord).
Marbres artificiels.

SANDVIK (Aciers)

2, square de l'Opéra,
Revêtement métallique.

SARLINO (Société Rémoise de Linoléum)

63, rue Gosset, REIMS.
Linoléum.

SYLISO

14, rue de Torcy à PARIS.
Carrelage à revêtement de bois.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ÉMAUX DE REVÊTEMENT

Rue de Fontenay à BAGNEUX.
Carreaux émaillés.

UNION MARBRIÈRE

17, avenue Daumesnil, PARIS.
Marbres.

SECTION II. — MATÉRIAUX ET SYSTÈME DE CONSTRUCTION

Architecte : André HERMANT

FONDATEMENTS :

PROCÉDÉS RODIO. — 16, avenue Hoche, PARIS.

OSSATURE: (PORTIQUES)

EN BOIS

OFFICE TECHNIQUE POUR L'UTILISATION DU BOIS. —

1, place du Théâtre Français, PARIS.

EN ACIER

OFFICE TECHNIQUE DES POUTRELLES A TRÈS LARGES
AILES. — 34, rue de Liège à PARIS.

EN BÉTON ARMÉ

FÉDÉRATION DES CHAUX ET CIMENTS. — 80, rue Tait-
bout.

CONSTRUCTION EN TOLE PLIÉE

Ateliers Jean PROUVÉ. — 50, rue des Jardiniers à NANCY.

CONSTRUCTIONS EN BÉTON VIBRÉ

PROCÉDÉS MOPIN. — 21, av. de la Porte Champerret, à PARIS.

PORTES ET FENÊTRES :

ACIER SANDVIK. — 2, square de l'Opéra, à PARIS.
(Profils en acier inoxydable).

PORTE « ÉLÉPHANT » (Etabl. ERNEST HUGUES). — 16, place Félix-Faure, PARIS. Siège social à WISCHES (Bas-Rhin).

QUINCAILLERIE R. BEZAULT (RIVALUM). — 82, rue de la Folie-Méricourt, à PARIS.

PROCÉDÉ DE MAÇONNERIE A SEC

Procédés NOVADOM FRANCE. — 3, square de l'Opéra.

MURS ET CLOISONS :

ALPHA (Ets GUILBERT et LAVAL). — 63, boulevard Haussmann, PARIS.

Briques TRIPLISOL. — 23, boulevard d'Argenson, NEUILLY-SUR-SEINE.

GRAIBLANC (Le). — 19, rue Froment, PARIS.

HERACLITE. — 75, av. des Champs-Élysées, PARIS.

ISOLANTS UNION. — 44, rue de Lisbonne, PARIS.

ISOREL. — 67, boulevard Haussmann, PARIS.

LAMBERT FRÈRES. — 27, rue de Lisbonne, PARIS.

LE FORESTIER. — 36, rue du Mont Thabor, PARIS.

MATÉRIAUX CELLULAIRES (Les). — 27, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

MÉTAL PONCE : FORGES ET ACIÉRIES DE NORD ET LORRAINE à UCKANGE (Moselle).

Agent Général pour la Région Parisienne: P. NETTER, 14, rue de Lancry.

PLOMB OUVRÉ (Le). — 6, rue d'Argenson, PARIS.

HOURLIS :

AGGLOPONCE DOUSSELIN. — 8, rue du Printemps, PARIS.

ALPHA (Ets GUILBERT et LAVAL). — 63, boulevard Haussmann, PARIS.

MÉTAL DÉPLOYÉ. — 8, rue Daru, PARIS.

FERRO-BÉTON ALPHA (Etabl. GUINET). — 15, rue Cardinet, PARIS.

MINANGOY. — 22, avenue de la Gare, SAINT-OUEN (Seine).

PLANCHERS CHRISTIN. — 14, rue de Maubeuge, PARIS

TREILLAGE CÉRAMIQUE DE BAGNOLET. — 94, rue de Vincennes, BAGNOLET.

A L'ENTRÉE : PANNEAU EN BRIQUETTES DE VERRE DE LE FORESTIER. — 36, rue du Mont Thabor, PARIS.

BRIQUES DE GUILBERT ET LAVAL.

SECTION III. — TERRASSES ET TOITURES

Architectes : GRANDJEAN et GUÉNEC

a) TERRASSES

CHAMBRE SYNDICALE DE L'ÉTANCHÉITÉ. — 3, rue de Lutèce, PARIS, représentant la totalité des produits hydrofuges.

LAMINOIRS ET TRÉFILIERES DE LA NOUVELLE GALLIA « TÉCUTA ». — 39, avenue Parmentier, PARIS.

CIMENT DE LA PORTE DE FRANCE. — 128, avenue Alsace-Lorraine, GRENOBLE.

b) TOITURES

ETABL. GILARDONI. — Choisy-le-Roi.

L'ARDOISE.

ISOREL. — 67, boulevard Haussmann, PARIS.

SECTIONS IV ET V. — ARCHITECTURE

SECTION VI. — ÉLECTRICITÉ - ÉCLAIRAGE

Architecte : Pierre DIETERLE

1. — EN ENTRANT, A GAUCHE:

Sélection d'appareils électriques présentés par l'O. C. E. L. dans un appartement minimum.

2. — AU FOND:

Photomontage exprimant le pourcentage pris par l'électricité dans un budget familial.

Courbe représentant le développement de l'emploi des cuisinières électriques.

Panneau montrant la comparaison du coût de l'usage des appareils domestiques avec d'autres dépenses.

Ces trois éléments présentés par la C. P. D. E.

3. — EN ENTRANT, A DROITE:

Présentation de 3 éclairages obtenus avec des sources de lumière différentes sur un même objet par PHILIPS.

Présentation des différentes applications des lampes au krypton et de la lampe de travail par la Cie DES LAMPES.

Photomontage exprimant diverses notions fondamentales sur la lumière, présenté par la Sté POUR LE PERFECTIONNEMENT DE L'ÉCLAIRAGE.

SECTION VII. — CHAUFFAGE ET VENTILATION

Alexandre PERSITZ, Architecte diplômé E. S. A.
Présentation graphique en collaboration avec Max BLUMENTHAL
Eclairage MAZDA

COMPAGNIE NATIONALE DES RADIATEURS

149, boulevard Haussmann.

DE DIETRICH ET Cie

37, boulevard Magenta.

Société P. R. S. M.

14, passage de l'Atlas.

CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT

Groupe des concessionnaires des divers systèmes de chauffage par panneaux.

Société AUXILIAIRE DE CHAUFFAGE AU MAZOUT

Brûleurs May.

44, rue Notre-Dame des Victoires.

Société SODECA

120, avenue des Champs-Élysées.

« LA SAMOA »

37, rue des Acacias.

STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES

83, avenue des Champs-Élysées.

Société INDUST. D'APPLICATIONS MÉCANIQUES

2 et 4, passage d'Iéna - Levallois-Perret.

Société FRIGIDAIRE

48, rue de la Boétie.

Etabl. TUNZINI

69, rue Legendre.

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN

79, boulevard Haussmann.

LE THERMOCONTROLE

10, rue du Parc - Levallois-Perret (Seine).

PROCÉDÉS SAUTER

ALS-THOM

LEMERCIER FRÈRES

AP-EL

LE COMITÉ CENTRAL DES HOUILLÈRES DE FRANCE

Société TOUFFLIN

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DE LA COMPAGNIE DES LAMPES

38, rue Lisbonne.

SECTION VIII. — MOBILIER DE SÉRIE

Architecte-Décorateur : Maurice BARRET

FLAMBO. — 51 bis, avenue de la République.

REDRESSA. — 30, rue de Richelieu.

STYLCLAIR. — 14, rue du Dragon.

FERBO. — 14, rue Carnot.

René GABRIEL. — 130 bis, boulevard Diderot.

SECTION VIII bis. — MOBILIER, ÉQUIPEMENT DU LOGIS

Architecte-Décorateur : René DROUIN

MEUBLES

BAUMANN. — 24, Passage du Génie, PARIS.

DUPRÉ-PERRIN. — 15, rue Louis-Blanc, LEVALLOIS.

FERBO. — 14, rue Carnot, KREMLIN.

FIBROMÉTAL. — 64, rue du Moulin de la Pointe, PARIS.

FLAMBO. — 51 bis, avenue de la République, PARIS.

R. GABRIEL. — 169, avenue du Roule, NEUILLY.

GODEFROY. — 17, rue Vieille Poterie, ORLÉANS.

GÉO. — 42, rue du Marché, NEUILLY.

LIT REDRESSA. — 30, rue de Richelieu, PARIS.

SERVIR-BOY. — 52, rue de Londres, PARIS.

STYLCLAIR (Zervos). — 14, rue du Dragon, PARIS.

THONET. — 137, rue du Mont-Cenis, PARIS.

WESSBECHER. — 59, rue de la Grange-aux-Belles, PARIS.

TAPIS

M. F. T. C. (Belier-Lainé). — 16, avenue de Messine, PARIS.

LE DÉCOR D'AUJOURD'HUI

Le DÉCOR D'AUJOURD'HUI, revue pratique de décoration, est la seule publication française qui traite exclusivement et de façon pratique de toutes les questions concernant la décoration intérieure et l'aménagement de la maison.

Elle s'adresse aussi bien aux professionnels, architectes, décorateurs, tapissiers, entrepreneurs, qu'au grand public à qui elle apporte des solutions multiples pour les problèmes qui se posent quotidiennement à eux. Elle défend absolument tous les efforts tendant à améliorer le cadre de la vie selon une esthétique rationnelle en accord avec les exigences actuelles: beauté, clarté, gaieté, propreté. Elle ne s'attache pas au luxe, mais plutôt au perfectionnement du bien-être tel que peuvent le réaliser un grand nombre de ses lecteurs; et c'est pourquoi l'une des tâches qu'elle s'est assignée est de préconiser la fabrication en série d'après des modèles bien étudiés, des meubles et objets usuels. Ceci l'amène à réclamer la collaboration toujours plus effective des artistes et des industriels.

Présenté de façon très soignée tant au point de vue de la typographie que de l'impression, le DÉCOR D'AUJOUR-

RIDEAUX

FEIGENHEIMER, LAUER, LUSTIG, MEUNIE ET DE LA ROUSSIÈRE, Ed. PETIT, VINAY.

NAPPES

Louise-Marie BESNARD. — 19, rue Mirabeau, PARIS.

SERVICES DE TABLE ET CÉRAMIQUE

G. CARBONELL, G. FABRE, J. LUCE, E. NOEL.

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

Cie des LAMPES, GISO, B. LACROIX, PERZEL, SOGNOT.

PLANTES

CHARLES-WEISS. — Saint-Cloud.

RADIATEURS

ELECTRO-RADIANT. — 31, rue Bonnet, PARIS.

D'HUI paraît bimestriellement sur 56 pages dont 12 en couleurs, abondamment illustrées de plus d'une centaine de reproductions de photos et de dessins. Le prix de l'exemplaire est de 10 fr. et l'abonnement annuel de 50 fr. (12 fr. et 60 fr. pour l'étranger).

Son siège, rédaction et administration, est 214, faubourg St-Honoré à Paris.

STAND DE L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

Architecte Pierre VAGO

Collaborateurs:

Briques de Verre: M. LE FORESTIER, 36, rue du Mont Tabor, PARIS.

Briques de Parement: Etabl. GUILBERT et LAVAL, 63, boulevard Haussmann.

Menuiserie et Peintures: M. PICHOT, 9, rue de Madrid, PARIS.

Installation Electrique: SAUNIER, DUVAL et FRISQUET, 99, avenue de la République.

Comptoir Emailé: Fibrociment et Revêtement ELO-POISSY (S.-et-O.).

LA SECTION DE L'ÉCONOME

L'Exposition de l'Habitation, au Salon des Arts Ménagers, avait porté son effort, jusqu'à maintenant, vers l'aménagement des habitations particulières. L'orientation nouvelle de l'Exposition, cette année, ne manquera pas d'intéresser les Économistes.

En effet, l'Exposition de l'Habitation a étendu le champ de ses recherches à l'aménagement des collectivités hospitalières et enseignantes. Et, sur l'initiative d'un groupe de constructeurs et de fournisseurs des collectivités publiques ou privées, M. Louis Sainsaulieu, architecte de l'Enseignement Technique, D. P. L. G., a été chargé de réaliser une « Section de l'Économe », qui constitue une véritable synthèse des derniers progrès, dans l'installation des hôpitaux et des écoles.

Le plan que nous donnons ci-joint de la Section de l'Économe, fournit à lui seul, une idée complète du programme. Cette section se compose d'un certain nombre d'éléments harmonieusement assemblés. Beaucoup plus qu'une Exposition commerciale, cette manifestation est une démonstration collective d'un rare intérêt. Les Économistes et Gestionnaires de collectivités sont assurés d'y trouver le meilleur accueil, et de recueillir sur place la documentation qui peut leur être utile sur tous les problèmes d'aménagement des internats ou des hôpitaux.

La « Section de l'Économe », qui est une des réalisations les plus intéressantes de cette Exposition de l'Habitation, se compose des parties suivantes:

- 1) Dortoir;
- 2) Réfectoire;

- 3) Cuisine et annexes;
- 4) Hygiène;
- 5) Bureau de l'Économe;
- 6) Chauffage - Ventilation et Froid, etc...

Nous n'entrerons pas dans le détail de chacune de ces parties, laissant aux visiteurs le soin de découvrir, au cours de la visite qu'ils ne manqueront pas de faire à cette manifestation, les nombreuses ressources d'ordre technique que leur apporte l'initiative du groupement de la Section de l'Économe.

Les Économistes et les Architectes visiteront donc, non sans profit, pendant la durée du Salon des Arts Ménagers, c'est-à-dire du 28 janvier au 14 février, et plus particulièrement pendant les trois « Journées des Économistes (4, 5 et 6 février) la Section de l'Économe.

Pour finir, nous insisterons particulièrement sur la création du Bureau de l'Économe, laquelle est tout à fait remarquable. Surplombant toute la Section, il permettra aux visiteurs d'admirer l'ensemble de cette manifestation. Le Bureau de l'Économe est doté des dispositifs les plus modernes de classement; le mobilier soigneusement étudié, facilite le travail; il est doté d'appareils de contrôle dont le fonctionnement retiendra l'attention de tous.

Nul doute que l'effort qui a été tenté à cette « Exposition de l'Habitation » ne reçoive l'accueil favorable des nombreux Architectes et Économistes qui la visiteront, et pour lesquels cette manifestation a été réalisée.

HENNEBIQUE

N'EST PAS ENTREPRENEUR

BÉTONS ARMÉS «HENNEBIQUE», 1, RUE DANTON A PARIS, PREMIER BUREAU D'ÉTUDES DE BÉTON ARMÉ EN DATE COMME EN IMPORTANCE; A ÉTUDIÉ DEPUIS 45 ANS POUR LES ARCHITECTES ET POUR SES 1.800 ENTREPRENEURS-CONCESSIONNAIRES PLUS DE 115.000 AFFAIRES, DONT 85.000 EXÉCUTÉES

Société anonyme des **FORGES ET ACIÉRIES DE NORD ET LORRAINE** à Uckange (Moselle)

Capital: 80 millions - R. C. Seine 77.797

LÉGER - STABLE
RÉSISTANT - ÉCONOMIQUE

MÉTALPONCE

ISOLANT - THERMIQUE
ET ACOUSTIQUE

PIERRE PONCE ARTIFICIELLE

MATÉRIAU IDÉAL POUR L'INDUSTRIE MODERNE DU BATIMENT

PRODUIT LIVRÉ EN GRAINS DE TOUS CALIBRES

Pour la fabrication d'agglomérés: Hourdis, Dalles, Briques, Cloisons, Corps creux, etc...

Pour la confection des Sous-couches de planchers, Formes de terrasses, etc.

Agent général de la région parisienne: **P. NETTER** - 14, Rue de Lancry - PARIS (10^e)

DÉPÔT A CHARENTON

TELEPHONE: BOTZARIS 36-20

Étanchéité des Constructions par

LA LITHOSITE

l'hydrofuge pour mortiers et bétons.

LE LITHOSOL

Imperméabilisant par imprégnation extérieure.

LE LITHOPLAST

mastic hydrofuge gris.
Maximum de sécurité. Minimum de dépense.
Produits français

CONCESSIONNAIRES DE VENTE
LAMBERT Frères & C^o
27, RUE DE LISBONNE
PARIS (VIII^e)
TELEPHONE: LABORDE 84-80

FABRICANT
Ch. PIERRARD
COURBEVOIE (Seine)
BUREAUX: 4 RUE HAUSSMANN.
USINE: 1^{er} RUE DEL'ALMA
TELEPHONE: 06-86



VOLET ROULANT BOIS
EN PROJECTION

ETS AD. MISCHLER

S. A. R. L. AU CAP. DE 1.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : FRETIGNEY (H^{te} SAONE)

VOLETS ROULANTS - PERSIENNES FER
RIDEAUX A DÉPLACEMENT LATÉRAL
RIDEAUX BOIS - RIDEAUX OPAQUES

RIDEAUX METALLIQUES - GRILLES ARTICULÉES

BUREAUX DE PARIS : 34, R. DE BOULAINVILLIERS (XVI^e) JASMIN 00-39

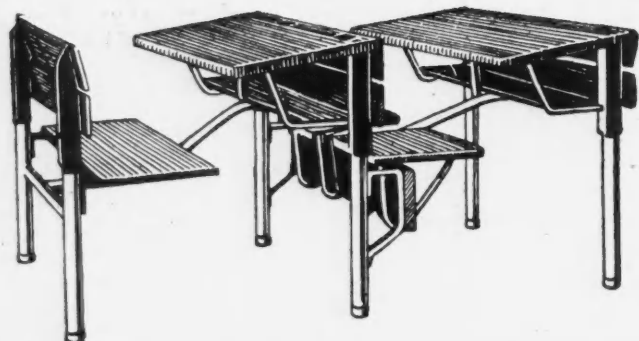


PERSIENNES FER
EN PROJECTION

ROBINETTERIE

PIEL

LA SÉCURITÉ PAR LA QUALITÉ



MOBILIER SCOLAIRE

GIF

FENÊTRE A GUILLOTINE
PORTE PLANE MODERNE
SERRURERIE MODERNE

MARCEL OBOT, BUREAUX ET ATELIERS: 4, R. DESMARETS, DIEPPE

Pour vos revêtements de cours d'écoles

Viafix

89 Villes - 135 Groupes -

600.000 m²

STÉ GÉNÉRALE DE SABLIERES ET ENTREPRISES
22, RUE DU SENTIER, PARIS — CENTRAL 05-10

